TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — Nº 11 209 DERNIÈRE ÉDITION JEUDI 12 FÉVRIER 1981

EN GRANDE-BRETAGNE

La fermeture de puits risque d'entraîner un grave conflit avec les mineurs

LIRE PAGE 28

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr ; Espagne, 60 pes ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Turquie solitaire

M. Ilter Turkmen, ministre des affaires étrangères turc, a quitté Paris après deux jours d'entretiens qui ne devaient pas impliquer de conclusions, encore moins d'accords formels. Il n'y a pas eu de communiqué final, et les deux parties ont, chacune pour leur compte, utilisé les formules les plus usées du vocabulaire diplomatique pour sauver les apparences.

Dans le domaine économique, l'assistance financière française a été réaffirmée dans le cadre du consortium international mis en place par l'O.C.D.E. Et si M. Turkmen s'est entretenu avec un représentant de la régie Renault ou avec le directeur des programmes du Commissariat à l'énergie atomique, il en est resté — du moins l'a-t-il dit — au niveau de l'information.

Relevant de l'économie, mais aussi touchant les problèmes humains, la question du statut des travailleurs turcs n'a été abordée qu'à propos de l'obligation récente de visas d'entrée en France, qui fera l'objet d'aménagements techniques. Et le cas de M. Francis Lamaignère, condamné à trente ans de prison voilà trois ans pour détention de quelques grammes de haschich, s'il a été évoqué à deux reprises par M. François-Poncet, n'a pas fait l'objet d'autres commentaires que le « vif souhait » d'une mesure de clémence exprimé par la France.

La coopération culturelle, à laquelle M. Turkmen a donné un salut dans sa conférence de presse, n'a guère figuré que sous la forme d'une demande d'assistance plus grande des deux lycées qui enseignent le français en Turquie. Enfin, les deux ministres ont condamné « toute forme de terrorisme » et affirmé la volonté de « mettre en œuvre les mesures les plus énergiques » pour y faire face.

En bref, si cette visite ne se résume pas tout à fait à un coup d'épée dans l'eau, elle laisse l'impression que M. Turkmen n'a peut-être pas complètement posé les questions auxquelles M. Jean François-Poncet ne pouvait pour sa part fournir de réponses claires. Les arrière-pensées étaient connues et ne se sont pas démasquées.

Pour la Turquie, il s'agissait sans doute de connaître clairement le prix que la France attache, dans les circonstances présentes, au renforcement de la puissance militaire d'un pays qui fait figure de charnière particulièrement sensible entre le théâtre couvert par l'alliance atlantique et celui du Proche-Orient. Jusqu'où la France aurait-elle pu aller dans l'assistance financière et la coopération au réarmement national turc ? Pouvait-elle envisager d'inciter l'Europe occidentale à équilibrer l'influence américaine à Ankara ? C'étaient les questions de fond. Le climat n'a pas encouragé M. Turkmen à les poser.

Est-ce timidité, irrésolution, souci de ne pas chagriner M. Caramanlis ? La diplomatie française s'interdit apparemment d'entendre la moindre ouverture en ce sens. L'insistance mise sur le caractère multilatéral de toute aide à la Turquie s'inspire largement du pari fait sur l'amitié privilégiée avec la Grèce, dont on voit bien qu'il comporte à l'égard de la Turquie une réserve qui risque d'entraîner fort loin.

Entre les inquiétudes que suscite légitimement la répression des contestataires politiques par le régime militaire et l'analyse du rôle majeur que la Turquie doit jouer dans le dispositif militaire occidental, faut-il nécessairement choisir ? Il n'y a que la presse soviétique pour nouer les deux choses, faire de la première la conséquence de la seconde. En réalité, c'est dans la mesure même où la Turquie se verrait accueillie, écoutée et sérieusement aidée que ses dirigeants accepteraient sans irritation les démarches de ses alliés pour la libéralisation de son régime. On peut se demander si la diplomatie française a jamais sérieusement envisagé les choses sous cet aspect.

(Lire nos informations page 6.)

M. Giscard d'Estaing accueille le président Sadate avec des égards exceptionnels

Le président Giscard d'Estaing a accueilli le président Sadate ce mercredi midi 11 février à Orly avec des égards exceptionnels. Il est inusité que le président de la République salue à la descente d'avion un chef d'État qui n'est pas en visite officielle, et traverse Paris avec lui jusqu'au palais de Marigny où quelques centaines de personnes ont applaudi le président égyptien. Si les Parisiens ont boudé le passage de M. Sadate, plusieurs dizaines de touristes étrangers se tenaient derrière les barrières disposées le long des avenues menant au palais présidentiel. Après l'avoir reçu à déjeuner, M. Giscard d'Estaing devait s'entretenir avec le président égyptien en tête à tête. Cette rencontre est la sixième entre les deux chefs d'État qui, en outre, ont eu un entretien téléphonique en septembre dernier.

Au cours d'une conférence de presse, peu avant son départ de Luxembourg pour Paris, le chef de l'État égyptien s'est déclaré opposé à une participation de l'O.L.P. aux négociations actuelles, « parce que l'autonomie complète des Palestiniens, que nous cherchons, a-t-il dit, ne signifie pas une décision sur l'avenir des Palestiniens. Ce sont eux, qui, une fois autonomes, décideront de leur sort ».

Dans son discours du mardi 10 février devant le Parlement européen à Luxembourg, le président Sadate s'est prononcé pour l'autodétermination des Palestiniens, l'établissement d'une « *entité palestinienne* » après une « *période de transition* », la reconnaissance « *mutuelle et simultanée* » des Israéliens et des Palestiniens, la participation de l'Europe à des garanties de sécurité « additionnelles » au Proche-Orient. Il a estimé que la participation prématurée des Jordaniens aux négociations serait un « *facteur de complication* ».

Chaleureusement reçu à Luxembourg

Le discours du président égyptien a été chaleureusement accueilli par les parlementaires européens, mais un porte-parole de l'O.L.P., M. Naiem Khader, a estimé qu'il « *ne méritait pas un commentaire sérieux* » et dénié au chef de l'État égyptien le droit de parler au nom du tiers-monde.

A Jérusalem, on déclare dans les milieux officiels que le président Sadate « *a adopté une ligne prudente et s'est abstenu de tout engagement en faveur de l'initiative européenne, la limitant à un rôle complémentaire* ».

On souligne qu'en tout état de cause Israël rejette toute participation européenne à une garantie de sa sécurité, pour la simple raison qu'Israël « *n'a aucune confiance en des garanties, quelles qu'elles soient, qui remplaceraient les mesures qu'il prendrait lui-même pour sa sécurité et sa défense* ».

Dans les milieux parlementaires du Likoud (au pouvoir), on déclare que le « *rejet par le président Sadate de l'option jordanienne, préconisée par les travaillistes, est un revers* » pour le chef de l'opposition, M. Pérès, qui en avait fait son cheval de bataille.

(Lire nos informations page 4.)

L'impatience de Moscou ne cesse de croître devant la crise polonaise

Le ton monte du côté officiel en Pologne où M. Kania, le chef du parti, a évoqué mardi 10 février, dans un discours dramatique devant le comité central, les « dangers » de la situation et annoncé son intention de « tuer dans l'œuf la contre-révolution » et de « renégocier » les accords de Gdansk.

La Diète polonaise se réunit à partir de ce mercredi pour trois jours afin d'entériner la nomination au poste de premier ministre du général Jaruzelski, qui procéderait à un remaniement de l'équipe gouvernementale. Comme prévu, la Cour suprême a rejeté mardi la demande d'enregistrement du syndicat Solidarité rurale et conseillé aux paysans de se constituer en « associations ».

A Moscou enfin, l'inquiétude et l'impatience vont croissant, ce qui, estime-t-on, laisse peu de temps au général Jaruzelski.

De *notre correspondant*

Moscou. — Les moyens d'information soviétiques ont annoncé très rapidement, mais sans commentaires, le mardi 10 février, la désignation du général Jaruzelski comme chef du gouvernement polonais. La *Pravda* de ce mercredi 11 février publie de très larges extraits du rapport présenté au comité central du POUP par M. Grabski.

Le général Jaruzelski ne passait pas pour être particulièrement bien en cour à Moscou, mais sa nomination à la tête du gouvernement de Varsovie donne au Kremlin plusieurs raisons d'être satisfait. La direction polonaise se devait de faire quelque chose. La presse soviétique avait suffisamment souligné, dans les dernières semaines, que la situation se dégradait, que le chaos menaçait. Elle avait exprimé son inquiétude et indiqué qu'« *une grande partie de la classe ouvrière polonaise attendait que des mesures soient prises pour intensifier la riposte à la contre-révolution* », manière comme une autre de critiquer la « faiblesse » des dirigeants du POUP.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 6.)

POINT

Drogue et simplisme

Il faut reconnaître au parti communiste un art consommé de poser — mal — de vraies questions. La « provocation » de Montigny-lès-Cormeilles comme, avant elle, celle de Vitry le montrent. Le moyen s'efface devant la fin.

Pour M. Marchais, qui a pris longuement la défense du maire de Montigny, la drogue « est un problème simple ». « Il y a, *dit-il*, d'un côté les gens qui s'enrichissent avec la drogue et, de l'autre côté, des malheureux qui sont victimes de la crise (...) et cherchent un refuge. » *Vision simple en effet, qui colle avec les analyses du P.C.F. sur une société où les riches profitent et les pauvres s'enfoncent dans la misère.*

Vision simpliste qui mêle, s'agissant du trafic, les fameux « gros bonnets » — qui ne doivent pas résider dans des H.L.M. — et les petits revendeurs qui utilisent pour leur consommation le produit de leur trafic.

La démonstration du P.C.F. manque de subtilité — mais l'époque ne s'y prête guère — quand elle veut faire croire que tout est blanc ou noir. Etaient-ils « victimes » ou « profiteurs » ces dix mille neuf cent cinquante-huit individus arrêtés en 1980 par la police ? Quand on sait que pour quinze usagers interpellés on n'arrête qu'un seul trafiquant — à l'état pur si l'on ose dire, — il faut admettre que le manichéisme n'est pas la meilleure manière de comprendre et de combattre la toxicomanie.

Une passivité des pouvoirs publics ? Le P.C.F. exagère. Le nombre des arrestations pour fait de drogue a été multiplié par dix en dix ans. « Jamais la police n'a été aussi efficace », *a déclaré Mme Pelletier.*

Il est vrai que la toxicomanie augmente en France. Mais elle n'y est pas apparue avec la crise : la première alerte date de 1969. Au lieu d'attiser les haines, il faut admettre une évidence : aucun parti, aucun pouvoir, n'a intérêt à voir s'aggraver ce fléau.

Lire page 10 :
UN POINT DE VUE DE DEUX MEMBRES DU P.C.F. :

« LA DÉRIVE »

COMMENT DÉCLARER LES REVENUS DE 1980

« Le Monde » publiera dans ses éditions du vendredi 13 février (datées samedi 14) les pages spéciales qui, chaque année, aident les contribuables à rédiger leur déclaration de revenus et à calculer leurs impôts.

Les orientations économiques de M. Chirac

M. Jacques Chirac a reçu à déjeuner mercredi 11 février à l'Hôtel de Ville les parlementaires et les conseillers de Paris, membres du R.P.R. La veille, il avait exposé, au cours d'une conférence de presse très « présidentielle », les raisons de sa candidature, ses objectifs et ses propositions. M. Chirac reprend à son compte la formule employée en 1974 par M. Giscard d'Estaing en assurant représenter « le changement sans risque », et une troisième voie entre celles incarnées par le président sortant et par M. Mitterrand. Il a mis l'accent sur les mesures économiques qu'il préconise : allégement de la pression fiscale et réduction des dépenses publiques.

Du côté syndical, la C.G.C. a obtenu quelques satisfactions dans la mise au point d'un pacte pour l'emploi des cadres âgés. Bien que cinq autres de ses revendications soient en suspens, elle s'oriente, en dépit des critiques de M. Marchelli, vers la renonciation à présenter son candidat. D'autre part, M. Georges Séguy a présidé un meeting du P.C.F. à Paris en déclarant que rien ne saurait dispenser un communiste d'apporter sa contribution à la bataille de l'élection présidentielle.

Ces idées venues de l'Ouest...

par ALAIN VERNHOLES

M. Chirac comme M. Reagan... La comparaison venait spontanément à l'esprit en écoutant, mardi 10 février, l'ancien premier ministre de M. Giscard d'Estaing, devenu candidat à la présidence de la République, exposer ses idées en matière économique et sociale.

Comme M. Reagan, M. Chirac accable l'État trop autoritaire, trop centralisateur et surtout trop interventionniste. C'est parce que nous vivons dans une sorte de « collectivisme rampant » que l'économie se porte mal. Les petites et les moyennes entreprises ne pouvant donner libre cours à leur esprit d'initiative n'embauchent plus. Cela entraîne un formidable accroissement du chômage et, par contrecoup, l'inflation, la puissance publique étant amenée à verser des indemnités de toutes sortes (100 milliards de francs par an, estime M. Chirac), qui alimentent une demande sans contrepartie du côté de l'offre, les chômeurs ne produisant rien par définition sinon dans la réalité.

L'expression de la puissance de l'État, ce sont les prélèvements opérés sur les revenus des Français, prélèvements qui ne cessent de croître puisque, limités à 36 % du produit national en 1974, ils en représentent maintenant 42 %. Si rien n'est fait pour renverser cette tendance à la socialisation, a déclaré en substance M. Chirac, les Français travailleront bientôt un jour sur deux pour payer leurs impôts et leurs cotisations sociales.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

ÇALCUL

« Je suis ravi, la campagne de Jacques Chirac est bien partie.

— Comment, vous ne soutenez plus François Mitterrand ?

— Mais si, et même plus que jamais.

— Alors, je ne comprends pas.

— C'est pourtant clair. Comme au second tour environ un quart des électeurs de Jacques Chirac voteront Mitterrand, plus Chirac obtiendra de voix au premier tour, et plus Mitterrand aura de chance de devenir président.

— En somme, vous pensez que ce sont des alliés objectifs ?

— Alliés objectifs ? Peut-être pas. Mais ennemis objectifs : sûrement ! »

MICHEL CASTE.

LE « J'ACCUSE » DE ROGER IKOR

La liberté, à quel prix?

Roger Ikor a raison et il a tort. Ou, plutôt, il a raison pour de mauvaises raisons.

Raison, mille fois raison, de porter plainte, en criant son impuissance, son angoisse, sa colère dans un pamphlet sous forme de réquisitoire adressé au président de la République. Car son fils est mort, assassiné. « On l'a suicidé », écrit-il. Qui ça « on » ? Les sectes, ou plus précisément l'une d'entre elles : le zen macrobiotique. Ce n'est d'ailleurs pas une secte à proprement parler ; nous y reviendrons.

Raison, encore, de dénoncer notre société libérale avancée, veule et hypocrite, civilisation qui « travaille elle-même à faciliter la pullulation des sectes qui ne prospèrent que sur sa pourriture ». Raison, toujours, d'accuser notre société d'avoir tué l'espoir chez les jeunes, d'avoir aboli les « mythes générateurs de joie ». Raison, enfin, d'avoir mis le doigt sur le nœud du problème : comment protéger le citoyen, surtout jeune et désarmé, contre les sectes néfastes, ou toute autre forme d'escroquerie, sans porter atteinte à sa liberté ? « Tout le problème, écrit Roger Ikor, tient dans ce dilemme : liberté ou salut. »

Mais, il a tort de penser que seule la répression viendra à bout du problème. Et il se trompe de cible dans sa chasse aux coupables.

ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 19.)

● LE JAZZ OU LA MUSIQUE DES AUTRES.

(Lire pages 13 à 15 un numéro spécial du « Monde des arts et des spectacles ».)

● LA GRANDE BATAILLE DES COMMUNICATIONS.

(Lire page 26 le début d'une enquête de CLAUDE DURIEUX.)



Le Monde

idées

ISLAM ET POUVOIR

L'Islam, on le constate tous les jours, est devenu — ou redevenu — une force politique de première grandeur. Marc Bergé précise sa philosophie du pouvoir, tandis que Jacques Ellul déplore l'appel de la conférence de Taef au « *Djihad* », à la guerre sainte. Quant à Farhad Rad-Serecht, il montre les perspectives qui s'ouvrent à l'Iran deux ans après la proclamation de la République islamique, maintenant que se trouve liquidée cette affaire des otages à propos de laquelle Jean Leca répond à Christian Bromberger et Jean-Pierre Digard.

Quelles perspectives pour l'Iran ?

par FARHAD RAD-SERECHT (*)

DEUX ans après le renversement de la monarchie, la stabilité du régime révolutionnaire iranien est encore loin d'être assurée. Une lutte acharnée pour la conquête du pouvoir se poursuit à Téhéran entre les différentes composantes du mouvement khomeiniste.

Les analystes occidentaux réduisent trop souvent ces antagonismes à une simple opposition entre fraction « modérée » et fraction radicale ou « intégriste ». Cette interprétation n'est pas entièrement satisfaisante, car elle n'explicite pas les causes fondamentales des divergences et la nature irréconciliable des projets politiques. En fait, les rivalités politiques actuelles ne peuvent être dissociées du contexte socio-économique iranien et du cours pris par la révolution de février.

La révolution iranienne a été la résultante d'une triple alliance entre la bourgeoisie du Bazar, les classes moyennes et le sous-prolétariat urbain. Mais cette alliance était d'ordre essentiellement tactique, les intérêts des uns et des autres étant radicalement différents et leurs objectifs irréconciliables.

La bourgeoisie du Bazar, qui avait pleinement profité de l'essor économique, se sentait néanmoins menacée par la concurrence que lui livrait un groupe d'intermédiaires affairistes et véreux, étroitement lié à la monarchie. Ces intermédiaires accaparaient progressivement le commerce d'import-export — source traditionnelle de profit pour la grande bourgeoisie bazarie — et mettaient en place un circuit moderne de distribution qui menaçait de faillite et de prolétarisation la petite bourgeoisie marchande, numériquement très importante dans les villes.

L'objectif du Bazar, qui finança la révolution, était donc d'éliminer cette « bourgeoisie » parasitaire et d'accéder au pouvoir politique afin de gérer à son profit la rente pétrolière.

Les classes moyennes auraient connu un essor considérable et une amélioration continue de leur situation économique depuis le début de la décennie 60. Cependant, à partir de 1973, ces couches moyennes seront les principales victimes de l'inflation, qui érode leur pouvoir d'achat, ainsi que de la crise aiguë du logement qui remet en cause leur capacité à accéder à la propriété. A ces faits s'ajoute un sentiment grandissant de frustration résultant de leur absence de participation au pouvoir politique.

Ces catégories sociales — dont est issue l'intelligentsia — revendiquent, pour l'essentiel, une démocratisation de la vie politique, une meilleure distribution des revenus, la lutte contre la corruption des hauts dignitaires du régime et le respect des libertés fondamentales.

Enfin, le déclin accéléré de l'agriculture entraîne un mouvement massif d'exode vers les centres urbains, et en particulier vers Téhéran. Ces « déshérités » s'implantent à la périphérie des villes, vivent dans des conditions extrêmement précaires, en proie à l'insécurité économique et à l'instabilité culturelle et sociale. Il ne faut pas oublier que les premiers mouvements de contestation violente du régime impérial partiront des bidonvilles de Téhéran.

A ces causes structurelles de mécontentement s'ajoutent à partir de 1976 des facteurs d'ordre conjoncturel ; en effet, les mesures adoptées par l'Etat pour enrayer la crise économique consécutive à une baisse des revenus pétroliers pénalisent lourdement ces catégories (lutte contre l'inflation qui se traduit par l'arrestation de plusieurs milliers de commerçants ; blocage des revenus des fonctionnaires ; chômage ; encadrement du crédit).

Qu'est-il advenu de cette alliance ?

Cette coalition hétéroclite, sans projet politique cohérent, unie par le seul désir de renverser la monarchie, ne pourrait survivre à celle-ci. Dès le lendemain de la victoire du mouvement insurrectionnel, les éléments de gauche et l'intelligentsia sont écartés par le clergé et ses alliés laïcs qui s'étaient assurés entre-temps la direction politique du mouvement révolutionnaire. Le suivisme aveugle du Front national — héritier du courant nationaliste et émancipateur du Dr Mossadegh — ne sera pas plus payant. Ses dirigeants portent ainsi une lourde responsabilité. A cet égard, il est pour le moins surprenant que des hommes tels que Bazargan, Bani Sadr et Gothbzadeh, qui ont avalisé l'éviction des forces progressistes et laïques prétendent aujourd'hui, non sans un certain cynisme, assumer la continuité de la tradition mossadeghiste face aux exactions et à l'arbitraire du clergé.

Le Bazar, par contre, continue à participer au pouvoir et à soutenir le clergé, d'une part par crainte d'un débordement dont la gauche serait la grande bénéficiaire et, d'autre part, dans l'espoir de récupérer les biens nationalisés et confisqués, à la gestion desquels il est d'ailleurs étroitement associé dans le cadre des comités et de la fondation des déshérités. De plus, l'absence de toute entrave (contrôle des prix, fiscalité, etc.) à l'exercice de ses activités commerciales et les transactions en devises sur le marché noir lui procurent des gains importants.

Cependant, la situation se modifie à partir du mois de septembre. La nationalisation partielle du commerce extérieur, le marasme économique (3 à 4 millions de chômeurs ; un taux d'inflation de près de 35 %), l'incapacité du clergé à remettre en marche l'économie (qui fonctionne au tiers de sa capacité), la guerre avec l'Irak, finissent par mécontenter le Bazar, qui adopte désormais une position critique vis-à-vis de la fraction dominante du courant khomeiniste.

Les forces évincées

Ainsi, deux ans après la révolution, les principales forces qui ont assuré le succès du mouvement révolutionnaire se trouvent évincées du pouvoir.

Le clergé s'est approprié (pour la première fois dans l'histoire de l'Iran) le pouvoir et s'appuie sur les couches démunies et la petite bourgeoisie, parmi lesquelles sont recrutés les membres du corps des gardiens de la révolution et des comités, principaux instruments de répression et d'encadrement de la population.

A partir de la situation actuelle, on peut envisager plusieurs types d'évolution :

1) Le clergé consolide son pouvoir et investit l'appareil de l'Etat : un régime populiste à tendance fascisante (rigorisme moral) s'instaure. Deux conditions sont cependant nécessaires pour la réalisation de ce scénario, à savoir, la capacité du clergé à remettre en marche l'économie d'exportation — afin de financer les classes-appui — et la possibilité de normaliser les relations extérieures du régime. Conditions qui paraissent difficilement réalisables étant donné l'état de dégradation avancée du régime ;

2) L'armée accapare le pouvoir grâce à sa nouvelle légitimité acquise à la faveur du conflit avec l'Irak. Elle se place ainsi en arbitre de la situation, transcendant les rivalités de partis et de clans, vecteur de la réconciliation et de la reconstruction nationales. Cette alternative ne pourrait se concrétiser que si l'armée parvient à remporter une victoire décisive sur le terrain et à évincer les gardiens de la révolution. Cependant, l'absence de tradition militariste en Iran, à l'opposé des autres pays de la région, nécessiterait une « couverture » civile (éventuellement accord avec les forces libérales et appel à une figure nationaliste) ;

3) Reste l'instauration d'un régime populiste-nationaliste, issu d'une coalition regroupant les forces libérales et la gauche modérée, laïque et religieuse. La nature d'un tel régime serait radicalement différente de celle des deux précédents : neutraliste en politique extérieure et réformiste et socialisant sur le plan intérieur. Les conditions géographiques de la région, l'avènement de l'administration républicaine aux Etats-Unis, l'opposition farouche du clergé et les réticences et craintes du Bazar rendent fort problématique la réalisation de cette alternative démocratique ;

4) Quant à l'opposition en exil, il convient de distinguer les nostalgiques de l'ancien régime (militaires et politiciens déchus, savakis, intermédiaires et hommes d'affaires véreux) qui, ne disposant d'aucune assise populaire, sont condamnés à disparaître de la scène politique, des rescapés du régime khomeiniste passés à l'opposition, progressivement coupés du « front » intérieur et marginalisés par l'accélération et l'exacerbation des luttes. Quelle que soit l'alternative, elle sera déterminée par l'évolution des forces à l'intérieur même du régime.

(*) Universitaire iranien habitant en France.

L'ombre de Dieu sur la Terre

par MARC BERGÉ (*)

REPUBLIQUE islamique du Pakistan en 1947, République islamique de Mauritanie en 1960, République islamique d'Iran en 1979. Le message islamique est resté, à des degrés divers, une référence pour les régimes politiques des pays musulmans. Ainsi en Malaisie, où les musulmans sont seulement un peu plus de la moitié de la population, l'islam est la religion officielle face aux minorités chinoise et indienne. En revanche, en Indonésie, pays islamique le plus peuplé et le cinquième dans le monde par sa population de 145 millions d'habitants, l'islam n'a jamais pu devenir la religion de l'Etat, malgré 90 % de musulmans.

Encore faut-il, pour mesurer l'impact du message islamique sur l'histoire politique, en connaître les limites définies par son inspirateur — Dieu — à travers les révélations reçues en Arabie par le prophète Mouhammad (Mahomet) de 612 à 632 : *« O croyants, obéissez à Dieu, au Prophète et à ceux d'entre vous qui détiennent l'autorité. Portez vos différends devant Dieu et devant le prophète. »* (Coran, IV, 59.) *« Ils disent : « Nous obéissons ». Mais aussitôt qu'ils sont hors de chez toi, certains d'entre eux tiennent de nuit des propos étrangers à ce que tu dis. »* (Coran, IV, 81.)

Ainsi les détenteurs de l'autorité ont le devoir, comme tout musulman, d'obéir à Dieu et au Prophète. Le serment de fidélité *(moubaya'a)* qui accompagne l'élection d'un chef est donc double : peuple et souverain sont liés par la volonté commune d'être fidèles au message islamique. Un propos *(hadit)* du Prophète souligne avec vigueur ce caractère indispensable d'une autorité : *« Soixante ans avec un chef injuste valent mieux qu'une nuit sans autorité. Quiconque meurt sans connaître le chef de son époque meurt comme on mourait avant l'islam. Le chef est l'ombre de Dieu sur la terre. »*

Adressé à tous les hommes, le message islamique ne peut être dissocié de la conception proprement musulmane de l'homme. Conception réaliste définie dans le Coran, et illustrée par dix années d'expériences de prédication du Prophète dans sa ville natale, La Mecque, puis par dix années d'exercice du pouvoir à Yathrib (Médine), dans un exil volontaire destiné à préparer le ralliement des Arabes au message abrahamique.

Pour le musulman, l'homme est un être limité dont les œuvres, si grandes, si généreuses, si constructives soient-elles, seront toujours marquées par l'imperfection, voire l'échec : *« Dieu veut alléger vos obligations, car l'homme a été créé faible »* (Coran, IV, 28). *« L'homme a été créé versatile ; timide lorsque le malheur l'atteint, violent lorsqu'il est heureux, à l'exception de ceux qui prient... de ceux sur les biens desquels on prélève un droit reconnu comme obligatoire au profit du mendiant et de celui qui est dépourvu de tout »* (Coran, LXX, 19-25).

L'homme ne parviendra donc jamais à être maître de l'univers. Le seul maître absolu est Dieu. L'homme qui détient l'autorité n'est qu'un homme : la loi n'émane pas de lui ; elle émane des révélations de Dieu contenues dans le *Coran ;* il ne l'a qu'en dépôt ; il doit seulement organiser son application. Et pour tout ce qui n'est pas prévu par la loi, il ne doit décider qu'en se référant aux principes islamiques fondamentaux : justice, respect des droits de l'homme, progrès social. Il doit, à cet égard, consulter les représentants éclairés de la communauté. Le prophète avait affirmé que *« la divergence d'opinions dans sa communauté était une marque de la miséricorde divine »*. Il est dit dans le *Coran* : *« Nous avons fait de vous une communauté éloignée des extrêmes pour que vous soyez témoins contre les hommes et que le Prophète soit témoin contre vous. »* (Coran, II, 143). Et au sein de cette communauté le rôle du *consensus (ijma')* est fondamental. *« Ma communauté,* aimait à dire le prophète, *ne peut se mettre d'accord sur une erreur. »*

Personne, du souverain au simple citoyen, n'échappe à cette faiblesse en est conscient, qui juge l'histoire à la fois avec exigeance et indulgence, sans perdre de vue que *« Dieu est le meilleur lieu de retour »* (Coran, III, 14).

C'est pourquoi le pouvoir est considéré comme une dure épreuve pour celui qui en est revêtu. Et ceci d'autant plus que tout musulman a pour devoir d'exercer une vigilance critique — et souvent d'un pays à un autre — sur le bien-fondé des décisions prises par un chef d'Etat. *« Le pouvoir (califat),* affirmait Ibn Khaldoun au quatorzième siècle, *est une fonction instituée uniquement pour le bien général et placée sous la surveillance du peuple. »*

A cet égard l'islam n'a pas opté pour un régime politique particulier. Sur les quarante-deux Etats regroupés au sein de l'Organisation de la conférence islamique, on compte une trentaine de régimes variés se recommandant de l'islam. L'option islamique fondamentale étant celle de la justice, c'est aux gouvernements, par leurs décisions, qu'il incombe de la faire régner. C'est pourquoi le monde musulman, dans son effort d'islamisation, c'est-à-dire de fidélité toujours plus grande au message du Prophète, a été très sensible à l'expérimentation du socialisme occidental. Mais aucun choix ne peut être considéré comme définitif. Le travail de décantation est loin d'être achevé, tandis que le rêv... d'immobilisme peut paraître pour certains un noble idéal. L'islam n'a jamais refusé et ne refusera jamais l'épreuve du pouvoir.

(*) Professeur, directeur de l'Institut d'études arabes et islamiques de l'université de Bordeaux-III.

Selon que vous serez puissant ou misérable...

par JACQUES ELLUL

IL est impossible de ne pas réagir aux décisions finales du « sommet islamique du Taef ». On s'est évertué à minimiser le terme employé de *Djihad*, contre Israël, que l'on ramène à « lutte », ou « résistance ». En fait, c'est exactement la guerre sainte. Je connais dans la spiritualité musulmane la complexité du sens de ce mot, mais dans le concret de l'histoire, c'est au nom du *Djihad* que les Arabes ont conquis par la force, par la violence, par la guerre, tout le nord de l'Afrique, l'Espagne, le Proche-Orient, et une partie des Balkans. Il ne faut pas oublier que la présence arabe dans ces pays n'est due qu'à la conquête militaire, parfois féroce.

La proclamation de Taef ouvre une nouvelle phase qui ne peut avoir comme conséquence que la fin d'Israël par étranglement, en ouvrant une guerre froide sur tous les fronts contre ceux qui pourraient soutenir ce pays. Et personne ne s'émeut apparemment ! Il est convenu qu'Israël a tort, occupe indûment des territoires, doit être démembré...

Ce qui me paraît le plus écœurant dans ces décisions de Taef, c'est la violence à bon marché contre Israël — à bon marché, parce qu'Israël est le plus petit et que ce n'est pas très difficile de le détruire malgré son courage. Encore un prodigieux lieu commun : on ne cesse de parler de l'impérialisme d'Israël. Ça va de soi ! Vous n'avez qu'à regarder, cet énorme Etat, cette gigantesque puissance de trois millions d'hommes prête à dévorer la Syrie, la Jordanie, et pourquoi pas, tant qu'à faire, l'Irak et l'Iran. C'est clair comme le jour, l'affreux impérialiste, qui répand la terreur, c'est Israël.

« Vous avez dit qu'il y a une affaire d'Afghanistan ? Enfin oui, si on veut. » Ici, les courageux Etats réunis à Taef, dans le « sommet islamique », ont glissé légèrement. Les Afghans n'ont guère été reçus ni écoutés. Que voulez-vous, il faut bien que cette malheureuse Russie soviétique si menacée de partout assure sa protection, son glacis et prenne quelque gage qui assurerait la paix. Des sanctions contre l'U.R.S.S. ? mais non, mais non ! Il est tellement plus simple de ne pas en parler du tout. Quant aux frères musulmans qui sont sous le joug soviétique, ils n'ont qu'à se débrouiller, après tout, on ne peut pas s'occuper de tout le monde. Nous sommes bien trop occupés à régler son compte au monstre israélien qui est le vrai danger pour la justice et la paix dans le monde. Nous connaissons le pelé, le galeux, celui par qui vient la peste, et nous ne nous laissons pas détourner de la guerre sainte, avant tout ! Héroïsme moderne, dans une seule direction.

Réplique à... Christian BROMBERGER et Jean-Pierre DIGARD

Pied de nez, ou mot de passe

par JEAN LECA (*)

MM. Bromberger et Digard, ethnologues *(le Monde* du 29 janvier), *« légitimement émus »* par *« le déchaînement haineux... contre le peuple et les dirigeants iraniens »*, s'emploient à expliquer sinon à justifier la séquestration du personnel diplomatique américain en la présentant comme *« un geste spectaculaire de refus... de l'illusoire légalité réglant les relations internationales »*. Bien que partageant leur scepticisme sur le règne du droit dans les relations internationales, je me demande si le meilleur moyen de dénoncer ses faux-semblants est de s'en prendre à un des rares principes que les Etats respectent à peu près et que la Cour internationale de justice a rappelé à l'unanimité : celui de la protection du personnel diplomatique, principe qui n'appartient pas seulement au droit « impérialiste bourgeois » mais également au droit musulman et au droit international général.

Il est vrai que selon eux la Cour internationale de justice, *« sous le couvert de cette légalité internationale »*, aurait condamné, *« en 1952, la nationalisation des ressources en pétrole décidée par le gouvernement Mossadegh »*. En fait, en 1952, dans l'affaire opposant l'Iran à la Grande-Bretagne, la Cour s'est déclarée incompétente pour des raisons techniques complexes et n'a donc pu condamner rien ni personne. Cette décision fut prise à une large majorité, à laquelle le juge britannique se joignit. En revanche, les juges américain et canadien votèrent contre. C'est en 1951 que la Cour avait prescrit des mesures conservatoires dont le gouvernement iranien dénonça l'absence d'impartialité. Elle appliquait ainsi un principe simple aux termes duquel, tant qu'un litige n'est pas tranché au fond, il est recommandé à chaque partie de ne pas entamer d'action préjudiciable aux intérêts de l'autre ou de nature à aggraver le conflit. Il est évident que la partie qui a intérêt au *statu quo* bénéficie davantage, en général, des mesures conservatoires que celle qui veut le changer. Faut-il s'indigner ? Au demeurant ces mesures ne furent pas respectées et le gouvernement iranien n'en souffrit à ma connaissance aucun inconvénient juridique.

Je ne parviens donc pas à apercevoir en quoi les activités de la Cour internationale seraient un exemple éminent de cet *« ordre illégitime »*, manifestation de *« la duplicité des impérialismes moralisateurs »*. Je ne vois pas non plus ce qu'elles ont de commun avec *« la responsabilité des Etats-Unis »*, qui apparaîtrait *« de plus en plus clairement engagée »* dans la guerre de l'Irak contre l'Iran. Outre que cette dernière affirmation ne reçoit pas le plus petit commencement de preuve, elle participe d'un amalgame entre la communauté internationale et sa légalité, l'impérialisme et ses desseins, la torture sud-américaine, etc. Cet amalgame serait le mal absolu en face duquel se dresse pur, dur et juste le peuple iranien. Tel Robin des Bois, il fait un *« pied de nez »* à tous les autres. L'image que véhicule cette expression faussement innocente veut nous faire oublier que l'Iran (ou les étudiants islamiques) s'est tout bonnement arrogé, à des fins, dont la politique intérieure n'était certainement pas absente, le droit de se faire justice elle-même en violation d'une règle qu'elle ne manquera probablement pas d'invoquer à son profit le cas échéant.

C'est bien la preuve que l'Iran n'est pas la nouvelle terre de la justice (après la Chine, Cuba, le Vietnam, etc.), mais un membre à part entière de cette *« communauté internationale »*, à la *« duplicité insupportable »*, où il n'y a ni Satan ni ange mais des collectivités luttant durement pour faire triompher leurs intérêts à n'importe quel prix et acceptant, quant c'est leur intérêt, quelques règles de coexistence pas trop injustes. Bref, tout ce qu'il faut pour faire un monde politique. La République islamique y a acquitté son droit d'entrée. La négociation qui a suivi la prise d'otages n'est que le mot de passe nécessaire pour se faire reconnaître. Après avoir pris un gage, l'Iran l'a négocié. Gageons que dans quelque temps nous verrons l'Iran membre du Conseil dit « de sécurité »...

(*) Directeur d'études à la Fondation nationale des sciences politiques.

هكذا من الاصل

re de Dieu sur la Terre

par MARC BERGÉ (*)

GER et Jean-Pierre DIGARD

ou mot de passe

N LECA (*)

Le Monde

étranger

AFRIQUE

Tunisie

LA FIN DE LA VISITE DE M. ABDELGHANI

Alger et Tunis ont mis au point un large programme de coopération économique

De notre correspondant

Tunis. — La visite de trois jours en Tunisie du premier ministre algérien, M. Abdelghani, qui a regagné Alger le mardi 10 février, a permis de mettre au point un large programme de coopération, englobant pratiquement tous les secteurs d'activité, et d'arrêter un premier train de mesures qui devraient être concrétisées dans les prochaines semaines.

La principale décision concerne la création d'une banque mixte de coopération au capital de 40 millions de dollars, dont les modalités de constitution et de fonctionnement seront fixées lors d'une réunion prévue pour le 26 février. Cet organisme aura notamment pour objectif de développer la coopération économique, commerciale et financière en aidant aux transactions et en favorisant l'étude, le financement et la réalisation de projets communs — notamment dans le domaine industriel — dans les régions frontalières. La banque pourra aussi financer les actions communes tuniso-algériennes dans les pays étrangers, principalement en Afrique, croit-on savoir. Elle favorisera probablement également le travail du « *bureau mixte d'études industrielles* » qu'il a été décidé de mettre rapidement en place.

Quatre instituts supérieurs pour la formation des cadres seront, d'autre part, créés à Alger (douanes et impôts) et à Tunis (banques et assurances, statistiques et planification), et les concertations vont se poursuivre afin d'élargir et de renforcer les échanges dans les domaines commercial, de la santé, de l'information, de la culture, des transports, des collectivités locales, et de l'enseignement.

En matière de commerce extérieur, Tunis et Alger ont, d'autre part, décidé de procéder à des comparaisons entre les appels d'offres internationaux qui les intéressent et d'organiser des opérations collectives d'achat de produits de base qu'ils importent. La coordination des positions sera renforcée face « *aux orientations protectionnistes* » de la C.E.E. et « *aux incidences négatives* » découlant de son élargissement.

MICHEL DEURE.

Zimbabwe

Pour la deuxième fois en quarante-huit heures

AFFRONTEMENTS ENTRE FACTIONS RIVALES AU SEIN DE L'ARMÉE

Salisbury (*Reuter*). — Pour la deuxième fois en quarante-huit heures, des affrontements étaient signalés, mardi 10 février, entre factions rivales de l'armée du Zimbabwe.

Des barrages de police ont été mis en place entre les villes de Que-Que et de Gwelo, à quelque 250 kilomètres au sud-ouest de Salisbury, à la suite d'accrochages qui ont opposé, au cours de la nuit de mardi à mercredi à la caserne de Commemara, des partisans de M. Robert Mugabe, premier ministre, et de M. Joshua Nkomo, ministre sans portefeuille.

Un certain nombre de voitures sont tombées dans des embuscades et quatre Blancs ont été blessés par des éclats d'obus pendant la durée des incidents qui n'ont encore fait l'objet d'aucun commentaire officiel.

A Salisbury, on redoute une extension des troubles au sein de l'armée, qui compromettrait le plan d'intégration à l'armée des restes de la Zanla de M. Mugabe et de la Zipra de M. Nkomo. Pour le moment, l'armée du Zimbabwe (11 000 hommes) regroupe un nombre égal de membres de la Zanla et de la Zipra. Il est prévu en principe de porter les effectifs à 35 000 hommes d'ici à la mi-août et d'y adjoindre entre 4 000 et 5 000 soldats de l'ancienne armée *rhodésienne*.

Ouganda

DE NOUVELLES FUSILLADES ONT EU LIEU A KAMPALA

Kampala (*Reuter*). — Des patrouilles quadrillaient, mardi 10 février, les rues de Kampala, où éclataient encore des coups de feu sporadiques. Les forces de l'ordre poursuivent les recherches destinées à retrouver les auteurs d'une série d'attentats visant des postes de police, des casernes et une prison (*le Monde* du 11 février). Des armes ont été volées.

Les échanges de coups de feu se sont poursuivis mardi à 7 kilomètres de Kampala, non loin de la prison de Luzira, dont les parages sont gardés par l'armée.

Les attentats ont été revendiqués par le Mouvement pour la liberté de l'Ouganda (U.F.M.), groupe jusqu'ici inconnu qui se donne pour objectif de renverser le président Obote, au pouvoir depuis décembre dernier.

[Selon le correspondant de l'agence Reuter à Dar-Es-Salaam, le président Nyerere a fait savoir mardi que la totalité des dix mille militaires tanzaniens qui se trouvent en Ouganda depuis la chute de l'ancien dictateur Idi Amin Dada seraient rapatriés d'ici à juin prochain et que, jusqu'à leur retour en Tanzanie, ils aideraient les dirigeants de Kampala au règlement des problèmes de sécurité qui se poseraient à eux.]

Selon le haut-commissariat des Nations unies

HUIT MILLE TCHADIENS SE SONT RÉFUGIÉS AU SOUDAN

(De notre correspondante.)

Genève. — Selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), huit mille Tchadiens se sont réfugiés au Soudan occidental. Le H.C.R a pu mettre sur pied un programme de premiers secours d'un montant de 1 million de dollars, notamment grâce aux contributions de la Grande-Bretagne, de la République fédérale d'Allemagne et d'organismes humanitaires privés. Deux avions affrétés ont transporté, en janvier, huit mille couvertures et un millier de tentes, des médicaments, du matériel sanitaire et de la nourriture. Un délégué de la Croix-Rouge internationale se trouve également sur place.

Selon une source digne de foi, mais non confirmée par le H.C.R., des Tchadiens hostiles à la fusion avec la Libye se trouveraient également au Soudan et se seraient regroupement pourrait expliquer, dans une certaine mesure, les bombardements libyens signalés depuis Khartoum qui, entre autres dommages, perturbent la distribution de vivres et l'aide aux réfugiés. Le H.C.R. affirme n'être pas au courant de ces bombardements. — I. V.

AMÉRIQUES

Haïti

SELON UN DOCUMENT DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE SÉCURITÉ

Certains milieux de Washington souhaiteraient la chute du régime Duvalier

De notre correspondante

New-York. — Un document publié en décembre dernier par le conseil interaméricain de sécurité retient l'attention de certains milieux proches de la nouvelle administration. « *Haïti : prête à la révolution* » a été rédigé par M. Philip Abbott Luce, l'un des spécialistes les plus écoutés des affaires d'Amérique latine, et notamment, dit-on, du nouveau secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig.

Selon M. Luce, la situation créée à Haïti par le régime corrompu, brutal et économiquement inefficace de M. Jean-Claude Duvalier fait de l'île une proie facile pour les ambitions cubaines. La meilleure façon d'éviter une expansion du castrisme dans cette zone d'importance stratégique primordiale serait de faciliter le renversement du régime Duvalier, dans le but de voir s'installer à Port-au-Prince un gouvernement pro-occidental. M. Luce ne préconise certes pas une intervention américaine directe, mais suggère qu'il y a aujourd'hui aux Etats-Unis suffisamment de « *réfugiés dévoués au capitalisme, capables d'unir la population haïtienne contre le gouvernement Duvalier* ». « *Un coup d'Etat indigène qui ferait entrer Haïti dans le vingtième siècle pourrait, de surcroît, montrer au reste de l'Amérique latine que l'avenir n'appartient pas aux communistes cubains.* »

Une telle révolution, poursuit M. Luce, serait, de toute façon, profitable aux intérêts américains : Washington pourrait envisager un traité d'assistance avec le nouveau gouvernement pour le mettre à l'abri des ambitions de La Havane, et l'île de la Tortue fournirait une alternative toute trouvée à la base navale de Guantanamo. « *Les Haïtiens que j'ai rencontrés et qui sont prêts à renverser Jean-Claude Duvalier croient en la liberté, en l'égalité, en la fraternité. Ils croient aussi en Milton Friedman* », assure M. Luce.

L'alternative française

Cette hypothèse devrait être envisagée sans tarder, assure l'auteur, qui fustige au passage, la « *politique invertébrée* » de l'administration Carter en Amérique latine. Au cas où le nouveau gouvernement de Port-au-Prince ne trouverait pas aide et assistance à Washington, il ne manquerait pas de se tourner vers les Français, « *qui sont les alliés naturels des Haïtiens* ».

M. Luce, qui a séjourné en juin dernier à Haïti, dresse un tableau précis et documenté de la situation politique et économique de l'île. Il rappelle l'impact qu'a eu la Révolution française sur l'histoire haïtienne, et souligne l'importance de l'héritage culturel français sur la vie locale. Accusant François Duvalier d'avoir été « *l'Idi Amin des Caraïbes* », il assure que son fils, Jean-Claude, n'a fait que poursuivre l'œuvre de destruction des élites et de l'économie de l'île entamée par son père. « *Les milliers de Haïtiens qui fuient aujourd'hui le pays sont semblables aux Cubains qui ont abandonné leur île et le totalitarisme de Castro... A Haïti, la répression est aussi répandue qu'en Union soviétique.* »

La clé du changement en Haïti passe par une révolution économique, estime M. Luce, qui accuse le régime Duvalier d'avoir détruit toute initiative individuelle, notamment en « torpillant » la culture du café, principale ressource de l'île, par des impôts abusifs. Dans le cas de l'installation d'un gouvernement démocratique à Port-au-Prince, les Etats-Unis, principaux clients et fournisseurs du marché haïtien, pourraient apporter une aide technique à l'agriculture de l'île, qui en a bien besoin, et favoriser les investissements industriels étrangers. L'industrie haïtienne ne fournit encore que 40 000 emplois, principalement dans le textile, l'électronique... et la fabrication des équipements de base-ball.

M. Luce assure qu'il existe parmi les Haïtiens réfugiés à Miami, New-York ou Montréal de nombreux étudiants, écrivains, ouvriers, chauffeurs de taxi, médecins, techniciens et artistes qui veulent rentrer à Haïti lorsque le régime aura changé. Il s'est entretenu avec le général Magloire, que François Duvalier renversa en 1957, « *l'un des hommes les plus remarquables* » qu'il ait rencontrés et qu'il verrait bien comme conseiller d'un nouveau président haïtien. Ce président, M. Luce le nomme sans hésiter : c'est M. Clémard Joseph Charles, ancien ministre des finances de François Duvalier, fondateur, en 1960 de la Banque commerciale de Haïti, première banque privée du pays. Emprisonné ensuite pendant dix ans, M. Joseph Charles est, depuis 1977, réfugié aux Etats-Unis.

Les réactions de la communauté haïtienne réfugiée aux Etats-Unis au document de M. Luce sont mitigées : si la perspective de se débarrasser du régime Duvalier lui sourit généralement, elle ne veut cependant pas que ce soit à n'importe quel prix. La personnalité de M. Joseph Charles, milliardaire et « *lobbyiste* » connu à Washington, est notamment, loin de faire l'unanimité.

NICOLE BERNHEIM.

La répression a repris contre le mouvement syndical

Le président de la Confédération démocratique des travailleurs d'Haïti, M. Georges Fortune, vivant en exil au Venezuela, se trouve actuellement en France, dans le cadre d'une tournée européenne destinée à attirer l'attention sur la répression qui frappe le mouvement syndical dans son pays, particulièrement depuis novembre dernier.

Selon M. Fortune, l'arrivée au pouvoir à Washington de M. Reagan, que le président haïtien, M. Jean-Claude Duvalier, avait qualifié, dans une déclaration télévisée, d'« *homme que le monde attendait pour remettre les choses à leur place* », a mis fin aux espoirs de démocratisation en Haïti. A l'époque de l'administration Carter, le mouvement syndical haïtien avait pourtant tenté de se réorganiser après une longue inaction : depuis 1962, il n'existait plus dans ce pays de syndicats indépendants, seules fonctionnant quelques petites organisations sans représentativité contrôlées par le régime.

« *Au cours de l'année 1980*, explique M. Fortune, *nous avons pu créer vingt-quatre syndicats et mettre sur pied une nouvelle confédération, la Centrale autonome des travailleurs haïtiens, qui s'est intégrée à la Confédération mondiale du travail.* »

La vague de répression qui s'est abattue sur Haïti après l'élection de M. Reagan, à Washington, a coupé court au mouvement : les nombreuses détentions qui ont atteint les milieux de la presse et les intellectuels à Port-au-Prince se sont étendues au monde syndical, et le secrétaire général de la nouvelle confédération, M. Yves-Antoine Richard, a été expulsé du pays le 25 décembre dernier. Le local de l'organisation a été saccagé par les « tontons macoutes ». Quatorze autres membres de la direction sont alors passés à la clandestinité et ont décidé de poursuivre sur place leur *travail d'organisation.*

Pour M. Fortune, la répression contre le mouvement syndical ne peut qu'aggraver la situation, déjà *pitoyable*, des *travailleurs haïtiens* : les salaires se situant aux environs de 1,5 dollar pour des journées allant de huit à quatorze heures de travail. Faible coût de la main-d'œuvre et avantages fiscaux exceptionnels constituent d'ailleurs les bases de la politique du régime Duvalier destinée à attirer les capitaux étrangers. — Th. M.

Canada

LE PROJET DE « RAPATRIEMENT » DE LA CONSTITUTION SUSCITE DE NOUVEAUX REMOUS

Lord John Moran, âgé de cinquante-six ans, a été nommé haut commissaire de Grande-Bretagne à Ottawa, en remplacement de Sir John Ford, admis à faire valoir ses droits à la retraite, a annoncé mardi 10 février le Foreign Office. Un porte-parole du Foreign Office a précisé que le remplacement de Sir John Ford par Lord Moran était prévu depuis plusieurs mois. Ce changement, a-t-il ajouté, n'a aucun lien avec la récente polémique survenue au Canada à la suite des déclarations de Sir John Ford concernant le projet du gouvernement fédéral canadien de « rapatrier » l'acte de l'Amérique du Nord britannique, une loi du Parlement de Londres, datant de 1867, et qui sert de Constitution au Canada (*le Monde* du 31 janvier).

Sir John Ford, qui devait quitter son poste l'été prochain, avait déclaré récemment à la presse, à Ottawa, que la demande du gouvernement canadien de « rapatrier » la Constitution risquait de se heurter à une forte opposition à la Chambre des Communes à Londres.

D'autre part les premiers ministres de six provinces (Québec, Manitoba, Colombie britannique, Alberta, île du Prince-Edward et Terre-Neuve), réunis mardi à Montréal, se sont déclarés « *plus déterminés que jamais* » dans leur opposition au projet de « rapatriement » de la Constitution soutenu par M. Pierre Elliott Trudeau. — (*A.F.P., A.P.*)

États-Unis

M. Reagan pourrait réduire l'imposition des revenus du capital

Les réductions de dépenses budgétaires qui seront annoncées par M. Reagan, mercredi prochain 18 février, ne toucheront pas les plus défavorisés, a déclaré M. James Brady, porte-parole de la Maison Blanche. Les propositions budgétaires de M. Carter concernant les retraites, l'aide aux handicapés, le soutien aux familles pauvres, l'aide à l'emploi pour les jeunes des minorités ethniques seront conservées.

M. Brady a par ailleurs confirmé que les réductions affecteraient les budgets de presque tous les ministères, sauf celui de la défense, qui sera augmenté.

Le président Carter avait prévu un budget de la défense de 195 milliards de dollars pour l'année fiscale 1982 (commençant le 1er octobre prochain). Le gouvernement Reagan pourrait demander 25 milliards de plus, pour le porter à 220 millions de dollars.

Côté recettes, en plus de la réduction de 10 % pendant trois ans de l'impôt sur le revenu depuis longtemps annoncée et de plus grandes facilités d'amortissement pour favoriser l'investissement, on prête l'intention à M. Reagan de prendre au printemps prochain d'autres décisions en matière fiscale. Celles-ci concerneraient une réduction importante de la taxation des revenus ne provenant pas du travail (intérêts, dividendes, plus-values...).

● M. MICHAEL REAGAN, fils aîné du président, fait l'objet d'une enquête au sujet de 17 500 dollars qui auraient été détournés dans son entreprise, spécialisée dans la production de gasohol, écrit le *Los Angeles Times* dans un article que reproduit, ce mercredi 11 février, l'*International Herald Tribune*. M. Michael Reagan est également soupçonné d'avoir vendu des parts d'une société qui n'a finalement jamais vu le jour.

PROCHE-ORIENT

Après l'enlèvement d'un diplomate jordanien à Beyrouth

LES RELATIONS ENTRE AMMAN ET DAMAS NE CESSENT DE SE DÉTÉRIORER

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — La trace du chargé d'affaires jordanien à Beyrouth, M. Hisham Mouhaissen, n'avait toujours pas été retrouvée six jours après son enlèvement, et les services d'investigation libanais n'ont manifestement pas la possibilité de mener une enquête sérieuse.

L'imbroglio suscité par cet enlèvement, qui a envenimé les relations syro-jordaniennes déjà très mauvaises, syro-palestiniennes fort tièdes et jordano-palestiniennes grinçantes, sans compter l'embarras dans lequel se trouve plongé le gouvernement libanais face à la menace d'un quasi-retrait de nombre de missions diplomatiques de Beyrouth, a amené certains observateurs à se demander s'il ne s'agit pas d'un coup monté par les services secrets israéliens. Mais l'on se demande comment, dans ce cas, les postes syriens de Fad situés à quelques centaines de mètres du lieu du rapt n'auraient pas réagi et l'on note avec étonnement que ni Damas ni L'O.L.P., d'habitude prompts à faire endosser la responsabilité de toute sorte d'attentat aux services israéliens, ne les ont pas mis cette fois en cause.

Les conséquences de l'affaire Mouhaissen sur les relations syro-jordaniennes ne cessent de s'aggraver : les postes frontières des deux pays, unifiés en 1976 du temps du grand flirt Damas-Amman, ont été séparés, et la Jordanie exige désormais, à la place d'une simple carte d'identité, un passeport des ressortissants syriens avant de les admettre sur son territoire. — L. G.

Iran

Selon le chef du parti démocratique du Kurdistan

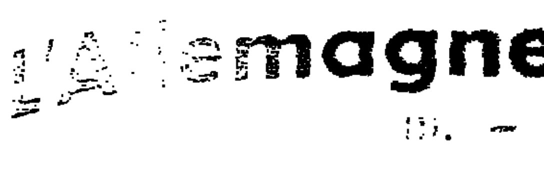
PRÈS DE DIX MILLE KURDES ONT TROUVÉ LA MORT DEPUIS LE DÉBUT DES HOSTILITÉS

Au cours d'une conférence de presse tenue à Paris à l'occasion de son prochain retour au Kurdistan, M. Ghassemlou, secrétaire général du P.D.K.I., qui vient de séjourner près de deux mois en Europe, a révélé que près de dix mille Kurdes, pour la plupart des civils, avaient trouvé la mort depuis le début des hostilités en août 1979. Il a ajouté que près de deux cent mille habitants des villes kurdes avaient été contraints de se réfugier dans les montagnes. M. Ghassemlou s'est montré toutefois confiant dans l'issue de la bataille et a affirmé que son mouvement contrôlait une zone de plus de 100 000 kilomètres carrés. « *Le problème kurde en Iran*, a-t-il dit, *doit être réglé par des négociations politiques. Nous ne demandons qu'une simple autonomie régionale dans le cadre de l'Etat iranien.* »

Le chef du parti démocratique du Kurdistan iranien a soutenu que son mouvement était peut-être en mesure de provoquer la chute du « *régime clérical de Téhéran* », mais a reconnu qu'il n'avait pas les moyens de le remplacer. Pour le leader autonomiste, les alliés du peuple kurde ne sauraient être ni des « *éléments monarchistes comme MM. Hoveidy ou Bakhtiar* » ni le gouvernement irakien, avec lequel il a affirmé n'entretenir aucun rapport, mais les « *forces démocratiques à l'intérieur de l'Iran* » et en premier lieu l'organisation progressiste musulmane des Moudjahidin Khalq.

M. Ghassemlou a enfin démenti l'existence d'un troisième front irakien au Kurdistan, dont l'ouverture a pourtant été annoncée aussi bien par Bagdad que Téhéran. « *Nos forces*, a-t-il dit, *contrôlent les 500 kilomètres de frontières qui sépare l'Iran de l'Irak, et nous n'avons constaté aucune poussée irakienne dans la région.* » Il a cependant admis qu'il ne refuserait pas une aide militaire irakienne — en armements et munitions — si cette offre ne comportait aucune condition politique susceptible de nuire à l'indépendance du P.D.K.I.





DIPLOMATIE

DEVANT L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

L'appel du président Sadate pour une reconnaissance mutuelle des Israéliens et des Palestiniens a suscité l'enthousiasme

De notre correspondante

Luxembourg. — Jamais auparavant l'Assemblée européenne n'avait connu une telle affluence. Mardi après-midi 10 février, pendant le discours du président Anouar El Sadate, les tribunes des visiteurs, des diplomates et de la presse étaient combles, et on s'était disputé les places dès 9 heures du matin. Les parlementaires, eux aussi, avaient rejoint l'hémicycle avec une promptitude inhabituelle afin d'accueillir le chef de l'État égyptien, qui, à son arrivée, fut acclamé par l'Assemblée debout. A en croire les applaudissements répétés, les députés européens souscrivent dans leurs grandes lignes aux propositions de M. Sadate, qui lança un nouvel appel à l'Europe pour qu'elle appuie un retour à la paix au Proche-Orient.

L'idée que l'Europe devrait aider à persuader à la fois Jérusalem et Palestiniens d'accepter une formule de reconnaissance mutuelle et simultanée suscita le plus d'enthousiasme.

A l'issue de la rencontre, la présidente du Parlement, Mme Simone Veil, se félicita du discours du président Sadate. La même attitude était adoptée par la plupart des groupes politiques.

Pour M. Bangemann (Pays-Bas), président du groupe libéral, *« La Communauté européenne, qui n'est pas une grande puissance militaire, ni une puissance impérialiste commerciale du genre que critique M. Sadate, doit répondre sans hésitation à son appel en vue d'un règlement du conflit du Proche-Orient. »* Selon M. de La Malène, président du groupe des démocrates européens de progrès (gaullistes), M. Sadate *« ne veut pas d'une intervention des grandes puissances, ce qui est un peu contradictoire avec les accords de Camp David, et il souhaite voir l'Europe associée davantage à ce processus de paix »*. Au nom des démocrates-chrétiens, M. Tindemans, ancien premier ministre belge, a salué en M. Sadate *« le pèlerin de la paix »*.

Malgré les nombreuses précautions, quelques incidents se sont produits pendant le discours de M. Sadate. En l'absence du radical italien, M. Marco Panella, habituel chef de file des contestataires, qui protestait ainsi contre l'invitation lancée par Mme Veil, ce fut un membre de la Démocratie prolétarienne, M. Mario Capanna, qui sema le désordre en interrompant à plusieurs reprises le discours par des *« Non à Camp David »* et en brandissant le drapeau de l'O.L.P., à quoi le président Sadate répondit qu'il n'était pas venu pour défendre les accords conclus par l'Egypte, Israël et les Etats-Unis.

Les communistes français, opposés, eux, aux accords de Camp David, avaient quitté la salle pour manifester leur désaccord, mais les autres membres du groupe communiste à l'Assemblée avaient préféré rester.

Surveillé par l'ensemble des forces de police et de gendarmerie du Grand-Duché, le président Sadate a quitté Luxembourg mercredi matin en compagnie de son épouse et de ses deux filles. Il avait reçu auparavant M. Van der Klaauw, ministre néerlandais des affaires étrangères, président du conseil des Neuf, et chargé par eux d'une mission de *« contacts »* au Proche-Orient. Mardi, M. Sadate avait reçu M. Thorn, président de la Commission européenne.

DANIÈLE FONCK.

L'Europe doit appuyer le droit à l'autodétermination et à la dignité nationale du peuple palestinien

a déclaré le chef de l'État égyptien

Le président Sadate a notamment déclaré devant l'Assemblée européenne : « *Maintenant que nous nous sommes engagés sur la voie de la paix, le peuple qui mérite le plus notre attention est le peuple palestinien. (...) L'Egypte vous demande d'appuyer son droit à l'autodétermination et à la dignité nationale. Ce droit leur est donné par Dieu et ne peut leur être refusé en aucune circonstance. Leur refuser ce droit est une invitation ouverte à se lancer dans l'extrémisme et dans l'obstruction.*

» *L'établissement d'une entité palestinienne, après une période de transition, serait un développement positif par tous les pays de la région. Il ne constituerait pas une menace à la sécurité d'Israël. En fait, cela en serait même la meilleure garantie.*

» *Une entité palestinienne qui devrait faire face aux tâches de la reconstruction et qui devrait établir des liens avec d'autres nations aurait la responsabilité d'empêcher les actes de violence et d'hostilité.*

» *Nous voudrions que vous* (Européens) *nous aidiez à persuader à la fois les Israéliens et les Palestiniens à accepter une formule de reconnaissance mutuelle et simultanée. Nous vous invitons aussi à participer à des garanties de sécurité additionnelles, en tant que contribution de l'Europe à la paix au Proche-Orient.*

» *Toute tentative de résoudre le problème palestinien en ignorant l'existence d'un peuple distinct, doté d'une identité palestinienne, est condamnée à l'échec. (...) La Jordanie peut participer aux négociations au moment approprié, mais non en l'absence ou au détriment des Palestiniens. Un rôle prématuré donné à la Jordanie serait un facteur de complication.* »

Le président Sadate demanda que Jérusalem soit une ville ouverte à tous les croyants. Le conflit à propos de Jérusalem — dit-il — montre « *la futilité de la guerre et le caractère fallacieux d'un contrôle exclusif sur une cité qui est sacrée à tous les croyants (...). En tant que telle, Jérusalem doit rester pour toujours le symbole de la paix et de l'harmonie (...). Jérusalem doit être un modèle de fraternité pour rassembler les hommes (...). Je vous demande donc de vous joindre à nous dans un effort résolu pour atteindre ce but (...).*

» *Nous vous proposons d'établir de saines relations de partenaires basées sur le partage de ce que nous possédons comme ressources, technologiques, et savoir-faire. Je vous propose un arrangement tripartite pour la coopération dans ces domaines entre l'Europe, l'Afrique et le Proche-Orient* (1) *(...).* »

Dans une allusion indirecte aux initiatives libyennes en Afrique, M. Sadate a condamné le « *nouveau colonialisme des interventions étrangères dans les affaires intérieures des nations du tiers-monde* », estimant qu'elles « *doivent être stoppées sans hésitation* ». « *L'Islam*, a-t-il dit, *est la religion de la tolérance et non du fanatisme, de l'amour et non de la haine et de l'ordre et non du chaos.* »

A la fin de son discours, prononcé essentiellement en anglais, mais avec quelques paragraphes en français et en allemand, le chef de l'État égyptien a rendu hommage à la « déclaration des Neuf du 2 décembre 1980 » (2) qu'il a qualifiée de « *point capital qui devrait probablement avoir bientôt un impact constructif sur le processus de paix* ». — *(U.P.I., A.F.P.)*

(1) Cette formule est la même que celle du « trilogue » proposée par M. Giscard d'Estaing.

(2) Il s'agit de la déclaration de Luxembourg. M. Sadate n'a pas mentionné la déclaration sur le Proche-Orient faite par les Neuf à Venise le 13 juin.

(Dessin de CHENEZ.)

SELON L'ÉGYPTE

Une « évolution positive » se dégage à Luxembourg

A l'occasion de la visite du président Sadate à Luxembourg et à Paris, l'ambassade d'Egypte en France a publié, mardi 10 février, un communiqué soulignant qu'une « évolution positive » se dégage de la déclaration des Neuf de Luxembourg (2 décembre 1980) par rapport à leur déclaration de Venise (13 juin 1980).

« *On décèle* [dans la déclaration de Luxembourg], *indique le communiqué, un rapprochement de la position européenne vis-à-vis du conflit avec les principes, et même avec les modalités prévues par les accords de Camp David* », notamment dans le passage évoquant « *la durée transitoire précédant le scrutin d'autodétermination, la définition de l'autorité provisoire sur les territoires évacués, les conditions et modalités de l'autodétermination, les garanties de sécurité et Jérusalem* ».

« *C'est précisément dans cette évolution positive et réaliste de la Communauté européenne*, précise le communiqué, *que réside la signification hautement politique de l'acceptation du président Sadate de l'invitation que lui a faite le Parlement européen et de sa venue en France.* »

« *L'avenir proche*, conclut le communiqué, *témoignera d'un rapprochement plus accru des intérêts égypto-européens, notamment en ce qui concerne l'établissement de la paix au Moyen-Orient d'une part et la stabilité, le progrès et la prospérité en Afrique d'autre part.* »

A Venise, les Neuf déclaraient notamment : « *Le moment est venu de favoriser la reconnaissance et la mise en œuvre des deux principes universellement admis par la communauté internationale : le droit à l'existence et à la sécurité de tous les Etats de la région, y compris Israël, et de la justice pour tous les peuples, ce qui implique la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien. (...)*

» *Le problème palestinien, qui n'est pas un simple problème de réfugiés, doit enfin trouver une juste solution. Le peuple palestinien, qui a conscience d'exister en tant que tel, doit être en mesure, par un processus approprié défini dans le cadre du règlement global de paix, d'exercer pleinement son droit à l'autodétermination. (...)*

» *La mise en œuvre de ces objectifs exige l'adhésion et le concours de toutes les parties en cause au règlement de paix que les Neuf s'efforcent de promouvoir sur la base des principes définis (...) ci-dessus. Ces principes s'imposent à toutes les parties concernées, donc au peuple palestinien et à l'O.L.P., qui devra être associée à la négociation. (...)* »

« Clarifier et concrétiser » les principes de Venise

A Luxembourg, les Neuf indiquaient qu'ils avaient fait établir un rapport pour « clarifier » et « concrétiser » les principes de Venise. Ils ont noté, ajoute la déclaration, que « *différentes formules étaient concevables pour donner corps* » à certains de ces principes, notamment « *en ce qui concerne la durée de la période transitoire précédant le scrutin d'autodétermination, la définition de l'autorité provisoire sur les territoires évacués, les conditions et les modalités de l'autodétermination, les garanties de sécurité, Jérusalem* ».

C'est ce passage qui, en effet, indique une certaine souplesse dans la mise en œuvre des principes qu'a relevé, selon l'ambassade d'Egypte, le président Sadate. La mission de contacts confiée par les Neuf à leurs présidents successifs a notamment pour objet de préciser les formules possibles.

LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE NEW-DELHI

L'Algérie invite les pays non alignés à se présenter comme une force autonome et à se montrer solidaires

Le vingtième anniversaire du mouvement des pays non alignés a été célébré, mercredi 11 février, à New-Delhi, par les représentants des quatre-vingt-seize États membres, en présence du secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim. Celui-ci devait rencontrer le même jour les ministres des affaires étrangères d'Afghanistan et du Pakistan. Dans une interview au quotidien « Times of India », du 11 février, le président afghan, M. Karmal, promet des « élections libres et honnêtes » dans deux ou trois mois en Afghanistan si les pays voisins et « d'autres puissances » mettent fin à leur soutien aux résistants. Il affirme que son gouvernement ne tentera pas d'imposer un régime dominé par le parti communiste.

L'Afghanistan — comme le Cambodge — donnait lieu à de laborieuses discussions en commission politique de la conférence ministérielle, après le rejet de l'amendement pakistanais demandant le « retrait des troupes étrangères » et de la formulation indienne, jugée trop anodine, qui réclamait seulement « un règlement politique par des moyens pacifiques » et soulignait « l'inadmissibilité du recours à la force dans les relations internationales, de l'intervention ou de l'ingérence dans les affaires intérieures des Etats souverains ».

Enfin, le ministre des affaires étrangères du Nigéria, M. I. Audu, après avoir accusé — comme l'avaient fait l'Angola, le Kenya et le Mozambique — l'Afrique du Sud de l'échec des conversations sur l'indépendance de la Namibie, a proposé la création d'un fonds spécial des non-alignés pour la libération de ce pays et immédiatement offert une contribution d'un million de dollars.

De notre correspondant

New-Delhi. — Le ministre algérien des affaires étrangères, M. Mohamed Benyahia, un peu à contre-courant du sentiment général, n'a pas hésité à faire l'éloge, en séance plénière, d'un mouvement qui, en l'espace de vingt ans, a réussi « *à affirmer son identité propre et à s'imposer comme une source autonome de réflexion, d'inspiration et d'initiative, porteuse d'une vision éclairée et audacieuse de l'avenir* ». On était bien loin du constat d'échec dressé la veille pa. Singapour.

Bilan enjolivé ou pas, l'exposé algérien aura eu le mérite de tracer du non-alignement un portrait idéal, tel que ses fondateurs l'avaient sûrement rêvé : « *critique lucide et procès historique de l'ordre existant, projection et préfiguration du nouvel ordre à établir ; (...) non pas un troisième bloc dans la logique de ceux existants mais, au contraire, hostile à toute politique de bloc, force politique autonome, refusant que la souveraineté de ses membres soit oblitérée par des entreprises de quadrillage géopolitique et d'intégration dans la mouvance des puissances* » ; un mouvement qui « *exprime fondamentalement ces indépendances, les prolonge et en est le garant le plus sûr.* »

Réaliste, M. Benyahia ne pouvait passer sous silence « *la dégradation continue de l'environnement international* », détérioration qui, à son avis, a condamné la conception traditionnelle de la détente. Cette dernière, estima-t-il, ne peut s'épanouir que dans un cadre de sécurité collective, le parachèvement de la décolonisation, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. « *La détente*, ajouta-t-il, *suppose en outre que soient démantelées les bases étrangères, dissoutes les alliances militaires, bannis la menace et le recours à la force.* » Elle implique, enfin, « *la constitution de zones de paix comme mesure de désarmement* ». Qui, dans l'hémicycle, n'aurait souscrit à pareil programme ?

Constatant que la nouvelle tension entre l'Est et l'Ouest s'accompagnait d' « *un redéploiement fébrile des stratégies impérialistes en direction des non-alignés, de la recherche d'Etats-relais, de bases et autres facilités militaires, de sphères d'influence, de la mise au pas des souverainetés nationales* », reconnaissant également que, face à cet état de crise, des différences de perception, « *des analyses différenciées quant à ses causes* », s'étaient exprimées au sein du mouvement, le ministre algérien devait insister sur l'importance, pour ce dernier, « *de demeurer solidaire et uni sur l'essentiel, de resserrer ses rangs, de consolider son unité d'action* ».

Aussi a-t-il estimé « *impérieux* » de bannir le recours à la guerre entre pays membres, de mettre un terme au « *conflit fratricide* » entre l'Irak et l'Iran.

Chacun des deux pays a proposé que son adversaire soit expulsé du mouvement. Mardi, les Iraniens ont quitté la salle lorsque le ministre irakien est monté à la tribune, puis expliqué qu'ils n'accepteraient aucune médiation du mouvement tant que les Irakiens occuperaient leur territoire.

Evoquant avec une certaine pudeur la question de l'Afghanistan et la « *situation complexe* » qui s'est créée dans ce pays, M. Benyahia a estimé que, « *politique, ce problème devait trouver une solution politique passant nécessairement par la non-interférence dans les affaires intérieures de ce pays et par le droit de son peuple d'exercer en toute liberté sa souveraineté* ».

Venant après l'exposé algérien, celui de Cuba ne pouvait qu'apparaître beaucoup plus militant. Au-delà de l'hommage rendu à un mouvement devenu en vingt ans « *une force internationale qui agit avec une influence toujours croissante dans la plupart des événements du monde* », le ministre des affaires étrangères cubain, M. Isidoro Malmierca, a présenté une sorte de défense et illustration de la présence cubaine.

Pour Cuba, les choses sont simples et claires : « *Les événements d'Afghanistan, tout comme la crise entraînée par la prise d'otages américains en Iran, n'ont été, pour les impérialistes, que des prétextes destinés à justifier l'escalade belliciste des impérialistes nord-américains* ». Une escalade, a insisté M. Malmierca, engagée bien avant que ne se produisent ces deux événements.

Le ministre cubain n'a guère ménagé davantage la nouvelle administration américaine, accusée de vouloir rechercher la supériorité militaire afin de négocier en position de force avec les pays socialistes.

Pour M. Malmierca l'ennemi est clairement identifié : « *Une sainte alliance des colonialistes, néo-colonialistes, racistes, sionistes et marchands de mort.* » « *Nous devons faire face à la réalité*, a-t-il conclu, *et éviter la confusion, les conséquences d'une telle erreur ne pouvant qu'être désastreuses.* »

PATRICK FRANCÈS.

« Nous voulons que le français retrouve sa place de première langue étrangère en Égypte »

nous déclare M. Boutros-Ghali

De notre correspondant

Le Caire. — *Une cérémonie solennelle a marqué, au siège du Parlement, au Caire, le samedi 7 février, la création d'une section égyptienne de l'Association internationale des parlementaires de langue française (A.I.P.L.F.), en présence des présidents des Assemblées sénégalaise et québécoise, de parlementaires belge, camerounais et canadien et de M. Xavier Deniau, député du Loiret (app. R.P.R.) et président de la commission d'enquête sur la politique de la langue française récemment créée.*

Un peu plus de 10 % seulement des députés et sénateurs égyptiens sont en mesure de s'exprimer en français, mais le président du Conseil du peuple égyptien (Chambre des députés), M. Soufi Abou Taleb, lui-même auteur francophone, et M. Mohamed Abdalla, président de la commission parlementaire des affaires étrangères et ancien journaliste à l'agence France-Presse, avaient tenu à l'affiliation de leur Parlement à l'A.I.P.L.F.

La prochaine étape de ce rapprochement de l'Egypte — où un actif noyau de nationaux francophones se perpétue depuis près de deux siècles — avec les institutions internationales ayant pour base la culture française sera l'adhésion du Caire à la convention et à la charte de l'Agence de coopération culturelle et technique, laquelle regroupe trente-cinq pays, et depuis sa fondation en 1970, est installée à Paris. La question de l'entrée de l'Egypte à l'Agence a été au centre des entretiens de M. Deniau avec M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, qui a déclaré au parlementaire français : « *Le français est une langue non alignée.* »

Avant de gagner New-Delhi, où se tient précisément la conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, M. Boutros-Ghali nous a indiqué : « *L'intérêt que manifeste enfin la francophonie internationale pour la francophonie égyptienne devrait nous permettre de soutenir notre volonté de rendre au français, en Egypte, son rang de première langue étrangère*, ex aequo *avec l'anglais. Notre coopération avec l'Afrique noire, déjà importante, voit son développement freiné par le nombre insuffisant d'experts égyptiens francophones dont nous disposons.* »

La situation de la langue et de la culture française en Egypte était l'objet essentiel de la mission de huit jours que M. Deniau vient d'effectuer au Caire. Au cours des conversations que le député du Loiret et M. Jacques Andreani, ambassadeur de France au Caire, ont eues avec plusieurs ministres égyptiens, il a été notamment admis que les écoles franco-arabes d'Egypte, dont plusieurs sont virtuellement en faillite, pourraient augmenter leurs droits d'inscription, qui, souvent, n'avaient pas varié depuis vingt ans, et que le français serait réintroduit dans l'enseignement technique. Un projet d'institut franco-égyptien de gestion pourrait, par la suite être mis en route. Enfin, un groupe permanent d'étude du droit islamique sera, selon le vœu du gouvernement égyptien, créé au sein du Centre (français) de documentation et d'études juridiques, économiques et sociales, héritier de l'Ecole française de droit du Caire, disparue lors des crises entre Nasser et la IV[e] République.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

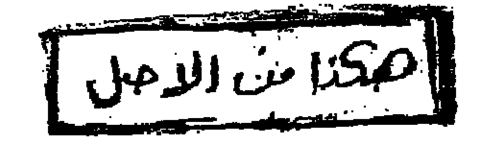
Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- L'OCCIDENT FACE A L'U.R.S.S. : Je te tiens, tu me tiens..., par André Fontaine ; Goldmann et Sakharov, par Jean Laloy.
- « LE MONDE DES LIVRES » : Poirot-Delpech romancier ; Maternité et paternité.

● *M. Peyrefitte à Tokyo.* — Arrivé lundi 9 février au Japon pour une visite d'une semaine, le ministre français de la justice a eu un entretien mardi avec le premier ministre nippon, M. Suzuki, qui a renouvelé à cette occasion l'invitation faite à M. Giscard d'Estaing de se rendre au Japon. M. Peyrefitte a fait savoir qu'une telle visite devrait s'inscrire, à son avis, dans le calendrier du président de la République après l'élection en France. — *(A.F.P.)*

● *M. Weinberger et la bombe à neutrons.* — Dans un entretien accordé au *Washington Post* du mercredi 11 février, le ministre américain de la défense se déclare à nouveau favorable au déploiement de la bombe à neutrons en Europe afin de « *rétablir un certain équilibre* » avec les forces du pacte de Varsovie. Il précise toutefois qu'il ne fait qu'exprimer une opinion personnelle et que le gouvernement de M. Reagan ne prendra aucune décision à ce sujet avant d'avoir consulté ses alliés. — *(Reuter.)*



L'Allemagne de l'Est à l'épreuve de la tension

III. — « LA R.D.A. N'EST PAS CE QUE VOUS CROYEZ »

Embarrassés par l'affaire polonaise, les dirigeants est-allemands ont, d'autre part, infléchi leur politique à l'égard de la R.F.A., même si différents signes semblent annoncer une certaine volonté de reprendre le dialogue (« le Monde » des 10 et 11 février).

De notre envoyé spécial BERNARD BRIGOULEIX

Berlin-Est. — *« L'Allemagne n'est pas ce que vous croyez ».* C'est le titre d'un brillant petit livre que Joseph Rovan a publié en 1973 pour montrer à ses lecteurs français à quelles erreurs d'appréciation sur la R.F.A. pouvaient conduire certains de leurs préjugés nationaux (1). Si l'on devait tenter de résumer d'une phrase le sentiment manifeste de la plupart des dirigeants de tous les secteurs d'activité de la R.D.A. à l'égard de l'opinion étrangère, et tout particulièrement occidentale, on serait tenté, paraphrasant la formule, de leur faire dire : *« L'Allemagne de l'Est n'est pas ce que vous croyez ».*

Les responsables est-allemands, des hauts fonctionnaires aux savants, des syndicalistes aux artistes, des cadres du S.E.D. aux journalistes, sont parfaitement conscients de la mauvaise image de marque de leur pays, notamment à l'Ouest. *Image de marque* n'est d'ailleurs probablement pas le mot propre : en matière commerciale, justement, cette image n'est pas du tout négative, comme si le côté allemand l'emportait alors de beaucoup sur le côté socialiste. Mais précisément : comme l'explique un dirigeant d'entreprise, *« nous en avons un peu assez que l'on nous résume, à l'Ouest, à une nation économiquement dynamique, parce qu'allemande et bien que socialiste ».*

Il est pourtant difficile, par rapport à d'autres pays du Comecon, de ne pas se dire qu'ici le socialisme n'est pas venu à bout du génie industriel et commercial allemand, s'il lui a évidemment offert moins de chances de s'exprimer que le capitalisme ne l'a fait en R.F.A. C'est là une impression que cherchent à dissiper bien des voix officielles, même si d'aucuns reconnaissent, en privé, qu'effectivement une certaine tradition proprement germanique a pu, au minimum, aider à effacer plus rapidement qu'ailleurs les traces terribles de la guerre. Sans parler (et l'on n'en parle effectivement pas) du véritable pillage d'usines et de cerveaux auquel s'est livré, au début, l'occupant soviétique.

Une Allemagne de l'Est « premier de la classe » socialiste, comme la R.F.A. l'est, en Europe, pour les économies capitalistes. Un pays tout entier tourné, discipline prussienne et stakhanovisme marxiste conjugués, vers la productivité à outrance. Un Etat obsédé par la confrontation Est-Ouest, donnant libre cours à une sorte de néo-militarisme arrogant, pliant sous sa poigne de fer des citoyens enfermés et des intellectuels soit aux ordres, soit voués à la dissidence, avec, dans le meilleur des cas, au bout du chemin, l'exil. (Amnesty International vient d'ailleurs de demander à M. Honecker de renoncer aux arrestations arbitraires.) Telle est — on le sait bien à Berlin-Est — l'image de la R.D.A. dans les démocraties. Et même, plus ou moins, dans les pays socialistes, notamment chez le voisin polonais. Autant de schémas qui, sans être infondés malheureusement, n'épuisent pourtant pas la richesse et la variété d'un pays plus complexe qu'on ne le croit généralement.

L'impression globale que l'on retire d'une série d'entretiens avec des responsables est-allemands de tous niveaux est qu'il existe un décalage singulier entre le degré de culture, d'intelligence, de connaissance des réalités occidentales et de réflexion politique de la plupart de ces responsables, et la tonalité, sinistrement militante, manichéenne jusqu'à la caricature, de la propagande inlassablement martelée par la presse écrite et audio-visuelle, les slogans omniprésents, le moindre propos tenu « ès qualités ».

Le jeu de la vérité

L'étonnement ne vient pas de ce qu'un pays légal et un pays réel cohabitent si ouvertement tout en feignant de s'ignorer : il vient de ce que tant d' « officiels » puissent réciter, dans l'exercice de leurs fonctions, un catéchisme dont la pesanteur rendrait aérienne, par comparaison, la langue de bois chère à bien d'autres orateurs marxistes, alors qu'ils s'adressent à une population dont ils connaissent mieux que quiconque — et partagent le plus souvent, au moins en privé — la finesse parfois caustique, le sens des réalités, et, télévision ouest-allemande aidant, la connaissance de cet univers occidental qu'ils décrient sans relâche.

Sans doute ne s'agit-il pas là d'un phénomène spécifiquement est-allemand, ni même socialiste, il s'en faut de beaucoup. Mais, en R.D.A., on pousse étonnamment loin ce jeu de la vérité à double détente. *« Oui, nous empêchons les gens de partir, parce que nous avons besoin d'eux ici »*, dit l'un, après avoir reconnu l'inanité de l'argumentation selon laquelle l'édification du mur de Berlin et de l'ensemble du barrage inter-allemand est uniquement due au souci d'éviter les infiltrations d'espions. *« En économie socialiste, c'est-à-dire en économie de pénurie... »*, commence l'autre, journaliste peu suspect de dissidence, qui s'empresse, certes, de rappeler que le socialisme est justement une phase transitoire, donc difficile, mais qui n'hésitera pas à ajouter quelques minutes plus tard : *« Chez nous, la plaie, c'est la corruption, le fait que beaucoup d'influences se monnayent, pour avoir une voiture, un logement. »*

Et que dire de la franchise désarmante de cette représentante d'un organisme des plus officiels, et elle aussi d'une orthodoxie sans faille, qui explique : *« Ce qui nous manque, ce sont tous les petits bistrots que vous avez à Paris, où tout le monde parle politique... Ici, les gens ne s'intéressent pas assez à la politique. Contrairement à ce que vous croyez à l'ouest, nous ne devons pas éliminer les candidats potentiels aux différentes élections pour ne garder que les « bons », mais au contraire inciter sans cesse les gens à s'engager, à militer, à critiquer... »*

Double langage visant à séduire le visiteur occidental de passage ? Souci discret de « faire passer le message » tout en affirmant un inattaquable gouvernementalisme ? Peut-être. Mais il pourrait bien aussi s'agir, tout simplement, d'une manifestation de cette intelligence critique à laquelle, en dépit de tenaces clichés, excellent tant d'Allemands de part et d'autre de leur frontière commune. Les « bonnes histoires » sur les gouvernants racontées par les auxiliaires du pouvoir les plus fidèles constituent une tradition universelle, et socialiste peut-être davantage encore ; mais c'est de quelque chose de différent qu'il s'agit ici : on ne blague pas, on ne dramatise pas non plus, mais on compense le simplisme de la propagande par la subtilité de l'analyse non officielle. Pour l'interlocuteur, bien sûr ; mais aussi, au fond, pour soi-même.

Le rôle des intellectuels

Ce n'est probablement pas par hasard si, dans le procès qui est selon eux abusivement intenté à leur pays par l'opinion étrangère, les supporters de *« l'Allemagne nouvelle »* (comme on dit volontiers ici) en appellent facilement, comme témoins à décharge, aux intellectuels. Et, au-delà, à tous ceux qui contribuent à la vie de l'esprit en R.D.A. *« Bien sûr, nous avons quelques dissidents,* reconnaît le directeur du Club de l'intelligence de Dresde (sorte de maison de la culture, magnifiquement installée dans un manoir qui domine l'Elbe). *Il s'agit le plus souvent de gens qui publient à l'Ouest à meilleur compte que chez nous, et à qui leurs droits d'auteur montent à la tête. D'autant plus que la R.F.A. leur permet d'atteindre, pour des raisons politiques, une notoriété qu'ils n'auraient pas chez nous. Mais ils restent très marginaux, et — reconnaissez-le — libres de partir, dans la plupart des cas. »* Pour ne pas dire obligés de le faire, ou plutôt de ne pas rentrer, comme Wolf Biermann, déchu de sa nationalité pendant une tournée à l'Ouest... Tous n'ont pas cette sorte de chance empoisonnée : le professeur Havemann, longtemps assigné à résidence et tenu quasiment au secret, en sait quelque chose.

Mais dans l'ensemble, à condition de se consacrer à une discipline offrant peu de prise à la politisation, de préférer la mécanique ondulatoire ou la sculpture à la littérature ou à l'économie politique, un intellectuel même peu enthousiaste à l'égard du régime peut couler des jours paisibles en R.D.A. et y bénéficier d'un statut social assez comparable à celui qu'il aurait à l'Ouest. L'Allemagne socialiste a fait en faveur de la diffusion de la culture un effort spectaculaire, assez comparable à celui qu'elle poursuit dans le domaine sportif, quoique beaucoup moins connu hors de ses frontières. Quelle culture ? Socialiste d'abord, bien sûr ; mais pas tout à fait cependant.

Si l'U.R.S.S. reste, par exemple, le grand pourvoyeur d'ouvrages étrangers traduits et diffusés en R.D.A. (scientifiques notamment), la France occupe un bon rang — le premier pour les pays occidentaux — avec quelques auteurs incontestablement « bourgeois », et la littérature ouest-allemande n'est pas le pauvre de ces importations culturelles : on peut trouver du Thomas Mann, du Heinrich Böll bien autrement que sous le manteau en R.D.A., même si des quotidiens pourtant d'un indiscutable niveau culturel, comme la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, n'ont pas droit de cité (si ce n'est dans quelques hôtels internationaux de Berlin-Est) et sont impitoyablement saisis par la police des frontières si l'on s'oublie à les garder dans sa valise à l'entrée...

Cette élite intellectuelle est-allemande, malgré la phraséologie officielle, n'est pas loin de constituer, concurremment avec la classe politique, une sorte de nouvelle bourgeoisie bénéficiant de la plupart des privilèges de l'ancienne. *« Il nous a fallu tenir compte de la séduction que pouvait exercer l'Ouest sur les intellectuels quant au niveau de vie et aux facultés diverses*, explique encore le directeur du Club de l'intelligence de Dresde. *Surtout à l'époque où il était très facile de passer de l'autre côté. Mais il a aussi fallu expliquer aux ouvriers pourquoi nous consentions à privilégier ces intellectuels. Ce n'était pas facile. Aujourd'hui, le résultat est là : la grande majorité des artistes, savants, écrivains, préfèrent rester ici. »* Avec, tout de même, de spectaculaires exceptions chez ceux à qui le choix a pu, un jour ou l'autre, être laissé...

Vivre le mieux possible

Quant à l'ouvriérisme sans cesse réaffirmé, il a suscité trois types de réactions de la part de la classe sociale dont il se veut l'expression. La première, extrêmement minoritaire pour autant qu'on puisse en juger en l'absence de toute expression libre, est le rejet absolu. Mais, en R.D.A. comme dans les autres pays socialistes, Pologne exceptée, la véritable dissidence paraît trouver un écho assez faible chez les ouvriers, où elle est surtout ressentie comme un mouvement d'intellectuels (ou, au moins, d'étudiants). La seconde réaction est l'adhésion enthousiaste militante. Elle est probablement aussi peu répandue que la première, du moins si l'on tient compte, en considérant les effectifs du S.E.D., du fait que, dans la plupart des branches de l'industrie toute promotion un peu significative passe, comme dans l'administration, par un parti qui, même s'il tolère quelques autres formations « régimistes » sur ses marges, reste à bien des égards un parti unique.

Et puis, il y a la majorité, la grande majorité silencieuse, attentive à vivre le mieux possible à l'intérieur d'un système qui, s'il n'a pas apporté la prospérité ni même l'aisance, a du moins relevé beaucoup de ruines et su éviter les erreurs de gestion d'autres pays socialistes. A cette majorité-là, les débats doctrinaux (au demeurant très limités hors des cercles officiels) paraissent, pour le moins, fort éloignés de la vraie vie.

Celle-ci est surtout faite de ces menues concessions au rituel du régime et de cette débrouillardise inventive et un peu roublarde qui sont la marque des peuples des pays de l'Est. Des trésors d'imagination se dépensent tous les jours pour obtenir avant les dix années d'attente réglementaires le droit d'acheter une voiture, ou celui de cultiver un lopin de terre aux portes des villes, ou encore de se faire installer le téléphone, voire déboucher un lavabo...

Ainsi semble prévaloir, loin des grandes révoltes ouvrières des années 50, durement réprimées mais méditées par les gouvernements de l'époque et leurs successeurs, le sentiment que, si rien n'est parfait, du moins le socialisme est en R.D.A. un peu moins invivable qu'on ne le croit à l'Ouest, et même souvent à l'Est, et que certains aspects du système sont toujours bons à prendre. D'autant plus que le chômage et l'inflation du monde occidental sont montés en épingle par la propagande officielle et sont ressentis par une bonne partie de l'opinion est-allemande comme des fléaux dont le système, en contrepartie de sa rigidité, de ses pesanteurs et de son caractère contraignant, la préserve.

Ainsi va, à l'approche du dixième congrès de son parti pas-unique-mais-presque, la République démocratique allemande. Qu'il s'agisse d'images flatteuses ou de notations péjoratives, elle n'échappe pas plus que « l'autre Allemagne » aux clichés, aux approximations, aux préjugés.

Comme elle, elle s'en exaspère souvent, cherchant à la fois à se libérer des heures les plus détestables de son passé (notamment ce qu'on appelle le nazisme à l'Ouest et, par une bien discutable pudeur, simplement « le fascisme » à l'Est) et à assumer d'autres phases qu'on juge injustement décriées, comme l'ère prussienne, dont le prochain bicentenaire donne lieu à une véritable campagne de réhabilitation.

Est-ce aussi pour défendre et illustrer une certaine « grandeur allemande » que la R.D.A. joue, sur le continent noir, un rôle comparable, toutes choses égales à celui joué par les « Cubains de l'Afrique » ? Ou pour éviter aux Soviétiques, d'ailleurs bien tardivement, d'embarrassantes ingérences ? C'est un sujet sur lequel on se montre d'une absolue discrétion à Berlin-Est, où l'on préfère mettre l'accent sur les aspects humanitaires et culturels des interventions est-allemandes dans le tiers-monde...

De toute façon, les souvenirs, les ambitions, les rêves, se heurtent en R.D.A. à une évidence ressentie plus fortement ici que dans d'autres « démocraties populaires ». Evidence que résumait parfaitement, en une phrase à l'ambiguïté probablement voulue, un vieil homme sibyllin rencontré un soir à Dresde : *« Voyez-vous, les Russes ne nous laisseront jamais. »*

FIN.

(1) Ed. du Seuil.

EUROPE

Allemagne fédérale

Le chancelier Schmidt dément les rumeurs annonçant sa démission

De notre correspondant

Bonn. — A la veille d'une réunion extraordinaire du comité directeur du S.P.D., qui vise à rétablir l'ordre dans les rangs d'un parti social-démocrate (S.P.D.) en pleine effervescence, le chancelier Schmidt a démenti les rumeurs selon lesquelles il songerait à abandonner son poste.

« *Chacun*, dit le chancelier dans une interview au journal *Bild Zeitung*, *peut faire confiance à mon sens du devoir.* » Il affirme avoir « *l'impression très claire* » d'être soutenu par « *le S.P.D. tout entier* ». Démentant les récents propos du président du groupe parlementaire au Bundestag, M. Wehner (*le Monde* des 8 et 9 février), le chancelier estime que les sociaux-démocrates n'ont pas « *la nostalgie de l'opposition* ». Tout au plus concède-t-il que certains d'entre eux « *qui exagèrent leur propre importance* », voudraient faire croire que le parti est fatigué d'être au gouvernement.

Le groupe parlementaire social-démocrate de Berlin, réuni le 10 février, s'est pour sa part engagé à soutenir la politique étrangère et militaire du gouvernement. Le texte de la résolution approuve les efforts entrepris pour « *stabiliser les rapports Est-Ouest* » et rappelle que depuis la première déclaration gouvernementale du chancelier Brandt, en 1969, le parti s'est toujours prononcé pour l'équilibre militaire entre les blocs. Le fait que cette déclaration des parlementaires berlinois ait été approuvée sans aucune discussion indique clairement qu'il s'agissait de conforter le chancelier plutôt que de résoudre les divergences au sein du parti.

Parallèlement à cette manifestation de confiance, les querelles internes du S.P.D. se sont d'ailleurs poursuivies à Bonn. Avec plus de vigueur que jamais, M. Wehner a ouvertement critiqué « la direction du parti » qui néglige, selon lui, les contacts avec les militants. Ce reproche s'adresse tout d'abord au président Willy Brandt, mais touche aussi les deux vice-présidents du parti : le chancelier Schmidt et son homme de confiance préféré, M. Wischnewski.

JEAN WETZ.

● *Plusieurs dizaines de détenus, membres de la Fraction armée rouge* et d'autres groupes extrémistes ont commencé, le 4 février pour certains, le 9 pour d'autres, une grève de la faim, dans diverses prisons ouest-allemandes. Ils demandent une amélioration de leurs conditions de détention et l'application des garanties prévues par la Convention de Genève pour les prisonniers de guerre. D'autre part, le gouvernement de Bonn a demandé à la Grande-Bretagne l'extradition de Michael Baumann, membre du « mouvement du 2 juin », arrêté mardi à Londres. — *(A.F.P., Reuter.)*

Espagne

PROPOSÉ PAR LE ROI COMME CHEF DU GOUVERNEMENT

M. Calvo Sotelo devra composer avec l'aile droite de l'Union du centre démocratique

De notre envoyé spécial

Madrid. — Désigné par le roi Juan Carlos, le mardi 10 février, pour solliciter l'investiture du Congrès des députés comme président du nouveau gouvernement espagnol, M. Leopoldo Calvo Sotelo, vice-président chargé des affaires économiques dans le dernier cabinet Suarez, va s'efforcer de trouver les cent soixante-seize voix nécessaires pour l'emporter à la majorité absolue lors du débat qui pourrait avoir lieu le 17 février.

S'il échouait, il pourrait, selon la Constitution, se présenter de nouveau devant les députés et être investi cette fois à la majorité relative. Mais on imagine mal cet économiste passionné de musique classique, sévère, orgueilleux et peu loquace, se contenter d'une petite victoire pour succéder, à la Moncloa, au charismatique et brillant Adolfo Suarez, qui cache à peine son intention de revenir un jour au pouvoir et qui a réussi à placer ses fidèles au nouveau comité exécutif de l'Union du centre démocratique (U.C.D.).

M. Calvo Sotelo, dont la nomination est jugée avec sympathie par la plupart des grandes banques espagnoles, espère sans doute démentir le pessimisme de la classe politique, qui juge que son gouvernement sera probablement de faible durée et que des élections générales anticipées sont inévitables.

Mais la tâche est rude et il ne peut s'imposer qu'en confirmant le net glissement à droite de la formation gouvernementale. M. Rodriguez Sahagun, nouveau président de l'U.C.D., un homme de bonne volonté mais plutôt gris, choisi et imposé par l'appareil au congrès de Palma, ne paraît pas capable de concilier les tendances divergentes qui se sont manifestées dans le parti. Les « officialistes » proches de M. Suarez ont gagné la bataille pour une nouvelle organisation de l'U.C.D. Mais les leaders du secteur « critique » animé par des démocrates-chrétiens et des libéraux n'ont pas perdu pour autant le combat pour la définition d'une nouvelle ligne politique.

Le seul discours de qualité a été prononcé à Palma par M. Landelino Lavilla, président du Congrès des députés, et leader de la tendance « critique ». Démocrate-chrétien conservateur, M. Lavilla est actuellement, avec M. Marcelino Oreja, ancien ministre des affaires étrangères, et gouverneur au Pays basque, l'un des hommes de confiance du roi Juan Carlos. Partisan d'une « rénovation » de l'U.C.D., M. Lavilla apparaît aujourd'hui comme le leader virtuel d'un nouveau grand rassemblement de centre droit.

M. Calvo Sotelo s'est déjà entretenu à deux reprises mardi avec M. Manuel Fraga, dirigeant de la coalition démocratique (droite) et leader du parti d'Alliance populaire (A.P.), qui doit tenir son congrès national à Madrid du 13 au 15 février. M. Fraga est très favorable à un regroupement des droites espagnoles. Tout comme les dirigeants du secteur « critique » de l'U.C.D., il s'est félicité de la déclaration épiscopale condamnant le projet de loi sur le divorce par consentement mutuel du gouvernement Suarez. Et le congrès de l'U.C.D. a adopté un amendement qui va dans le même sens que la mise au point des évêques.

On prête à M. Calvo Sotelo l'intention de présenter aux députés un programme très précis. « *A la différence de M. Suarez* », affirme avec ironie un adversaire de l'ex-président. La question du divorce spectaculairement relancée par l'Eglise pourrait donc être le premier test de l'examen de passage de M. Calvo Sotelo.

MARCEL NIEDERGANG.

★ « Le Monde » a publié la biographie de M. Calvo Sotelo dans ses éditions datées 31 janvier.

Yougoslavie

EXPULSION DE M. EMILE GUIKOVATY journaliste à « L'Express »

Belgrade *(A.F.P.)*. — M. Emile Guikovaty, journaliste de l'hebdomadaire français *l'Express*, a été informé par la police yougoslave qu'il devait quitter la Yougoslavie le mercredi 11 février. M. Guikovaty a indiqué que, se trouvant à Zagreb, il avait été interpellé et emmené à deux reprises dans un poste de police. Les policiers lui ont déclaré qu'il « *n'avait pas le droit de venir en Yougoslavie* » et serait conduit mercredi matin à l'aéroport, où il devra prendre un avion à destination de Paris.

[M. Guigovaty a fréquemment travaillé en Yougoslavie au cours des derniers mois. Il est l'auteur d'une biographie du maréchal Tito parue sous le titre « Tito » aux éditions Hachette en 1979 (« le Monde » du 9 mars 1979). Il y dépeignait, sans rien dissimuler, l'itinéraire suivi par Josip Broz depuis sa naissance en 1892 jusqu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale avant qu'il ne devienne le chef du parti et de l'Etat yougoslaves.]

LA CRISE POLONAISE

Un discours dramatique de M. Kania témoigne du durcissement des autorités

Varsovie *(A.F.P., U.P.I., Reuter)*. — La Diète polonaise commence ce mercredi 11 février une session de trois jours. Elle procédera officiellement à la nomination du général Jaruzelski comme chef du gouvernement à la suite du choix fait par le comité central du parti le lundi 9 février. Le général Jaruzelski aurait l'intention, selon l'agence PAP, de remanier toute l'équipe gouvernementale.

Dans une résolution adoptée par le plénum du parti, publiée mardi, les membres du parti ouvrier unifié ont été invités à « *s'opposer à toute tentative de violation de l'ordre général* » et à empêcher « *par leur exemple et leur attitude* » les syndicats de devenir « *un outil de lutte politique* ». La résolution rappelle aux membres du parti qu'ils ne peuvent en aucun cas participer à des « *grèves politiques* ». Elle exprime aussi l'« inquiétude » du comité central de voir « *certaines sections de Solidarité devenir un terrain de pénétration et d'activité d'adversaires du socialisme* ». Elle se prononce enfin pour la poursuite de la réalisation, dans un esprit de réciprocité, des accords conclus à Gdansk.

Le discours de clôture du premier secrétaire du parti, publié mardi, a lui, un ton plus dramatique. « *Notre patrie socialiste est en danger* », a dit M. Kania. « *Notre sécurité nationale et la défense sont une cause qui appartient à toute la communauté socialiste. La Pologne est un maillon affaibli de la communauté socialiste et quand un maillon est affaibli, le tout est affaibli. Ce sont là des paroles dures, mais ils faut comprendre que la situation est lourde de menaces.* »

Il a relevé aussi que l'on a assisté à des « *grèves purement politiques qui ont paralysé les communications et les transports, portant ainsi atteinte à la capacité de défense du pays* ».

Tuer dans l'œuf la contre-révolution

M. Kania a dénoncé les liens qui se sont établis entre Solidarité et « *ceux qui veulent renverser le régime socialiste* ». « *Au nom de Solidarité*, a-t-il affirmé, *on attaque le socialisme, les alliances de la Pologne, le parti.* » Sans doute, a-t-il souligné, le mouvement ouvrier n'a-t-il pas encore atteint sa « maturité », mais surtout « *il y a des gens très expérimentés qui se sont collés à Solidarité pour tenter de liquider le socialisme dans la contre-révolution et l'anarchie. Il faut faire confiance à la maturité des ouvriers. (...) La contre-révolution ne passera pas. (...) Nous allons isoler nos ennemis politiques et tuer dans l'œuf la contre-révolution.* »

Le chef du parti a annoncé une « renégociation » des accords conclus dans le courant de l'été avec les comités de grève de Gdansk, Szczecin et Jastrzebie. Il a reconnu à ce sujet qu'il y avait eu des « retards » imputables à des « faiblesses » de la part du gouvernement, du bureau politique et du comité central, mais il a aussi affirmé que les accords « *comportaient des choses impossibles à réaliser* ».

Dans ce contexte, la Cour suprême de Pologne a apporté mardi, à la demande d'enregistrement du syndicat des agriculteurs Solidarité rurale, un refus conforme à la détermination des responsables du pays à reprendre en main une situation qui paraît leur échapper de plus en plus.

Dans ses attendus, le tribunal a estimé que la législation polonaise ne prévoyait en aucun cas la création d'un tel syndicat à la campagne. Il a cependant souligné que les agriculteurs avaient le droit de créer des « associations ». La législation sur les associations ne relevant pas des tribunaux, la Cour suprême a donc décidé, dans un geste apparent de conciliation, de transmettre le dossier de Solidarité rurale à la mairie de Varsovie, seule compétente en la matière.

Les clarifications en cascade du département d'État américain

Une certaine confusion a régné, mardi 10 février, au département d'Etat, à Washington, en raison de plusieurs phrases malheureuses prononcées par le porte-parole, M. William Dyess. M. Dyess avait déclaré, au cours de son « briefing » quotidien, que « *si les autorités polonaises utilisent les forces polonaises pour appliquer les lois polonaises, nous considérerons cela comme une affaire intérieure polonaise* ». Ces propos avaient été interprétés par les journalistes présents comme une assurance donnée à bon compte aux Soviétiques que les Etats-Unis ne réagiraient pas si le gouvernement polonais se livrait lui-même à une répression brutale du mouvement syndical. Le département d'Etat annonçait plus tard dans la journée, dans un communiqué pour le moins étonnant, que « *toutes les déclarations faites par M. Dyess* » étaient erronées et qu'il ne fallait pas en tenir compte.

La dernière version du département d'Etat, après un certain nombre d'autres tâtonnements au cours de la journée, est la suivante : les Etats-Unis « *ne pourraient pas rester indifférents* » en cas d'utilisation de « *forces polonaises* » contre les ouvriers et les paysans qui luttent pour la reconnaissance de leurs droits syndicaux. Un tel « *développement* » provoquerait, au contraire, une « *grande préoccupation en raison de l'intérêt humanitaire considérable que nous portons au bien-être de la nation et du peuple polonais* ».

Le département d'Etat a également démenti les propos de M. Dyess selon lesquels l'aide économique américaine à la Pologne était suspendue en attendant que le gouvernement de Varsovie prenne les mesures de redressement économique qui s'imposent. « *Il n'y aura pas d'aide tant que les réformes ne sont pas mises en place* », avait affirmé M. Dyess. La dernière version officielle est qu'une aide supplémentaire en faveur de la Pologne est « *toujours à l'étude* ».

Les Etats-Unis ne fournissent pas actuellement d'aide directe à la Pologne, mais lui ont accordé un crédit de 650 millions de dollars, à des conditions très avantageuses, pour acheter au cours de l'année 1981 des produits agricoles américains.

Les clarifications successives du département d'Etat ont été accompagnées d'une nouvelle mise en garde aux Soviétiques contre une intervention militaire.

L'impatience de Moscou ne cesse de croître

(Suite de la première page.)

D'autre part, la désignation d'un militaire à la tête du gouvernement peut apparaître aux Soviétiques comme un gage de fermeté, et elle a peut-être eu l'avantage de « mouiller » l'armée polonaise, dont l'attitude, en cas de crise grave, constitue toujours un point d'interrogation.

Est-ce suffisant pour rassurer le Kremlin ? Il est permis d'en douter et de penser que l'arrivée au pouvoir de M. Jaruzelski ne suffira pas à dissiper le scepticisme : les espoirs de normalisation ne se sont pas justifiés et le mandat donné à M. Kania par le sommet du pacte de Varsovie, réuni à Moscou au début du mois de décembre, n'a pas été rempli.

Sans avoir l'air de s'immiscer ouvertement dans les affaires intérieures d'un pays frère, les Soviétiques ont donné publiquement à plusieurs reprises des conseils pour le retour à l'ordre. Les dirigeants polonais ont ainsi été invités à ne pas tolérer les grèves politiques, à ne pas accepter le limogeage des dirigeants locaux sous la pression de la base, à sanctionner les actions de Solidarité « *contraires à la loi polonaise* », à engager des poursuites contre le comité d'autodéfense sociale KOR et contre ses leaders, à refuser la création d'un syndicat paysan, et à favoriser la renaissance des syndicats de branches qui ont renoué avec la vieille tradition du mouvement syndical en pays socialiste en appelant les ouvriers à « *travailler plus et mieux* ».



(Dessin de PLANTU).

Les consignes de M. Brejnev

La ligne de conduite des dirigeants de Moscou arrêtée dans la première phase de la crise polonaise, non sans discussions selon toute vraisemblance, avait été exposée par M. Brejnev à M. Kania, lors de leur première rencontre à la fin du mois d'octobre dernier. Si l'on en croit des sources est-européennes généralement bien informées, M. Brejnev aurait expliqué que pour l'U.R.S.S. le point crucial était le maintien du régime socialiste et du rôle dirigeant du POUP en Pologne, auquel s'ajoutait la sécurité de ses lignes de défense et de communication avec la R.D.A. Dans ce cadre, aurait poursuivi M. Brejnev, les Polonais ont les mains libres pour régler leurs problèmes comme ils l'entendent et entreprendre les réformes économiques et sociales qu'ils jugent nécessaires. Ils peuvent s'inspirer de l'expérience hongroise et même yougoslave s'ils le veulent. Cette politique supposait cependant une reprise en main qui, jusqu'à présent, n'a pas eu lieu.

L'inquiétude et l'impatience grandissantes du Kremlin se sont encore manifestées par la mise en condition de la population soviétique, comme en 1968 au moment du printemps de Prague. La *Literatournaïa Gazeta* publie par exemple ce mercredi un reportage sur la Pologne, qui tient du roman d'espionnage et qui se conclut ainsi : « *Les chefs secrets de Solidarité comprennent très bien que la fin des troubles signifierait leur fiasco dans cette âpre lutte pour le pouvoir politique. Les tuteurs étrangers des éléments antisocialistes le comprennent aussi. Qui aura le dessus ? Le proche avenir le dira.* » Comme en 1968, le décor est planté : les actes de subversion des forces contre-révolutionnaires, les menaces d'intervention de l'OTAN, la coordination entre les revanchards ouest-allemands et les groupes antisocialistes.

Pour le moment, les dirigeants de Moscou sont liés par l'échéance du vingt-sixième congrès de leur parti, qui s'ouvre le 23 février. Cette fête du socialisme ne s'accommoderait guère d'une intervention militaire en Pologne. Après, les Soviétiques auront les mains plus libres. Le général Jaruzelski a donc peu de temps pour réussir.

DANIEL VERNET.

Turquie

Le premier ministre a lancé un appel à la « mobilisation » économique

De notre correspondant

Ankara. — L'amiral Ulusu, premier ministre et chef du comité supérieur de la coordination économique gouvernementale récemment créé, a invité mardi 10 février, les agriculteurs et les industriels turcs à se « mobiliser » pour accroître la production ; et la population à épargner en réduisant les dépenses improductives.

Conformément à « la politique d'équilibre » que les militaires entendent poursuivre, M. Ulusu s'est efforcé de rassurer à la fois les industriels, les ouvriers et les fonctionnaires. Il a indiqué que les conventions collectives, concernant quelque 450 000 ouvriers, seront menées à bien au cours de l'année, parallèlement à l'amélioration du niveau de vie des fonctionnaires et des salariés, qui seront les premiers bénéficiaires de la réforme fiscale qui vient d'être votée, a-t-il souligné, par le conseil national de sécurité.

Un comité supérieur d'arbitrage présidé par un haut magistrat, et composé des représentants des syndicats, du patronat et du gouvernement, vient de commencer à étudier les lignes générales de nouvelles conventions collectives. La majorité des ouvriers, troublés par la suspension des activités de la DISK, centrale progressiste et plus combative par rapport à la TURK-IS, modérée, craignent de faire seuls les frais de la politique d'austérité mise en place.

Première personnalité américaine à se rendre en Turquie après l'entrée en fonctions de l'administration Reagan, le sénateur Tower, président de la commission de la défense du Sénat, est attendu à Ankara le 12 février. Il sera reçu par les ministres de la défenes et des affaires étrangères, ainsi que par le chef de l'Etat, le général Evren.

Au centre des entretiens, figureront évidemment l'éventualité de l'accroissement de l'aide militaire américaine à la Turquie et la liste des besoins de l'armée turque en équipements. En effet, au cours des manœuvres militaires d'hiver, à Erzurum, en présence des membres du conseil national de sécurité, à l'exception du chef de l'Etat resté à Ankara, le général Guneralp, qui commande ces manœuvres, a indiqué que les événements au Moyen-Orient ont rendu la région plus que jamais instable et vulnérable. Pour qu'il y ait un équilibre relatif, c'est-à-dire le renforcement de la stabilité, a-t-il souligné devant les journalistes étrangers et turcs, la Turquie, qui est obligée de s'équiper en matériels datant de la deuxième guerre mondiale, devrait obtenir un armement plus moderne et approprié.

ARTUN UNSAL.

● *Une délégation du parti communiste français*, conduite par M. Maxime Gremetz, a été reçue mardi 10 février à sa demande au Quai d'Orsay où elle a remis « *une lettre concernant l'actuelle visite en France du ministre des affaires étrangères de Turquie, M. Ilter Turkmen* ». Le ministère des affaires étrangères déclare à ce propos qu' « *il a été rappelé à cette délégation que la France n'avait pas attendu la démarche du parti communiste pour marquer l'importance qu'elle attache à la poursuite de l'évolution vers la démocratie des institutions turques* ». « *Il a été également rappelé à cette délégation*, poursuit ce communiqué, *qu'en matière de droits de l'homme le gouvernement conduit une action persévérante, efficace, et dont le champ d'application, contrairement à l'attitude du parti communiste, ne se limite pas à certains régimes seulement.* »

A TRAVERS LE MONDE

Comores

● ASSASSINAT D'UN OPPOSANT. — Nous apprenons, de source privée, le décès à Moroni d'un jeune homme nommé Kader, opposant au régime de M. Ahmed Abdallah. Membre de l'association des stagiaires et étudiants comoriens (ASEC), mouvement d'extrême gauche, il aurait été tué à coups de marteau.

El Salvador

● VINGT ET UN MEMBRES DU CONSEIL SUPERIEUR DE L'UNIVERSITE NATIONALE DU SALVADOR, dont le recteur, M. Miguel Angel Paredes, ont été arrêtés mardi 10 février par l'armée, alors qu'ils tenaient une réunion. Un porte-parole du gouvernement a annoncé qu'ils seraient jugés pour avoir violé l'état de siège, qui interdit les réunions de plus de quatre personnes, et que ceux qui seraient liés aux « *groupes subversifs* » seraient traduits devant les tribunaux militaires. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Guinée

● UNE DELEGATION DU CENTRE EUROPEEN DE COOPERATION INTERNATIONALE (CECI), groupements d'industriels français, conduite par son président, M. Olivier Giscard d'Estaing, a été reçue par M. Lansana Beavogui, premier ministre de Guinée. La délégation a également eu une séance de travail avec M. Sekou Barry, ministre guinéen des banques et assurances. — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Chirac reprend à son compte la formule giscardienne du « changement sans risque »

Un prêté pour un rendu ! En proposant aux Français, au cours de sa conférence de presse du 10 février, le changement sans risque, l'alternance dans la majorité, une politique de *réforme* qui ne remet pas en cause le fameux choix de société, et en se présentant comme un homme nouveau, M. Chirac a retourné contre M. Giscard d'Estaing le procédé que celui-ci avait utilisé en 1974 face à M. Jacques Chaban-Delmas. De la même façon, on pourrait dire qu'en regroupant autour de lui quarante-trois parlementaires R.P.R. M. Michel Debré a rendu à M. Chirac le mauvais coup que celui-ci avait porté, il y a sept ans, au candidat gaulliste : il avait entraîné quarante-trois élus à voter pour le candidat « du changement » d'alors, M. Giscard d'Estaing. Ce genre de règlement de comptes, fréquent dans les campagnes électorales, prouve que l'Histoire peut se rejouer en inversant les rôles...

L'entrée de M. Chirac dans la campagne présidentielle s'est faite avec une certaine majesté : une conférence de presse où les journalistes étaient aussi nombreux qu'à celles de l'Elysée, un exposé liminaire dit sans fautes et sans aucune note, de longs développements sur les sujets projetés ou attendus, une esquive aimable pour les questions jugées malvenues et quelques formules heureuses et imagées. M. Chirac a voulu montrer sa maîtrise et faire sentir qu'il avait gommé certains travers qu'on lui connaissait naguère : la nervosité, une certaine impatience, parfois de l'agressivité. Mais s'il est apparu calme et détendu, résolu et volontaire, il a souligné aussi qu'il demeurait un homme d'ordre et d'autorité.

Bannissant « tout esprit de polémique », refusant les « querelles personnelles », il a refusé de commenter la candidature de M. Debré, tout en reconnaissant que ses raisons devaient être « respectables », et celle de M. Giscard d'Estaing en la considérant comme une hypothèse qui n'est pas encore d'actualité. Il a également éludé la question d'un éventuel désistement pour le second tour en affirmant sa « conviction de gagner ». Il reste sourd aux appels de plus en plus pressants des « giscardiens » de se comporter une fois de plus en valet d'armes du président sortant. Sévère pour M. Mitterrand, qui, aujourd'hui comme il l'était il y a sept ans, incarne pour lui « la certitude de l'aventure », il n'a guère été tendre pour M. Giscard d'Estaing, qu'il semble considérer maintenant comme ayant personnifié en 1974 « l'aventure de l'incertain ». Un moindre mal, en somme, mais auquel il ne convient pas de se résigner pour autant.

Dans la présente campagne, M. Chirac récuse ces deux candidats sans que l'on puisse vraiment dire lequel le rebuterait le moins. Il se contente, pour l'heure, d'offrir aux Français une « *nouvelle voie* » qui puise son inspiration dans la tradition gaulliste. C'est au nom de cette fidélité qu'il rappelle son attachement aux institutions et qu'il refuse de faire au chef de l'Etat le reproche de les avoir dévoyées comme le disent les opposants socialistes et communistes, mais aussi M. Debré. M. Chirac précise cependant qu'il s'agit d'une question d'homme plus que d'un problème de texte, bien qu'il annonce une réforme de la Constitution pour faciliter l'usage du référendum sur des sujets non prévus par l'article 11 (l'organisation des pouvoirs publics) et qui pourraient concerner les grands problèmes de société, tels que la peine de mort.

Dans son programme — qui sera complété au fur et à mesure de la campagne, — le candidat a privilégié cette fois-ci la situation économique et sociale en mettant l'accent sur la lutte contre le chômage, cause principale de l'inflation, selon lui, ce qui est à l'opposé des thèses keynésiennes et des doctrines monétaristes chères à M. Barre. Convaincu que les Français sont d'abord préoccupés par le problème de l'emploi, persuadé qu'ils souhaitent un Etat plus prestigieux à l'extérieur et un pouvoir mieux respecté à l'intérieur, certain aussi qu'ils attendent un souffle nouveau dans cette campagne électorale, M. Chirac veut s'efforcer d'offrir des solutions originales pour ne pas aligner sa montre sur les « pendules de l'Histoire » qui « retardent de sept ans ».

Le nouveau candidat se comporte ainsi davantage en contestataire et en réformiste qu'en opposant et en révolutionnaire. Une nouvelle voie, certes, mais une voie encore étroite.

ANDRÉ PASSERON.

« Il faut proposer aux Français une nouvelle voie »

Dans son propos liminaire, M. Chirac a déclaré :

» En août 1976, j'ai observé que les propositions que je faisais n'étaient pas prises en considération et que je n'avais donc pas les moyens de conduire la politique qui me semblait nécessaire pour la France. J'en ai tiré les conclusions et j'ai démissionné de mes fonctions de premier ministre. J'ai continué alors à faire des propositions, notamment dans le domaine de la politique économique et de la politique sociale, sans, il est vrai, être entendu. Et nous sommes arrivés aux élections législatives de 1978.

» J'ai participé alors activement à la campagne. J'ai pris une part essentielle à la victoire de la majorité et j'ai sincèrement pensé alors qu'un nouveau départ serait pris, que quelque chose changerait. Comme beaucoup de Françaises et de Français, j'ai été déçu que les choses continuent comme s'il ne s'était rien passé, comme s'il ne s'était rien dit pendant ce grand débat. J'ai indiqué alors que, à peu de temps de l'élection présidentielle, je n'avais pas l'intention d'ajouter une crise politique à la crise économique qui touchait notre pays et que les choses devraient être tranchées par l'ensemble des Français, à l'occasion du grand débat qui s'ouvrirait en préalable à l'élection présidentielle. Et voilà pourquoi il était dans la logique même de mon comportement politique depuis cinq ans que je prenne la décision d'être candidat aujourd'hui.

Le changement sans risque

» Mais il y avait à vrai dire une deuxième raison et qui tenait au fait que si je n'avais pas pris cette décision, il y a de fortes chances pour que les Français se soient trouvés dans l'obligation de choisir en 1981 exactement comme ils avaient dû le faire en 1974, c'est-à-dire entre M. Valéry Giscard d'Estaing — dont le bilan à l'issue de son septennat ne conduisait pas spontanément et de gaieté de cœur la majorité d'entre nous à souhaiter lui donner un nouveau bail de sept ans — et M. François Mitterrand, qui n'est pas aujourd'hui différent de ce qu'il était en 1974, puisqu'il se présente à nos suffrages avec le même programme et avec les mêmes alliances, et que, même s'il n'est plus le candidat unique de la gauche, il ne peut pas être élu sans recueillir au deuxième tour la totalité des suffrages communistes. Etrange destin que celui d'un grand pays se trouvant en quelque sorte dans l'obligation de retarder de sept ans la pendule de l'histoire, comme s'il ne s'était rien passé depuis 1974. Comme s'il n'y avait pas de tensions, de risques de guerre dans le monde qui n'existaient pas alors, comme si la France ne s'était pas affaiblie à l'intérieur, minée par l'inflation et par le chômage, comme s'il n'y avait pas huit millions d'électrices et d'électeurs qui seront présents aux urnes cette année et qui ne l'étaient pas en 1974, mais qui expriment la jeunesse de la France avec ses problèmes nouveaux. Quant à moi, j'ai estimé qu'il fallait proposer aux Français une nouvelle voie et c'est pour la tracer que je suis aujourd'hui candidat. C'est pour leur montrer que l'on peut réaliser le changement nécessaire aujourd'hui, mais que celui-ci peut s'effectuer sans risques et dans le respect des valeurs et des principes qui depuis vingt-deux ans ont été ceux de la Ve République. Voilà pour les raisons.

» Un mot maintenant sur l'esprit. Je dirai tout de suite que j'entends conduire cette campagne en excluant totalement toute esprit de polémique. J'estime, en effet, que la situation de la France est assez grave aujourd'hui pour qu'un homme politique responsable ne se laisse pas aller à des querelles stériles...

Le collectivisme rampant

» Le premier objectif : c'est de redonner sa place et son autorité à la France dans le monde, retrouver la place que le général de Gaulle et Georges Pompidou avaient donnée à notre pays et qui est aujourd'hui, disons-le, affaiblie et contestée, ceci tenant à une démarche trop hésitante, ceci tenant à une insuffisante fermeté à l'égard des prétentions des uns et des autres et notamment des Soviétiques, ceci tenant à une insuffisance de générosité ou d'imagination face aux problèmes du développement des pays pauvres ou des exigences des droits de l'homme bafoués dans tant et tant de pays. La France doit retrouver une voix ferme et claire, à la fois pour défendre sans compromis les intérêts qui sont les siens et pour porter le message de paix et d'amitié qui a toujours été le sien, sans oublier, bien sûr et dans le même esprit, les exigences de sa défense et notamment le nécessaire renforcement de ses moyens de dissuasion nucléaire et de ses moyens d'intervention.

» Le deuxième objectif concerne ce qu'exige la démocratie aujourd'hui. Les temps ne sont pas si lointains où la faiblesse des démocraties a ouvert la porte aux dictatures. Il faut se rendre compte aujourd'hui que la démocratie doit s'exercer avec suffisamment d'autorité si l'on veut préserver la sécurité, la liberté de nos concitoyens. Il faut, lorsque la loi est votée, se donner à la fois la volonté et les moyens de l'appliquer sans faiblesse.

» Le troisième objectif concerne notamment la situation économique. Curieuse situation, en effet, que celle d'un pays où se côtoient, sans s'entendre, une majorité qui brandit en permanence les slogans de liberté, d'initiative, de responsabilité, mais qui laisse, jour après jour, s'insinuer sournoisement une sorte de collectivisme rampant en développant l'emprise de plus en plus grande de l'Etat et de l'administration sur la vie des individus, comme sur l'activité des entreprises, et une opposition qui voit petit à petit se réaliser son programme sans y être pour rien. Eh bien ! il faut interrompre ce processus et rendre la liberté à notre économie, et notamment à nos entreprises, si nous voulons notamment donner ce qui est essentiel. On n'a pas suffisamment compris jusque-là la priorité à la lutte contre le chômage, seule condition de pouvoir réduire efficacement l'inflation, qui ronge notre monnaie.

» Il y a enfin, notre politique sociale qui doit se départir aujourd'hui de ces deux tentations que sont la généralisation de l'assistance ou encore la démagogie qui conduisent, notamment pendant les périodes électorales, à faire des promesses qui ne seront pas tenues. Il faut savoir que la rigueur exige aujourd'hui de déterminer avec soin les priorités d'une politique sociale. Ces priorités, selon moi, concernent la politique familiale, la politique du logement et la politique de participation. »

Répondant aux questions, M. Chirac a déclaré :

● ECONOMIE

« Il faut choisir le type d'économie dans lequel nous voulons vivre.

» En 1974, l'ensemble des prélèvements fiscaux et parafiscaux représentait un peu plus de 36 % du produit intérieur brut total. En 1981, l'ensemble de ces prélèvement en représente 42 %. Entre-temps, M. Giscard d'Estaing, alors ministre des finances, avait indiqué que lorsqu'une société franchit le seuil de 40 % de prélèvement, elle change de type de structures économiques et elle entre dans le socialisme.

» Il me paraît urgent de revenir à un taux de prélèvement qui n'excède pas 40 %, puis, dans les délais les plus brefs, à un taux de l'ordre de 36 %. Car, si nous continuons au même rythme pendant encore une période de sept ans, les Français travailleront un jour sur deux pour payer leurs impôts et leurs cotisations sociales.

» Il sera alors tout à fait inutile de se poser la question de savoir s'il convient ou non de voter pour le programme socialiste. Cela se fera inéluctablement. Il faut donc faire de l'ordre de 60 milliards d'économie (le produit intérieur est de 3 100 milliards de francs) en deux ans et en commençant par une première étape d'une trentaine de milliards dès cette année.

» Ces 60 milliards en deux ans, qui doivent impérativement disparaître du prélèvement fiscal, ne *peuvent être compensés que* par une réduction de la dépense.

» Naturellement pas la dépense d'équipement, qui, depuis cinq ans, a été systématiquement sacrifiée.

» Naturellement pas la dépense militaire, qui est aux limites de l'insuffisance.

» Naturellement pas la dépense de la dette, puisqu'elle est obligatoire.

» Il reste donc deux grands chefs de dépense : la dépense de fonctionnement et la dépense d'intervention (235 milliards pour l'une, 189 milliards pour l'autre dans le budget 1981). »

Citant un exemple, M. Chirac déclare :

« Je demande que chaque ministre décide de supprimer un certain nombre d'actions lorsqu'elles ne sont pas nécessaires et qu'il concentre ses moyens sur les *actions indispensables.*

» *Je suggère* que nous prenions pendant quelques années la règle de ne recruter — chaque année — qu'un nombre de nouveaux fonctionnaires égal à la moitié du nombre de ceux qui prennent leur retraite la même année.

» C'est un effort, c'est vrai, important, mais c'est une discipline à laquelle nous devons bien nous soumettre, ou alors il faut dire tout de suite que nous avons l'intention de laisser sournoisement se développer un système étatique et socialiste qui est très exactement le contraire de celui qu'on prétend rejeter par ailleurs dans le discours politique quotidien.

» *Je rechercherai cet effort* en diminuant la pression fiscale, essentiellement l'impôt sur le revenu.

» Je propose que soient totalement exonérés d'impôt sur le revenu tous les foyers fiscaux, au nombre de quelque un million et demi, qui ont un revenu inférieur à 3 300 francs par mois. Je propose, pour l'année 1981, un abattement de l'ordre de 5 % sur l'impôt sur le revenu de l'ensemble des autres contribuables.

» Je propose également la suppression de la taxation sur les plus-values (loi de 1976), de même que la remise en cause des droits de succession sur la transmission des petites et moyennes entreprises.

» Je propose enfin une accentuation des mesures récemment prises, et qui sont excellentes, relatives à la déduction du bénéfice imposable pour les investissements. J'attends de cette réduction de la pression fiscale un redémarrage de l'offre et, par voie de conséquence, une diminution de la pression sur la monnaie et de l'inflation.

» J'en attends aussi la reprise de l'économie.

» La cause de l'inflation aujourd'hui dans notre pays n'est pas l'offre ou la demande, comme le croient les économistes faisant référence à des doctrines aujourd'hui dépassées, mais bien le chômage.

» Le chômage coûte quelque 100 milliards de francs par an, qui sont dépensés pour indemniser — et c'est légitime — les chômeurs, sans qu'il y ait la moindre contrepartie en matière de production de biens ou de services. Il n'y a pas d'effet plus inflationniste. »

Pas d'impôt sur les grosses fortunes

● P.M.E.

« Il faut d'abord supprimer la taxe professionnelle — 35 milliards de francs — et affecter aux communes la contrepartie de cette perte. Et donc leur donner, au sein de la dotation globale de fonctionnement, une dotation représentative de la taxe professionnelle indexée sur la T.V.A. pour qu'elles n'y perdent rien.

» Il faut que l'Etat récupère les sommes correspondantes par une augmentation de deux points de chacun des taux de la T.V.A.

» Il y a les contraintes d'ordre juridique. Nous ne pouvons plus appliquer aujourd'hui les règles sur les licenciements qui paralysent toute capacité de recrutement. Il faut, de façon contractuelle, les modifier et les adapter.

» Il y a les contraintes d'ordre financier. Il faut créer un outil moderne de crédit pour les petites et moyennes entreprises et qui soit mutualiste et décentralisé.

» Il y a enfin les contraintes d'ordre bureaucratique. »

M. Chirac indique que « dans l'état actuel des choses » *il n'est pas favorable à un impôt sur les grosses fortunes puisque l'effort à faire consiste* « à diminuer le prélèvement de l'Etat sur la richesse nationale ».

● LE PLAN

« Il n'y a pas de contradiction entre la planification et la libération de l'économie. (...) Nous devons redonner à une planification qui n'est pas bureaucratique et contraignante, mais qui définit des choix et détermine les cheminements pour atteindre les objectifs la place qui doit être la sienne. »

● L'EUROPE

« Nous sommes arrivés bien près du moment où nous devrons réexaminer l'ensemble des règles de la construction européenne. Je suis favorable à un renforcement des solidarités européennes, mais nous sommes dans une période de l'histoire où de plus en plus s'affirment les nationalités et on ne peut aller à contre-courant de l'histoire. Or le traité de Rome, et c'est là sa terrible faiblesse, ne choisit pas clairement entre une Europe qui se ferait contre les Etats en les vidant de leur autorité et une Europe qui se ferait par les Etats.

» En toute hypothèse, et dussé-je prendre des mesures nationales, dans le cas où je n'arriverais pas à convaincre nos partenaires de prendre des mesures communautaires, je protégerais notre sidérurgie. »

Restaurer la pratique du référendum

● RAPATRIES

« Prendre immédiatement un certain nombre de mesures techniques qui permettent de rendre plus juste l'action telle qu'elle est actuellement menée : modalités concernant les titres d'indemnisation et leur négociabilité ; niveau des barèmes, modalités des successions, plafond de l'indemnisation.

» Le moment est venu de présenter au Parlement une nouvelle loi, et qui soit définitive, fondée sur l'application stricte du droit commun. Doit être maintenant votée par le Parlement une loi d'amnistie totale et sans réserve.

» Enfin, il y a les Français de confession islamique pour qui un effort important, en respectant leur identité culturelle et religieuse, bien sûr, doit être fait pour leur meilleure intégration. »

● LES INSTITUTIONS

« Nos institutions ont fait leurs preuves : je souhaite les défendre et, en aucun cas, les modifier, même si, sur tel ou tel point, elles peuvent être améliorées ; je pense en particulier à la pratique, tombée hélas ! en désuétude, du référendum, et qu'il faut restaurer et peut-être à ce titre d'ailleurs, modifier, tel l'article 11 de la Constitution ou la durée du mandat présidentiel, sur laquelle on peut s'interroger. Mais je suis un défenseur absolu de nos institutions.

» J'entends qu'ici ou là on conteste la vocation du président de la République de conduire les affaires du pays. Et bien, je ne m'associe pas à cette fausse querelle. *Le président de la République* reçoit du peuple la légitimité et le pouvoir de conduire les affaires ; il doit l'exercer et l'exercer pleinement.

» Naturellement, cela ne veut pas dire qu'il doit aller dans le détail de l'exécution, oubliant qu'il existe un gouvernement qui perd un peu de son existence politique ; de même pour le Parlement. Mais cela est une question d'homme et non pas une question d'institutions. »

● L'AFRIQUE

« Nous sommes liés avec un certain nombre de pays, notamment africains, par des accords de défense. Nous devons être en situation de respecter ce que nous imposent ces accords ; et pour cela nos forces d'intervention doivent avoir les moyens nécessaires ; elles sont suffisantes en nombre, mais, hélas, elles n'ont pas les moyens techniques, et notamment les moyens de transport qui leur sont nécessaires. »

● LE PROCHE-ORIENT

« J'ai émis des réserves sur les accords de Camp David.

» Il n'y a pas de solution au problème du Proche-Orient qui ne passe d'abord par la solution du problème palestinien, c'est-à-dire de l'attribution d'une terre à ce peuple.

» Il était évident que ces accords allaient diviser la nation arabe ; tout ce qui divise la nation arabe n'est pas bon : ni pour elle ni pour nous, de même que tout ce qui divise l'Europe est mauvais pour nous. »

● L'IRAN

« Dans le conflit Iran-Irak, les torts incombent à l'Iran dans la mesure où, pendant des mois et des mois, on a entendu les autorités iraniennes manier l'injure et l'invective permanente à l'égard de leurs voisins, dans la mesure aussi où elles ont cru devoir remettre en cause les accords d'Alger, ce qui, naturellement, ne pouvait finalement que déboucher sur une crise militaire. C'est ce que nous voyons hélas ! aujourd'hui. »

● LES NOUVELLES-HEBRIDES

« Je parlais de « démarche hésitante », d'« insuffisance de fermeté » et d'« absence de dessein ». Je ne pensais pas seulement à l'Afghanistan ou au Tchad. Je pensais aussi aux Nouvelles Hébrides : c'est loin, c'est petit, mais c'était la France. Je regrette profondément ce qui s'y est passé et je crois que ce n'est pas à notre honneur. »



JACQUES CHIRAC EN 1976 DANS UN WESTERN DE SERIE B "L'ADJOINT DU SHERIF"

Konk

(Dessin de KONK.)

M. FABIUS (P.S.) : M. Deniau est un ministre prestidigitateur.

M. Laurent Fabius, porte-parole du P.S., commentant les propos tenus par M. Jean-François Deniau à Antenne 2, lundi soir 9 février, déclare : « *Avec M. Deniau, ministre prestidigitateur chargé de la campagne de M. Giscard d'Estaing, la monarchie giscardienne a tout d'un coup disparu.* » Il estime que M. Deniau, « *nouveau Poniatowski de Giscard* », a l'« *esprit agile* », mais « *aussi, l'accusation facile* » et il relève qu'on n'a « *soudain même plus* » parlé de « *tous ces scandales et ces passe-droits qui entourent le régime* ». Après avoir noté le « *silence total* [de M. Deniau] *sur le désarroi de centaines de milliers de Français condamnés au chômage par la politique de M. Giscard d'Estaing* », M. Fabius observe : « *En une heure de temps, il* [M. Deniau] *n'a pas répondu à la question principale : « Un septennat de Giscard a déjà fait beaucoup de dégâts, alors pourquoi deux septennats ?* »

● *M. Pierre Mauroy*, porte-parole de M. François Mitterrand, qui participait, mardi 10 février, à un meeting de soutien en faveur du candidat socialiste à l'élection cantonale de Bastia I (Haute-Corse) fixée au 15 février, a déclaré : « *Le premier mouvement d'un gouvernement socialiste, ce sera de dire : les préfets, nous n'en voulons plus. L'exécutif sera celui de l'assemblée régionale ou départementale.* » Après avoir évoqué le statut particulier dont devrait être dotée la Corse, le maire de Lille, qui s'est déclaré attristé par l'image de la République que le gouvernement offre en Corse, a conclu : « *Il ne peut pas y avoir de République autrement que dans la défense des libertés. Les barbouzes, on les a assez vues, nous voulons la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat et l'amnistie pour les prisonniers politiques.* »

● *Le comité interprofessionnel de défense des travailleurs indépendants (CID)*, issu d'une scission du CID-UNATI, de Gérard Nicoud, appelle ses adhérents à s'abstenir ou à voter blanc aux deux tours de l'élection présidentielle

POLITIQUE

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. CHIRAC

Ces idées venues de l'Ouest...

(Suite de la première page.)

Telle est l'analyse faite par le maire de Paris, qui propose — comme le président des Etats-Unis — de diminuer progressivement les impôts et les cotisations sociales, qui seraient ramenés à 40 % de la richesse nationale (ce qui représenterait 60 milliards de francs d'abattements) puis, dans un deuxième temps, à 36 %, taux jugé « raisonnable ». Solutions proposées : baisse de l'impôt sur le revenu, baisse des droits de succession pour les petites et moyennes entreprises, suppression de la taxe professionnelle.

Les propos de M. Chirac plairont à une certaine clientèle comme ont plu ceux des libéraux qui, aux Etats-Unis, ont lancé, depuis quelques années, campagne sur campagne contre les impôts avec le succès que l'on sait. M. Reagan avait fort bien repris la balle au bond lors de sa campagne électorale, ses conseillers théorisant ce que peut avoir de négatif, sur le dynamisme d'une économie, les excès d'impôts et de dépenses publiques. L'économiste Laffer a traduit cela en courbes, impressionnantes sinon convaincantes.

Mme Thatcher ne dit pas autre chose en Grande-Bretagne, et les Suédois manifestent par leur comportement quotidien qu'au-delà d'un certain seuil d'imposition le citoyen-contribuable refuse de payer et passe à la fraude. Il en va de même pour les entreprises qui, de plus en plus, produisent « au noir ».

L'économie immergée n'est pas seulement le fait de l'Italie. Elle représenterait aux Etats-Unis, selon les évaluations les plus sérieuses, entre 15 et 20 % du produit national. Un chiffre considérable. Que ce soit aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Suède, en France... partout on retrouve les signes, voire les manifestations, d'une même hostilité envers l'Etat, ses appétits excessifs, son interventionnisme pesant.

Incontestablement, M. Chirac adapte son style à un courant de pensée dominant. Reste que si son passage à l'hôtel Matignon s'était traduit par des contrôles moins nombreux sur les prix (qui n'étaient pas libres comme ils le sont maintenant) et sur les revenus des contribuables, la pression fiscale qu'il dénonce maintenant ne s'en était pas moins fortement accrue sous sa houlette, passant de quelque 36 % en 1974 à 37,5 % en 1975 et à plus de 39 % en 1976.

Porté par la vague

Ces questions ne doivent pas être exagérément simplifiées, et les conséquences plus ou moins lointaines des solutions proposées ne doivent pas être éludées. Les Français ont supporté — assez *allégrement* — le poids et le prix des interventions de l'Etat aussi longtemps qu'une forte croissance économique a permis de financer dans la facilité notre système de protection sociale et le coût d'équipements collectifs de plus en plus nombreux et chers.

Il y a six ans, une nouvelle période a commencé avec le très fort renchérissement des prix des matières premières. Elle n'est pas près de se terminer et rend difficile — peut-être impossible — pendant des années de retrouver les taux de croissance économique d'antan. L'exemple du Japon — pays dynamique s'il en fut — dont le taux d'expansion est revenu de 10 % à 5 % l'an, est là pour le prouver. La stagnation ou la faible croissance économique ne produisent plus ces merveilleuses rentes fiscales que, chaque année, l'Etat engrangeait sur le dos des particuliers, qui ne s'en apercevaient guère. Le prix de notre sécurité, de notre système social et médical, le coût de nos villes et de nos équipements collectifs, sont maintenant durement ressentis. Comme le sont toutes les injustices, les excès, les imperfections. Les crises économiques font brusquement apparaître, jusqu'à les rendre insupportables, tous les défauts d'un système.

M. Chirac devrait pourtant prendre garde à ne pas pousser trop loin un avantage d'autant plus facilement obtenu que la gauche s'obstine à proposer — malgré les changements qui bouleversent le monde — des programmes économiques massivement chargés de dépenses, qu'il faudrait bien financer par des impôts supplémentaires. En se faisant l'écho en France de thèses très conservatrices — fussent-elles venues de l'étranger, — M. Chirac gaspille peut-être la chance d'incarner une solution réformatrice crédible. Plutôt que d'insister sur le poids excessif des prélèvements de l'Etat, le maire de Paris — qui, soit dit en passant, n'hésitait pas, il y a quelque temps, à proposer un *impôt* sur la fortune, puis un appui sans précédent à l'investissement — eût été mieux inspiré en évoquant d'autres formes d'intervention de l'Etat ou d'autres domaines, dans lesquels la puissance publique pourrait utilement se manifester.

De nombreux besoins que la société industrielle et urbaine a fait naître, ne sont pas satisfaits : la protection de l'environnement, des sites, des monuments, l'urbanisme, l'éducation *sous toutes ses formes*, la gestion des collectivités locales et de leurs équipements, la sécurité, puisque c'est là, nous dit-on, une grave préoccupation de l'époque. Tout cela implique certainement de nouvelles formes d'action, pour ne pas dire d'intervention.

Il est difficile de penser que les Français accepteraient, comme aux États-Unis, des villes souvent mal entretenues, des transports en commun peu efficaces ou la privatisation de nombreux services (ceux de la santé en particulier). Faut-il, d'autre part, pour comprimer ces « *dépenses de fonctionnement* » dont parle M. Chirac, moins payer nos fonctionnaires, ne plus garantir le maintien de leur niveau de vie ou en diminuer le nombre comme est en train de le faire M. Reagan ? Il n'est pas sûr que le service public si justement critiqué y gagnerait en qualité.

Ne brûlons pas trop vite aux vents de la nécessité ce qu'a apporté depuis cinquante ans l'intervention de l'Etat dans la vie économique et sociale. Un Etat dont le général de Gaulle, faut-il le rappeler, avait consolidé la puissance et élargi les moyens en procédant aux nationalisations de la libération.

ALAIN VERNHOLES.

L'ATTITUDE DES SYNDICATS

Le danger de mélanger les genres

M. Georges Séguy présidait, mardi soir 10 février, le meeting organisé par le P.C.F. au parc de Choisy. Certes, il était là en qualité de membre du bureau politique de son parti. Mais ce serait faire bien peu de cas de la personnalité du secrétaire général de la première centrale ouvrière de ce pays que de prétendre que les participants réunis autour de la tribune pouvaient dissocier l'image du leader politique de celle du numéro un de la C.G.T.

Il n'est d'ailleurs pas le seul, dans la centrale de la rue La Fayette, à prendre position avec éclat, tout en feignant de laisser au vestiaire sa casquette syndicale pour donner libre cours à sa ferveur politique. Il en va de même, pour ne regarder que les « étoiles de première grandeur », avec les deux autres membres du bureau de la Confédération appartenant, eux aussi, aux instances supérieures du P.C.F. : MM. Henri Krasucki et René Le Guen (celui-ci étant également secrétaire général de l'UGICT — Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T.).

Le premier ne manque pas une occasion, sur les ondes ou ailleurs, de proclamer sa foi politique ; et le second, pour ne citer que cet exemple, avait déjà signé, au mois de décembre, l'éditorial d'*Avancées*, « *journal des ingénieurs, cadres et techniciens du P.C.F.* », dans lequel il affirmait que « *la candidature de Georges Marchais* [...] *est une nécessité absolue* ».

Lorsque la « couleur » est aussi catégoriquement — pour ne pas dire agressivement — annoncée, l'équivoque ne devient-elle pas franchise ?

Là-dessus, les opinions ne s'accordent guère du côté des deux chefs syndicaux dont on connaît l'appartenance au P.S., mais qui se gardent de s'engager ouvertement. C'est ainsi que M. Edmond Maire s'était écrié au mois de décembre : « *Si Georges Séguy appelle à voter Marchais, ce sera un abus de pouvoir.* » Le secrétaire général de la C.F.D.T. faisait écho aux protestations qui fusaient çà et là, dans la C.G.T., après le soutien à peine voilé que ses dirigeants avaient décidé d'apporter au P.C.F.

Or M. Bergeron, quant à lui, s'est contenté de dire que « *Séguy ne trompe personne* » quand il spécifie qu'il parle en tant que communiste et non en qualité de cégétiste.

Dissonances à la C.G.C.

Sur ce terrain glissant, la C.G.C., mettant entre parenthèses les affinités d'une partie de ses troupes avec les divers courants de la majorité, avait cru pouvoir innover en lançant son propre candidat dans la course élyséenne. Certes, elle n'espérait pas que celui-ci franchirait la ligne d'arrivée les bras chargés de fleurs. Mais la centrale des cadres n'avait pas prévu que les cactus allaient surgir si nombreux.

La préparation des « états généraux » avait, tout au long de l'année 1980, fait oublier les querelles internes et consolidé l'homogénéité autour du président Jean Menu. M. Marchelli, président de la fédération de la métallurgie et secrétaire général adjoint de la confédération des cadres, avait mis sa fougue habituelle au service de la préparation de la « convention » qui, le 7 novembre, avait adopté à la quasi-unanimité le principe de la présentation d'un candidat.

Paradoxalement, c'est à partir de cette unité retrouvée que de nouvelles dissonances allaient apparaître, à mesure que les militants mesuraient les ambiguïtés de leur tactique... et la modestie de son impact sur le président de la République, le gouvernement et le C.N.P.F.

Les V.R.P., le 30 janvier, ont été les premiers à faire savoir que leur congrès, d'une seule voix, se prononçait contre la présentation du porte-drapeau de la C.G.C. Après s'être contenu pendant dix jours, M. Marchelli, à son déjeuner de presse du 10 janvier, a « éclaté » : « *La position des V.R.P. est une maladresse incontestable*, a-t-il dit. *Elle n'engage qu'eux-mêmes. Toute déclaration prématurée diminue la capacité de la C.G.C. à négocier ses revendications. Nous sommes la seule organisation à pouvoir engager le dialogue avec le gouvernement.* »

La « base » dispose de deux urnes

Mais la critique de M. Marchelli implicitement, visait aussi M. Jean Menu qui n'a rien fait pour désapprouver M. De Santis, président des V.R.P. et délégué général de la C.G.C. Et cette attitude montre assez que nombre de militants ont maintenant le sentiment de ne brandir qu'un sabre de bois.

Certes, il n'est pas dans le tempérament de M. Marchelli d'en convenir. Aussi, quatre heures après sa diatribe contre les V.R.P., le président des « métallos », en quittant le ministre du travail qui venait de mettre au point le pacte pour l'emploi des cadres, a-t-il exprimé très haut sa satisfaction.

Ce triomphalisme indique-t-il que la C.G.C. risque de revenir aux temps où M. Marchelli ne se lassait pas de souffler le chaud et le froid ?

Le dernier mot, évidemment, appartient à la « base », cette base dont M. Maire (pour ne citer que lui) considère qu'elle est peu influencée, au moment du vote, par les orientations affirmées ou non, des états-majors syndicaux.

Et l'adhérent ou le sympathisant dispose des deux urnes pour s'exprimer : celle du scrutin pour les « législatives » ou les « présidentielles » et celle d'où sortent les délégués syndicaux ou les élus aux comités d'entreprise.

En 1978, le forcing de la C.G.T. lui a valu une hémorragie dont elle n'est encore pas remise. La C.F.D.T. reconnaît un effritement qui, pour être plus faible, n'est toujours pas colmaté trois ans plus tard.

En revanche, pour F.O. et la C.F.T.C. ce fut la « divine surprise » des prud'homales.

Révolutionnaire ou non, le mouvement syndical risque gros à mélanger les genres.

JOANINE ROY.

A l'Assemblée nationale

M. ANDRÉ LAJOINIE SUCCÈDE A ROBERT BALLANGER COMME PRÉSIDENT DU GROUPE COMMUNISTE

M. André Lajoinie, membre du bureau politique du P.C., a été « *unanimement désigné* », par les députés communistes réunis mardi matin 10 février à l'Assemblée nationale, comme président de groupe. M. Lajoinie, qui occupait les fonctions de vice-président du groupe communiste depuis son entrée à l'Assemblée nationale comme élu de l'Allier en 1978, succède à Robert Ballanger, décédé le 26 janvier dernier (*le Monde* du 27 janvier).

[Né le 26 décembre 1929 à Chasteaux (Corrèze), M. André Lajoinie, exploitant agricole, a adhéré au parti communiste en 1948. Entré au comité central en 1972, il siège depuis 1976 au bureau politique et il est responsable depuis cette date de la section agricole du parti. Devenu directeur de l'hebdomadaire « la Terre » en 1977, André Lajoinie est élu, en mars 1978, député de la troisième circonscription de l'Allier. M. Lajoinie est depuis lors membre du conseil régional d'Auvergne.]

Ce qui s'est passé au R.P.R. ne modifie pas ma ligne de conduite, déclare M. Debré

Le congrès extraordinaire du R.P.R. et le soutien qu'il a apporté à la candidature de M. Jacques Chirac ne « modifient en rien » la ligne de conduite adoptée par M. Michel Debré. L'ancien premier ministre l'a fait savoir, mardi 10 février à Dijon, où il a présidé une réunion publique.

Huit députés R.P.R. ou apparentés ont pris position, ce même jour, pour M. Debré, ce qui porte à quarante et un le nombre des parlementaires qui ont signé un appel en sa faveur (1). Si l'on ajoute M. Jacques Chaban-Delmas, qui s'est prononcé pour la candidature du député de la Réunion, sans signer cet appel, et M. Debré lui-même, cela forme un « groupe de quarante-trois » calqué sur celui qu'avait constitué M. Jacques Chirac en 1974 pour appuyer la candidature de M. Valéry Giscard d'Estaing contre celle de M. Jacques Chaban-Delmas.

M. Debré a indiqué, mardi 10 février à Dijon, qu'il poursuivra « *jusqu'au bout* » le « *combat* » qu'il a engagé pour l'élection présidentielle. Le soutien dont a bénéficié M. Jacques Chirac est, à son avis, « *une prise de position d'un congrès, pas du R.P.R.* ». « *Je savais à l'avance,* a-t-il dit, *que je me heurterais à des obstacles, que je traverserais des péripéties. Ce qui s'est passé ne modifie en rien ma ligne de conduite. (...) Je n'ai demandé l'investiture de personne, car c'est un abaissement de la fonction que d'être le candidat d'un parti.* »

L'ancien premier ministre estime d'autre part que l'application du programme de M. Mitterrand conduirait à l' « *anarchie* » économique et politique. « *Il tourne le dos au redressement. Quand M. Mitterrand parle de salut, c'est un mot* », a-t-il dit.

M. Debré a également commenté le comportement de certains élus et des dirigeants du parti communiste à l'égard des travailleurs immigrés. « *Le parti communiste dessert la France,* a-t-il déclaré. *Il est vrai que dans la situation économique et sociale actuelle, notre pays ne peut plus faire appel à une main-d'œuvre étrangère. Les dispositions gouvernementales destinées à arrêter la venue de travailleurs étrangers sont dans la norme des choses. Mais la situation des travailleurs qui sont en France depuis des mois, des années est différente. Nous n'avons pas à prendre des mesures de force à leur égard. Ce n'est pas dans la tradition française.* »

MM. Robert Poujade, député R.P.R. de Côte-d'Or, maire de Dijon, ancien ministre, et Maurice Lombard, sénateur de la Côte-d'Or, ont déjeuné en compagnie de M. Debré et assisté, au premier rang du public, au meeting qui a réuni neuf cents personnes environ à Dijon.

(1) Les huit députés qui ont décidé d'apporter leur soutien à la candidature de M. Debré sont MM. André Forens (app. R.P.R., Vendée), Paul Le Ker (Ille-et-Vilaine, suppléant de M. Michel Cointat), Jean-Louis Massoubre (Somme), Roland Nungesser (Val-de-Marne), René Pailler (Sarthe, ancien suppléant de Joël Le Theule, décédé), Etienne Pinte (Yvelines, qui fut le suppléant de M. Alain Peyrefitte en Seine-et-Marne), Claude Pringalle (Nord, suppléant de M. Jacques Legendre), Pierre Sauvaigo (app. R.P.R., Alpes-Maritimes).

Auparavant, vingt-huit députés et cinq sénateurs avaient apporté leur soutien à M. Debré. Il s'agit, pour les députés, de MM. Jean-Louis Beaumont (n.insc., Val-de-Marne), Pierre de Benouville (app. R.P.R., Paris), Henry Berger (Côte-d'Or), Emile Bizet (app. R.P.R., Manche), Jean Boinvilliers (Cher), Jean Castagnou (Indre-et-Loire), Jacques Cressard (Ille-et-Vilaine), Jacques Delhalle (Aube, suppléant de M. Robert Galley), Claude Dhinnin (Nord), Mme Marie-Madeleine Dienesch (app. R.P.R., Côtes-du-Nord), MM. Maurice Druon (Paris), Claude Eymard-Duvernay (app. R.P.R., Seine-et-Marne, suppl. de M. Alain Peyrefitte), Jean Foyer (Maine-et-Loire), Henri de Gastines (Mayenne), Pierre Godefroy (app. R.P.R., Manche), Yves Guéna (Dordogne), Olivier Guichard (Loire-Atlantique), Jean Hamelin (Ille-et-Vilaine, suppléant de M. Yvon Bourges), René La Combe (Maine-et-Loire), Bernard Marie (Pyrénées-Atlantiques), Henri Moulle (app. R.P.R., Cher, suppléant de M. Jean-François Deniau, U.D.F.), Lucien Neuwirth (Loire), Claude Roux (app. R.P.R., Paris), Antoine Rufenacht (Seine-Maritime), Jacques Sourdille (Ardennes), Martial Taugourdeau (Eure-et-Loir), Jean Thibault (app. R.P.R., Indre, suppléant de M. Jean-Paul Mourot), André-Georges Voisin (app. R.P.R., Indre-et-Loire).

Les cinq sénateurs sont MM. Lucien Gautier (Maine-et-Loire), Christian de La Malène (Paris), Roger Moreau (Indre-et-Loire), Marcel Fortier (Indre-et-Loire), Georges Repiquet (la Réunion).

● *Le bureau de l'Association des résidents de l'Ecole centrale* nous demande de préciser dans quelles conditions s'est déroulée la conférence donnée à l'Ecole centrale par M. Debré le 3 février :

« *La conférence-débat a duré à peu près deux heures, et au milieu de celle-ci un jet malodorant a incommodé une partie de l'assemblée, tandis que deux pétards* interrompaient l'ancien *premier ministre quelques secondes. (...) Une impression fausse sur la sérénité et l'intérêt des débats que nous organisons serait extrêmement préjudiciable et dommageable à notre association.* »

[Sur la foi d'une dépêche de l'A.F.P., « le Monde » daté du 5 février avait écrit « ... M. Debré a déclaré (...) au milieu des pétards et des boules puantes lancées par ses jeunes auditeurs... »]

DÉFENSE

Mort du général Claude Vanbremeersch ancien chef d'état-major des armées

Quinze jours après avoir demandé à être relevé de ses fonctions pour raison de santé, le général d'armée Claude Vanbremeersch, ancien chef d'état-major des armées, est mort, mardi après-midi 10 février, à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris, à l'âge de soixante ans.

Le 3 février dernier, le président de la République, qui s'était rendu à son chevet, lui avait remis l'ordre du jour aux armées qui lui exprimait la reconnaissance du gouvernement français

Né le 3 janvier 1921 à Paris, Saint-Cyrien de la promotion Amitié franco-britannique de 1939, Claude Vanbremeersch sert dans l'infanterie jusqu'à son congé d'armistice en 1942. Il entre alors dans la Résistance et, arrêté par la Gestapo en août 1943, il est déporté au camp de Buchenwald de décembre 1943 à avril 1945, date à laquelle il reprend du service, comme officier de liaison, auprès de la grande unité américaine qui avait libéré le camp.

Aide de camp du général (futur maréchal) de Lattre de Tassigny, Claude Vanbremeersch sert, dès novembre 1948, en Indochine où il effectuera plusieurs séjours.

Après un stage à l'Ecole supérieure de guerre, Claude Vanbremeersch commande, en 1959, le 27e bataillon de chasseurs alpins en Kabylie (Algérie) et il sert ensuite, comme lieutenant-colonel, à l'encadrement de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr.

Chef de la section « moral-information » à l'état-major de l'armée de terre de 1963 à 1965, le colonel Vanbremeersch commande en 1966 le 35e régiment d'infanterie mécanisée de Belfort. Directeur des études à l'Ecole supérieure de guerre de 1968 à 1970, il est promu général de brigade et commande, de 1970 à 1972, la 1re brigade mécanisée à Sarrebruck (Allemagne fédérale). Le général Vanbremeersch devient sous-chef d'état-major de l'armée de terre et, avec le grade de général de division, il prend le commandement de la 3e division à Fribourg (Allemagne fédérale) en septembre 1974.

Camarade de promotion à Saint-Cyr du général Guy Méry, il lui succède, en juillet 1975, comme chef de l'état-major particulier de la présidence de la République et il est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée en avril 1976. Général d'armée, en juillet 1979, il est nommé commandant la 1re armée avant de prendre, le 30 juillet 1980, les fonctions de chef d'état-major des armées en remplacement du général Méry.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et des T.O.E., le général Vanbremeersch était grand-officier de la Légion d'honneur.

L'INDONÉSIE ACHÈTE A LA FRANCE DES BLINDÉS LÉGERS ANTICHARS

Djakarta (*A.F.P.*). — Le ministre indonésien de la défense, le général Mohammad Jusuf, a annoncé, mardi 10 février au Parlement, que l'Indonésie avait décidé l'achat à la France de blindés légers, qui lui seront livrés dans les prochains mois.

Il s'agit de blindés légers AMX-10 équipés d'un canon de 90 mm pour la lutte antichars, la reconnaissance et l'appui, et de véhicules légers chenillés VPX-110 pour le combat antichars, la surveillance du champ de bataille et le soutien-feu de troupes.

[L'Indonésie a déjà acheté à la France des chars légers de combat AMX-13, des hélicoptères Puma et Alouette, des patrouilleurs rapides lance-missiles antisurface et trois avions de transport Transall.]

Six nouveaux modèles de navires de guerre dans la marine soviétique

Le dernier numéro de l'hebdomadaire « Cols bleus », édité par l'état-major de la marine nationale, donne des précisions sur six nouveaux types de bâtiments de guerre récemment apparus dans la marine soviétique, parmi lesquels deux croiseurs et deux sous-marins.

Selon la revue, le croiseur nucléaire lance-missiles *Kirov* appartient actuellement à la flotte de l'Arctique. « *Avec son déplacement de 22 000 à 24 000 tonnes, ce bâtiment est sans conteste le plus grand croiseur en service dans le monde* », estiment les rédacteurs de *Cols bleus*, qui détaillent ensuite l'armement du navire : vingt missiles antisurface SS-N-19, des missiles anti-aériens SAN-6 et SAN-4, deux tourelles de 100, des canons multitubes de 20, des armes de lutte anti-sous-marine et trois hélicoptères.

On ne dispose, à l'heure actuelle, que d'informations fragmentaires sur le missile antisurface SS-N-19 qui est apparu sur le *Kirov* et, probablement, sur un sous-marin. Il s'agirait d'un missile d'une portée supérieure à celle du système SS-N-12 mis en œuvre sur le porte-aéronefs *Kiev* ou sur des sous-marins et dont la portée serait de 300 miles (environ 560 kilomètres).

Cols bleus donne aussi des précisions sur un autre croiseur, le *Sovremennyi*, de 7 000 tonnes dont « *la vocation prioritaire semble être anti-surface* ». « *Son armement,* est-il indiqué, *comprend des missiles SS-N-9 anti-navires, des SAN-7 anti-aériens, quatre tourelles de 130, des canons et un hélicoptère.* »

L'hebdomadaire ne donne aucune explication sur la présence à bord de ces bâtiments soviétiques d'un ou de plusieurs hélicoptères. On peut néanmoins penser que l'hélicoptère sert de relais aérien pour guider le missile en vol et, ainsi, contribuer à en accroître la portée.

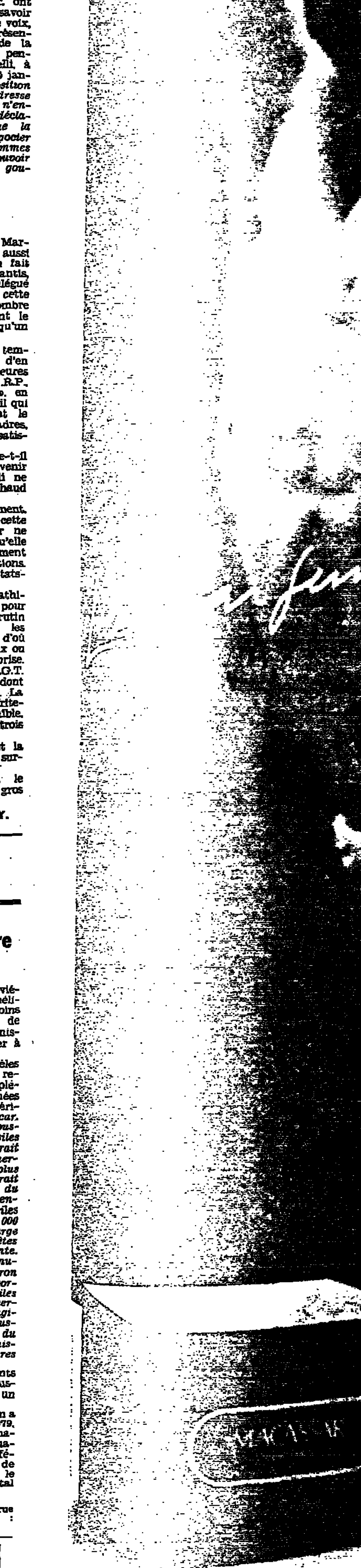
A propos des nouveaux modèles de sous-marins, *Cols bleus* reprend en partie, en les complétant, des informations données précédemment de source américaine sur le *Typhoon* et l'*Oscar*.

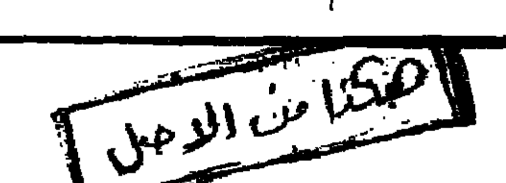
« *Le* Typhoon *est un sous-marin nucléaire lance-missiles dont le déplacement atteindrait environ 20 000 tonnes en immersion, soit 1 500 tonnes de plus que les Ohio américains. Ce serait donc le plus grand sous-marin du monde. Son armement comprendrait une vingtaine de missiles stratégiques d'une portée de 7 000 à 8 000 kilomètres avec une charge militaire de trois à quatre têtes à trajectoire indépendante. L'*Oscar *est un sous-marin nucléaire d'attaque d'environ 11 000 tonnes en immersion, porteur d'une vingtaine de missiles tactiques anti-surface. Selon certains,* note Cols bleus, *il s'agirait d'une extrapolation des sous-marins nucléaires d'attaque du type Echo II porteur de six missiles SS-N-12 de 700 kilomètres de portée.* »

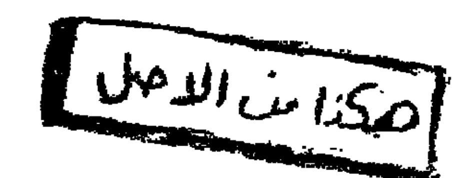
Les deux autres bâtiments soviétiques observés sont un sous-marin de sauvetage, l'*India*, et un navire-hôpital, l'*Og*.

Selon l'état-major français on a compté, pour la seule année 1979, l'entrée en service dans la marine de guerre soviétique de quarante bateaux de combat différents, représentant un tonnage de 100 000 tonnes environ, soit le tiers du tonnage de combat total de la marine française.

(*) *Cols bleus*, n° 1648, 6, rue Saint-Charles, 75015 Paris. Prix : 5 francs.







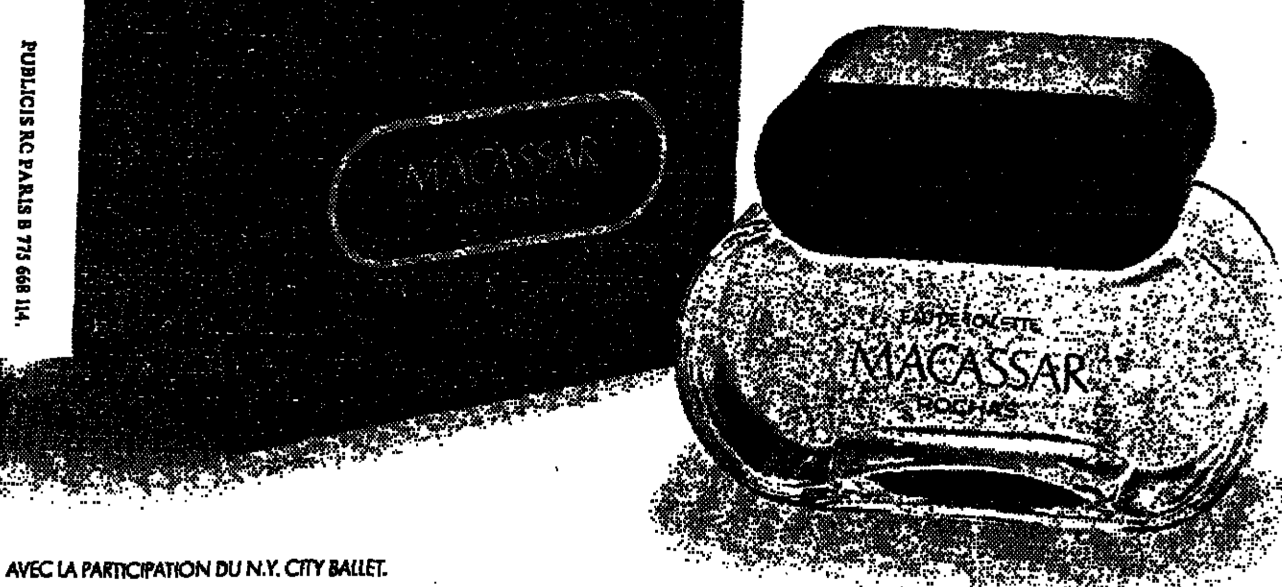
ES SYNDICATS

langer les genres

à la C.G.C.

aux modèles de navires de guerre
dans la marine soviétique

Le parfum est la musique du corps
M. Rochas.



ROCHAS
PARIS

AVEC LA PARTICIPATION DU N.Y. CITY BALLET.

EX PAR

Le Monde

société

L'AFFAIRE DE DROGUE DE MONTIGNY-LES-CORMEILLES

Nous ne nous laisserons pas intimider

déclare M. Georges Marchais

L'affaire de Montigny-lès-Cormeilles, dont le maire communiste, M. Robert Hue, avait annoncé au cours de la semaine dernière la création d'un comité anti-drogue et soutenu la décision des militants communistes de publier un tract dans lequel une famille marocaine de la cité de l'Espérance, sur sa commune, était nommément désignée, a entraîné, mardi 10 février, de nombreuses réactions.

Les députés communistes réunis, mardi, à l'Assemblée nationale ont adressé un télégramme de soutien au maire de Montigny. Ils ont également manifesté leur intention de déposer une proposition de loi pour « *une lutte rigoureuse contre la drogue au triple plan préventif, répressif contre les pourvoyeurs, et curatif* ».

M. Georges Marchais, candidat communiste à l'élection présidentielle, qui participera, vendredi 20 février, à Montigny à un meeting sur les problèmes de la drogue, évoquant la lutte contre la toxicomanie, a déclaré à la presse : « *C'est une lutte de masse. Nous ne pouvons pas nous en remettre à la police, pour une raison majeure : la police connaît les trafiquants, les gros bonnets, bien sûr, mais également les petits trafiquants.*

» *Nous avons des exemples très concrets de lycées, par exemple, où des parents ont surpris des gens en train d'essayer de vendre de la drogue. Nous avons des exemples très précis où ces parents ont prévenu la police. Celle-ci n'a rien fait et, quand elle est contrainte d'arrêter des pourvoyeurs, quelques heures après ils sont libres et poursuivent leur sinistre marché (...).*

» *Ceux qui tirent profit du commerce de la drogue doivent savoir que désormais dans nos villes, dans nos cités, la population ne laissera pas faire.*

» *Chacun son camp. Que ceux qui choisissent la drogue, les gros bonnets, les trafiquants, aillent avec eux. Nous, nous sommes avec la jeunesse, avec les travailleurs, avec la population de nos villes qui veulent mettre un terme à ce fléau.* »

« *Ceux qui s'imaginent nous impressionner par leur tapage*, a ajouté M. Marchais, *ne nous impressionneront pas du tout. Il en sera de cette question comme il en a été de celles des travailleurs immigrés. Nous appliquerons notre politique, telle que nous l'avons démocratiquement définie dans nos congrès, et nous l'appliquerons sans défaillance et sans nous laisser intimider par qui que ce soit. A chacun les siens* »

Au sujet de l'affaire de Montigny, comme on demandait au secrétaire général du P.C.F. s'il disposait de preuves contre la famille marocaine mise en cause, il a répondu : « *Vous savez bien que le P.C.F. n'a pas l'habitude de poser les problèmes comme il le fait sans disposer de dossiers sûrs, solides et bien établis.* »

M. Marchais a ajouté : « *Si le maire de Montigny n'avait pas agi comme il l'a fait, il n'aurait pas honoré le mandat que lui a confié la population de sa ville. J'ai dit que je ne transigerai jamais avec Giscard, c'est valable pour tous les élus communistes. Celui qui transigerait avec le pouvoir ou avec les conséquences désastreuses de sa politique faillirait au mandat qui est le sien.*

» *La drogue dit-on, est un problème de société, un problème de civilisation. Pour moi, c'est un problème simple. Il y a, d'un côté, les gens qui s'enrichissent avec la drogue et, de l'autre côté, des malheureux qui sont victimes de la crise de la société, qui cherchent un refuge à des problèmes réels, éducation, emploi, métier. Ils cherchent un refuge dans la drogue.* »

« *C'est à mettre au compte du septennat de M. Giscard d'Estaing. On protège le président de la République et son équipe et on veut accabler le maire d'une petite commune qui a fait honneur à ses responsabilités.* »

M. BEULLAC : je suis d'accord avec le P.C. quand il part en guerre contre la drogue mais...

M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, interrogé, mardi 10 février, sur France-Inter a déclaré : « *Je dis fermement que les jeunes doivent savoir qu'on ne peut s'engager sur la pente de la drogue, car elle est vertigineusement dangereuse.* » « *Cela dit*, a-t-il précisé, *en ce qui concerne le P.C., je suis d'accord avec le P.C. lorsqu'il part en guerre contre la drogue. Mais les occasions de prendre position contre la drogue ne doivent pas conduire à un mauvais langage. Autrement dit, la dénonciation des nuisances de la drogue faite à propos des travailleurs immigrés risque d'être interprétée comme une forme de racisme.* »

Mme PELLETIER : jamais la police n'a été aussi efficace

Mme Monique Pelletier, ministre délégué auprès du premier ministre, chargée de la famille, de la condition féminine et de la coordination de la lutte contre la drogue, a déclaré mardi 10 février à Antenne 2 :

« *Je suis indignée. On n'a pas le droit de se servir du problème de la drogue pour préparer des « coups » et laisser croire que le gouvernement reste les bras croisés alors que jamais nous n'avons été aussi actifs : il y a eu dix mille arrestations en 1980. Nous ne pouvons pas laisser dire n'importe quoi. C'est vrai que la drogue est plus présente à cause de la déstabilisation politique de certains pays du Moyen-Orient (Iran, Turquie). Nous avons été d'une très grande fermeté : la France est le pays d'Europe où les peines sont les plus lourdes. Jamais la police n'a été aussi efficace.*

» *La lutte contre la drogue n'est pas un spectacle ni une affaire politique pour monter des « coups ». Dans tous les départements, les responsables se coordonnent. De nombreux policiers et magistrats ont été formés. La France reste le pays d'Europe le moins atteint par la drogue.* »

● *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, qui participait, mardi, à Rennes, à une réunion de syndicalistes F.O., a estimé que « *le comportement de la municipalité communiste de Montigny est dangereux et condamnable à tous égards* ». Selon lui, il ne faut pas accepter « *la pratique des « tribunaux populaires » ou des manifestations dites spontanées* ». « *Les régimes où l'on érige la délation comme méthode de gouvernement* » conduisent immanquablement « *à la violation du droit des gens* », a poursuivi le secrétaire général de F.O., qui a ajouté : « *La chasse aux trafiquants de drogue et leur châtiment ne peuvent relever que de la police et de la justice.* »

● *Si Hamza Boubakeur*, recteur de la Mosquée de Paris, dénonce de son côté « *les attaques au bulldozer et l'excitation au lynchage, perpétrés à Vitry-sur-Seine et à Montigny* ». Il constate « *non sans surprise* » l'absence du ministère de l'intérieur qui, n'a jusqu'ici « *ni dénoncé, ni sanctionné* » des maires qui « *se comportent en shérifs du Far-West* »

Le rectorat et le Conseil supérieur des affaires islamiques de France, nouvellement créé, « *diffèrent provisoirement leur décision de lancer un appel général à tous les responsables de la vie morale, spirituelle de l'islam* » dans le monde, contre le communisme, « *eu égard aux relations entre la communauté musulmane et le monde socialiste, à l'échelle internationale* ».

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du parti républicain, a déclaré mercredi 11 février à France-Inter : « *Placer la lutte contre la drogue pour l'utiliser à des fins partisanes, réussir un meeting pour accaparer quelques voix est impensable. Quand on voit ce dont sont capables aujourd'hui les communistes — le bulldozer, la délation, jeter à la vindicte populaire tel ou tel, utiliser les angoisses des Françaises et des Français à des fins partisanes — M. Mitterrand devrait réfléchir, car de quoi seraient capables M. Marchais et ses amis pour imposer à M. Mitterrand leur volonté ?* »

● « *SAF informations* » est le nom donné par le Syndicat des avocats de France (gauche) au service d'information téléphonique qu'il vient de mettre en place. Le (1) 274-27-00 permet de prendre connaissance vingt-quatre heures sur vingt-quatre des prises de position et des initiatives du syndicat. Les messages sont renouvelés le vendredi matin et quand l'actualité le justifie.

L'ATTITUDE DU MAIRE

Une image ternie

Que se passe-t-il donc depuis quelques semaines dans la tête de M. Robert Hue ? Jamais personne ne se sera appliqué autant que lui, et en quelques minutes, à détourner de soi toute la confiance qui lui était acquise depuis le début de son mandat électoral en mars 1977. Depuis quatre ans qu'il est à la tête de la municipalité de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise), M. Robert Hue avait toujours su donner de lui l'image d'un maire jeune (il a trente-quatre ans) et dynamique, dont le seul objectif semblait être l'amélioration de la gestion de sa commune. Au point qu'il était devenu le maire de tous les Ignymontains toutes tendances confondues. Mais pas à la façon de Peppone.

Homme de dialogue, M. Robert Hue n'a jamais cherché à faire oublier à ses concitoyens son appartenance au parti communiste français, dont il est depuis longtemps un « permanent ». Mais il a toujours donné l'impression de préférer le qualificatif de gestionnaire à celui de politique. On se souvient de trois combats qu'il a menés et gagnés en trois ans dans sa ville (*le Monde* du 16 décembre 1980), lui valant l'admiration de tous, de fonctionnaires comme d'hommes politiques qui, *a priori*, ne lui étaient pas favorables : le premier à son arrivée face aux lourdes factures que la Société d'économie mixte de la banlieue nord lui abandonnait après sa liquidation judiciaire ; le second face aux difficultés économiques de l'Agence foncière et technique de la région parisienne léguant au nouveau maire de Montigny une ZAC incomplète ; le troisième, enfin, face à une grande surface dont il devait « monnayer » l'extension, obtenant de sa part le financement de plusieurs aménagements nécessaires à la ville.

Au lendemain de l'opération lancée contre une famille d'immigrés cité de l'Espérance, l'étonnement est à son comble à Montigny-lès-Cormeilles, comme partout ailleurs dans le Val-d'Oise. M. Raymond Lamontagne, conseiller général (divers majorité), affirmait, lundi 9 février : « *Robert Hue avait la réputation d'être sérieux. De sa part, ça m'étonne. Je suis très déçu par son attitude.* » M. Daniel Cantin, adjoint socialiste au maire de Montigny, avouait : « *On ne comprend pas l'attitude de Robert. Il a fait ça tout seul. Il n'y avait jamais jusqu'ici eu de désaccord entre nous au conseil municipal.* »

Aujourd'hui, on est obligé de se poser des questions à Montigny comme ailleurs. Le meeting de M. Georges Marchais prévu dans cette ville — bien avant que n'éclate cette affaire — le vendredi 20 février avait-il besoin d'une telle publicité ? M. Robert Hue convoiterait-il la place de député occupée actuellement par M. Jean-Pierre Delalande (R.P.R.) ? Cette supposition ne date pas d'aujourd'hui. Les dirigeants de son parti l'ont-ils contraint à prendre cette initiative ?

Peu de temps avant la conférence de presse qui devait lancer sa campagne antidrogue, M. Robert Hue disait, lors d'un déjeuner de presse : « *Vous verrez, très bientôt on ne parlera que de Montigny.* »

Si quelque chose s'est brisé à Montigny-lès-Cormeilles, c'est peut-être bien l'image de M. Robert Hue. Mais M. Marchais, lui, est arrivé bien avant l'heure dans le Val-d'Oise.

JACQUELINE MEILLON.

POINT DE VUE

La dérive

par DOMINIQUE COUJARD et EDDY KENIG (*)

NOUS ne pouvons nous reconnaître en tant que communistes dans les événements de Montigny. Il aura suffi qu'un habitant de la commune affirme, dans une lettre, qu'un trafic de drogue passait par l'appartement d'un voisin pour que celui-ci soit nommément dénoncé et qu'une manifestation soit organisée devant son domicile sous l'égide du maire et de dirigeants du parti.

Les préoccupations du P.C.F. à propos de la drogue ne sont pas nouvelles ; il a déjà eu, à maintes reprises, l'occasion d'affirmer ses positions et de manifester sa volonté de mener une lutte énergique contre l'usage de la drogue. En revanche, ce qui est nouveau, c'est la mise en œuvre d'une nouvelle pratique politique qui consiste, à Montigny, comme ce fut déjà le cas à Vitry, à aborder les problèmes sur le terrain par de véritables opérations « coup de poing ».

Il s'agit, en fait, de provoquer l'attention de l'opinion et d'utiliser l'occasion ainsi créée, comme cela a été dit à propos de Vitry, pour porter à la connaissance du grand public la politique du parti.

Il est fort douteux que ces actions soient de nature à favoriser effectivement la compréhension des problèmes. Il est certain qu'elles manifestent un fléchissement des principes qui ont toujours fondé la politique du P.C.F. On a pu noter, à Vitry, que la solidarité nécessaire entre travailleurs français et immigrés, toujours pratiquée par les communistes dans l'entreprise, était remise en cause dans la ville ; on doit constater que, à Montigny, les acquis démocratiques de la lutte séculaire du peuple français ont été oubliés : faut-il rappeler que la déclaration des libertés du P.C.F., reprenant et développant la Déclaration des droits de l'homme de 1789, a réaffirmé le principe de la présomption d'innocence ?

Faut-il rappeler que l'idée que se font les communistes d'une justice démocratique n'a rien à voir avec la pseudo-justice populaire des « meetings d'accusation » ?

Nous avons une autre conception des rapports humains.

En quoi le fait d'avoir désigné un travailleur marocain à la vindicte populaire a-t-il aidé à mettre en lumière les responsabilités du pouvoir ?

En quoi a-t-il aidé l'action contre les « gros bonnets » de la drogue, si souvent dénoncés dans la presse du parti ?

En quoi a-t-il favorisé la compréhension des liens existant entre la crise sociale et morale du capitalisme et le développement de la toxicomanie ?

En réalité, on a substitué à l'approche objective d'un phénomène complexe dans lequel interviennent de multiples facteurs, une vision simplificatrice, débouchant sur une action de police ; l'intervention populaire s'en est trouvée dévoyée.

Qu'une telle entreprise ait fourni aux adversaires du P.C.F. l'occasion d'une nouvelle campagne contre lui n'a rien pour surprendre, mais le tintamarre fait par leurs adversaires ne doit pas entraver la réflexion des communistes sur la pratique politique de leur parti.

Le maire de Montigny a déclaré que, s'il se taisait, il serait responsable devant la population ; c'est avec le même esprit de responsabilité que nous demandons qu'un terme soit mis à cette dérive dangereuse.

(*) Membres du P.C.F.

● *Suicide d'un détenu.* — Un jeune détenu de la maison d'arrêt d'Aix-en-Provence, Richard Soler, âgé de vingt-cinq ans, originaire de Miramas (Bouches-du-Rhône) s'est pendu dans sa cellule dans la nuit du jeudi 5 au vendredi 6 février. Arrêté le 20 avril 1979 après une agression à main armée dans un bureau des P.T.T., Soler était en détention provisoire.

APRÈS LA RÉVOCATION DE M. BIDALOU

L'Union syndicale des magistrats ne s'associera pas à la grève

L'Union syndicale des magistrats (modérés) ne s'associera pas à la grève décidée par le Syndicat de la magistrature après la révocation de M. Jacques Bidalou. Cette grève aura lieu jeudi 12 février. Elle doit être marquée, à Paris, par un rassemblement de magistrats et des organisations qui soutiennent M. Bidalou devant les locaux de la Cour de cassation, à l'intérieur du palais de justice, et non à l'extérieur comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 11 février. Ce rassemblement aura lieu à 14 heures.

Pour justifier sa position, l'U.S.M. écrit qu' « *elle ne peut rester indifférente devant la mesure de révocation d'un magistrat du siège. Mais elle s'interdit de porter un jugement sur une décision prise par un organisme disciplinaire légalement constitué. Elle regrette que des critiques aient pu être émises à l'encontre du Conseil supérieur de la magistrature et de sa décision et rappelle, à cette occasion, qu'elle réclame depuis de nombreuses années une réforme constitutionnelle qui rendrait le Conseil supérieur de la magistrature exempt de telles critiques.* »

Depuis 1958, le Conseil supérieur de la magistrature est composé de neuf membres nommés par le président de la République. Sous la IVe République, les membres du C.S.M. étaient élus, à l'exception de deux d'entre eux. La réforme suggérée par l'Union syndicale des magistrats instituerait la parité à l'intérieur de cet organisme. La moitié des membres seraient nommés par le président de la République ou désignés par le Parlement et l'autre moitié serait élue au second degré par les magistrats eux-mêmes. Cette idée avait été soumise en août 1976 par M. André Braunschweig, alors président de l'U.S.M., à M. Giscard d'Estaing. M. Braunschweig avait retiré de sa visite à l'Elysée le sentiment que le président de la République était prêt à mettre une réforme du Conseil supérieur de la magistrature à l'étude, mais il n'y avait pas eu de suite.

L'U.S.M. est l'organisation de magistrats la plus nombreuse, sinon la plus militante. Elle revendique deux mille adhérents environ. Le Syndicat de la magistrature affirme en regrouper neuf cents. La magistrature française compte cinq mille juges et procureurs en fonctions. L'U.S.M. a toujours refusé de s'associer aux mots d'ordre de grève lancés par le Syndicat de la magistrature. Il insiste sur le caractère illégal de cette forme de revendication, mais n'a jamais écarté la possibilité d'y recourir en cas de menaces graves pour l'indépendance de la magistrature.

La réprobation du P.C.F.

Au nom du parti communiste et du Comité de défense des libertés et des droits de l'homme, que préside M. Marchais, M. Antoine Porcu, député de Meurthe-et-Moselle, a estimé mardi 10 février que la révocation de M. Bidalou suscite « *une juste réprobation* ». « *Il s'agit*, a-t-il indiqué, *d'une sanction d'une extrême gravité contraire à l'indépendance de la magistrature.* » Pour M. Porcu, cette mesure, « *quelle qu'en soit l'occasion* », témoigne de « *la volonté toujours plus affirmée* » du gouvernement de « *rechercher une justice en livrée plutôt qu'en robe. Elle s'inscrit en bonne place dans l'activité déployée par M. Peyrefitte, qui déplace les juges et les dessaisit de leur dossier selon son bon vouloir afin d'obtenir une justice fonctionnant au mieux des intérêts partisans de sa classe.* »

Outre celles que nous avons citées dans nos éditions des 10 et 11 février, de nombreuses organisations apportent leur soutien à M. Bidalou. Il s'agit en particulier de la Fédération de l'éducation nationale, de la Ligue communiste révolutionnaire, de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, du Syndicat des avocats de France (gauche), du Syndicat national des journalistes (autonome) et de l'organisation de magistrats italien Magistratura democratica, des fédérations C.G.T. du secteur public et de la fédération C.F.D.T. Interco.

L'exclusion d'un « sans-grade »

par CASAMAYOR

« *L'insécurité, c'est l'impunité* », a dit Alain Peyrefitte. Conclusion : on a puni, donc on est tranquille. Qui a puni ? La douzaine de fonctionnaires constitués en Conseil supérieur de la magistrature. Qui doit être rassuré ? Toute la profession, bien entendu. Tous ces juges qu'Alain Peyrefitte a discrédités gravement en les faisant passer pour des minables incapables de faire leur travail correctement puisqu'il a jugé indispensable de limiter leur pouvoir d'appréciation, tous ces juges, donc, respirent.

Le membre gangrené a été coupé. Est-ce le membre qui était gangrené ou le corps ? Il est encore trop tôt pour le savoir... En tout cas, le tribunal disciplinaire n'a pas fait le détail. Il a montré de quel bois il se chauffait. Et bien que le condamné n'ait ni tué ni volé, bien qu'il n'ait porté atteinte ni aux biens ni aux personnes, bien qu'on ne lui reproche ni malhonnêteté ni injustice, il est frappé de la peine la plus élevée, on le met à la porte, on lui ôte son gagne-pain. Avis aux amateurs.

***

Sans doute une telle rigueur ne peut-elle trouver son explication que dans l'indulgence coupable dont les instances disciplinaires ont fait preuve jusqu'ici. En effet, comme je l'écrivais à propos de Monique Guemann *dans le Monde* du 17 février 1978, depuis quelques années une série d'actes graves, irrégularités, illégalités, sabotage, manœuvres subtiles ou brutales, sans compter, récemment, les poursuites contre le présent journal, accusé d'une infraction qui n'est même pas constituée, ni, de tout temps, les intrigues, chausse-trapes, promesses et calomnies qui sont pain quotidien dès qu'il s'agit de pourvoir les postes tant soit peu élevés, tout cela était accepté par les magistrats sans que les instances disciplinaires froncent si peu que ce soit le sourcil. Au contraire, les coupables faisaient habituellement l'objet d'avancement. Il était temps que tout cela cesse.

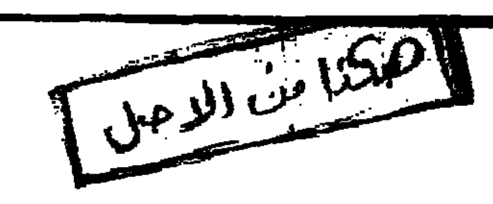
Le Conseil supérieur de la magistrature a bien choisi : celui qu'il chasse est un petit fonctionnaire. Il n'appartient pas à cette phalange de grands commis de l'Etat à laquelle le régime doit tant et qu'il rémunère en prébendes, décorations, situations. Nous savons à quel point les corps constitués sont susceptibles. L'honneur de la magistrature serait éclaboussé si l'on faisait passer à la casserole un de ses hauts dignitaires. Au contraire, ce même honneur est lavé de toute souillure dès qu'on exécute un « sans-grade ».

Certes, quelques citoyens maniaques de la politique penseront que, après avoir fait peur à la population pour lui fourguer la loi « sécurité et liberté », le gouvernement veut faire peur à ses juges et que, prévoyant de l'avenir, il tient à garder son personnel en main. Les profanes, eux, n'iront pas si loin. Ils ne croiront pas qu'un grand vent purificateur souffle sur la profession. Ils se diront simplement que, après tout, c'est une histoire de boutique, et qu'il s'agit moins de haute politique que de règlement de comptes entre magistrats. Voilà qui ne pourra que leur donner une plus haute idée de leur justice. Le Conseil supérieur de la magistrature peut être fier de lui.

L'APPARTEMENT DU RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT DU « CANARD ENCHAINÉ » A ÉTÉ « VISITÉ » PAR DE MYSTÉRIEUX CAMBRIOLEURS

L'appartement du rédacteur en chef adjoint du « Canard enchaîné », M. Claude Angeli, a été « visité » vendredi après-midi 6 février par de mystérieux cambrioleurs qui ont quitté les lieux sans rien emporter. Seuls trois tiroirs contenant du linge avaient été complètement vidés. Ces étranges malfaiteurs, qui avaient soigneusement démonté la serrure pour pénétrer dans l'appartement, ont quitté les lieux précipitamment, sans doute alertés par des amis du retour inopiné de M. Angeli, lequel avait indiqué le même jour à un correspondant, lors d'une conversation téléphonique, qu'il ne rentrerait pas avant le dimanche 8 février. L'immeuble, qui n'a pas de gardien, était pratiquement vide.

Que cherchaient ces « visiteurs » ? Sans doute des documents, pense M. Angeli, qui précise qu'il n'est pas assez naïf pour laisser chez lui des pièces importantes et indique qu'il ignore quelle affaire intéressait « ces messieurs ». Les policiers chargés de l'enquête pensent, pour leur part, qu'il ne s'agit pas d'un cambriolage crapuleux.



MÉDECINE

LA BIOLOGIE ET LES DÉPENSES DE SANTÉ A L'ACADÉMIE

La demande d'analyses médicales a augmenté de 237 % en dix ans

Lors de la séance du mardi 10 février, le professeur Jean-Charles Sournia, ancien directeur général de la santé, a fait, à l'Académie nationale de médecine, une communication sur la place de la biologie dans la pratique médicale et dans les dépenses de santé. La France compte aujourd'hui cinq mille laboratoires d'analyses biologiques, dont mille cinq cents sont publics et les autres privés. Pour un tiers, ces laboratoires sont dirigés en ville et à l'hôpital par des médecins, et la majorité par des pharmaciens. Depuis plus d'un an, un contrôle obligatoire de qualité des analyses biologiques qui y sont effectuées a été mis en place, organisé par le Laboratoire national de la santé et assuré, sur le plan scientifique, par quatre sociétés savantes.

Pour le professeur Sournia, compte tenu de l'inflation et de l'évolution de la valeur monétaire de la lettre-clé de la nomenclature, l'augmentation de la demande d'analyses a été, ces dix dernières années, de 237 %. Si cette profession a été l'un des éléments primordiaux du progrès médical, il n'en est pas moins vrai, selon lui, « *que bien des facteurs ni médicaux ni rationnels ont joué dans la demande biologique* » et que le praticien tend actuellement, à l'inverse de ce qui se passait naguère, à n'examiner le malade qu'après avoir constaté une anomalie des dosages biologiques. De plus, il semble selon lui, que l'innovation, dans ce domaine, entraine plus une addition des demandes que le remplacement de celles de moindre valeur par les nouvelles.

Au cours de la même séance, le professeur Henri Baruk, médecin chef honoraire de la Maison nationale de Charenton, a souligné les conséquences très graves que peut avoir, dans certains cas, le viol du secret médical, notamment en ce qui concerne la réinsertion du malade dans la société. Selon le professeur Baruk, cette violation est particulièrement grave en pathologie psychiatrique. Dans ce domaine, en effet, les diagnostics sont parfois incertains et peuvent avoir des retentissements dramatiques sur l'avenir des individus, notamment lorsque certaines étiquettes telles celles de « paranoïa » ou de « schizophrénie » sont utilisées abusivement.

● *L'Association pour le droit de mourir dans la dignité*, dont le siège est 92, boulevard de Port-Royal, 75005 Paris, informe qu'elle n'a pas de bureau permanent à cette adresse et ne peut recevoir de visiteurs. Pour toutes communications, on est prié d'écrire.

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

Les enseignants au quotidien

A la suite de la série d'articles intitulée « Les enseignants au quotidien » parue dans « le Monde » des 8, 9, 10 et 11-12 janvier, de nombreux lecteurs ont voulu confirmer, corriger ou illustrer de faits personnels, et émouvants parfois, l'image renvoyée par le miroir qui leur avait été tendu. Certains demandant à garder un anonymat bien compréhensible, ont révélé des drames cachés, tel le cas de ce lycée où trois enseignants se sont suicidés depuis la rentrée de septembre dernier.

Deux points — moins tragiques — ont soulevé l'incrédulité : la rémunération des agrégés et, exceptionnellement, la présence de professeurs certifiés en classes préparatoires aux grandes écoles. Tous les cas évoqués dans les articles — on s'en doutait — existent pourtant bel et bien. Dans le calcul des rémunérations, certains correspondants « oublient » les diverses indemnités (de résidence, de professeur principal, de conseil de classe, versées, certes, avec souvent un grand retard), les heures supplémentaires, ou le supplément familial inconnu de la plupart des travailleurs du secteur privé.

Quelques lettres rappellent qu'il se trouve des enseignants attachés à changer leur métier en agissant, par exemple, au sein de mouvements pédagogiques. C'est à dessein, et après l'avoir indiqué, que l'enquête n'avait pas dirigé sur eux la lumière. Ils demandent à ne pas être passés sous silence. Dont acte.

Nous publions quelques extraits du courrier reçu, conscients que plusieurs lettres mériteraient une publication intégrale.

Conscients, aussi, que le portrait esquissé ne sera jamais achevé et mérite encore de nombreuses retouches. — C. V.

Sentir l'appel au secours

Pour Mme Hélène Sabbah, professeur à Paris, les relations de l'enseignant avec ses élèves dépassent largement le problème des « chahuts » d'autrefois qu'évoquent plusieurs correspondants :

Faut-il avoir été longtemps dans la « cage aux lions » pour savoir que tout, ou presque, se joue dans les dix premières minutes. Nous avons en face de nous, c'est vrai, des juges impitoyables qui ne laissent rien passer des habitudes vestimentaires, de l'allure générale aux inévitables tics de langage, qui se sentent plus forts, c'est indéniable, parce qu'ils font bloc, en groupe. Mais en même temps, combien d'entre nous n'ont pas senti parfois le désarroi de ce groupe devant la nouveauté ou la difficulté du travail demandé, la volonté quelquefois désespérée et si émouvante de bien faire, de se conformer, jusqu'à une désarmante soumission, aux exigences, d'en faire plus pour attirer l'attention ? Qui, parmi les professeurs de lettres, n'a jamais senti, devant les devoirs, cette recherche d'un dialogue personnalisé, l'appel au secours, l'ébauche d'une confidence ?

Les dix premières minutes ? Si le courant passe, si l'entente se fait, elle est durable. Mais elle est à consolider par un travail de longue observation et d'adaptation réciproques. Ce serait une erreur de croire que tout est acquis d'emblée. (...) Mais encore faut-il en prendre conscience. L'ambiguïté est là, dans cette nécessité de dédoublement permanent et épuisant : nous sommes participants et observateurs, à l'intérieur et à l'extérieur. Une partie de nous-mêmes enseigne. Même le débat est au cœur de la vie de la classe. L'autre est en retrait, vigilante, et observe. La coïncidence des deux est l'état idéal, un grand moment.

Un monde utilitaire

M. Branchereau, professeur agrégé d'italien à Nice, évoque le dilemme entre rentabilité et culture :

La grande majorité des professeurs restent profondément attachés aux valeurs culturelles et souhaitent que l'école demeure un lieu de culture. Mais nous vivons aujourd'hui dans un monde utilitaire qui place la culture au dernier rang de ses préoccupations et qui ne se soucie que du rendement et des intérêts immédiats. D'où le sentiment éprouvé par bien des enseignants de prêcher dans le vide ou de « *pédaler à côté du vélo* » pour utiliser une expression de potache (...). Ce qui a changé aujourd'hui c'est que, dans les hautes sphères de l'administration, on semble donner raison aux nouvelles générations, dont on tend beaucoup plus à excuser l'ignorance qu'à justifier l'effort des enseignants à la combattre : d'où le continuel appauvrissement des programmes, la suppression de matières d'enseignement, la suppression des examens eux-mêmes — qui sapent le fondement même de la vocation du métier de professeur.

Chargés d'accueillir et de rejeter

M. Jacques Joubert, professeur de collège à Nîmes (Gard), est plus optimiste. Il n'a jamais vu, depuis une douzaine d'années, un élève de sixième ne sachant pas lire. Il récuse sur ce sujet les affirmations de ses collègues:

Le mythe de l'âge d'or existe dans tous les domaines et dans toutes les professions. Or, il y a vingt, trente ou cinquante ans, le métier d'enseignant n'était pas une sinécure, et certains chahuts étaient impitoyables. Déjà, on colportait inlassablement les « perles » des « cancres », déjà on gémissait sur l'indifférence des potaches pour les châteaux Renaissance. Ce qui s'est ajouté, c'est que la massification de l'enseignement secondaire a eu lieu. Les enfants « de n'importe qui » arrivent en sixième. Mais la formation des enseignants reste tournée vers la sélection d'une élite pour une société élitaire. Nous sommes donc chargés à la fois d'accueillir et de rejeter. Et avec la politique d'acceptation du chômage que nous avons en ce moment c'est surtout de rejet qu'il s'agit (...). Pour avoir connu les sixièmes « homogènes », je peux vous dire que la solution du mélange est bien meilleure.

Bruit et insécurité

Mme Françoise Petot, agrégée d'histoire, a préféré prendre une retraite anticipée. Parmi les causes de son découragement : la fatigue nerveuse, qu'elle explique, entre autres, par le bruit dans les établissements scolaires :

Bruit dans les couloirs. Bruit dans la classe. C'est une « calamité » actuelle, que les professeurs dénoncent en permanence dans les conseils de classe (« classe agitée »), mais qu'ils se refusent à admettre souvent en public. Car, confusément, ils se sentent plus ou moins responsables, et pourtant ! J'ai commencé ma carrière à Roanne en 1953. J'avais des classes de quarante, quarante-cinq, jusqu'à cinquante élèves, eh bien, c'était moins fatigant (j'étais jeune il est vrai !) que mes dernières classes de sixième ou de cinquième (réforme Haby) de vingt-cinq élèves.

Ce n'est-là qu'un aspect à ses yeux d'une « angoisse profonde » engendrée par un métier « qui est exactement le contraire de la sécurité ».

C'est l'insécurité permanente sur le plan psychologique : y a-t-il beaucoup de métiers où rien n'est jamais gagné d'avance ? La mise à jour des connaissances (je suis professeur d'histoire et de géographie), pour celui qui a conscience de son métier, demande déjà une perpétuelle ouverture d'esprit. Mais surtout l'« affrontement » sans cesse renouvelé, d'une année à l'autre, d'une classe à l'autre. Quand vous dites « sans courants d'air » à propos du monde de l'enseignement, vous oubliez de parler des « trublions » internes à chaque classe. Et si le monde des établissements est quelquefois sans chaleur, les raisons en sont nombreuses. Mais les professeurs en souffrent, et quand ils peuvent changer d'établissement, ils ne s'en privent pas. Imaginer qu'à cause de cette prétendue sécurité, les profs préfèrent « s'enliser » dans le métier plutôt que d'en changer.. C'est ne pas connaître les contraintes du métier d'enseignant (d'ailleurs propres à toute la société française hiérarchisée, bloquée, compartimentée). Dans mon dernier lycée, je pourrais vous citer dix, quinze profs qui voudraient être ailleurs. Mais, dites-moi : que faire avec une licence et même une agrégation d'histoire ?

Peut-être virée demain

Le cas de Mme D., maîtresse auxiliaire en Seine-Maritime, souligne le problème des non-titulaires. Elle enseigne depuis treize ans :

Il y a une occasion et une seule d'être titularisée, sur entretien et inspection. C'était en 1972, et j'avais l'ancienneté requise. Près de la moitié des auxiliaires (enseignement technique théorique) l'ont été en France à l'époque. Dans notre académie, l'inspecteur n'avait pas caché son mépris pour cette entrée par la petite porte dans le corps des titulaires ; il n'en a laissé passer que 12 % [...]. Depuis cette date, pas d'autre possibilité de titularisation que les concours. Deux fois, la déprime m'a fait toucher le fond. Cette insécurité permanente « *révocable à tous moments... en poste au maximum jusqu'à la fin de l'année* », dit le contrat. Et chaque année, cela recommence ! Maintenant j'ai choisi. Les concours, je les ignore. Tant pis. Je serais peut-être virée demain. Tant pis. Je vis... avec un salaire net de 4 123,39 francs par mois. Soit 1 200 francs de moins qu'un titulaire.

« Disciplines »

Mais si c'était par les enseignants, d'abord, que l'école doive changer ? Si c'était d'eux, de leur cri de protestation, que tout dépende ? M. Jacques Brancotte, d'Ivry (Val-de-Marne), les adjure de s'éveiller... Ses enfants, écrit-il, bons en maths, étaient arrivés au lycée sans trop d'appréhension...

Les malheureux ne savaient pas où ils mettaient les pieds... Dès les premiers devoirs de maths, c'est la catastrophe : les notes frôlent la moyenne, souvent même sans l'atteindre. Les parents s'inquiètent, les enfants essaient de les rassurer en expliquant qu'ils sont ni meilleurs ni plus nuls que l'ensemble de la classe, car à part un ou deux 15/20, toutes les notes sont basses. C'est la même chose en physique, mais là les professeurs eux-mêmes nous disent : « *C'est normal, ne vous découragez pas.* »

Cependant, au cours du trimestre, rien ne s'arrange. Bien au contraire. De plus, ce qui est très grave, les enfants perdent peu à peu leur confiance. Ils sont de plus en plus découragés, voire même écœurés par la démarche de leurs professeurs. En effet, tout se passe comme si ces derniers étaient les complices d'un système qu'ils combattent (ou que l'on croyait qu'ils combattaient). Leur rôle n'est plus d'enseigner, d'apprendre, d'éduquer, mais de sélectionner, autrement dit, d'éliminer le plus possible d'élèves afin d'écrémer une élite destinée à de plus hautes études. Dans ces conditions, tant mieux si les élèves ne comprennent pas, tant mieux s'ils se découragent. C'est le but recherché par les technocrates de l'éducation, et malheureusement par les enseignants eux-mêmes. (...)

Vous êtes, j'en suis sûr, conscients de ce rôle que l'on vous fait jouer, comme on fait remuer un pantin à l'aide de ficelles invisibles. Vous le savez, alors dites-le, criez-le. C'est l'enfant qui est important, et non les technocrates qui fabriquent les programmes ou les instructions officielles qui n'ont rien à voir avec la réalité. Cela aussi vous le savez...

Les nouvelles secondes vont être mises en place dès la prochaine rentrée. Les syndicats vont sans doute attendre leur mise en route officielle pour commencer à protester. Il sera évidemment trop tard. Le jour où les plaintes seront remplacées par l'action, le jour où les enseignants proposeront eux-mêmes une réforme cohérente, le jour où... Mais cessons de rêver. Les enseignants ne sont pas bêtes, mais ils sont disciplinés. Ils font ce qu'on leur dit de faire...

Ils savent que le pantin meurt après avoir coupé ses ficelles. Seulement, lui, il a une excuse. Ce n'était pas un pantin.

SCIENCES

AVANT L'ÉTUDE DE LA COMÈTE DE HALLEY

Les Soviétiques offrent aux Français de participer à des expériences sur le sol de Vénus

Les scientifiques français ne verront pas leurs ballons flotter dans l'atmosphère de Vénus pour en analyser les composantes. Cette mission franco-soviétique, connue sous le nom de Venera-84, a subi de telles modifications au cours des mois écoulés qu'il n'est pas possible aux Français de réaliser à temps un programme de ballons plus modeste, compatible avec les nouvelles contraintes soviétiques.

En conséquence, les responsables des programmes spatiaux soviétiques, en accord avec leurs partenaires français, ont récemment décidé de remodeler le profil de la mission Venera-84, qui prend désormais le nom de Vénus-Halley. Elle consiste dans l'envoi de deux vaisseaux spatiaux soviétiques composés chacun de deux éléments sur lesquels seront installées des expériences françaises : un module de descente sur Vénus et une sonde d'observation de la comète de Halley.

En 1910, la présence dans le ciel de la comète de Halley avait soulevé l'enthousiasme des astronomes et suscité l'étonnement des foules. Soixante et onze ans plus tard, à la veille de son prochain passage dans la banlieue terrestre, prévu pour 1986, plusieurs pays se préparent à ce nouveau rendez-vous. Les possibilités d'observation inégalées qu'offrent les techniques spatiales ont, en effet, conduit le Japon, l'Europe, l'Union soviétique et les États-Unis à définir des programmes de missions cométaires. Seules, pour le moment, l'Europe avec le programme Giotto, et l'Union soviétique, avec le programme Vénus-Halley auquel les Français sont étroitement associés, se sont fermement engagées dans la réalisation de telles missions. Les intentions japonaises sont encore mal connues. Quant à celles des Américains, pourtant les premiers dans la course, elles éprouvent quelques difficultés à se concrétiser faute d'un financement *ad hoc*.

La priorité accordée par les Soviétiques à la rencontre avec la comète de Halley a entraîné indirectement l'abandon du programme Venera-84, clé de voûte de la coopération spatiale franco-soviétique dans le domaine scientifique. Cette mission, particulièrement originale, devait conduire au largage de ballons de grands diamètres porteurs d'expériences destinées à analyser l'atmosphère de Vénus. Une partie des vaisseaux de transport utilisés devaient se mettre en orbite autour de la planète afin d'en compléter l'étude. Pour diverses raisons, à la fois d'ordre technique (devis de poids), financier (utilisation de quatre fusées au lieu des deux prévues), et finalement scientifique (passage de la comète de Halley en 1986), les Soviétiques furent contraints de redéfinir leur programme, et, partant, demandèrent aux Français d'envisager une mission modifiée : ballons de petite taille croisant dans l'atmosphère de Vénus à 40-48 kilomètres d'altitude (*le Monde* du 1er novembre 1980).

En dépit des efforts consentis, les nouveaux modèles de ballons n'auraient pu être livrés à temps aux Soviétiques pour être installés sur les vaisseaux. Aussi s'est-on orienté, au début du mois de février à Moscou, vers une nouvelle mission : Vénus-Halley. Pour M. Hubert Curien, président du Centre national d'études spatiales (CNES) « *il ne faut pas avoir de regrets, car ce nouveau programme est à la fois très complet et très attrayant* » (1). De fait, il permet à peu de frais (70 millions de francs sur trois ans) à la communauté scientifique française de descendre sur Vénus et de participer à l'étude de la comète de Halley. A titre de comparaison, la part versée par les Français à l'expérience européenne Giotto se monte à un peu plus d'une centaine de millions de francs (*le Monde* du 12 juillet 1980).

Tel qu'il se présente aujourd'hui, le programme Vénus-Halley doit donner lieu au lancement, en décembre 1984, de deux vaisseaux spatiaux soviétiques d'environ 4 tonnes. Ces deux engins se dirigeront vers Vénus, qu'ils atteindront dans le courant du mois de juin 1985. A cette époque, chacun d'entre eux se séparera en deux parties.

La première, composée d'un module de descente de 1 tonne environ, doit se poser en douceur sur Vénus et y fonctionner une heure avant d'être détruite par la chaleur ambiante. Elle est porteuse de 60 à 80 kilogrammes d'instruments et, sur les huit expériences dont elle est équipée, six ont été réalisées en collaboration avec les Français.

La seconde partie du vaisseau est une sonde cométaire d'environ 2 tonnes sur laquelle sont installées une dizaine d'expériences. Trois d'entre elles — spectromètre infrarouge, caméra de télévision à petit angle et spectromètre à trois canaux — sont à forte participation française, tandis que quelques autres ont été réalisées en collaboration avec certains pays de l'Est (Pologne, Allemagne de l'Est et surtout Hongrie). Au total, 114 kilogrammes d'expériences, avec cependant une petite marge de manœuvre pour deux expériences supplémentaires que les Français pourraient proposer si les Soviétiques acceptent ce supplément de poids.

Pour l'ensemble de cette mission, les scientifiques français auront accès à toutes les données recueillies par le centre de contrôle des Soviétiques et seront par conséquent aux premières loges pour interpréter celles obtenues en mars 1986 par les deux sondes cométaires soviétiques qui s'approcheront de la comète de Halley à 10 000 et à 3 000 kilomètres : l'une quatre jours avant la sonde européenne Giotto, l'autre un jour après.

J.-F. AUGEREAU.

(1) Une certaine veille sera maintenue sur les ballons par le CNES et une réunion aura lieu d'ici à la fin de l'année avec les Soviétiques, pour discuter de nouveaux programmes Vénus.



Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Trois milliards de francs pour sauver la Garonne

Un plan décennal de protection et de mise en valeur de la Garonne prévoyant pour 3 milliards de francs de travaux sera rendu public le *13 février*. M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, le présentera ce jour-là à Agen (Tarn-et-Garonne) aux présidents des conseils régionaux d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, aux élus des grandes villes riveraines et aux membres du comité de bassin Adour-Garonne. Ce plan, qui sera ensuite discuté par les assemblées régionales et les conseils généraux de quatre départements (Gironde, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne), résulte des travaux menés depuis plus d'un an par l'ingénieur général des ponts et chaussées André Ponton.

La Garonne était le dernier fleuve français à ne pas avoir subi la sollicitude des aménageurs. Le Rhin, le Rhône et la Seine ont été domestiqués depuis longtemps. La Loire le sera, conformément aux conclusions du rapport Chapon (voir *le Monde* du 13 mars 1980). Voici venu le tour de la Garonne, qui, depuis le lancement en novembre 1979, du plan Grand Sud-Ouest, ne pouvait guère demeurer la sauvageonne qu'elle est encore (voir *le Monde* du 25 février 1979).

Si les élus le veulent bien, la Garonne sera donc protégée, réhabilitée et mise en valeur. Mais en douceur. Le temps n'est plus aux gigantesques aménagements hydroélectriques doublés de voies d'eau à grand gabarit. On y a renoncé pour la Loire. Certains responsables locaux y songeaient encore pour la Garonne. Cette hypothèse a été délibérément écartée. C'est un aménagement comme parfumé d'écologie que l'ingénieur Ponton propose pour la Garonne.

Le fleuve garde jusqu'à Bordeaux le tempérament d'un torrent montagnard. Ses crues sont inopinées, violentes et catastrophiques (la dernière, en 1930, a fait deux cents victimes). Et chaque année, ponctuellement, il déborde, causant pour 15 millions de dégâts. Il faudra faire la part des eaux. Aucun barrage n'est capable de maîtriser de tels excès, et il faudrait 400 kilomètres de digues pour protéger les 82 000 hectares de terres inondables. Aussi le rapport recommande-t-il de protéger Toulouse, Agen, Bordeaux et quelques villes riveraines. Le coût se montera déjà à 600 millions de francs.

Pour le reste, il faudra se fier à un réseau automatique de surveillance et d'alerte qui devrait être achevé en 1983. Cent stations de télémesure reliées par radio à un ordinateur toulousain permettront de suivre la situation heure par heure sur l'ensemble du bassin. Le rapport suggère d'y ajouter un appareillage de prévision des pluies et un système d'alerte directe des populations.

Pour financer le tout, l'agence de bassin prélèverait (comme on le fait pour la Loire) une redevance d'écrêtement des crues sur les propriétés bâties en zones submersibles.

Autre protection indispensable : celle du patrimoine naturel, paysager et historique. La Garonne était autrefois remontée par les esturgeons et les aloses. Les premiers ont disparu, les secondes (on en pêche encore 400 tonnes par an) sont en voie d'extinction. La pollution, les barrages d'E.D.F. et la destruction des frayères par les exploitants de gravières sont en train de tuer toute vie piscicole. Or, on compte encore trois cent trente pêcheurs professionnels en Gironde et, tout au long du cours, cent mille amateurs. Le rapport parle de « mesures de redressement énergiques » : la première consisterait à éliminer progressivement les soixante-trois chantiers qui grattent le fond du fleuve et en extraient 7 millions de tonnes de gravier par an. Les extractions devraient se faire selon un plan d'ensemble et exclusivement sur les terrasses alluviales bordant la Garonne. Ces gravières pourraient être ensuite aménagées en port de plaisance. Quant aux exploitants, pourquoi ne paieraient-ils pas une redevance pour financer la remise en état du fleuve ?

A l'E.D.F. aussi il sera demandé de réaménager ses barrages pour que les migrateurs puissent les franchir et de veiller à ce que la vie des poissons soit possible dans les bras morts du fleuve et les plans d'eau créés par les retenues.

Le val de Garonne est encore le refuge de nombreux oiseaux, notamment des canards et des hérons. Le programme prévoit la création de quatorze réserves, échelonnées tout au long du cours. Celui-ci est, en outre, bordé par une véritable haie d'aulnes, de saules, de trembles et de peupliers. M. Ponton suggère de classer cette espèce de forêt linéaire en zone de protection. Dans le même esprit, il propose que l'on fasse une étude paysagère complète de la vallée pour repérer les sites à préserver en priorité.

Bien entendu, le plan de protection s'intéresse largement à la qualité des eaux. Il propose le lancement d'une opération « Garonne propre », qui permettrait d'éliminer les pollutions de Saint-Gaudens et de sa papeterie, de Toulouse et de ses usines d'engrais, d'Agen et de Bordeaux. Pour réhabiliter le fleuve, il faudrait que les collectivités locales dépensent 250 millions de francs en épuration et 370 millions pour les réseaux d'égouts. Les investissements des industries se monteraient à 250 millions. Note totale : près de 900 millions pour que l'on puisse à nouveau se baigner en Garonne. Pour financer un tel effort, le rapport suggère une augmentation des redevances payées à l'agence de bassin et la création d'une nouvelle redevance sur les rejets d'azote et de phosphore.

Le retour des bateaux

Voilà pour le côté « défensif » du programme. La Garonne doit être aussi mise en valeur. Pour cela, il faut que les différents utilisateurs de ses eaux ne se fassent pas concurrence. Or c'est déjà le cas. D'ici dix ans, ce sera encore pire. L'industrie, notamment avec la centrale de Golfech, va pomper 30 millions de mètres cubes supplémentaires chaque année, les villes 15 millions et les agriculteurs plus de 100 millions de mètres cubes. « *Il est absolument indispensable et prioritaire*, dit le rapport, *de réaliser quatre barrages-réservoirs d'une capacité de 100 millions de mètres cubes dans les plus courts délais.* »

Ces ouvrages sont tous localisés sur des affluents : Montbel (60 millions de mètres cubes) sur l'Hers (Ariège), Saint-Géraud (15 millions de mètres cubes) sur le Cérou (Tarn-et-Garonne), Leucamp (30 millions de mètres cubes) sur le Lot, et le dernier (15 millions de mètres cubes) sur la Baïse, dans le Gers. Le coût de ces barrages atteindra 600 millions de francs. Mais ils sont la condition *sine qua non* du développement de l'agriculture par irrigation, l'une des grandes options du Sud-Ouest. En effet, le long de la Garonne, 36 000 hectares sont déjà arrosés, qui produisent avec de hauts rendements du maïs, du tabac, des légumes et des fruits. Les prévisions lointaines tablent sur 120 000 hectares. Le plan prévoit, pour l'instant, le doublement des surfaces irriguées en dix ans, soit 37 000 hectares. Devis approximatif : 800 millions de francs.

Second axe de développement : celui de la navigation sur le vieux canal latéral qui double la Garonne sur près de 200 kilomètres. M. Ponton note qu'on y transporte encore chaque année 100 millions de tonnes-kilomètres et que le trafic potentiel entre Bordeaux et Toulouse pourrait être *quinze fois plus élevé*. Il évoque donc l'agrandissement du canal au gabarit des automoteurs de 350 tonnes, ce qui coûterait quelque 70 millions. Mais serait-ce rentable ? Il vaudrait mieux, dans l'immédiat, reformer profondément le transport fluvial qui est, dans le Sud-Ouest, désorganisé et vieillot.

Le tourisme est la troisième idée-force du programme de mise en valeur de la Garonne. « *La vallée*, note M. Ponton, *ne bénéficie pas du développement touristique justifié par la qualité de ses paysages et de ses sites. Le fleuve est à peu près inaccessible et les villes lui tournent le dos.* » Le plan propose donc que l'on trace des sentiers piétons et cyclistes le long des anciens chemins de halage, que l'on aménage des ports de plaisance et des plans d'eau de loisirs, qu'on organise des circuits touristiques le long des voies d'eau et qu'enfin les villes (Toulouse et Bordeaux y songent) organisent leur « front de fleuve » avec des cheminements, des jardins et des installations nautiques.

L'ensemble de ce programme de protection et d'aménagement de la Garonne coûterait donc aux alentours de *3 milliards* de francs. L'Etat pourrait en prendre *1 100 millions* à sa charge, l'agence de bassin 350 millions, les collectivités locales 850 millions, l'E.D.F. et les entreprises privées 700 millions. Ces propositions et surtout cette clé de répartition conviendront-elles aux élus du Sud-Ouest ? L'opération Garonne démarre. C'est une affaire de longue haleine.

MARC AMBROISE-RENDU.

Le plan Grand Sud-Ouest a pris du retard

De notre correspondant

Montpellier. — « Les dossiers du plan Grand Sud-Ouest prennent du retard en traînant d'un ministère à un autre », se sont plaints, le 7 février, les adhérents de l'association du Grand Sud-Ouest réunis à Montpellier. M. Jacques Guin, président de la mission du Grand Sud-Ouest, a reconnu qu'il y avait des retards « incompréhensibles ».

Aussi M. André Chadeau, le délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, a annoncé que des mesures allaient être prises pour que « *d'avantage de décisions soient prises sur place* ». Ainsi l'octroi des subventions « *en matière de développement touristique et artisanal, ainsi qu'en matière de politique industrielle pour les dossiers se situant au-dessous d'un certain plafond* » sera laissé à l'appréciation des chefs de services locaux.

M. Chadeau a aussi annoncé que le Fonds européen de développement économique régional (FEDER) allait attribuer 350 millions en cinq ans à la région en supplément de l'aide de l'Etat. Il a proposé que le Sud-Ouest fasse un effort dans le développement des énergies nouvelles. L'Aquitaine, le Languedoc-Roussillon et le Midi-Pyrénées pourraient mener ensemble des « *actions solaires concertées* », et c'est dans ces régions que seront implantées « *les deux installations pilotes de fabrication du métanol et de l'alcool acétanobutylique à partir des déchets du maïs* », ce qui devrait aboutir à la production de carburol.

M. Chadeau a aussi annoncé qu'il proposerait au prochain comité interministériel d'aménagement du territoire que « *l'Etat consacre 5 millions de francs à la mise en place d'un atelier interuniversitaire de micro-électronique à Toulouse et 3 millions de francs à la création à Pau d'un institut spécialisé dans la recherche dans le domaine de la culture et de la protection des végétaux par utilisation des organismes vivants* ».

Le délégué à l'aménagement du territoire a aussi tenu une réunion de travail à la préfecture sur l'avenir de la mission interministérielle d'aménagement du littoral Languedoc-Roussillon, en présence des présidents des assemblées régionales et départementales, des préfets et de M. Pierre Racine, président de la mission. Le gouvernement a décidé que cette mission interministérielle, créée en 1963, serait supprimée le 31 décembre 1982, mais M. Chadeau a déclaré : « *Les outils changeront, mais la volonté de poursuivre l'aménagement jusqu'à son terme est toujours la même. L'aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon restera une action majeure d'aménagement du territoire. La DATAR en suivra jusqu'à son terme la mise en œuvre.* »

On pourrait envisager, semble-t-il, une formule basée sur une entente interdépartementale entre les quatre départements littoraux du Languedoc-Roussillon (Gard, Hérault, Aude et Pyrénées-Orientales).

ROGER BÉCRIAUX.

PÊCHE

NÉGOCIATIONS DIFFICILES A BRUXELLES

Les Néerlandais proposent un compromis entre les positions françaises et britanniques

De notre correspondant

Bruxelles. — Les négociations sur une politique commune de la pêche de la C.E.E. ont pris une nouvelle tournure le 10 février. Les ministres chargés de ce secteur dans les dix Etats membres ont accepté de discuter sur un projet de compromis que le président néerlandais devait présenter le mercredi 11 février en fin d'après-midi sur l'accès aux lieux de pêche traditionnels au large des côtes britanniques.

Jusqu'à présent, Français et Anglais répétaient inlassablement leur position sans que les pourparlers ne s'engagent véritablement sur cette question des « droits historiques » détenus par les pêcheurs des autres Etats membres à l'intérieur d'une bande côtière de 12 milles, longeant le Royaume-Uni. Mardi, en fin de matinée, M. Contogeorgis, commissaire européen chargé du dossier, a présenté aux Dix un compromis sur cet aspect de la négociation qui demeure la clé de tout accord sur une politique de la pêche.

Prétextant qu'il ne s'agissait pas d'une proposition formelle de la commission, M. Walker, le ministre britannique, a rejeté catégoriquement le document de M. Contogeorgis. En réalité, il semble bien que les suggestions du nouveau commissaire, allant plutôt dans le sens des thèses défendues par la France, ne répondaient pas aux souhaits britanniques. Les délégations sont alors convenues, à une large majorité, de confier à M. Braks, ministre néerlandais qui assure aussi la présidence des travaux des Dix, la responsabilité de rédiger un document devant servir de base à la discussion de mercredi.

Selon M. Hoeffel, ministre français des transports, le nouveau texte devrait s'articuler autour des mêmes principes qui avaient inspiré la proposition de la Commission ; c'est-à-dire la consolidation des « droits historiques » acquis jusqu'à présent, avec la possibilité toutefois de « discipliner » les efforts de pêche dans les régions britanniques, dont l'économie est largement dépendante des pêcheries.

C'est là le nœud du différend franco-britannique. Londres souhaite que la notion de « région défavorisée » soit étendue à la quasi-totalité des zones où les Français détiennent des droits, ce qui aurait pour effet de réduire sensiblement les captures françaises (45 000 tonnes par an). Paris n'est prêt à discuter que sur la bande côtière de l'Ecosse de l'Ouest. M. Walker demande aussi que l'accès en mer d'Irlande et au nord de l'Ecosse, dans la zone comprise entre 12 et 50 milles, soit interdit aux bateaux de plus de 24 mètres. Or les unités exerçant leurs activités à partir du port de Boulogne dans ces eaux atteignent, pour la plupart, 50 mètres.

● *Le Sénat de Hambourg* (gouvernement local) a décidé le mardi 10 février d'attendre trois ans au moins avant de permettre l'achèvement de la centrale nucléaire de Brokdorf. La fédération du parti social-démocrate de Hambourg s'était déclarée hostile la semaine dernière (*le Monde* du 4 février) à la construction de cette centrale. — *(A.F.P.)*

CARNET

Naissances

— Mme Jean EBERSOLT,
Marthe KALTENBACH,
Michèle BACONNIER,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur arrière-petite-fille et petite-fille

Fleur-Aurélie,
née le 6 février 1981,
au foyer de Laurent et de Malika.

— Etienne et Marie-Dominique IVANICHTCHENKO-CESSELIN
ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Jérôme,
à Vence, le 9 février 1981.

Décès

— Les familles Abeasis, Donio, Sberro, Cattan, Boccara, Cohen, Chiche,
Parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Olga ABEASIS,
née Boccara,

survenu le 8 février 1981, à Paris.
L'inhumation aura lieu le jeudi 12 février, à 8 h. 45, au cimetière parisien de Bagneux (entrée principale).

— M. André Pérez et Mme, née Nicole Béclère,
M. Jean-Jacques Pérez et Mme, née Jacqueline Béclère,
Michel et Evelyne Pérez et leurs enfants,
Francis et Jacqueline Pérez et leurs enfants,
Bernard et Anne Bordes et leurs enfants,
Alain et Laurence Le Veel et leurs enfants,
Etienne et le docteur Evelyne Varlan,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-quinzième année, de

Mme Henri BÉCLÈRE,
née Germaine Chabert,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu le 3 février 1981.
L'inhumation a eu lieu le 6 février 1981, dans le caveau de famille, à Royan (17).
en y associant le souvenir du
docteur Henri BÉCLÈRE,
radiologiste
des hôpitaux de Paris,
son époux, décédé le 31 juillet 1937.
4, rue de Babylone,
75007 Paris.
1 bis, rue Emile-Duclaux,
75015 Paris.

— Le docteur André Borgomano et sa famille,
Le commissaire en chef de la marine Claude Borgomano et sa famille,
Les familles Boudinot, Butti, Decaux, Hostache, Jaussaud, Schaffer,
ont la douleur de faire part du décès du

médecin colonel honoraire
Jean BORGOMANO,
le 3 février 1981, à Montpellier.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 6 février, à Carbonne.
5, square des Essards,
77680 Roissy-en-Brie.
40, rue Jbel Ayachi,
Rabat (Maroc).

— M. et Mme Guy Broustine,
Mme Jeanine Broustine,
M. et Mme Pierre Broustine,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M[e] Serge BROUSTINE,
président honoraire
du conseil régional des notaires
de la cour d'appel
d'Aix-en-Provence,
ancien président
de la Chambre des notaires
des Alpes-de-Haute-Provence,
survenu à Manosque, le 26 janvier 1981, à l'âge de cinquante-sept ans.
L'inhumation a eu lieu le 28 janvier 1981 au cimetière de Manosque.

— M. et Mme Jean Carrel-Billiard,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Etienne Carrel-Billiard,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Paturel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Pretet-Aussedat,
leurs enfants et beaux-enfants,
M. et Mme Pierre Carrel-Billiard et leurs enfants,
Les familles Carrel-Billiard, Poujois, Adenot, Pretet, Mangerel,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Stanislas
CARREL-BILLIARD,
pieusement décédé, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.
Une messe de funérailles aura lieu le jeudi 12 février, à 9 heures, en l'église Saint-Rémy de Draveil (Essonne).
L'inhumation sera précédée d'une messe en l'église de Ville-sur-Jarnioux (Rhône), le même jour, à 16 heures.
Cette annonce tient lieu de faire-part.
1, impasse Victor-Dumont,
91210 Draveil.
6, avenue Berthelot,
69007 Lyon.

— Christiane Cataix-Mellon,
Hélène et Marc-André Feffer,
Jean, Pierre et Elisabeth Cataix,
font part du décès de
Léon Jean-Marie CATAIX,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
colonel de l'armée de l'air (E.R.),
professeur de mathématiques,
qui s'est éteint le 31 janvier 1981, en son domicile, à l'âge de soixante-cinq ans.
Ils associent à leur peine le souvenir de son fils
Emmanuel,
décédé le 31 juillet 1971.
Les obsèques ont été célébrées chez lui, dans le rite de l'Eglise catholique orthodoxe celtique à laquelle le défunt appartenait, et son corps a été incinéré.
107, rue de Montamets,
78630 Orgeval.

— Grenoble.
Mme Jeanne Pouzet, née Durand, et ses enfants,
font part du décès de
Mme Yvette
DURAND-ANDRIEU,
ancienne directrice
du lycée de jeunes filles
de Montpellier,
leur mère et grand-mère,
survenu le 28 janvier 1981.
51, rue Henri-René,
34000 Montpellier.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Gaston ETTINGER,
née Gabrielle Gogibus,
survenu le 8 février 1981, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, à Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 février 1981, à 10 h. 30, en l'église de Coye-la-Forêt (Oise), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Georges Henry,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Marguerite HENRY.

La messe sera célébrée en la chapelle du Père-Lachaise, le jeudi 12 février 1981, à 10 h. 30.

13, rue Vaudetard,
92130 Issy-les-Moulineaux.

— Serge et Alain Goudouneix,
Denise Ihler,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont le chagrin d'annoncer la mort de

Marie Rose HERMEL,
endormie dans la paix de son Seigneur, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.
Une messe sera dite dans sa paroisse, à Meylan-le-Haut, le 11 février 1981, à 10 heures.

— M. et Mme Jacques L'Hotellier,
Eric L'Hotellier,
Les familles Marlin et Caloumenos,
ont la grande douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Louis L'HOTELLIER,
président-directeur général
des Etablissements L'Hotellier S.A.,

leur père, grand-père, oncle, et parent,
décédé dans sa quatre-vingt-quatrième année, muni des sacrements de l'Eglise, le 8 février 1981, à Courbevoie (Hauts-de-Seine).
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel, à La Couture-Boussey (Eure), le jeudi 12 février 1981, à 15 heures, où l'on se réunira à l'église.
La levée de corps aura lieu à la clinique de la Montagne, 12, rue de la Montagne, à Courbevoie (Hauts-de-Seine), le même jour, à 13 h. 30.
L'inhumation se fera au cimetière de La Couture-Boussey (Eure).
Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue de l'Abbé-Glatz,
92270 Bois-Colombes.

Remerciements

— Mme Rolf Aron,
Le docteur et Mme Claude Aron et leurs enfants,
M. et Mme Roger Aron et leurs enfants,
M. Patrick Aron,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont apporté leurs témoignages de sympathie lors du décès de
M. Rolf ARON.
5, rue de la Mascotte,
78290 Croissy.

Communications diverses

— M. Marcel Jullian prononcera une conférence sur « De Gaulle et son éditeur », et dédicacera son livre « l'Homme de 40 », le jeudi 12 février, à 19 heures, à la librairie Notre Siècle, 3, rue de Solferino, Paris-7[e].

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université de Paris-V, faculté de droit (Malakoff), jeudi 12 février, à 14 h. 30, salle des actes, M. Philippe Prest : « L'apport en jouissance : étude juridique et fiscale appliquée au fonds de commerce ».

— Université de Paris-I, lundi 16 février, à 9 h. 45, salle des commissions, Centre Panthéon, M. Robert Etien : « L'institutionnalisation de l'opposition dans les démocraties occidentales ».

— Université de Paris-III, jeudi 19 février, à 14 h. 30, salle Louis-Liard, M. Gilbert Grandguillaume : « Relations entre mutations linguistiques et dynamique sociale dans le Maghreb contemporain : étude anthropologique ».

— Université de Paris-V : la soutenance de thèse de doctorat d'Etat de M. Alain Blanchard prévue pour le 7 février, à 14 heures, dans la salle Louis-Liard, est remise à une date ultérieure.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

JAZZ

La musique des autres

TOUJOURS la même chanson : chaque fois qu'on n'a rien de bien particulier à dire sur le jazz, on annonce à tout hasard son « retour ». Tiens donc : il était parti ?

Et dès qu'on veut parler un peu des musiciens, sans trop s'apesantir sur leur situation (qui va, on le sait, de la misère tranquille à la fragilité glorieuse), on célèbre à tort et à travers le « renouveau » du jazz français. Il avait donc tant vieilli ? L'hiver est fini ?

Ces fariboles périodiques font partie du jeu. Très tôt on a personnifié le jazz. Et Mister Jazz, comme on dit dans les chansons ou les comédies musicales, se défend bien. Il s'avance dans le siècle; en roi de carnaval, pompeusement paré, avec sa cohorte de mythes et de légendes. Nous le prenons de bon cœur.

Et puis, il faut le dire : les légendes ne tombent pas du ciel. Comme à d'autres époques, en gros les périodes de crise, il est vrai que le jazz attire et que les portes du ghetto s'entrouvrent. La mode, hier jazz-rock, aujourd'hui Garbarek ou Jarrett, fait sa besogne et parvient à donner le change. Les festivals pullulent et mobilisent: pour leur image de marque, les villes en veulent, et le public en inscrit le principe, juste entre la randonnée en montagne et le stage de yoga. Dans les bourgades les plus modestes, les concerts font souvent le plein. Et, malgré les lois contraires, les clubs tiennent bon : pourtant, ici, dès qu'un café présente de la musique vivante, il est — contrairement aux autres pays d'Europe — surtaxé : on le traite comme un night-club de luxe ; et on arrive même à l'« imposer » sur la composition musicale, lors même qu'il ne se consacre par vocation qu'aux musiques improvisées...

Pas vraiment installé, pas vraiment reconnu, décidément trop peu truqueur, le jazz continue donc d'inquiéter. Et d'être le noir objet de nos désirs et de nos passions. C'est qu'il ne s'est pas encore résigné à n'être qu'un style parmi les autres.

A n'être qu'une musique comme les autres, qui mérite enfin son droit de cité et son lot de subventions; qui mérite en somme des statues et des statuts. Non : le jazz s'entête à jouer de sa différence.

Il serait sans doute un peu bête de prétendre qu'il est une musique plus forte que les autres. Encore que... Disons qu'il reste profondément ce que Michel Leiris ou Georges Bataille ont d'emblée entendu de lui, vers 1929 : il reste l'image propre d'une musique autre, de la musique des « autres », et l'Autre emblématique de toutes les musiques. Il reste la figure noire et somptueuse de l'altérité : soit une façon secrètement libertaire de vivre et de respirer.

Du blues aux promesses africaines ; du jeu à l'histoire, écoutée aux portes du roman ; de la musicologie poétique à la danse ; d'un luxueux album sur Parker à un livre très neuf sur l'improvisation, nous avons cherché ici à reconstruire un peu de la réalité résistante du jazz. Comme on visite une maison inconnue, ou quelque nouvelle planète. En ordre dispersé, et sans abus de méthode. Comme on se met à aimer.

FRANCIS MARMANDE.

COME BACK AFRICAIN

QU'A La Nouvelle-Orléans les premières bandes de musiciens de jazz aient quelque chose de commun avec les fanfares qui accompagnaient les morts à la tombe, voilà qui donne au jazz un trait ineffaçable de caractère, même aux yeux de qui prend le style New-Orleans pour des débuts animés, chaleureux, sans plus.

Le devancier immédiat du jazz s'employait donc à conjurer le sort, à piéger les événements, en donnant de la couleur, de l'humeur, du cran, à l'ultime itinéraire des camarades. C'était respecter deux fois plutôt qu'une la mort, et son vieux collage, la vie. C'était aussi les prendre à contre-pied.

Soit dit en passant, jazz mis à part, les Russes, aujourd'hui, accompagnent eux aussi le cortège avec la musique. La fanfare, très cuivrée, très coucher de soleil, joue du Chopin, du Scriabine, ou des chansons révolutionnaire du temps des tsars. La morte ou le mort est étendu à découvert, dans les dentelles et les fleurs. C'est moins « corvée honteuse » que nos obsèques d'ici.

En cognant sur les tambours et en râlant dans les trompettes, les Noirs de La Nouvelle-Orléans, puis ceux de Chicago et d'ailleurs, provoquent les vies qui leur sont faites, leur tiennent tête. Le jazz n'est pas une musique de charme. Il y a toujours eu cette composante de rouspétance généreuse chez les grands jazzistes d'antan, Fats Waller, Tate, Armstrong.

Mais c'est avec la tonalité musulmane, avec l'entrée en jeu des Coltrane, Sonny Rollins, Miles Davis, Monk, Mingus, entre autres, que le jazz va exprimer une opposition manifeste. C'est lorsque le jazz donne le ressentiment des ghettos et du carcéral, mais aussi l'humour noir du cimetière de La Nouvelle-Orléans, qu'il invente et va de l'avant.

C'est pourquoi je n'ai pas bien compris l'audience qu'a eue, qu'a encore, je crois, un musicien comme Keith Jarrett, élégant oui, cultivé, mais si courtois et agréable, alors que le pianiste africain et compositeur Abdullah Ibrahim n'est pas seulement un as du jazz, mais l'un de ses militants les plus authentiques, puisque nombre de ses œuvres poussent l'insolence, la râlance, presque jusqu'à l'inécoutable.

Ce caractère de chien d'Abdullah Ibrahim, né à Capetown en 1934, se fit entendre à Antibes vers 1963, par là. Il venait de quitter l'Afrique pour vivre en Suisse. A Zurich, Duke Ellington le repéra aussitôt, et l'envoya à Paris.

Il vint donc à Antibes, avec sa jeune épouse ; il s'appelait encore quelque chose comme Adolph Johannes Brand. Il y avait, cette année-là, au festival, Miles Davis, mais il dormait, bafouillait trois demi-notes dans sa trompette d'or vert et allait respirer sur la plage. Un quatuor de Scandinaves au crâne rasé pratiquaient une musique savante. Le reste était faible, mais il y eut cet Adolph Brand : il posa les doigts sur les touches, et le jazz était là, avec ses millions de Nègres qui relevaient leurs millions d'yeux.

Il y a pas mal d'humour dans les disques d'Abdullah Ibrahim. Africain, il envoie parfois des saluts à la terre mère du jazz, l'Amérique, en singeant tel de ses ténors, ou en imitant des airs de westerns ou de chapelles adventistes.

Mais sa base, c'est la percussion, les tambours ou ce que l'on veut, la musique africaine sachant faire feu de tout bois, cogner sur des branches, des verres ébréchés, des barreaux de cages.

Pianiste d'abord, Abdullah joue de plusieurs instruments et chante l'arabe et des dialectes, mais des fois, quand il tient une cadence, il ne va plus la lâcher, et il n'a pas son pareil si ça le prend, pour vous entrer des tournevis dans le crâne, vous torturer d'une rengaine folle de sur-place, vous faire payer des crimes que vous n'avez pas commis. Parfois, l'espace de trois ou quatre secondes, il fait semblant de passer la main à Theolonius Monk, histoire de se disculper, mais Monk, même dans ses jours de rancœur survoltée, n'a jamais osé se rendre odieux comme Abdullah Ibrahim, grinçant, têtu, indélogeable, et il n'y a pas moyen de s'y soustraire car c'est une musique sublime, et puis, lorsqu'il est lui-même sur le flanc, Abdullah ex-Adolph reprend un saxo ou une flûte quelconque et joue un brin de mélodie comme s'il vous envoyait un verre d'eau glacée au visage, pour vous requinquer.

Adolph Johannes, alias Abdullah, prend aussi le nom de Dollar Brand par dérision, et c'est sous ce nom de Dollar Brand surtout qu'il faut demander ses disques, sous ce nom qu'ils sont édités.

On dirait, lorsqu'on écoute les si beaux airs caractériels de Dollar Brand, qu'il nous raconte sans paroles et sans images, à grands coups d'ondes de neurones, l'histoire de l'Afrique et des Africains, leurs inventions, leurs poètes, leurs voyages, et toutes leurs déportations, et peut-être que d'ici quelques décennies les plus grands musiciens seront, comme Brand, africains.

MICHEL COURNOT.

Martial Solal voit l'avenir en rose

« *QUAND on habite un pays où on est deux musiciens, on est forcément dans les deux meilleurs.* » Mais Martial Solal habite Paris, qui « *n'est pas ridicule comparé à New-York* ». Il y a débuté en 1950, accumule les prix depuis 1955. Le dernier en date est celui de la SACEM en 1980. Il joue partout et même aux Etats-Unis, un label. Il est l'invité des Festivals : Newport, Monterey, Antibes, Aulnay-sous-Bois (le 27 février).

Martial Solal est une valeur sûre. On pourrait dire une vedette, s'il ne rejetait aussi radicalement le spectaculaire, par souci de pureté, mot dont il se sert pour désigner le jazz et son public, qui n'est « *pas grand, mais pas si petit* ». A ses débuts, c'était la prolifération des clubs, le déferlement de la libération, l'âge d'or. « *Quand même, il fallait faire de la variété et du film pour vivre. A quelques exceptions près, c'est toujours la même chose. Le rêve, ce n'est pas ça. Enfin, aujourd'hui on reparle de jazz après le trou des années pop, qui ont coïncidé avec le développement du free.* »

Pour lui qui affirme un optimisme viscéral, l'évolution est logique. Il y a quinze ans, quand il est allé à New-York pour la première fois, la question rituelle était : « *Où-avez-vous-appris-le-jazz-américain ?* » Envisager un autre jazz, c'était de la rigolade. Depuis, les disques voyagent, les musiciens aussi. « *J'ai entendu,* dit-il, *en Californie, un très bon orchestre japonais. En Pologne, où le jazz est enseigné dans les écoles d'Etat, on trouve de très bons éléments, avec une technique impeccable.* »

« *Le jazz est une musique capitale. L'improvisation qui oblige à connaître parfaitement son instrument, à sortir de la partition, à acquérir la maîtrise du temps, de son tempo intérieur est indispensable à tout interprète. En France, le jazz est ignoré du Conservatoire, mais beaucoup de musiciens y sont passés. C'est la mode. Avant, au contraire, il fallait être autodidacte comme Django. L'essentiel est de jouer tous les jours, et on n'apprend pas tout seul chez soi. Pousser l'enseignement est nécessaire. J'ai une théorie : la musique s'adresse aux musiciens. Pas forcément professionnels, mais avec une pratique, une éducation. Je rêve de reportages télévisés sur des répétitions, qui expliqueraient comment se construit un concert. J'aimerais toujours le faire, mais je n'y arrive pas...* »

« *Le jazz est une musique de l'instant. A moins d'être retransmise en direct, elle est faussée. La vogue de la vidéo ne peut gêner que les maisons de disques qui, de toute façon, ne font pas grand-chose. D'ailleurs, le plus bel enregistrement ne peut pas remplacer l'écoute directe, il y manque forcément le risque, la tension, le contact. Voir les gens est important, s'entendre jouer. Dans les salles trop grandes tout devient abstrait. L'idéal pour moi, c'est quatre à cinq cents places, qui ne sont pas rentables, à moins d'être subventionnées. Les clubs donnent une bonne écoute, mais on y est sous-payés. Et pourtant, j'ai confiance, puisque quoi qu'il arrive, avec ou sans raison, je suis optimiste.* »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

Photos extraites de « To Bird with Love », de Chan Parker et Francis Paudras : plus de 300 photos de Charlie Parker. Editions Wizlov : 525 F
« La Cure », 86310 ANTIGNY

UNE ÉTUDE de DENIS LEVAILLANT

« L'improvisation musicale »,

AVEC son livre, *l'Improvisation musicale* (sous-titré : « Essai sur la puissance du jeu »), Denis Levaillant propose une étude, un traité ou un manuel poétique — comme on voudra le lire — qui largement excède l'espace traditionnel du jazz.

A bien des égards, pourtant, c'est du jazz que vient sa démarche, en droite ligne : le jazz, *« ce miroir dionysiaque de nos insomnies conceptuelles, (...) ce miroir de la musique occidentale dite « sérieuse »*, qui tantôt nous assomme, tantôt nous éblouit. Qui fascine toujours. Mais la réflexion de Denis Levaillant ne vient du jazz que, par une ultime fidélité à son extravagante leçon, pour mieux s'évader, s'envoler, vagabonder et repenser une pratique de musicien. Car, avant d'être écrivain, Denis Levaillant est pianiste, interprète-compositeur, animateur d'ateliers, et pratique « l'improvisation et le jazz » depuis 1969.

Eh quoi ! le jazz ne serait pas de l'improvisation ? Si, bien sûr : et l'on sait à quel point l'auteur est troublé par les deux versions totalement différentes de *Parker's mood*, enregistrées le 18 septembre 1948, à quelques minutes d'intervalle, par Charlie Parker. Deux versions radicalement différentes et mêmes, à la fois. Il ne suffit donc pas, selon Levaillant, de parler de « composition spontanée » comme on le dit parfois : le geste est plus profond, plus décisif aussi, qui *« peut faire coïncider exactement improvisation et composition »*.

Retrouvant alors les pensées récentes de l'écriture comme celle de Jacques Derrida, Levaillant ne dénie certes pas la présence de l'écriture : *« Il n'y a même que cela. Mais, sous ce mot, il faut mettre tout ce que le jazz lui-même nous a incités à y entendre, la violence, la discontinuité, les relations humaines, et non une stricte graphie. En ce sens, l'improvisation est bien plus qu'une écriture, disons une hyper-écriture. »*

Avec la puissance du jeu, il s'agit donc d'une approche plus large de l'improvisation. Il s'agit de l'improvisation au sens où cette pratique a pu être informée, bousculée parfois, brutalisée souvent — et pour sa force ! — par les secousses sauvages des années 70. Ce n'était donc pas une parenthèse, ce grand chambardement qu'on a appelé « nouveau machin » (*new thing*), ou *free jazz*, musique free à l'européenne ou musiques libres ? Eh non ! c'est un temps plutôt où les musiciens, faisant cortège à leur propre histoire ou la précédant, sont allés très loin dans l'exploration du possible. Fauré voulait aller « aussi loin que possible dans ce qui est permis... » Eux, ils sont allés bien au-delà ! On a, aujourd'hui, d'autres précautions...

C'est pourquoi le livre s'inscrit dans le droit fil de *Free Jazz/Black Power* (Carles et Comolli), pour sitôt mener sa propre conquête, et poursuivre ses démons. Tambour battant. Autour de ces charges de l'irrationnel venues des insolences nègres du jazz, il s'organise alors comme un roman polyphonique. Et il n'est pas interdit de le lire comme l'histoire musicale d'un musicien d'aujourd'hui.

A dire vrai, il est permis de le lire en tout sens : dans la rigueur théorique de son avancée, ou par prises, en le feuilletant ou en dépit du bon sens C'est au moins que sa fabrique — *heu-*

Du swing au glide

Les malentendus de la danse

EST-CE un effet prolongé de la mode rétro ? Le solide come-back des comédies musicales en cycles réguliers à la télévision et dans les salles de cinéma entretient le vieux rêve toujours frustré de faire la même chose sinon mieux, de donner à ses mouvements la souplesse nerveuse des Fred Astair et Gene Kelly. Les cours de claquettes et de jazz-danse se multiplient, un Matt Mattox (1), aujourd'hui installé à Paris, a beaucoup plus d'élèves que n'importe quel professeur de classique ou de moderne.

Jazz-danse : le mot invite des images de rythmes, de déhanchements, de corps libres et de musique noire américaine. Mélange composite de danse africaine et européenne, sa définition reste floue ; on a tendance à la confondre avec la modern dance ; et c'est vrai, il y a interpénétration. Elle est née aux Etats-Unis en même temps que le jazz lui-même, a évolué avec lui. Son tempo a suivi le passage du swing au glide, on ne balance plus, on glisse. Inspirée de la technique africaine du polycentrisme du corps, elle s'est transformée sous l'influence des danseurs blancs et du music-hall. Des écoles se sont ouvertes, surtout à New-York. Elles visent Broadway, mais, selon que l'on assiste à une classe chez Luigi, Franz Wagner, Jack Cole ou Walter Nicks, on voit bien que les styles varient avec la personnalité des professeurs.

Son côté spontané ne signifie pas qu'elle soit libre. Un cours de Matt Mattox est aussi rigoureux qu'une classe de style d'Yvette Chauviré à l'Opéra, qu'un atelier chez Merce Cunningham.

« *Le jazz*, dit-il, *n'est pas une excitation vague, répondant à un appel du rythme. Il faut maîtriser le corps, acquérir un vocabulaire riche. Ensuite, vous pouvez vous préoccuper de la qualité du mouvement, de la dynamique. Mais il faut savoir qu'il n'est jamais gratuit, que les enchaînements répondent toujours à une logique.* »

Le cours de Matt Mattox comporte d'abord un échauffement à la barre, très classique. Puis, un travail de milieu où les différents éléments de vocabulaire sont combinés de manière très variée à l'écoute de la batterie.

Un danseur allemand, Fred Traguth, s'est passionné pour la jazz-danse. Il l'a étudiée à New-York chez David Harris et Franck Wagner, et l'enseigne actuellement à Bonn. Il a publié un véritable traité, où il analyse les éléments pédagogiques de base (2). Tout comme Mattox, il préconise un travail d'échauffement à la barre portant sur la colonne vertébrale et le bassin, et y ajoute un entraînement au sol, favorisant les exercices de contraction-relâche, chers à Martha Graham. La troisième partie, essentielle, concerne la fameuse technique de l'isolation qui revient à considérer successivement chaque partie du corps comme centre de mouvement. Ensuite, il passe en revue les enchaînements qui permettront au danseur de s'éclater dans l'espace.

Un œil sur Broadway

C'est avant tout de la musique que la jazz-danse tire son « feeling ». Le saxophoniste Otton Jansen a tenté d'approcher ce rapport : « *En musique, on appelle* beat *un certain rythme de basse. C'est la pulsion régulière qui sensibilise le corps au temps. Les sons, qui n'ont rien à voir par eux-mêmes avec le* beat, *provoquent celui qui suit. Lorsqu'ils sont très accentués, ils forment un contrepoint et sont appelés* off-beat. *A travers le synchronisme du* beat *et du* off-beat *se produit un rythme perceptible à différents niveaux du corps qui se laissent approcher, en danse, par la technique d'isolation.* »

Y a-t-il un malentendu à propos de la jazz-danse ? Quelques puristes regrettent une certaine confusion avec la danse réglée sur des musiques de jazz. Ce qui revient à dire que les ballets d'Alvin Ailey inspirés par des negro spirituals, des blues, des compositions de Mingus, de Coltrane, de Duke Ellington ne sont pas de la jazz-danse, à plus forte raison *New-York export : op. jazz* ou *West Side Story*, de Jérôme Robbins. Aux Etats-Unis, la polémique est serrée : Twyla Tharp, qui a peut-être créé ses meilleures chorégraphies sur des musiques de Jelly Roll Morton, de Billy Smith, refuse la filiation. Bien qu'ayant pris des cours chez Luigi, elle reproche au jazz actuel sa sophistication, et s'est tournée, depuis, vers des styles plus directs, comme la pop et le disco.

Les Ballets-Jazz canadiens, eux, s'en tiennent à la technique orthodoxe, mais ils manquent singulièrement de feeling. En Amérique du Nord, la comédie musicale est un support à la jazz-danse. En France, il y a principalement la télévision, et ses médiocres prestations, réglées et tournées à la va-vite, sans imagination, des caricatures. Quelques trop rares spectacles de Walter Nicks et de Matt Mattox, à la Cité internationale et à la M.J.C. de Colombes, ont pu donner un avant-goût du vrai ballet-jazz. Mais il est évident que les danseurs n'ont pas intérêt à se laisser enfermer dans un style étroit, sans débouchés, qui les coupe de la créativité. La modern dance leur tend les bras...

MARCELLE MICHEL.

(1) Danseur et chorégraphe américain, Grand Prix d'Edimbourg en 1974.

(2) Fred Traguth : *Modern Jazz Dance*. Editions Fischbacher. Production Geneviève Ponty.

Double jeu

QUAND les acteurs voient les musiciens se mettre d'accord l'après-midi sur ce qu'ils vont faire le soir, s'embarquer apparemment sans filet dans des compositions fort subtiles, ils crèvent d'envie. Leur rêve, c'est le bœuf.

Les gens de théâtre sont des chercheurs. Artisans d'un art qualifié d'anachronique par les technocrates, et d'élitaire par les démagogues, ils ouvrent des portes, fouinent, grapillent, testent. A la base, il y a le désir toujours insatisfait d'élargir le champ d'action, la nécessité d'accrocher la « sensibilité du moment », l'habitude ancestrale d'échafauder des mondes à partir de mots.

Le mot « improvisation ». Nostalgie des bateleurs, leçons de Stanislavski, modèle Living, façon Théâtre du Soleil, les gens de théâtre la pratiquent sous diverses formes, dans différents buts.

Il y a eu les happenings, il y a les performances. Certains se sont penchés sur les mystères du free. A les entendre, ils ont été près d'en trouver la clef : ils ont travaillé à établir des « schémas permettant à la fois le vagabondage et le dialogue strict ». L'affaire s'étant révélée décevante est passée de mode. Evidemment, mettre face à face comédiens et musiciens, faire jouer simultanément les deux expressions, c'est plus séduisant.

La musique, même enregistrée, possède une « efficacité émotionnelle immédiate », modifie l'espace, l'ouvre sur l'invisible. Vivante et de jazz, elle ajoute un risque stimulant et la rassurante technique des musiciens. Mais, au théâtre, quand on improvise, c'est dans la période de préparation. Les comédiens se débrident, font tourner leur imagination à plein régime, proposent leurs trouvailles au metteur en scène qui les amène là où il veut. Après quoi, ils ne doivent plus rien changer, sinon le spectacle dans son ensemble décale. Leur art consiste à reproduire leur interprétation. Celui des jazzmen, à la renouveler sans cesse. Casse-tête. Comment concilier les contradictions (au moins à l'Opéra, le chef d'orchestre sert d'intermédiaire) ?

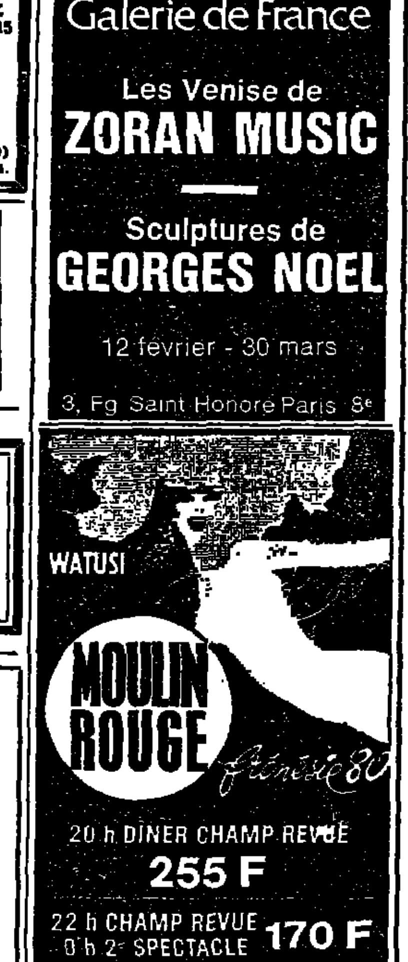
De plus, les comédiens aiment jouer de longues séries, par souci de sécurité matérielle, et parce qu'ils fignolent leur travail au public. Quel musicien renoncera à un concert pour jouer ce qu'il a joué la veille et qu'il retrouvera dans huit jours ?

On voit bien comment le jazz pourrait intervenir dans le théâtre. On voit mal la réciproque. Toute la question est là.

C. G.









VADEMECUM - VADEMECUM -

Revues spécialisées

Magazine d'informations, « Jazz-Hot » (14, rue Chaptal) se déclare très soucieux de ne rien ignorer de toutes les tendances (y compris les tendances « commerciales ») du jazz, et s'efforce sans relâche d'adhérer depuis le départ de l'équipe politique de Michel Le Bris (1969), au ton de l'époque. « Jazz-Magazine » (63, Champs-Elysées) poursuit ses recherches sur « l'histoire et l'actualité du jazz », son ancrage social et ses débordements contemporains (l'improvisation), avec un souci constant de l'écriture. Dans l'une comme dans l'autre des deux revues traditionnellement concurrentes, on trouve un grand nombre d'interviews, de photos et de nouvelles du monde entier. Bonnes informations dans « Soul Bag ». Le C.I.M. (voir « écoles ») publie le « Jazzophone ». Plus confidentiel : « Blues, Jazz & Co. ». Venu de Suisse : « Jazz 360° ».

Programmes et concerts

Outre les revues spécialisées, les hebdomadaires de spectacles (pour Paris ou Lyon) et les rubriques régulières de quelques grands quotidiens (« le Monde », « Libération », « le Matin de Paris »), on peut trouver dates et annonces dans « le Monde de la musique » et « Rock et Folk », « les Nouvelles littéraires » et « Télérama ».

A Paris, un répondeur téléphonique (325-28-27), mis à la disposition des amateurs par « Dolo-Musique » (voir disques), annonce les programmes des principaux événements.

Enfin, tous les mardis (18 h. 2), Philippe Carles, dans son émission « Jazz Time » (sur France-Musique), annonce les concerts de la semaine, pour Paris et la province.

Radio - Télévision

FRANCE-MUSIQUE : « Jazz classique », tous les jours (sauf samedi et dimanche), à 12 h. 35 : avec Claude Carrière, Daniel Nevers, André Clergeat, Jean Buzelin, Laurent Goddet, Jean Delmas, Alex Dutilh.

« Jazz Time », par Lucien Malson (lundi), Philippe Carles (mardi), Alain Gerber (mercredi), Jean-Robert Masson (jeudi) et Henri Renaud (vendredi), à 18 h. 2.

« Jazz Forum », par André Francis et Lucien Malson, le jeudi, à minuit.

« Jazz vivant », par A. Francis, le dimanche, à 19 h.

FRANCE-CULTURE : « Black and Blue », par Lucien Malson et des invités, avec Alain Gerber (petit journal), le vendredi, à 21 h. 30.

FRANCE-INTER : « Jam Parade », par André Francis, le dimanche, à 22 h. 10.

RADIO-FRANCE - INTERNATIONAL : « Jazz à R.F.I », par Jean-Claude de Thandt, le jeudi, à 9 h. 10.

FR 3-NORMANDIE : « Tempo », par Michel Dubourg et Dominique Voquer, le dimanche, à 11 h. 30.

RADIO-ADOUR : « Musiques de jazz, musiques improvisées », par Robert Latxague, *le jeudi*, à 18 h. 30 (M.F., 100 mghz), sur le Pays basque et les Landes.

RADIO-ANDORRE : « Jazz Tribune », par Jacques Lubin et Marcel Zanini, le dimanche, à 18 h.

EUROPE 1 : Pour ceux qui aiment le jazz », par Frank Ténot et Claude Brunet, le dimanche, à 24 h.

RADIO-MONTE-CARLO : « Plein jazz », par Gérard Renouf, le dimanche, à 21 h.

RADIO-LUXEMBOURG : « Jazz », par Philippe Adler, à 22 h. 18.

Peu de choses à la télévision, en dehors des émissions (fréquence 3) de Jean-Christophe Averty, et de la séquence jazz du « Dimanche-Martin » d'Antenne 2.

Clubs et salles

Metz : Le caveau des Trinitaires. Lille : La boîte à musique. Rouen : Salle Sainte-Croix des Pelletiers. Lyon : Le Hot-Club et les Clochards célestes. Marseille : Centre culturel du Merlan. Belfort : Centre culturel. Saint-Etienne : Le Piano fou. Montpellier : Le Doyen. Aix-en-Provence : Le Hot brass. Toulouse : La Cave des Blanchers. Longwy : Centre Robert Schumann. Caen, Hérouville-Saint-Clair : Le Café des Images. Sceaux : Les Gémeaux. Créteil : Maison des Arts.

roman polyphonique

reuse démarcation des expériences d'improvisation collective — n'a rien de linéaire. Elle entrelace les paroles, tisse les écritures, rompt les rythmes, varie à l'infini.

On y trouve ainsi des entretiens avec Steve Lacy, Jean-Louis Chautemps, Tom Koopman, Jean-Yves Bosseur, Tamia, Bernard Lubat, Henri Pousseur, Luc Ferrari, Michel Portal, Vinko Globokar, René Jacobs, François Jeanneau, Katia Labèque, Barre Phillips, Carolyn Carlson, Louis Sclavis, Olivier Bernard, Christian Rollet, Eric Sprogis. Bref, avec quelques-uns de ceux qui détiennent des fragments du grand secret que le livre se propose de reconstituer, à défaut de le réduire : « *L'improvisation est problématique,* dit Levaillant. *Elle est comme le blason de toutes les pratiques musicales, où chacun peut interpréter son énigme. Cette question n'épargne personne. C'est celle, simple, violente, de la perte de liberté.* »

On peut bien sûr pointer plus ou moins grincheusement les lacunes de l'entreprise, ou ses exagérations... Rien donc sur tant de musiques populaires ou savantes — les musiques extra-européennes, par exemple — où l'improvisation est en jeu, et de quelle façon ! On peut encore trouver la part trop belle accordée aux trente dernières années... Mais les choix sont là, clairs et précis : malgré sa belle érudition, l'ouvrage ne prétend pas couvrir tout le champ historique de l'improvisation. Et ce qu'il cherche à maintenir, contre vents et marées, c'est précisément l'effet de choc et de rupture des dernières années.

On y perd momentanément l'ampleur exhaustive qu'on peut attendre d'une thèse. Mais à aucun instant, *l'Improvisation musicale* ne s'en donne le projet. On y gagne un livre joueur, toujours placé sous la vivacité de l'écriture qui vous tient en alerte ; on y gagne un éloge vif et multiple de l'improvisation en forme de composition. On y gagne une réflexion, souvent inédite, sur la musique classique comme sur le jazz, et, par mille entrées, le prélude possible à tous les après-midi pédagogiques. Ce n'est pas rien !

F. M.

★ *L'Improvisation musicale*. « Essai sur la puissance du jeu », par Denis Levaillant, Ed J.-C. Lattès, 1981.

Certains livres ont un mode d'emploi secret que l'auteur, par discrétion, par jalousie ou par ruse, se garde bien de fournir au lecteur. Consisterait-il en un répertoire de mélodies — adhérant aux mots essentiels d'une manière essentielle, — je n'en serais pas autrement surpris. La musique fut une dimension permanente de notre histoire. C'était l'époque où même les clichés du jazz avaient un secret pour nous. De les découvrir un à un nous plongeait dans des transes auxquelles, désormais, ne m'invitent pas toujours les plus géniales créations. Rendre une innocence aux formules fut une fonction de notre jeunesse, et une leçon apprise pour plusieurs années.

(La Couleur orange, *1975.*)

Car figurez-vous que Théo n'avait jamais rien entendu d'aussi beau. Il connaissait des musiques comme aiment les gens (c'est-à-dire qu'ils ne les aiment pas, puisqu'ils n'arrêtent pas de s'en lasser pour s'enticher d'autres qui sont d'ailleurs exactement les mêmes, et souvent bien pires). Mais cela, ce n'est pas la vraie musique. La vraie musique, il n'y en a pas trente-six, c'est artichaut ! Ça vous emporte. Ça vous embrouille la tête. Ça vous met des sortes d'oiseaux dans la poitrine, qui battent des ailes en cadence. Et ça vous rend triste et heureux en même temps, si heureux et si triste en même temps. (...) Tout le reste ne valait pas la peine qu'on s'y consacre le moins du monde. C'était de la musique qui pouvait aussi bien rester où elle était, sur les lignes du foutu papier à musique.

(Le Faubourg des Coups-de-Trique, *1979.*)

Cette nuit-là, Théo fut musicien. Non pas simplement joueur de clarinette, qui joue un air sans se tromper, mais vrai faiseur de musique, ayant à jouer comme il faut quelque chose que personne n'a jamais joué et que personne ne jouera plus. Et lui, Théo, avait entendu ce que c'était, et c'était une musique artichaut, digne de Gentil-N'a-Qu'un-Œil quand il rentrait de promenade et jouait sur l'escalier de derrière qui donne dans le jardin, avant qu'une poignée de cendres ne soit lancée sur le ciel rouge. Des airs mauves, mélancoliques et troués, avec des notes qui penchent et d'autres qui n'ont plus la force de rien et c'est seulement le souffle qu'on entend, où flotte un souvenir. C'était un genre d'artichaut et il y en avait un autre, jubilation et colère, pour les samedis soirs du Luxhof. Les deux faisaient la paire et ne faisaient qu'un seul ensemble, selon qu'on regardait sa vie par en bas ou par en haut. Le lent et le vif. Le triste et le furieux. Entre les deux, il y avait la place où nous étions, et nous voulions aller ailleurs. Je ne veux pas dire ailleurs qu'ici, je veux dire ailleurs qu'à l'endroit, quel qu'il soit, où l'on nous a placés de force.

(Une sorte de bleu, *1980.*)

ALAIN GERBER.

★ Les trois romans ont été publiés aux éditions Robert Laffont.



En 1919, Ansermet découvre Bechet...

Blue Note

« *IL y a au Southern Syncopated Orchestra un extraordinaire virtuose clarinettiste qui est, paraît-il, le premier de sa race à avoir composé sur la clarinette des blues d'une forme achevée. J'en ai entendu deux [...], ils étaient aussi admirables l'un que l'autre pour la richesse d'invention, la force d'accent, la hardiesse dans la nouveauté et l'imprévu. Ils donnaient déjà l'idée d'un style, et la forme en était saisissante, abrupte, heurtée, avec une fin brusque et impitoyable comme celle du* Deuxième Concerto brandebourgeois *de Bach. Je veux dire le nom de cet artiste de génie, car pour ma part je ne l'oublierai pas : c'est Sydney* [sic] *Bechet.* »

Ce passage tiré d'un article d'Ernest Ansermet publié le 15 octobre 1919 dans *la Revue romande,* bien des amateurs de jazz, dans les années qui suivirent la deuxième guerre mondiale, l'ont brandi comme un bouclier contre les sarcasmes de leur entourage, tant le jazz était encore, alors, une musique décriée et méprisée.

A l'époque, nous n'avions guère prêté attention au reste de l'article, pourtant beaucoup plus intéressant. En effet, Ansermet vient d'entendre à Londres l'orchestre de Will Marion Cook et, s'il ne sait évidemment pas de quoi il parle lorsqu'il fait état de « *blues d'une forme achevée* », il n'en a pas moins, avec une remarquable sûreté d'intuition, identifié sans le savoir la première *blue note,* celle du troisième degré de la gamme qui, hésitant entre la tierce majeure et la tierce mineure, donne sa coloration principale au blues. Bien avant lui, Thomas Fenner, en 1874, avait identifié la deuxième *blue note,* celle du septième degré de la gamme, lorsque, relevant des chants de plantation en Virginie, il précisait qu'il avait dû noter par une septième bémolisée des notes « *variables par la hauteur, couvrant en certaines occasions un intervalle entier* ». Mais des gens pourtant bien informés n'ont pas eu cette perspicacité. Mary Boykin Chestnut, en 1861, fait état de chants qui sont « *parfois dans une tonalité mineure plaintive* ». Thomas V. Higginson, en 1867, écrit à propos de spirituals que « *presque toutes leurs chansons* [celles des Noirs] *sont en mineur* ». (On sait, au contraire, que presque tous les spirituals sont en majeur.) Après Ansermet, un homme aussi intuitif que Darius Milhaud parlera maladroitement de la superposition d'accords parfaits majeurs et mineurs. Tous montrent qu'ils n'ont pas compris une des principales spécificités de la musique afro-américaine qui, déjà présente dans le spiritual, culminera dans le blues et se répandra dans tout le jazz instrumental : la tension introduite par la cohabitation d'une tierce qu'on peut *grosso modo* considérer comme une tierce bémolisée (c'est-à-dire l'index du mode mineur dans notre système occidental) et d'un accord majeur, même sous-entendu.

En 1919, Ansermet, lui, a entendu « *des tierces ni majeures ni mineures, de fausses secondes* », ce qui n'est pas une mauvaise définition de la *blue note* du troisième degré envisagée dans sa plus grande amplitude. Il signale aussi que, dans un fragment mélodique qu'il présente, « *le* la *dièse et le* si *bémol, le* mi *et le* mi *bémol ne sont pas les sons de notre gamme* ». Il s'agit dans les deux cas de la *blue note* du troisième degré, car le fragment, écrit en tonalité de *sol,* repose tantôt sur un accord de *sol (blue note : si* bémol), tantôt sur un accord de *do* septième de dominante *(blue note : mi* bémol). Il avait donc décelé ce qu'il appelle à juste raison des « *équivoques majeures-mineures* », mais il savait qu'il s'agissait de simples équivoques, car il avait une trop bonne oreille pour se croire vraiment en mineur. On peut regretter qu'il n'ait pas connu William Faulkner. Cela eût peut-être évité à celui-ci de parler, dans *Sartoris* (1929), à propos d'un trio de chanteurs noirs, du « *rich minor* » de *Home, Sweet Home,* morceau qui est d'un bout à l'autre en majeur.

JACQUES B. HESS.
chargé de cours d'histoire du jazz à Paris-I.

Climat bleu

AUCUN art où les Noirs furent et restent exemplaires n'a connu diffusion et acceptation semblables à celles du jazz. Celui-ci doit certainement son triomphe à sa bâtardise, extrême et invétérée. Il serait indéfendable en effet de ne voir dans le jazz qu'un épisode, en exil, d'une affaire africaine. Sans le matériau européen, pas de jazz, et, d'abord, pas de blues — la moitié de lui-même, — étant entendu que la transsubstantiation s'est opérée par l'action des déportés et, esthétiquement, si point toujours économiquement, en leur faveur.

Le mode du blues, original, irréductible à tout autre, apparaît comme le plus large, le plus souple, et, à la fois, le plus impératif de tous ceux connus, avec pour notes typiques — et fortement hiérarchisées, comme le montre une pénétrante et toute fraîche étude de Christian Bellest — ses troisième, septième et cinquième degrés, à volonté altérés. Dans ses classiques douze mesures, le blues jazzifié exprime aussi, lors du dernier tiers de son parcours, c'est-à-dire de ses enchaînements d'accords, un sentiment de tonalité. D'où, au long du temps, la fécondité insigne qui fut la sienne.

Le jazz, donc, a existé avec le blues, et, simultanément, avec la chanson blanche, l'un et l'autre travaillés par leurs arrangeurs, et, surtout, par leurs solistes qui leur donnaient rythmiquement une éclatante vie. Du rythme du jazz, non moins singulier d'ailleurs que son « climat bleu », la nature est bien définie quand est décrit ce paradoxe : une rigueur métrique contestée sans fin par une fantaisie pulsative. *Miracle* naturel pas aussi facile à percevoir que les élaborations passionnées de timbres.

Quant à l'invention, dans l'ordre de la mélodie, qui nierait que le jazz lui a donné, avec la « phrase-chorus », une chance dans le siècle sans pareille ? André Hodeir soulignait, tout récemment, lors d'un débat de France-Culture, que, grâce à ce processus, qui a fonctionné pleinement pendant des décennies, se sont levés, par centaines, de bons musiciens, et, par dizaines, de très grands. Sans ce système, la fastueuse floraison mélodique dont nous avons été et sommes encore les témoins n'aurait pas été possible. Ce génie du jazz est un phénomène sinon équivalent du moins analogue à celui que la musique européenne abrita en elle de 1715 à 1915 par la découverte puis l'exploration de la tonalité, jusqu'à ce que les générations héritières aient cru ressentir pour leur part un épuisement de ce monde tonal.

Quelle aventure, celle d'un art né d'un des plus pauvres et des plus opprimés des peuples et dont les plus riches et les plus libres ont adopté les conduites ! Quelle victoire, celle d'une tradition dont les pratiquants n'habitent pas seulement New-York mais encore Rome, Tokyo, Londres, Berlin, Paris, Stockholm, Belgrade, Varsovie ! Quelle destinée, celle de cette musique qui reprend vigueur chaque fois qu'on la dit déclinante et qui offre un changeant et nouveau visage chaque fois qu'on la croit pétrifiée !

LUCIEN MALSON.

VADEMECUM - VADEMECUM - VADEMECUM -

Paris : Théâtre Présent, Cour des Miracles. Centre Américain. Espace Cardin (concerts de Radio-France). Musée d'art moderne (concerts gratuits le jeudi). Brasserie Bofinger, 5, rue de la Bastille, dîners-concerts. Cardinal Paf, 11, rue Saint-Paul, restauration. Caveau de la Bolée, 25, rue de l'Hirondelle. Caveau de la Montagne, 18, rue Descartes, duos ou trios modernes. Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette. *Slow Club,* 130, rue de Rivoli, danse et ambiance traditionnelle. Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe : réouverture du haut lieu de ces dernières années. A la Fontaine, 20, rue Cuvier, bar, traditionnel, le vendredi. Club Saint-Germain, 13, rue Saint-Benoît. Le Connétable, 55, rue des Archives. Dreher, sous-sol, place du Châtelet, du blues au moderne. Furstenberg, 25, rue de Buci, trio piano, ambiance bar. Hôtel Méridien, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr et le Montgolfier-Sofitel, 8, rue Louis-Armand, vedettes du middle jazz, musiciens de passage. Traditionnel et tradition encore : Petit Journal, 71, boulevard Saint-Michel, Le Panama, rue des Bons-Vivants. La Mort subite, 16, rue Mouffetard. Modernité, musiques improvisées : Riverbop, 65, rue Saint-André-des-Arts ; Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune ; 28, rue Dunois, métro Nationale. Chevaleret, rock, avant-garde, théâtre musical.

Disques et magasins spécialisés

Dolo Musique, rue Clotaire (place du Panthéon). Pannonica disques (3, rue Racine). Oldies but Goodies (18, rue du Bourg-Tibourg). Phaedra (15, rue Sextius-Michel). Crocodisc (rue des Ecoles). Musique Action (place de l'Odéon). Scorpio (rue de la Vrière). Sans oublier les rayons de Lido Musique (68, Champs-Elysées), des FNAC, et des Puces de Saint-Ouen : Chez Philippe (marché Malik). Salsa et musique antillaise : Kubaney Musique (29 bis, rue de Rocroi). Anvers Musique (35, boulevard de Rochechouart). Reggae : Concert Jungle (28, rue Chapon). Time Music (rue Grégoire-de-Tours). New Rose (rue Serpente).

Professeurs, instruments d'occasion, écoles

Petites annonces dans « Jazz Magazine », « Jazz Hot », « Rock & Folk », « Sandwich ».

Ecoles, conférences, écoute : C.I.M. (Centre d'informations musicales, 83 bis, rue Doudeauville). I.A.C.P. (Institute for Artistic and Cultural Perception, 2, rue des Déchargeurs).

Livres

Impossible de signaler parmi les titres facilement trouvables, autre chose que les traités de base, plus ou moins développés : « l'Histoire du jazz et de la musique afro-américaine », par Lucien Malson (« 10/18 », 1085) avec son vaste panorama socio-musicologique de tous les courants du jazz ; « Free Jazz/Black Power », par Carles et Comolli (éditions Galilée), ou l'analyse la plus serrée d'un phénomène musical, le jazz, et du discours critique qui l'a accompagné. Pour débuter, on trouvera de précieux renseignements dans « la Petite Encyclopédie Larousse du jazz » par Tenot et Carles, ou dans le « Jazz », d'André Francis (Solfèges), avec ses commentaires parfois intempestifs.

L'esprit des époques révolues peut se retrouver dans les « Chroniques de Jazz », de Boris Vian ou, pour les temps plus récents, dans « les Lundis de D.D.T. (« 10/18 », 1216-17, 1281-82).

Enfin, comme le jazz, plus que toute autre musique, est une musique de l'expression, des visages, des attitudes et des corps, tout livre de photos s'impose comme une initiation voluptueuse : parmi les derniers sortis, « Montreux Jazz », photos de Giuseppe Pino (éditions de la Tour) et « le Monde du jazz », de Rodney Dale (éditions Elsevier).



UNE SELECTION

cinéma

LES BAS-FONDS D'AKIRA KUROSAWA

La vie, l'amour et la mort dans un asile pour vagabonds et déclassés, qu'exploite un vieil usurier. La pièce de Gorki — qui inspira déjà Jean Renoir en 1936 — transposée au Japon au début du dix-neuvième siècle. Avec Toshiro Mifune dans le rôle que tenait Jean Gabin. Une mise en scène influencée par le théâtre japonais des années 50 (méthodes proches de celles de l'Actor's studio américain).

FESTIVAL ALLEMAND

A l'ARC, au Gœthe Institut, à la Maison de la culture de Nanterre, au Plessis-Robinson, l'occasion unique de tout savoir sur le cinéma allemand d'aujourd'hui, avant de découvrir la jeunesse sous le IIIe Reich, restituée en quatre documentaires.

Un étrange voyage d'Alain Cavalier : une vieille dame disparaît ; en la cherchant un père et une fille se retrouvent. **Numéros zéro**, de Raymond Depardon : la naissance d'un journal regardée de façon drôlement documentaire. **Flash Gordon**, de Mike Hodges : l'enchantement naïf d'une bande dessinée. **Le Dernier Métro**, de François Truffaut : le film aux dix Césars. **Gosses de Tokyo**, de Yasujiro Ozu : pour découvrir un chef-d'œuvre. **Samedi soir, dimanche matin**, de Karel Reisz : revoir Albert Finney en jeune ouvrier anglais des années 60.

théâtre

CALIGULA A L'ODEON

Aurélien Recoing, acteur riche, bizarre, vicieux, inventeur, osé. Personnage solidement ancré dans un univers en déroute, et qui garde la tête hors du cloaque en se raccrochant à une sorte de dérision beaudelairienne, il fait oublier Gérard-Philipe, et apporte à la pièce de Camus ses ambiguïtés.

La Tempête au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. Mélancolie douceur, bruit et fureur. **La Faille**, à Essaïon. Les paroles de la folie.

musique

UN BAL MASQUE A L'OPERA

Une épreuve pour l'Opéra de Paris : monter *Un bal masqué*, de Verdi presque sans décors (ceux de Milan n'ayant pu se caser au palais Garnier) et faire de ce brillant spectacle un drame intimiste. Mais souvent nécessité fait miracle : souhaitons-le pour le metteur en scène. Sonja Frisell, appuyée sur une superbe distribution : Carreras, Ricciarelli, Cortez, etc., sous la direction de Jean-Claude Casadesus (palais Garnier, les 16, 18, 21, 24, 26, 28 février, etc.).

LOUISE ET LE CID AU CHATELET

Le trac aussi au Théâtre musical de Paris... La superbe production de *Louise* de G. Charpentier (J.-M. Simon et P. Cauchetier), créée à Nancy en octobre 1979, va-t-elle ramener au Châtelet la foule amoureuse de l'opéra-comique, tout en conquérant un nouveau public ? Tous les atouts semblent avoir été réunis sous la direction d'un grand connaisseur de l'œuvre, Jean Fournet (Châtelet, les 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 février). Autre événement lyrique au T.M.P., mais en oratorio, *le Cid* de Massenet, adaptation douteuse de Corneille, une curiosité que l'on écoutera avec plaisir, surtout avec Rodrigue-Placido Domingo, sous la direction de R. Giovaninetti (Châtelet, le 15).

NEUMANN ET OZAWA

Deux grande chefs en concurrence : d'abord Vaclav Neumann, directeur de la Philharmonique tchèque, qu'on entend peu en France, dans un programme Smetana, Janacek (*Tarass Boulba*), Strauss, avec Paul Tortelier (*Concerto*, de Schumann) et l'Orchestre de Paris (Congrès, le 12, à 20 h. 30, Champs-Elysées, le 14, à 10 h.).
A ce programme varié et pittoresque s'oppose le concert monolithique d'Ozawa à la tête de l'Orchestre national : les *Gurrelieder*, formidable légende romantique de Schoenberg, avec une grande distribution : J. Norman, H. Schwarz, McCracken, Nimsgern, Caley, W. Pearson (Champs-Elysées, le 12 et le 14).

LE COMPOSITEUR ET L'ORDINATEUR A L'IRCAM

Un cycle d'ateliers d'un puissant intérêt sur un sujet d'avenir : le compositeur et l'ordinateur, avec un panorama des studios européens et américains, des concerts (du 17 au 21 février, à 18 h 30 et 20 h 30), un concert de clôture (Chowning, Xenakis, Ferneyhough, Machover, le 21, à 18 h 30) et un débat public avec Boulez, Bayle, Xenakis, Dufourt, etc. (le 21, à 20 h 30), tout cela à l'IRCAM.

Créations par l'Ensemble 2e2m (Centre Pompidou, le 13) ; Byrd et Palestrina, par le Deller Consort (Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, le 13) ; Haydn, Beethoven, Smetana, par le Musikverein Quartett (Gaveau, le 14) ; **Première Symphonie**, de Mahler, pour huit pianistes, et **Quatuor inachevé**, de Lekeu (Radio-France, le 14, à 17 h.) ; **le Vaisseau fantôme**, avec J. Van Dam, M. Napier et J. Thomas (Opéra de Marseille, les 14, 17, 19, 22) ; **Liebesliederwalzer**, de Brahms (Opéra de Paris, le 15, à 18 h 30) ; Beethoven et Strauss, par le Nouvel orchestre philharmonique, direction F. Leitner (Champs-Elysées, le 16) : œuvres de Reich, Lenfant, Florentz, Paggi, Taïra, par l'Itinéraire (Centre Pompidou, le 16) ; Schubert, par H. Prey (Opéra de Paris, le 17) ; Fauré, Guillou, Britten, par l'Ensemble orchestral de Paris, avec D. Merlet et R. Tear (Gaveau, le 17) ; **l'Heure espagnole et le Château de Barbe-Bleue**, mises en scène J. Lavelli (Nancy, les 18, 20, 22, 24) ; S. Kudo, prix J.-P.-Rampal et K. Fujii (Gaveau, le 18, à 18 h 15).

expositions

GAINSBOROUGH AU GRAND PALAIS

La première grande exposition rétrospective en France consacrée à un peintre anglais du dix-huitième siècle. Elle a déjà été présentée en automne dernier à la Tate Gallery de Londres (*le Monde* du 22 octobre 1980). Sa version parisienne, au Grand-Palais, diffère par son contenu. On y trouve, à côté des paysages qui parlent tant au cœur des Anglais, les grands portraits qui n'y étaient pas : celui de lady Howe, conservé au château de Kenwood, l'étonnant double portrait de Mr et Mrs Andrew (National Gallery), mais pas *Blue Boy*, l'éclatant chef-d'œuvre appartenant aux musées américains.

CAMILLE PISSARRO AU GRAND PALAIS

L'aîné des impressionnistes, celui que Cézanne appelait « l'humble et colossal Pissarro ». Aucune exposition importante des musées nationaux ne lui avait été consacrée depuis celle de l'Orangerie... en 1930. Dans cette rétrospective, près de cent tableaux, autant de dessins, aquarelles, gouaches, pastels et estampes venus des musées et des collections privées d'Europe, des Etats-Unis et du Japon. A l'automne, elle a été présentée à Londres, au printemps elle ira à Boston.

JEAN FOUQUET AU LOUVRE

Une « petite » exposition, bien sûr : l'œuvre conservé de Fouquet est réduit. Une « grande » exposition, pourtant, qui donne une vue complète de l'art du peintre tel qu'il apparaît aujourd'hui, cinq cents ans après sa mort.

POMPEI A L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

Une exposition aussi séduisante que sérieuse. On y découvre, à travers les travaux et envois des architectes français au dix-neuvième siècle, l'esprit de l'architecture de l'époque, et une vision de l'Italie ancienne servie par un art éblouissant du dessin.

jazz

Michel Portal à la chapelle des Lombards, du 10 au 14, sauf le 13. **Longineu Parsons au Dreher**, du 12 au 15. **Les cinq jours de Grenoble** : concerts, films, ateliers, expositions en divers lieux de la ville (du 16 au 22).

danse

VITTORIO BIAGI AU THEATRE DE PARIS

A quarante ans Biagi effectue sa rentrée comme chorégraphe et comme danseur et s'identifie à Don Giovanni avec optimisme et santé.

Jeunes compagnies au Théâtre de Plaisance : Eléonore Ambash, tragédienne de la danse (12, 13, 14 février). **Journées chorégraphiques de Toulouse** : le ballet-théâtre de l'Arche (12 février), Katja Cavagnac (13 février), Atelier jazz (14 février), Théâtre du mouvement de C. Heggen et Y. Marc (du 17 au 21 février), **Maison de la danse de Lyon** : le Tanz Forum de Cologne, entre Graham et Wigman.

variétés

CLAUDE NOUGARO A L'OLYMPIA

Nougaro n'a jamais été en aussi grande forme avec ses musiques, ses passions, ses emportements, son humour, ses chansons un peu folles ou douces (20 h. 45).

SOL AU PETIT FORUM DES HALLES

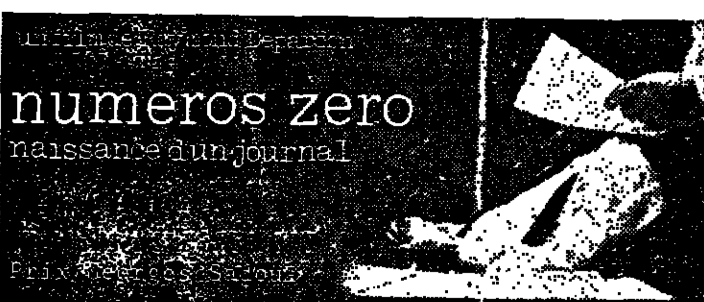
Un Auguste tendre et extra-lunaire qui, mine de rien, juste en effleurant, a des propos graves sur le monde (20 h. 30).

DIMITRI A LA GAITE-MONTPARNASSE

L'innocence, la subtilité et la finesse d'un des derniers grands clowns (20 h).

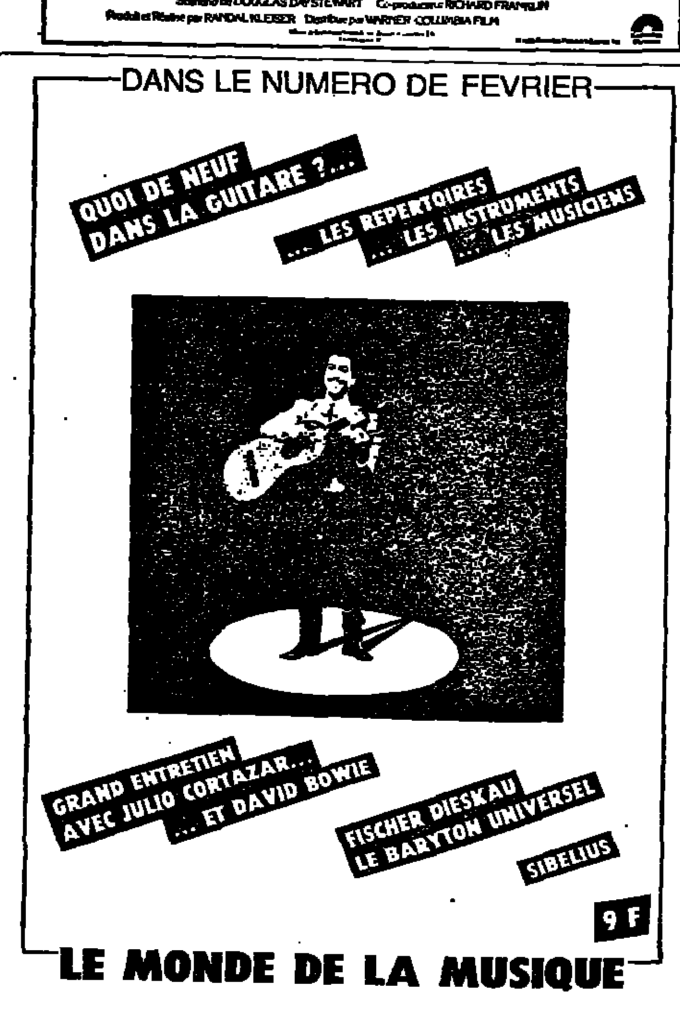
RICKY NELSON AU PALACE

Une ancienne « idole des jeunes » qui tente aux Etats-Unis une troisième carrière, la quarantaine passée (le 17 février).











Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h. ; entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

MARTIAL RAYSSE. — Jusqu'au 23 mars.

BJORN LOVIN. L'image Ilac. — Jusqu'au 23 mars.

LES REALISMES entre révolution et réaction, 1919-1939. Entrée : 12 F. Jusqu'au 20 avril.

PANAMARENKO. Le dirigeable aéromodeller. — Du 13 février au 4 mai.

LA PHOTOGRAPHIE POLONAISE. 1900-1980. — Jusqu'au 8 mars.

DONATION FLORENCE HENRI. — Jusqu'au 22 mars.

LES INDIENS D'AMERIQUE DU NORD. — Jusqu'au 25 mai (à la Bibliothèque des enfants).

C.C.I.

DE METROS EN TRAMWAYS. — Conception de systèmes de transport pour des capitales régionales. Jusqu'au 30 mars.

LES VOIES D'EAU. — Jusqu'au 22 février.

LE FIL DE L'EAU. — Jusqu'au 23 février.

RECIPIENTS D'AILLEURS : Asie, par exemple. — Jusqu'au 16 mars.

B.P.I.

COTE JARDINS. — Jusqu'au 9 mars.

ROBERT MUSIL. — Jusqu'au 16 mars.

Musées

DONATIONS CLAUDE ROGER-MARX. — REVOIR CHASSERIAU. — PASTELS DU DIX-NEUVIEME SIECLE. — JEAN FOUQUET. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-29-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 19 avril.

CAMILLE PISSARRO (1830-1903). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (260-39-26). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., mercredi jusqu'à 22 heures. Entrée : 12 F, le samedi : 9 F (gratuite le 23 mars). Jusqu'au 27 avril.

CINQ ANNEES D'ENRICHISSEMENT DU PATRIMOINE NATIONAL (1975-1980). Donation, dations, acquisitions. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 mars.

GAINSBOROUGH. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 3 avril. Jusqu'au 27 avril.

LA COLLEGIALE DE THANN. Grand Palais (voir ci-dessus). Espace 404. De 10 h. à 18 h. Entrée libre. — Jusqu'au 31 mars.

PABLO GARGALLO (1881 - 1934). Rétrospective. Jusqu'au 1er mars.

HOMMAGE A ANDRE DERAIN. Jusqu'au 8 mars. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (720-62-40). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40 ; mercredi, jusqu'à 20 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche).

ART-ALLEMAGNE AUJOURD'HUI. Divers aspects de l'art actuel en République fédérale d'Allemagne. — ARC du Musée d'art moderne (voir ci-dessus). — Jusqu'au 8 mars.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Soieries de Lyon, commandes impériales (collections du Mobilier national) ; Portrait et société en France 1715-1789 : Un clavecin peint par Chagall. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F : le dimanche : 3,50 F.

LES METIERS DE L'ART. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; mercredi, de 12 h. à 22 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 27 avril.

JEAN CARLU. Rétrospective. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi de 12 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 20 mars.

EDOUARD PIGNON. Œuvre gravé. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche, de 11 h. à 18 h. — Jusqu'au 17 avril.

GUSTAVE FLAUBERT. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83), de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 22 février.

BERNARD VILLEMOT. Peintre affichiste. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 février.

CENT LIVRES D'ARTISTES ITALIENS. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er mars.

OUVERTURE DU MUSEE DU CABINET DES MEDAILLES ET ANTIQUES. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). De 13 heures à 17 heures. Entrée : 6 F.

ROGI ANDRE. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dimanche, de 12 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 mars.

L'INSTRUMENT DE MUSIQUE POPULAIRE. Usages et symboles. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne, métro : Sablons) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 7 F : le dimanche : 4 F (gratuite le 2 mars). Jusqu'au 19 avril.

VINGT ANS DU MUSEE DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30, dimanche, de 11 heures à 17 h. 30. Jusqu'en mars.

EN FRANCE APRES JEANNE D'ARC. — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 8 F : le dimanche : 4 F. Jusqu'au 1er mars.

VOYAGES ET DECOUVERTES. — Muséum national d'histoire naturelle. Galerie de botanique, 18, rue Buffon (707-26-65). Jusque fin décembre.

Centres culturels

PISSARRO, monde rural, art et politique (cinquante dessins, deux cents documents). — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 26 avril.

ILEX BELLER. Peintures. Centre culturel du Marais (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 21 février.

POMPEI. Travaux et envois des architectes français au dix-neuvième siècle. — Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 22 mars.

LA B.D. TEMOIN DE SON TEMPS. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 1, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. Entrée libre. Jusqu'au 15 mars.

ADOLPHE SAX. Passé-présent du saxophone. — Centre culturel de la Communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F (sauf lundi et dimanche, à 15 h., projections de films sur le saxophone et le jazz). Jusqu'au 15 mars.

LOUIS MIQUEL. Travaux d'architecte. — Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche (288-41-53). Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 28 février.

L'ENCADREMENT. Techniques et réalisations. — Bibliothèque Forney. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier. Sauf dimanche et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Jusqu'au 14 mars.

ANTON BLOMBERG. Photographe de Stockholm 1863-1936. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 heures à 18 heures ; samedi et dimanche, de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 mars.

PIERRE CLERK. Œuvres récentes. MONTREAL DE PLUS PRES. L'architecture vue par les enfants. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h 30 à 19 h. Jusqu'au 29 mars.

AUTANT EN EMPORTE LE VENT. Œuvres de Disler, Stalder, Winnewisser, etc. — Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Sauf samedi après-midi et dimanche, de 10 heures à 13 heures et de 16 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 février.

L'ILE SAINT-LOUIS. Collections du Musée Carnavalet. — Mairie annexe du 4e arrondissement, 2, place Baudoyer. Entrée gratuite. De 11 h à 18 h. Jusqu'au 9 mars.

LE CHEMIN DE FER DE PETITE-CEINTURE DE PARIS. Photos. — Centre international de séjour de Paris, 6, avenue Ravel (343-14-41). De 10 h à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 février.

LIVRES POUR ENFANTS ET LEURS ILLUSTRATEURS. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 février.

Galeries

COBRA. Réimpression de la revue. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-81). Jusqu'au 14 mars.

BRODERIES DE LOLI, LIERRES DE JANOPESSET. — Atelier Jacob, 1, rue Jacob (260-84-23). Jusqu'au 28 février.

LIVRES D'ART ET D'ARTISTES. Exposition internationale de livres à exemplaire unique ou à tirage limité, inédits. — N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 28 mars.

AUGUSTO BARROS. — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-38). Jusqu'au 2 mars.

HERMAN BRAUN. Portraits de peintres. — Galerie Lucien-Durand, 9, rue Mazarine. Jusqu'au 21 février.

BRUCE MACLEAN. New-York. — Galerie Chantal Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 17 février.

LJUBA. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 7 mars.

MAGLIONE. Rétrospective 1964-1981. Peintures, textiles, objets. — Librairie-galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75).

ETIENNE MARTIN. Dix sculptures. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'en mars.

FRANÇOIS MARTIN. Dessins. — Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 14 mars.

WILFRID MOSER. Fragments de paysages, aquarelles et pastels. — Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 28 février.

MOSTA-HEIRT. — Galerie Eric Fabre, 34, rue de Seine (325-42-63). Jusqu'au 26 février.

LES VENISE DE ZORAN MUSIC. — Galerie de France, 3, Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Du 12 février au 30 mars.

IBA NDIAYE. Peintures, lavis, dessins. — Les cheminées de Paris, 171, rue du Faubourg-Saint-Antoine (307-13-98). Jusqu'au 21 février.

GEORGES NOEL. Sculptures. Galerie de France, 3, Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 mars.

REIMPRE. Peintures récentes. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 28 février.

DANA ROMAN. Peintures. — Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 28 février.

GERARD-TITUS CARMEL. Dessins. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 8 mars.

WALKER EVANS 1903-1975. Photographie. — Galerie Baudoin Lebon, 35, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 28 février.

ANDRE FRANÇOIS Composites. — Galerie Nouvel-Observateur/Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 7 mars.

PAUL-ARMAND GETTE. L'effet de lisière. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 3 mars.

DEVIS GREBU. Dessins et illustrations. — Jardin de la Paresse, 20, rue Gazan (588-38-52). Jusqu'au 20 mars.

GUTHERZ - QUENEAU - WOLF et VON MOOS. Aquarelles et dessins. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 28 février.

HADDAD. Dix portes de Jérusalem et œuvres récentes. — Galerie Faris, 50, rue de l'Université (544-29-48). Jusqu'au 21 février.

RICHARD HAMILTON. Intérieurs. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 6 mars.

C. HECKSCHER, pastels. — Galerie Jean-Pierre Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 28 février.

MICAELA HENICH. — Galerie Au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 28 février.

MARC - ANDRE HUBIN. Statue Envie. — Galerie Art et Culture, 90, rue de Rennes (548-58-69). Jusqu'au 22 février.

JEAN-PAUL HUFTIER. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 28 février.

JENS JENSEN. Galerie du Génie, passage du Cheval-Blanc, place de la Bastille (805-45-45). Jusqu'à fin février.

MICHELE KATZ. Peintures récentes. — Galerie Françoise Laurent, 184, rue Saint-Martin (278-20-40). Jusqu'au 21 février.

JANNIS KOUNELLIS. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 25 février.

CHARLES - LOUIS LA SALLE. Pastel, dessin, lithographie, gravure. — La Librairie Métropolivre, 8, rue de la Cossonnerie (508-16-75). Jusqu'au 28 février.

Dans la région parisienne

ARGENTEUIL. Instruments du travail des hommes (Collection Jacqueline et Raymond Humbert). — Bibliothèque municipale, parc de la mairie, 14-16, boulevard Léon-Feix (961-14-74). Jusqu'au 28 février.

AULNAY - SOUS - BOIS. Histoire d'images (Maurice Sendak, Jörg Muller, Hériberto-Cogollo Cuadrado, Frédéric Clément, Nicole Claveloux et Jean-Jacques Loup). — Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, 134, rue Anatole-France (868-00-22). Jusqu'au 7 avril.

BEZONS. Bande dessinée au féminin. — Théâtre Paul-Eluard, 162, rue Maurice-Berteaux (982-20-88). Jusqu'au 28 février.

SAINT - QUENTIN-EN-YVELINES. Nouvelles tendances de l'art russe non officiel (1970-1980). — Centre culturel de La Villedieu, C.D. 58 Elancourt (050-51-70). Jusqu'au 26 février.

VILLEPARISIS. Alain Péclard. — Centre culturel municipal Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 5 avril.

En province

ANGERS. Art et civilisation de l'Inde. Photographies. — Musée Pincé, 32 bis, rue Lenepveu (88-64-65). Jusqu'au 1er mars.

ANGOULEME. Roy Adzak. — Hôtel Saint-Simon (92-34-10). Sauf dim., de 15 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 1er mars.

ANNECY. Annecy, les lumières et la couleur, photographies. — Palais de l'Isle (45-29-66). Jusqu'au 28 février.

BESANÇON. Jiri Kolar. — 87, rue de Belfort (88-19-07). Février.

BORDEAUX. Color Field 1958-1964. Helen Frankenthaler, Morris Louis, Kenneth Noland, Jules Olitski. — H. Matisse : Jazz. — Depuis la couleur : Francis Bugarin. — Entrepôts Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 21 mars.

CAEN. Corps mémoire. — Atelier d'A, 10, rue Pasteur (86-28-81). Jusqu'au 27 février.

CALAIS. La vie au bord du Nil au temps des pharaons. L'Egypte au temps de Flaubert. — Musée des beaux-arts, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 24 février.

CHALON - SUR - SAONE. Mise en pièce, mise en place, mise au point : André, Buren, Downsbrough, Lewitt, Morellet, Rutault, Sandback, Toroni. — Maison de la culture, 5, avenue Nicéphore-Niepce (48-48-92). Jusqu'au 15 mars.

DIEPPE. D'une falaise à l'autre : aspects du front de mer vus à travers les cartes postales. — Château-musée. Jusqu'au 28 février.

DIJON. Acquisitions récentes 1975-1980. — Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (32-15-37) : Mise en pièce, mise en place, mise au point : André, Buren, Downsbrough, Lewitt, Morellet, Rutault, Sandbak, Toroni. — Le Coin du miroir, 55, rue Saumaise. Jusqu'au 8 mars.

FLAINE. Arman, rétrospective 1955-1979. — Centre d'art de Flaine, à Cluses (90-85-94). — Jusqu'à fin février.

LYON. Le monde d'Alphonse Chave. — ELAC, Centre d'échanges de Perrache (42-27-39). Jusqu'au 21 mars.

MARSEILLE. Wakberlich. Décors et costumes (1930-1980). — Galeries de la Charité, rue de l'Observance (90-26-14). — Les Borely, une famille, une demeure. — Château Borély, avenue Clot-Bey (73-21-60). Jusqu'au 15 mars. — Le dessin belge contemporain : Pnamen, Elias, Panamarenko, etc. — Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 1er mars.

MARCQ-EN-BARŒUL. Picasso (1953-1973). — Septentrion, Fondation Prouvost (78-30-32). Du 14 février au 17 mai.

NANTES. Le mariage en Bretagne. — Musées du château des ducs de Bretagne (47-18-15). Jusqu'au 22 mars.

NEVERS. Art corporel. — Maison de la culture, boulevard Pierre-de-Coubertin (36-13-94). Jusqu'au 28 février.

NICE. Jacques Callot (1592-1635). 226 gravures à l'eau-forte. — Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Beaumettes (88-53-19). Jusqu'au 20 avril.

NIMES. Technique de l'œuvre peinte. — Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule (67-25-57). Jusqu'au 22 mars.

POITIERS. Olivier Debré. — Musée Sainte-Croix, 3 bis, rue Jean-Jaurès (41-07-53). Jusqu'au 9 mars.

RENNES. Trois peintres dits naïfs : Bouchant, Bombois, Rimbert - L'allégorie dans la peinture naïve. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 15 mars.

ROUEN. La Renaissance à Rouen. — Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 28 février.

LES SABLES-D'OLONNE. Serge Charchoune (1888-1975). Samanos. Œuvres récentes. — Musée de l'Abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 28 février.

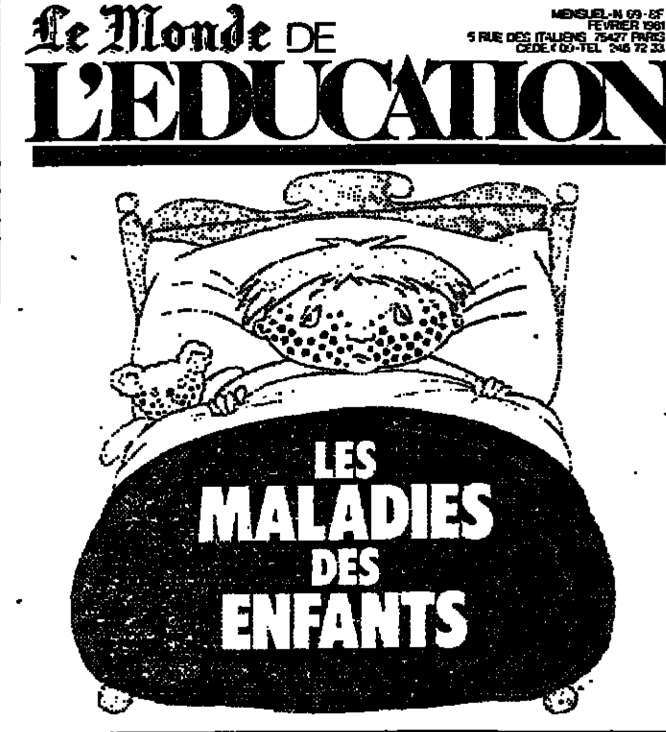
SAINT - ETIENNE. Instantanés. Tony Cragg, Bruce Mac Lean. — Musée d'art et d'essai, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'au 28 février. - Scanreigh. — La Traverse, 19, rue Denis-Escoffier (21-02-99). Jusqu'au 28 février.

SAINT-QUENTIN. Vieilles maisons françaises Sauvegarde du patrimoine dans l'Aisne, l'Oise et la Somme. — Musée A. Lecuyer, 28, rue A.-Lecuyer. Jusqu'au 1er mars.

STRASBOURG. Dentelles et mode féminine 1850-1900. Donation Lung-Kiener. Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie (35-47-27). Jusqu'au 1er mars. Quatre peintres et le T.N.S. — Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (32-46-07). Jusqu'au 8 mars.

TOULON. Luis Alberto, Jean Clareboudt. — Musée, 20, boulevard Général-Leclerc (93-15-45). Jusqu'au 2 mars.

TOURS. Les plus belles reliures et armoiries de la collection Cossé-Brissac. Musée des beaux-arts, 18, pl. François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 8 mars.





Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), le 12, à 20 h. : Peter Grimes ; le 15, à 18 h. 30 : Lieder Quartet (Brahms) ; les 16 et 18, à 20 h. : le Bal masqué ; le 17, à 21 h. : Récital Hermann Prey.
SALLE FAVART (296-12-20), le 16, à 18 h. 30 : Une heure avec Christian Jean ; 20 h. 30 : Musique de chambre (Mozart).
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 11, à 20 h. : les Plaisirs de l'île enchantée ; les 12, 13 et 14, à 20 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme (dernières) ; les 15, 16 et 17, à 20 h. 30 ; le 15, à 14 h. 30 : les Caprices de Marianne ; l'Epreuve.
CHAILLOT (727-81-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Fleuve rouge. — Salle Gémier (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Jeune Homme.
ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 . : Caligula.
PETIT ODEON (325-70-82), les 17 et 18, à 18 h. 30 : Détruire l'image.
T.E.P. (797-96-06), les 11, 12, 13 et 14, à 20 h. 30 ; le 15, à 15 h. : Serments indiscrets (dernières) ; le 14, à 14 h. 30 : films (Du rififi chez les hommes, le Trésor de la sierra Madre).
PETIT T.E.P. (797-96-06), les 11, 13 et 14, à 20 h. 30 ; le 15, à 15 h. : Théâtre Drak ; le 17, à 20 h. 30 : Compagnie Hubert Jappelle.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33), (mardi). — Débats : le 16, à 19 h. : Côté jardins. — Musique, le 13, à 20 h. 30 : Concert 2e2m, dir. J.-C. Pennetier (Lachartre, Celarianu, Aatz, Taïra) ; le 16, à 20 h. 30 : Concert de l'Itinéraire, dir. A. Myrat (Malguashca, Florentz, Taïra, Reich). — Cinéma, les 11, 12, 13, 14 et 15, à 15 h. : Films en liaison avec l'exposition « Les réalismes » ; à 19 h. : cinéma expérimental : G. Fihman ; le 11, à 18 h. : les oiseaux ; le 13, à 18 h. : chanson et music-hall (la France des années 30).
CARRE SILVIA-MONTFORT (531-28-34), les 11, 12, 13 et 18, à 15 h. 30 ; les 14 et 15, à 14 h. et 16 h. 30.
THÉATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 11, 12, 13, 14, 17 et 18, à 18 h. 30 : Isabel et Angel Parra et Patricio Castillo.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 13, 14, 17 et 18, à 19 h. 30 ; le 15, à 14 h. : Louise.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 45 : La Bande dessinée ; 21 h. 45 : Falligan's Visions.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Potiche.
ATELIER (606-49-24) (D., L.), 21 h. : les Trois Jeanne.
ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Cher menteur.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Diable d'homme.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeudi, mardi, 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (328-97-04), Festival international du théâtre gestuel et du théâtre clownesque, les 11, 12, 13, 14, à 20 h. 30 ; le 15, 15 h. 30 : Moving Being ; les 12, 13, 22 h. : Benito Gutmacher ; le 14, 22 h., le 15, 17 h. 30 : le Tarot (Cie B. Gutmacher). — Epée-de-Bois (808-39-74) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., 16 h. : Hernani.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Resserre (D., L.), 20 h. 30 : le Personnage combattant. — Galerie (D., L.), 20 h. 30 : les Tables tournantes. — Grand Théâtre (D., L., mar.), 21 h. : les Fiancées de K ou l'Eternel masculin.
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (mer., dim. soir), 21 h. ; mat. dim., 15 h. 30 : Revient dormir à l'Elysée.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. 30 : Madame est sortie.
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (lun.), 21 h. ; mat. dim., 15 h. 30 : les Malheurs de Pantalon.
COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D., L.), 20 h. 30 : les Fol's.
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Et ta sœur !
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Deburau.
ESPACE MARAIS (271-10-19) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Woody Folies.
ESSAION (278-46-42) (D.) I, 21 h. : la Vie en douce ; II, 20 h. 30 : la Faille ; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
FONDATION DEUTSCH - DE - LA - MEURTHE (236-54-39) (D., L., Mar.) 18 h. 30 : Morte à Yonville, Seine-Inférieure ; 21 h. : Brandon, Fourbon et Cie.
FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : J'aimerais bien aller à Nevers.
FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.) 20 h. 30 : Sol.
GAITE - MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.), 20 h. : Dimitri Clown ; (L.), 22 h., dim. 20 h. 15 : Elle voit des nains partout.
GRAND HALL MONTORGUEIL (331-55-31) (D., L., Mar.), 20 h. : Diaboliquement vôtre.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
LE LIERRE (589-58-84) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Œdipe roi.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) : Théâtre noir, 18 h. 30 : Compartiment non fumeurs ; 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 15 : l'Inconciliabule — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 20 h. 30 : Jeux et Fatras ; 22 h. 15 : Pardon M'r Prevert — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Siegfried ; sam., 18 h. : F. Chopin.
MARIGNY (225-20-74) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Garçon d'appartement.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim., 15 h. 15 : On dînera au lit.
MODERNE (874-10-75) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Rêveur.
MONTPARNASSE (320-89-90). — I. (D. soir, L.), 21 h., mat. sam., 17 h. 30, Dim., 15 h. : Exercices de style ; du Mar. au V., 18 h. 45, Dim., 17 h. 30, L., 21 h. : l'Evangile selon saint Marc. — II. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Ai-je dit que je suis bossu ? ; (D. soir, L.), 22 h., mat. dim. 17 h. 30 : la Guerre des petites étoiles.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 16 h. et 19 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 45 mat. dim., 15 h. : Un habit pour l'hiver.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30 mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques ; L., 20 h. 30, Mar., 14 h. 30 : Rencontres (Petite musique de salon).
PLAISANCE (320-00-06) (D.) 21 h., mat. sam., 15 h. 30 : Des oiseaux par les yeux.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : le Butin.
POTINIERE (261-44-16) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Elephant Man
LA ROQUETTE (805-78-51) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Charcuterie fine
STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Cœur sur la main.
T.A.I. THEATRE D'ESSAI (274-11-51). J., V., S., 20 h. 45, Dim., 15 h., Sam., 18 h. : l'Ecume des jours.
THEATRE-ATELIER (277-31-85) (D. soir, L.), 20 h. mat. dim., 15 h. : l'Evangile selon Barabbas.
THEATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.). 21 h., mat. dim., 16 h. : Dieu.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Y en a marre ; 21 h. 45 : Camisoles Blues.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.) 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.) 20 h. 30 : Sous le dernier pin ; 22 h. : Peau d'âme.
THEATRE NOIR (797-85-14) (L.) 20 h. 30 : Gouverneurs de la rosée.
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.) 20 h. 30, mat. D. 17 h. : le Prince travesti.
THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. D. 17 h. : Rosmerholm ; L. et Mar. 21 h. : Création du théâtre du Crâne ; les 12, 13, 18, 14 h. 30 : Un jeu d'enfants.
THEATRE SAGOR (797-03-39) (J., V., S.) 20 h. 45 : le Malade imaginaire.
THEATRE ST-GEORGES (878-74-37) (L.) 20 h. 30, mat. D. 15 h. et 18 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
THEATRE 13 (627-36-20) (D. soir, L., Mar.) 20 h. 30, mat. D. 15 h. : la Belle Sarrasine.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h., mat. D. 15 h. : Fils de personne.
VARIETES (233-09-92) (Mer., D. soir) 20 h. 45, mat. D. 16 h. : l'Intoxe.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

FESTIVAL MARIONNETTES, Petit TEP (797-96-06), 20 h. 30 (11).
MADEMOISELLE JULIE, Centre culturel suédois (271-82-20), 20 h. 30 (11).
LE GOUTER DES GENERAUX, Théâtre de Paris (281-25-10), 14 h. 15 (12).
ARMANCE, Studio d'Ivry (672-28-06) 20 h. 30 (12).
LA VOITURE, Chez Georges 326-79-15), 20 h. (13).
HISTOIRE DE LA FORET VIENNOISE, Théâtre de la Commune, Aubervilliers (833-16-16) 20 h. 15 (14).
PETIT DEJEUNER CHEZ DESDEMONE, Carré Silvia-Monfort (531-28-34), 20 h. 30 (16).
TEMPS DE GUERRE, TEMPS DE PAIX, Théâtre P.-Eluard, Choisy-le-Roi (840-89-79), 21 h. (16).
LE CANARD SAUVAGE, Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h. 30 (17).
ODE MARITIME, Théâtre de la mer, Cité internationale universitaire (589-70-22), 20 h. 30 (17).
LE BAL, Théâtre F.-Gémier, Antony (666-02-74), 21 h. (17).
LA DAME AUX CAMELIAS, Maison des arts, Créteil (899-94-50), 20 h. 30 (17).
LA GRANDE SHIRLEY, Cour des Miracles (548-85-60) 22 h. 45 (17).
LES LUMIERES SONT TROP FORTES, Maison de la culture, Nanterre (721-18-81), 21 h. (17).
DETRUIRE L'IMAGE, Petit Odéon (325-70-82), 18 h. 30 (17).

★ Les représentations de « Feux » de M. Yourcenar, au Centre Pompidou les 11, 12, 14 et 15 février, sont annulées.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 20 h. 30 : le Testament du père Leleu. 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar. 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
AU LAPIN AGILE (606-85-87), 21 h. : La Bohème qui chante.
BLANCS - MANTEAUX (887-15-84) (L.), 20 h. 15 : Areuh = MC2. 21 h. 30 : A. Valardy. II. 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago. 21 h. 30 : Poulet frites. 22 h. 30 : Refrains.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. : 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois. 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II. 23 h. : la Chambre infernale.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : le Grand Vide sanitaire.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 20 h. 30 : le Grand Ecart. 22 h. : M. Fanon.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 20 h. 30 : le Petit Prince.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.) 20 h. 15 : P. Rapsat (dern. le 14), à partir du 16 : P. Lal. 21 h. 15 : Ivres pour vivre. 22 h. 45 : G. Tazartes (dern. le 14).
CROQ'DIAMANTS (272-20-06) (D.) 20 h. 30 : A propos... et Popof ? 22 h. : Diable ! Une femme.
DEBARCADERE (607-79-39) (D., L.) 21 h. 30 : A. Cuniot.
L'ECUME (542-71-16) (D., L.), les 11, 12, 13, 14, 17, 20 h. 30 : M. Reverdy. Le 16, 20 h. 30 : A. Volange. 22 h., les 11, 12, 13, 14 : C. Nicolas ; le 17 : P. Gillot.
LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h. : La chasse est ouverte. 21 h. 15 : le Président.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) 22 h. 30 : Mille et Une Recettes pour devenir maître du monde.
MAISON DE VERLAINE (326-39-15) 22 h. : J.-P. Réginal.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) I., 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. II. (L.), 19 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h. : Cœur à deux ; 22 h. 15 : Suzanne, ouvre-moi.
PIED BLEU (285-32-16) (D.), 21 h. : Vous, on aime ; 23 h. : D. Baquillet.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranche de vie ; 21 h. 30 : J.-M. Cornille joue Raymond ; 22 h. 45 : B. Garcin.
LA SOUPAP' (278-24-54) (D., L., Mar.), 20 h. : La raison du meilleur.
SELENITE (354-53-14) (Mar., Mer.). 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Génération Hollywood. II. 21 h. 30 : Fico.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.). 22 h. : le Troisième Jumeau.
LA TANIERE (337-74-39), I., les 11, 12, 13, 14, 20 h. 45 : F. Hatier ; 22 h. 30 : J. Barthes. II., les 11, 12, 13, 14, 20 h. 45 ; le 15, 18 h. : Clotilde et G. Quittot.
THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet. - Ven., Sam., 22 h. 30 : P. Chevalier.
THEATRE DES 400-COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Madame le Président ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.

Dans la région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Lorna et Ted.
CARRIERES-SUR-SEINE, Mille Club (914-99-12), le 13, 20 h. 30 : Ph. Delettrez Quintet.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), le 14, 21 h. : Albert. — Kiosque (852-27-54), les 12, 13, 14, 21 h., le 15, 17 h. 30 : J.-Y. Joanny.
CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), le 17, 20 h. 30 : l'Asile ou le chant de la joyeuse vie.
CLICHY, ARC (270-03-18), le 13, 20 h. 30 : O. Calo et T. Gubitsch.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, Salle des fêtes (919-54-54), le 17, 20 h. 30 : Cl. et O. Delangle.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 14, 20 h. 30 : Rafale, rock ; le 13, 21 h. : Bernanos pour une heure.
ERMONT, Théâtre P.-Fresnay (959-09-48), le 15, 16 h. : Faisons un rêve.
EVRY, Agora (077-93-50), le 14, 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
MASSY, Centre P.-Bailliart (920-57-04), le 13, 21 h. : Paul, rock.
MEUDON, C.C.M. (626-41-20), le 17, 21 h. : les Amours de Jacques le fataliste.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81) (D. soir, L.), 20 h. 15, mat. dim. 16 h. : Trilogie du revoir.
NEUILLY, Théâtre Saint-Pierre (380-81-10), les 16, 17, 14 h. 30 : le Malade imaginaire.
POISSY, salle Molière (074-78-10), le 17, 21 h. : Un paquebot d'émail bleu.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), les 11, 12, 13, 14, 20 h. 30 ; le 15, 17 h. : la Tempête ; le 14, 18 h. 30, le 15, 15 h. : Un dibouk pour deux personnes ; les 13, 14, 23 h. : J. Léandre.
SCEAUX, les Gémeaux (660-05-64), le 17, 20 h. 30 : De l'autre côté du miroir.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), les 13, 14, 21 h. : la Mamma.
LE VESINET, CAL (976-32-75), le 17, 21 h. : les Etoiles de l'Opéra de Paris.
VILLIERS - SUR - MARNE, CC (304-98-94), le 17, 21 h. : l'Ecume des jours.
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (S., D. soir), 21 h., mat. dim. 18 h. : le Gardien (dernière le 15) ; Petit Sorano (J., D. soir, Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Du ronron sur les blinis.

Concerts

MERCREDI 11 FEVRIER

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Quatuor Chilingirian Haydn, Britten, Brahms).
SALLE CORTOT, 21 h. : A. Pellegi (Beethoven, Liszt).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : A. Manso. 21 h. : C. Gautier, D. Levaillant (à propos de F. Liszt).

JEUDI 12 FEVRIER

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris. Dir. : V. Neumann. Sol. : P. Tortelier (Smetana, Janacek, Schumann, Strauss).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre national de France. Dir. : S. Ozawa. Chœurs. Dir. : J. Jouineau (Schoenberg).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Kammermusik Zürich (Martinu, Strauss, Brahms).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 11.
RADIO - FRANCE (Studio 106), 18 h. 15 : A. Stella Schic (Scarlatti, Monod, Nigg, Philippot, Jolivet).

VENDREDI 13 FEVRIER

EGLISE NOTRE - DAME DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 30 : Deller Consort. Dir. : M. Deller (Byrd, Palestrina).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 11. 21 h. : voir le 11.

SAMEDI 14 FEVRIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES. 10 h. : voir le 12 (Palais des Congrès). 20 h 30 : voir le 12 ((Th. des Champs-Elysées).
SALLE GAVEAU, 17 h. : Musikverein Quartet de Vienne (Haydn, Beethoven, Smetana).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 17 h. : K. et M. Labèque, D. Varsy, J-F Heisser, D. Lively, A. Planes, F.J. Thiollier, G. Pludermacher, (Mahler). P. Amoyal, G. Caussé, F. Lodéon, A. Planes (Lekeu). Studio 106, 18 h 30 : Cl. Bernard, Cl. Giardelli, F. Langellé (Corelli, Rameau, Corette, Eccles, Buxtehude).
EGLISE SAINT-MERRY, 21 h. : P.-Morugues, L. Choron (Brahms, Poulenc, St-Saëns, Schumann).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 11. 21 h. : voir le 11.

DIMANCHE 15 FEVRIER

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 10 h. 55 : L. Laskine, M. Nordmann, J. Di Donato, J-F Heisser (Petrini, Weber, Thomas, Brahms).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : La Grande Ecurie et la Chambre du Roy. Dir. et Sol. : Bl. Verlet (Bach).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : J-B Courtois (Alain, Langlais).
EGLISE ST-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. : Quatuor Tetracor.
EGLISE SAINT-MERRY, 16 h. : S. Chérier, J.-P. Cottet (Beethoven, Mendelssohn, Bartok, Jolivet, Schumann, Debussy, Varese).
SALLE CORTOT, 14 h. 30 : G. Pontié, G. Portanier, D. Baldwin (Strauss, Mozart, Schubert, St-Saëns, Rachmaninov).
EGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 17 h. 45 : A. Bedois, C. Wells (musique italienne et musique anglaise de XVIIe siècle).

LUNDI 16 FEVRIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. F. Leitner (Beethoven, Strauss).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 11 ; 21 h. : voir le 11.
THEATRE 13, 20 h. 45 : F. Killian (Beethoven, Jaell, Liszt, Bourrel, Ravel).
MUSEE GUIMET, 21 h. : H. Sermet (Dehan, Morel, Maier).
F.I.A.P., 21 h. : K. Waring, I. Kudela (Martinu, Blavet, Roussel, Reinecke, J.-C. Bach).

MARDI 17 FEVRIER

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : E. Brahammar, T. Ernst (Debussy, Rachmaninov, Wolf, Stenhammar).
STUDIO-THEATRE 14, 20 h. 30 : B. Berstel (Rameau).
GALERIE NANE STERN, 19 h. 30 : M.-Ch. Witterkoer (Bach, Hindemith, Kanach).
RADIO-FRANCE (106), 17 h. 30 : B. Ringeissen (Chopin).
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Fauré, Guillou, Britten).
EGLISE DE LA MADELEINE, 18 h. : Quatuor Bernède (Beethoven) ; 21 h. : Rheinisches Kammerorchester de Cologne, dir. J. Corazolla, sol. B. Yakar (Bach).
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, 21 h. : Ayawaska.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 11 ; 21 h. : voir le 11.

variétés

Le music-hall

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 23 h. : J.-L. Debaticce.
BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim 17 h. : Guy Bedos.
CENTRE RACCHI (331-98-20), le 16, 19 h. 30 : Schlombo Bar.
ESPACE-GAITE (327-95-94) (D. soir, L.), 20 h. 15, mat. dim. 17 h. : P. Eliane ; 22 h., dim. 20 h. 15 : Riou-Pouchain.
GYMNASE (246-79-79) (Mer., D. soir), 20 h 30, mat. dim. 15 h. : Coluche.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. : Cl. Nougaro.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78), les 10, 11, 13, 14, 16, 17, 21 h. ; le 15, 17 h. : S. Lama ; les 11, 13, 14, 18, 14 h. ; le 15, 10 h. 30 : C. Goya.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D.), 20 h. 30 : Anne Sylvestre.
PALAIS DES SPORTS (828-40-48) (D. soir), 20 h. 45, mat. mer., sam. et dim. 14 h. 15 et 17 h. 30 : le Cirque de Moscou (dern. le 15).
PETITE ROQUETTE (805-78-51) (D., L.), 20 h 30 : Marianne Sergent.
STUDIO BERTRAND (783-64-66) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 18 h. : Gotan (dern. le 15).
THEATRE LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 14 h. 45 : Popeck.

Les comédies musicales

RENAISSANCE (208-18-50), les 13, 14, à 14 h. 30 et 20 h. 30 ; le 15, à 14 h. 30 : la Route fleurie.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Sept ans de bail... bye bye.
DEUX ANES (606-10-26) (Mer.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Quand les ânes voteront.

La danse

C.I.S.P. (343-19-01), le 13, à 20 h. 45 ; le 15, à 15 h. : Ballet Malambo Latino.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), à partir du 16, à 20 h. 45 : l'Aube imaginaire (compagnie Mageria).
THEATRE DE PARIS (280-09-30), à partir du 12, à 20 h. 30 (Mer., D. soir), mat. dim. 15 h. : Danza Prospettiva Ballet V. Biagi (Tedeschi, Mozart).
THEATRE DE PLAISANCE (320-00-11), les 12, 13, 14, à 18 h. 30 : Pierre du Villard.

Jazz, pop, rock, folk

AU CARDINAL PAF (272-62-05), les 13, 14, 15, 21 h. 30 : Eddy Louiss ; les 11, 12, 21 h. 30 : J.-L. Lougon Big Band ; le 16, 21 h. 30 : Cl. Cagnasso Big Band ; le 17, 21 h. 30 : R. Guérin.
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DU XIe (371-71-16), le 14, 15 h. : C. Gladkowski.
BRASSERIE BOFINGER (272-87-82), les 13, 14, 22 h. : J.-P. Celea, D. Couturier, F. Jeanneau.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 . 30 : G. Colliers London all's Stars.
C.I.S.P. (343-19-01), le 16, 20 . 45 : Navarro Puente.
DREHER (233-48-44), 21 h. 30 : Longineu Parsons Quintet (jusqu'au 15) ; à partir du 16 : Art Taylor, S. Grey, A. Cullaz, A. Jean-Marie.
DUNOIS (584-72-00), 21 h., les 13, 14 : Spectrum ; le 15, Toure Kunda.
ESPACE MARAIS (271-10-19), le 15, 18 h. 30 : Axolotl.
ESPACE P.-CARDIN (266-17-30), le 17, 20 h. 30 : Symetric, Mike Westbrook Brass Band.
FORUM DES HALLES (297-53-47), le 16, 18 h. 30 : Hugh Levick Mujo.
GIBUS (700-78-88), les 11, 12, 13, 14, 22 h. : Déviation ; le 17, 22 h. : Pieds joints.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 14, 23 h. : Ici Paris.
NOUVELLE CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 20 h. 30, les 11, 12, 14 : M. Portal, B. Lubat, K. Wheeler, J.-F. Jenny Clark ; le 13 : K. Wheeler, A. Romano, J.-F. Jenny-Clark ; les 16, 17 : Anches doo too Cool ; (D.) 23 h. : Azuquita Unit Orchestra.
OLYMPIA (742-25-49), le 16, à 20 h. : Téléphone.
PALAIS DES SPORTS (828-40-48), le 17, 20 h. : Téléphone.
PETIT JOURNAL (326-28-59) 21 h. 30, le 11 : Watergate Seven + One. Le 12 : Blue River Jazz Band. Le 13 : New Wanderers Orléans. Le 14 : Swing at Six. Le 16 : Jazz of Quintet. Le 17 : Hommage à Jelly Roll Morton.
PETIT OPPORTUN (236-01-36) 23 h. : P. Artero, O. Hutman, M. Michel, B. Dervieu (dern. le 15). A partir du 16 : Trio Arvanitas.
POINT VIRGULE (278-67-03), le 15, 20 h. 30 : Duo François-Jacquet.
SALLE PLEYEL (563-88-73), le 12, 12 h. 30, 15 h. et 18 h. 30 : Duo A. Nozati-J. Querlier.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h. 30, le 14 : Les Barbecues. A partir du 17 : Cl. Luter.
THEATRE PRESENT (203-02-55), le 15, 20 h. 30 : Siegfried Kessler.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93), le 15, 17 h. : Morigane.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 11 FEVRIER

15 h. : le Voleur de Bagdad, de L. Berger, M. Powell et T. Whelan ; 19 h. : le Chemin d'un homme, de N. Tapiovaara et H. Hytonen ; 21 h. : Jeune Cinéma français : le G.R.E.C.

JEUDI 12 FEVRIER

15 h. : An Airman's letter to his mother, de M. Powell ; The Silver Fleet, de V. Sewell et G. Wellesley ; 19 h. : Images du monde rural finlandais ; 21 h. : la Blonde et le Shériff, de R. Walsh.

VENDREDI 13 FEVRIER

15 h. : Une question de vie ou de mort, de M. Powell et E. Pressburger ; 19 h. : la Révolte de disette, de M. Niskanen ; 21 h. : Victime du destin, de R. Walsh.

SAMEDI 14 FEVRIER

15 h. : le Narcisse noir, de M. Powell et E. Pressburger ; 17 h. : The Elusive Pimpernel, de M. Powell et E. Pressburger ; 19 h. : le Mouton rouge, d'H. Young ; 21 h. : 1789, un film du Théâtre du Soleil.

DIMANCHE 15 FEVRIER

15 h. : The small back room, de M. Powell et E. Pressburger ; 17 h. The end of the river, de D. Twist ; 19 h. : Rome-Express, de W. Forde ; 21 h. : le Petit Soldat, de J.-L. Godard.

LUNDI 16 FEVRIER

Relâche.

MARDI 17 FEVRIER

15 h. : Quatre Etranges Cavaliers, d'A. Dwan ; 19 h. : les Cordonniers de Nummi, d'E. Karu ; 21 h. : l'Apprenti sorcier ; The Queen's Guards, de M. Powell.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 11 FEVRIER

15 h. : Jeunesse rebelle (la jeunesse de Chopin), d'A. Ford ; 17 h. : Détective du Bon Dieu (Father Brown), de R. Hamer ; 19 h. : 49e Parallèle, de M. Powell.

JEUDI 12 FEVRIER

15 h. : Mariage à responsabilité limitée, de J. de Limur ; 17 h. : Port Afrique, de R. Maté ; 19 h. : Un de nos avions n'est pas rentré, de M. Powell et E. Pressburger.

VENDREDI 13 FEVRIER

15 h. : Divine, de M. Ophuls ; 17 h. : Mes belles années, de G. Parry ; 19 h. : Je sais où je vais, de M. Powell et E. Pressburger.

SAMEDI 14 FEVRIER

15 h. : les Amants du Tage, d'H. Verneuil ; 17 h. : Traqué par Scotland Yard ; 19 h. : l'Année du lapin, de R. Jarva ; 21 h. : Oh ! Rosalinda !, de M. Powell et E. Pressburger.

DIMANCHE 15 FEVRIER

15 h. : Topaze, de M. Pagnol ; 17 h. : Ce sacré Z'héros, de J. Boulting ; 19 h. : la Valse des corbeaux, de M. Lehmuskallio ; 21 h. : Lune de miel, de M. Powell.

LUNDI 16 FEVRIER

15 h. : Retour de manivelle, de D. de La Patellière ; 17 h. : Neuf films ethnographiques finlandais, 1936-1940 ; 19 h. : les Huit Balles meurtrières, de M. Niskanen.

MARDI 17 FEVRIER

Relâche

Les exclusivités

AC/DC (Fr.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

L'ALTRA DONNA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

L'AUBE DES DAMNES (Alg., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

THE BLUE BROTHERS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44), Montparnos, 14e (327-52-37), Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Paris, 8e (359-53-99), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BRUBAKER (A., v.o.) (★) : UGC Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), UGC Opéra, 2e (261-50-32), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville, 9e (770-72-86), Miramar, 14e (320-89-52).

CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

C'EST LA VIE (Fr.) : Forum-Cité, 1er (297-53-74).

LE CHASSEUR (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), Paramount-Montparnasse, 14e (329-89-90).

CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol.) (v.o.) : studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

LES CHIENS DE GUERRE (A.), v.o : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

LA CITE DES FEMMES (It.), v.o. : Epée de bois, 5e (337-57-47) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LA COCCINELLE A MEXICO (A.), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Murat, 16e (651-99-75).

LE DERNIER METRO (Fr.) Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Quintette 5e (354-35-40) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Berlitz, 2e (742-60-33)

DON GIOVANNI (Fr.-It.), v. it. : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA FAIM DU MONDE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FAME (A.) v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

FLASH GORDON (A.), v.o. : Ambassade, 8e (359-19-34) ; v.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; ABC, 2e (236-55-54) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (329-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), mat. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48), mat. ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), mat.

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Pagoda, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

HARLEQUIN (Austr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).

HURLEMENTS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-49-34) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

JE VOUS AIME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55)

LE LAGON BLEU (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Helder, 9e (770-11-24), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Secrétan, 19e (206-71-33).

MASOCH (It., v.o.) : Saint-Germain *Studio*, 5e (634-13-26), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).

LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-64-44), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

NICK'S MOVIES (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA NUIT DE LA METAMORPHOSE (Youg.) (*), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

NUMEROS ZERO (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Olympic, 14e (542-67-42).

L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

OUBLIER VENISE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LA PROVINCIALE (Fr.-Suis.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Pagode, 7e (705-12-15), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-07-48), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

PSY (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

REACTION EN CHAINE (Austr., v.o.) : Parnassien, 14e (329-83-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SHINING (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

SUPERMAN II (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.o./v.f. : Calypso, 17e (380-30-11). H. sp. — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LES SURDOUES DE LA PREMIERE COMPAGNIE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LA TERRASSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

TROIS GOSSES ET UN CHIEN (Tch., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) mat.

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

UN DROLE DE FLIC (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Bretagne 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), Mistral, 14e (532-52-43).

UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Murat, 16e (651-99-75).

UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

VACANCES ROYALES (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Ciné-Seine, 5e (325-95-99).

LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-60-74), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.fr. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LES FILMS NOUVEAUX

COURT-CIRCUITS, film français de P. Grandperret. Forum-Ciné, 1er (297-53-74). Quintette, 5e (554-35-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare-Pasquier, 8e-387-35-43).

HISTOIRE DE LA NUIT, film allemand de Cl. Hopfenstein V.o. : Action République, 11e (805-51-33). H. Sp.

LE LYCEE DES CANCRES, film américain de A. Arkush. V.o : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Convention-Saint-Charles, 15e 579-33-00), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

VENDREDI 13 (*) film américain de S. Cunningham. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Rotonde, 6e (633-08-23), Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), UGC Opéra, 2e (261-50-32), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Montparnos, 14e (327-52-37), *Magic-Convention*, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES BAS-FONDS (Jap., v.o.) : Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; Action Christine 6e (325-85-78).

LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).

BUGSY MALONE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Rotonde, 6e (633-08-22).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; V., S., D. : 18 h. et 21 h.

DELIVRANCE (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).

LE DIBBOUK (Pol., v. yiddish) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

FAUST (All., film muet) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

FANTASIA (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

L U L U (Fr.-All.-It., v.f.) (**) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SAMEDI SOIR, DIMANCHE MATIN (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LA STRADA (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11), Olympic, 14e (542-67-42).

AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).

L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (534-34-83).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (534-39-19).

BABY DOLL (A., v.o.) : Action La Fayette 9e (878-80-50).

LE BAL DES VAMPIRES (All, v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ;

Les séances spéciales

L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34), 20 h. 15.

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).

L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

ENQUETE SUR UNE PASSION (A., v.o.) : Tourelles, 20e (364-51-98), Mar. 21 h.

LES EUROPEENS (A., v.o.) : Cité internationale universitaire, 13e (589-38-69), le 16, 21 h.

INTERIEURS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; 18 h. (sf S., D.).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

MARTIN ET LEA (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., Dim.).

MATA-HARI (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

MEAN STREET (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., Dim.).

LE PASSE - MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

LE SOLEIL EN FACE (Fr.) : Tourelles, 20e (364-51-98), J. 21 h.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind.), v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), le 17, 20 h. 30.

Les festivals

CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Studio 43, 9e (770-63-40). Jules Berry : en alternance : Café de Paris, Monsieur Personne, le Crime de M. Lange, Désarroi, Carrefour, Rigolboche, l'Homme de Londres.

CENT FILMS D'AMERIQUE, dite Latine, v.o., cinéma le Denfert, 14e (354-00-11). Mer., Jeu. : Mémoire du sous-développement. Ven. : Don Quintin l'Amer. Sam. : Antonio Das Mortes. Dim. : Macunaïma. Lun., Mar. : le Courage du peuple.

WESTERN : 35 films, v.o., Olympic, 14e (542-67-42). Merc. : Vera-Cruz. Jeu. : la Légende de Jesse James. Ven : Fureur Apache. Sam. : la Vallée de la Peur. Dim. : la Vengeance aux deux visages. Lun. : les Charognards. Mar. : El Dorado.

W.C. FIELDS, v.o., Nickel Odéon, 6e (633-22-13). Mer., Jeu. : Parade et Rire. Ven. Sam. : Mine de rien. Dim., Lun. : Passez Muscade. Mar. : Une riche affaire.

MARX BROTHERS, v.o., Nickel Ecoles, 5e (325-72-07). Mer. : les Marx au Grand Magasin. Jeu. : Plumes de cheval. Ven : Un jour aux courses. Sam. : Monkey Business. Dim. : Une nuit à l'Opéra. Lun. : Un jour aux courses. Mar. : la Soupe aux canard.

COMEDIES MUSICALES, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Mer. : le Pirate ; Jeu. : Beau fixe sur New-York ; Ven. : le Bal des sirènes ; Sam. : Un jour à New-York ; Dim. : les Sept femmes de Barbe-Bleue ; Lun. : Sweet Charity ; Mar. : Chantons sous la pluie. — Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Mer., Lun. : Banana Split ; Jeu., Sam., Mar. : Ziegfeld Follies ; Ven. : Words and music ; Dim. : Show Boat.

CHEFS-D'ŒUVRES ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e (805-51-33) : Mer. : le Jour se lève ; Un grand amour de Beethoven ; Jeu. : Macadam ; Ven. : Donne-moi tes yeux ; Sam. : les Disparus de Saint-Agil + à 18 h. : les Condamnés ; Dim. : la Règle du jeu ; Lun. : l'Etrange M. Victor ; Mar. : Hôtel du Nord

UNE ALGERIE, DES ALGERIENS EN FRANCE... Saint-Séverin, 5e (354-50-91) : en alternance : la Bataille d'Alger ; l'Aube des damnés ; Ali au pays des mirages ; Avoir vingt ans dans les Aurès ; le Vent des Aurès.

UNE JOURNEE AU CINEMA, Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), v.f.-v.o. : 12 h. : Rire et frisson de papa ; 14 h. : la Ruée vers l'or + Une vie de chien ; 16 h. : Show Boat ; 18 h. : la Tendresse des loups ; 20 h. : la Nuit des forains ; 22 h. : Freaks + Un chien + Un chien andalou.

HOMMAGE A DOSTOIEWSKI (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80), en alternance : Nuits blanches, de L. Visconti ; l'Idiot, de Lampin ; l'Idiot, de Pyrie. Crime et Châtiment ; les Frères Karamazov.

HOMMAGE A RAOUL WALSH (v.o.), Cluny-Palace, 5e (354-07-76) Mer. : Gentleman Jim ; Jeu. : Une corde pour te pendre ; Ven. : la Charge de la 8e Brigade ; Sam. : la Vallée de la peur (v.f.) ; Dim. : Esther et le Roi ; Lun. : l'Esclave libre ; Mar. : The Strawberry Blond.

RELIGION

SUR LA DEMANDE DE JEAN-PAUL II

Mgr Gijsen est provisoirement écarté des travaux sur la formation sacerdotale aux Pays-Bas

De notre correspondant

Amsterdam. — Jean-Paul II a demandé que Mgr Joannes Gijsen, évêque traditionaliste de Roermond, s'abstienne temporairement de toute participation aux travaux de la commission épiscopale chargée d'étudier la formation sacerdotale aux Pays-Bas.

C'est ce qu'a déclaré l'archevêque d'Utrecht, le cardinal Willebrands, aux évêques néerlandais lors de leur réunion, les 9 et 10 février, à Oosterhout (Brabant). Mgr Willebrands a informé les évêques sur la réunion secrète du conseil du synode néerlandais, tenue le mois dernier à Rome, pendant laquelle le pape avait pris une part active dans les efforts pour résoudre le conflit sur l'enseignement religieux (*le Monde*, daté 25-26 janvier et 27 janvier).

Il a été décidé que Mgr Gijsen, adversaire résolu du modernisme dans la formation des prêtres, restera membre, malgré sa suspension, de la commission mise en place après le synode extraordinaire consacré, au début de l'année dernière, aux problèmes de l'Eglise catholique néerlandaise. Il ne participera plus cependant aux délibérations et ne sera pas responsable des conclusions auxquelles arrivera la commission.

Ce qui permettra à l'évêque traditionaliste, selon des observateurs aux Pays-Bas, de continuer ses critiques sur les libertés que prennent, selon lui, certains établissements avec les normes romaines. Après l'exclusion de Mgr Gijsen, les évêques de Breda et de Groningue, NN.SS. Ernst et Möller seront désormais les principaux membres actifs de la commission épiscopale.

Mgr Gijsen, qui s'était rendu au Vatican le mois dernier pour la réunion secrète du conseil du synode, a adressé, ces derniers jours, une lettre aux prêtres de son archevêché dans la province de Limbourg, les mettant en garde contre tout modernisme. Mgr Gijsen y incite les prêtres à *« le considérer comme leur père »* et à lui *« obéir respectueusement »*. Dans sa lettre, il annonce la prochaine formation d'un « conseil de prêtres » dans son archevêché dont les délibérations se dérouleront dans le plus grand secret.

RENÉ TER STEEGE.

● *La Fédération protestante de France* a exprimé *« sa profonde reconnaissance »* au cardinal François Marty au moment où il quitte le diocèse de Paris. Elle le remercie pour l'accueil fraternel qu'elle a toujours reçu auprès de lui.

● *Le ministère des affaires étrangères vient de publier un démenti*, à la suite des informations selon lesquelles la fuite au sujet de la nomination de Mgr Jean-Marie Lustiger serait venue des milieux proches de l'Elysée. On souligne au Quai d'Orsay que la consultation qui a eu lieu entre le Saint-Siège et les autorités françaises à propos de cette nomination *« s'est déroulée dans l'esprit de confiance et de discrétion qui devait présider à ces contacts »*.

LETTRES

LA LIBERTÉ A QUEL PRIX ?

(Suite de la première page.)

Les faits, d'abord. Le plus jeune fils de Roger Ikor, Vincent, se suicide à vingt ans et meurt atrocement après avoir passé huit mois dans le coma. Adepte du zen *macrobiotique*, après bien des pérégrinations, Vincent s'était imposé un régime alimentaire draconien, où les jeûnes alternaient avec une diététique gravement déficiente, qui consiste à supprimer progressivement viandes, légumes et laitages et à se contenter de céréales, tout en buvant le moins possible. *« Le jour de son suicide, écrit son père, Vincent, 1,75 mètre, pesait 42 kilos ; on eût dit un déporté. »*

Ici, une double distinction s'impose. D'abord, le zen macrobiotique n'est pas une secte, « stricto sensu », avec une organisation, des rites, un gourou, mais une pratique alimentaire. Ensuite, celle-ci ne doit pas être confondue avec le zen (« T'chan » en chinois, « Dyana » en sanscrit), qui signifie *« vrai et profond silence »* et, par extension, concentration ou méditation. Cette philosophie millénaire — voie d'action et d'éveil très respectable — n'a rien à voir avec la macrobiotique, système alimentaire récent, dangereux comme tout système diététique suivi de manière abusive, et contre-indiqué dans les cas de troubles névrotiques (1).

Le droit à l'erreur

Pour Roger Ikor, la « secte » qui a tué son fils n'est que le furoncle sur le corps politique et social qui en est le symptôme de dégénérescence. Et les causes de la maladie qu'il assigne au banc des accusés sont au nombre de trois : *« La loi qui a fixé la majorité légale à dix-huit ans ; l'état présent de l'éducation nationale ; la dégradation des mœurs et l'effondrement de la morale, tant publique — et notamment politique — que privée. »*

En un mot, c'est la « libéralisation » née de mai 68 pratiquée à l'école et dans la société permissive qui serait à l'origine de la démission des parents et du désespoir des enfants. Résultat : *« l'échec de notre civilisation suicidaire »*. Tout n'est pas faux dans le raisonnement de Roger Ikor, et la crise des valeurs que connaît la civilisation occidentale, stigmatisée par un Soljenytsine entre autres, n'est pas étangère à une politique pragmatique où les grands mots cachent des réalités mesquines, où liberté se confond avec libertinage, démocratie avec démagogie, et patriotisme avec un nationalisme égoïste.

Mais, suffit-il d'opposer à ce laxisme informe un retour au stoïcisme et à la répression de naguère, comme semble le préconiser Roger Ikor, pour que les problèmes disparaissent par enchantement ? L'auteur, lui-même incroyant, reconnaît qu'il n'y a pas de solution miracle pour retrouver les anciens « mythes ». Il se contente de parer au plus pressé. *« Quand un cheval est emballé, dit-il, il faut le saisir aux naseaux et serrer jusqu'à ce qu'il s'arrête. »* C'est pourquoi, selon lui, il faut *« mettre fin à la malfaisance des sectes, même s'il faut, pour cela, bousculer le principe de liberté »*.

Voilà le mot lâché ! Qui décidera si une idéologie est bonne ou mauvaise ? La liberté d'expression n'est-elle pas déjà trop fragile pour lui imposer un carcan de plus ?

Il ne s'agit pas de nier la nocivité de certaines sectes, bien au contraire, mais la chasse aux sorcières déclenchée contre toutes les sectes sans discrimination est tout aussi sujette à caution et ambiguë, finalement, que le phénomène qu'elle entend combattre.

Il s'agit de procéder avec ordre. D'abord donner aux jeunes une information aussi complète que possible sur les sectes, en signalant clairement le danger que représentent certaines d'entre elles. Pas de chasse aux sorcières, mais un examen lucide de tous les aspects, avec dénonciation, là où cela s'avère nécessaire, de faits et de pratiques inacceptables, avec poursuites judiciaires lorsqu'il y a infraction aux lois existantes.

Le « droit à l'erreur », il ne faut pas l'oublier, est un des fondements d'une société libre et démocratique. Si on doit refuser à un mouvement la liberté de tromper sciemment autrui, on doit laisser à chacun la liberté de se tromper. La liberté est à ce prix.

ALAIN WOODROW.

★ *Je porte plainte*, par Roger Ikor, aux Editions Albin Michel, 120 pages, environ 27 francs. M. Ikor est l'invité principal de l'émission « La rage de lire », sur le thème « Le désespoir a vingt ans », à TF 1 mercredi 11 février, 21 h. 55.

(1) *« Les dangers du zen macrobiotique ont déjà fait l'objet d'avertissements répétés et solennels de la part des autorités sanitaires américaines*, écrit le Dr Escoffier-Lambiotte dans *le Monde* du 1er octobre 1980. *Bouillies de céréales préparées à l'eau, farine de blé, riz et parfois soja, ou sésame, constituent l'essentiel de ce régime, qui comporte en tout et pour tout, sur le plan protéique, un demi-jaune d'œuf par semaine. (...) L'extension de ces pratiques implique l'application rigoureuse de l'arsenal médico-social dont dispose notre législation pour la protection de l'enfance. »*

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 11 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Avis de recherche
19 h 10 Une minute pour les femmes
Comment essayer d'échapper à la cambriole.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
19 h 50 Tirage du loto
20 h Journal
20 h 35 Téléfilm : Ce monde est merveilleux
Réalisation Guy Jorré, avec B. Haller, A. Abbadie, J.-R. Caussimon, D. Doll...
Faussement accusé du meurtre d'un riche promoteur immobilier, un homme quelconque devient le justicier des mal-logés.
22 h Magazine : La rage de lire
De Georges Suffert. Le désespoir à vingt ans. Avec MM. R. Ikor *(Je porte plainte)*, J. Baechler *(les Suicides)*, A. Woodrow *(les Nouvelles Sectes)*, J. Thuillier *(Les dix ans qui ont changé la folie)*.
23 h 5 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 35 Variétés : Collaroshow
De S. Collaro et J. Clément.
21 h 40 Magazine des sports : Grand stade
De R. Chapatte et J.-R. Vivet.
L'équipe blanche ; l'Opéra de Paris ; Les turbos ; Les skieurs du Liechtenstein.
22 h 40 Magazine : Zig-zag
De T. Wehn-Damisch. Ruines (réal. G. Olivier).
Autour des dessins d'architectes français du dix-neuvième siècle, consacrés à Pompéi et exposés à l'Ecole des beaux-arts.
23 h 10 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
L'ours Paddington : De truc en troc.
18 h 55 Tribune libre
Carrefour social-démocrate.
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
Les aventures de Tintin (le Secret de la Licorne).
20 h Les Jeux
20 h 30 Cinéma : Diabolo menthe
Film français de D. Kurys (1977), avec E. Klarwein, O. Michel, C. Clément, M. V. Maurin, V. Stano, C. Dalca, A. Ferjac.
En 1963, la vie au lycée et les petits problèmes de deux sœurs (treize ans et quinze ans), dont les parents sont divorcés.
Chronique de l'adolescence attendrie, anecdotique. La première réalisation de Diane Kurys, qui s'est servie, avec une certaine complaisance, de la nostalgie rétro.

FRANCE-CULTURE

18 h 30, Ballade pour Carson McCullers.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Un dictionnaire de la science en marche.
20 h, La musique et les hommes : Puccini et la France.
22 h 30, Nuits magnétiques : Instants de colère.

FRANCE-MUSIQUE

18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h, Equivalences (non-voyants) : œuvres de Kodaly et Dobos.
20 h 30, *Concert de musique de chambre* (en direct du Grand-Auditorium) : « Quatuor à cordes n° 77 » (Haydn) ; « Quatuor à cordes n° 2 » (Britten) ; « Quatuor à cordes en ut mineur » (Brahms), par le Quatuor Chilingirian, avec L. Chilingirian, M. Butler, violons, N. Logie, alto, Ph. de Groote, violoncelle.
23 h, Ouvert la nuit : *Les Mémoires de la musique*. « Dame Myra Hess » (Debussy, Brahms, Szymanowski, Mozart, Brahms).

Jeudi 12 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout
12 h 30 Midi première
13 h Journal
13 h 35 Emissions régionales
13 h 50 Objectif santé : Bronchite chronique
16 h 30 Les quatre fantastiques
C'est parti de là.
16 h 50 Croque-vacances
Inuit ; 16 h. 57, Bricolage ; 17 h., Variétés ; 17 h. 6, Isidore le lapin ; 17 h. 10, Infos-magazine ; 17 h. 25, La famille ours au Far-West ; 17 h. 31, Variétés ; 17 h. 40, Harlem globe-trotters.
18 h TF 4
18 h 20 L'île aux enfants
18 h 45 Avis de recherche
19 h 10 Une minute pour les femmes
A propos du salon du tourisme (I).
19h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h Journal
20 h 35 Série : Pause-café
Réal. S. Leroy, avec V. Jannot, J. François, G. Werler, C. Alssy...
« Pause-café », c'est le surnom que donnent les élèves d'un lycée à leur jeune assistante sociale, beaucoup plus proche d'eux que des autorités. Un scénario qui veut s'appuyer sur la réalité des banlieues populaires, mais qui est aussi un dur pari.
21 h 30 Magazine : L'Evénement
De H. Marque et J. Besançon.
22 h 25 Documentaire : M. de Vauban, homme de guerre, homme de paix
23 h 20 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Série : les Amours des années folles
12 h 45 Journal
13 h 35 Emissions régionales
13 h 50 Face à vous
14 h Aujourd'hui madame
Vivre son âge.
15 h Série : les Tambours de l'hiver
16 h L'invité du jeudi : le professeur Maurice Tubiana
17 h 20 Fenêtre sur...
Les ordures ménagères.
17 h 50 Récré A 2
Les paladins de France : Casper et ses amis ; Zeltron ; *La bande à Bédé.*
18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 10 D'accord pas d'accord
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les grands partis politiques
La majorité.
20 h Journal
20 h 35 Variétés : Thierry Le Luron
21 h 35 Téléfilm : Un dessert pour Constance
D'après D. Boulanger ; réal. S. Maldoror. Avec S. Bakaba et C. Doukouré.
Deux travailleurs, Mamadou et Bokolo, passent un concours à la télévision pour payer le voyage de retour d'un ami malade. Malgré quelques longueurs et ambiguïtés, une bonne comédie légère qui dénonce entre deux éclats de rire une France hargneuse, raciste.
22 h 35 Magazine : Coups de théâtre
de G. Kahn.
23 h 20 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
L'ours Paddington : Dialogue avec le feu.
18 h 55 Tribune libre
RUC (Rassemblement des usagers des services publics.)
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
20 h Les Jeux
20 h 35 Cinéma (cycle M. Pagnol) : Naïs
Film français de M. Pagnol (1945), avec Fernandel, H. Poupon, J. Bouvier, Arius, G. Kerjean, R. Pellegrin, O. Blavette. (N. Rediffusion.)
Le fils d'un notaire d'Aix-en-Provence séduit la fille d'un fermier de son père. Celui-ci veut le tuer. Le valet bossu, amoureux de Naïs, intervient.
Inspiré d'une nouvelle d'Emile Zola, ce film de Pagnol, fraîchement accueilli en son temps par la critique, est centré sur Fernandel, qui donne à son personnage une dimension tragique.
22 h 30 Journal

FRANCE-CULTURE

9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag : Avec A.-M. Brisebarre.
11 h 2, Libre parcours récital : Le Trio Novalis au Festival Estival de Paris 1980.
12 h 5, Agora : « Baisse les yeux, Sarah », avec P. Darmon.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Portrait d'un organiste, J. Dussoulh.
14 h, Sons : Scènes de la vie rurale.
14 h 5, Un livre, des voix : « l'Enchanteur dans l'archipel », de F.-R. Bastide.
14 h 47, Questions croisées : La gestion scientifique de la reproduction.
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des nouveautés : De quelques hérésies...
16 h 50, Départementale : à Monte-Carlo.
17 h 32, Libre parcours récital : M. Sadanowski et G. Lukowski, guitares.
18 h 30, Bonnes nouvelles, *grands comédiens.*
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, *Les progrès de la biologie et de la médecine* : Le rein.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : « la Maison sans jardin », de D. Galiby. Avec : C. Laborde, M. Laisné, A. Lengiet, D. Gabily.
22 h 30, Nuits magnétiques : Instants de colère.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 2, Le matin des musiciens : L'Opéra romantique (IV). Mendelssohn.
12 h, Musique de table : « Le diable à 4 », ballet (acte I), d'A. Adam, par le London Symphony Orchestra, dir. R. Bonynge ; 12 h 35, Jazz : Bill Evans ; 13 h, Les musiciens ont la parole : M.-Cl. Jamet.
14 h, Musiques : Les formes vocales dans les musiques populaires ; 14 h 30, Concertos : la flûte à bec (Vivaldi, Telemann, Babell, Haendel, Bach) ; 15 h 30, Beethoven, ses amis, ses élèves (Ries, Vorisek) ; 17 h 30, « Herminie », de Berlioz.
18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Concert (en direct de l'Auditorium 106) : œuvres de Scarlatti, Monod, Nigg, Philippot, Jolivet, avec Anna-Stella Schic ; 20 h, Concours international de guitare.
20 h 30, Concert (salle Pleyel, 12-11-80) : « Wesendonck-Lieder », « Prélude et mort d'Isolde » (Wagner) ; « Concerto pour cor et orchestre », « Mort et transfiguration », poème symphonique (R. Strauss), par l'Orchestre national de France, dir. W. Schmid, avec U. Trekel-Burckhardt, mezzo-soprano, H. Baumann, cor.
22 h 30, Ouvert la nuit : Le lied schubertien, « sur des textes comiques » ; 23 h, I. Xenakis (Ravel, Brahms, Bach, Varèse, Messiaen, Stravinski, Xenakis, Debussy).

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 11 FEVRIER

— *M. Maurice Druon*, député R.P.R. de Paris, est l'invité du journal sur *R.T.L.*, *à 18 heures*.

— *M. Jean-Pierre Soisson*, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, participe à l'émission « Face au public » *sur France-Inter, à 19 h. 15.*

JEUDI 12 FEVRIER

— Le professeur *Nahavandi*, ancien recteur de l'université de Téhéran, est l'invité du journal sur R.T.L., à 18 heures.

Conflit à FR 3

LE SENS D'UNE GRÈVE

En lançant un ordre de grève pour le 12 février, les personnels de FR 3 — toutes catégories confondues, journalistes, techniciens, administratifs — veulent marquer leur désaccord avec l'omnipotence du P.-D.G., face aux mutations technologiques de la société de télévision dans les prochaines années. On sait que, grâce à la vidéo légère, FR 3 prévoit de s'engager délibérément dans la voie du « journalisme électronique » tel qu'on le pratique notamment aux Etats-Unis (*le Monde* daté 6-7 juillet 1980). Mais si les journalistes en particulier ne mettent nullement en question les progrès que cette technique représente (gain de temps, notamment) ils sont plus critiques sur les considérations de productivité et d'économie qui semblent guider les responsables de la société.

La dissociation envisagée entre la collecte de l'information (reportages, enquêtes) et son traitement (montage des sujets fait par d'autres, au siège du centre d'actualités) n'est pas admissible, pour le S.N.J. en particulier.

Pour toutes les organisations syndicales, il faut que *« les éventuelles conversations soient préparées et négociées »* et que *« les responsabilités nouvelles des uns et des autres soient justement compensées »*.

Rappelons que les journalistes de télévision de FR 3 ne bénéficient pas des mêmes barèmes de salaires que la presse écrite et ne sont pas régis par la même convention collective. — C. D.

● *Un préavis de grève a été déposé* pour le jeudi 19 février par la section du Syndicat unifié de radio-télévision (SURT-C.F.D.T.) de TF 1, afin de *« faire respecter la convention collective des personnels, notamment l'article 23 qui prévoit une consultation des organisations syndicales représentatives pour toutes les promotions ou mutations »*.

VU

AUX DOSSIERS DE L'ÉCRAN

Les gens de la télé

Network est *un film efficace, même traduit au petit écran et affligé d'un doublage sans nuances. Sydney Lumet n'a pas eu peur du gros trait pour peindre le monde plutôt fétide des « gens de télé » : productrices cyniques, journalistes sur le retour, financiers avides, valetaille lâche des couloirs, vedette poussée à la paranoïa, qu'on fera tuer en direct quand son émission ne « marchera » plus. Et, derrière tout cela — car tout y est, — l'inquiétude obsessionnelle des résultats des sondages d'audience.*

Le thème de ces « Dossiers de l'écran » était donc cerné, les questions adjacentes dessinées et pas en filigrane : la télévision « pour le meilleur et pour le pire » ? Et les téléspectateurs français de réagir abondamment à ces images d'une Amérique épouvantable. Selon les dires de la « dame-téléphone » des « Dossiers de l'écran », le standard, installé à Monte-Carlo pour un soir, était « saturé ».

Question participants, on n'avait pas lésiné. Ils étaient serrés autour de la « table ronde ». Rien que des hommes. Barbara Walters, la mythique Américaine, n'ayant pu être de la partie. On n'allait pas donner dans le frivole. Et tant pis pour les caméramen s'ils avaient du mal à filmer l'ensemble des visages penchés sur le dossier télévision. Ou tant mieux... Ainsi voyait-on à l'écran ceux qui tentaient de glisser leur objectif au milieu de ces dos tournés. De quoi démystifier un peu le côté délibérément cénacle qu'un défaut d'éclairage aggravait. Ce n'est pas si mal de voir aussi parfois de l'autre côté de l'image. Comme il n'est pas si mal d'observer que Patrick Poivre d'Arvor, l'un des invités, était le seul de cette assistance à porter des chaussettes de couleur vive, rouge en l'occurrence. Ou avec quelle décontraction affectée Philippe Meyer, journaliste chargé de l'audiovisuel à l'hebdomadaire l'Express, *tirait sur une bouffarde de style intellectuel.*

Détails, dira-t-on, mais l'un des intérêts des rassemblements commercio-mondains comme le Festival de Monte-Carlo est d'observer comment les gens bougent, marchent, s'expriment, s'habillent ; de remarquer, par exemple, que M. Ulrich, président d'Antenne 2, garde souvent sa cigarette au bec, même s'il parle, même s'il sourit, et que cette cigarette donne soudain à cet ancien fonctionnaire de la France d'outre-mer et des affaires étrangères l'apparence d'un agriculteur un peu matois, rude à la tâche.

Mais revenons au débat. M. Ulrich n'était pas sous les projecteurs. Si son nom arrive ici, c'est peut-être que la deuxième chaîne, descendue plus en force que les deux autres, ne laisse pas de manifester sa présence au fil de cette semaine de relations publiques organisée par la Société des bains de mer monégasque.

La discussion ? Elle n'a guère été une discussion. Ils étaient trop nombreux, les journalistes — présentateurs ou pas, — les sociologues — la TV devient de plus en plus leur affaire, à ces sociologues. Tellement nombreux que, vedette ès variétés de TF 1, le témoin Guy Lux, notamment, a regretté tout haut de n'avoir qu'assisté à cette conversation qui a roulé, bien huilée. Pas du tout inintéressante d'ailleurs.

Une suite de considérations de bon sens parmi lesquelles les interventions aiguës du seul journaliste étranger, Pierre Salinger. Quelques aphorismes sur le bon usage des sondages, sur le regrettable secret dont on les entoure dans les chaînes françaises, ou encore sur le pouvoir du journaliste présentateur — ici gros plan sur le visage honnête et sensible de Roger Gicquel, sur sa défense presque modeste. Des lieux communs sur l'existence de publics diversifiés. Un grain de futurologie : la France étant le seul pays où l'on fasse encore semblant de faire comme si le futur audiovisuel n'était pas déjà du présent. Une once d'autosatisfaction dans le style « il y a dans la maison de bons professionnels », *— comme s'il n'y avait encore qu'une maison, l'ex-Office de la radiotélévision.*

A propos d'office et d'officiants, beaucoup plus amusant a été un film montré à quelques-uns dans un recoin en marge des lieux de projection obligés du Festival, qui, sous le titre Paroles d'homme, *propose une mise en pièces de la conférence de presse donnée par M. Valéry Giscard d'Estaing quelques semaines après les premières révélations parues dans la presse écrite sur l'affaire des diamants. Très incisif et drôle, ce cours de sémantique donné par le professeur de logique mathématique Daniel Lacombe. Où l'on voit que les questions des journalistes, Jean-Pierre Elkabach, Alain Duhamel et Gérard Saint-Paul, furent servies sur le seul plateau d'argent que toléra l'Elysée... Pour ne pas parler ici des réponses. Mais cette production du département d'audiovisuel de Paris VII, signée Bernard Cuau, ne peut amuser que ceux qui connaissent déjà le sujet. L'analyse d'une conférence de presse de l'élu du suffrage universel n'intéresse certainement pas les électeurs !*

MATHILDE LA BARDONNIE.

SPORTS

ATHLÉTISME

Trente-cinq Français pour les championnats d'Europe en salle de Grenoble

Trente-cinq athlètes ont été retenus par Jean Poczobut, directeur technique de la Fédération française d'athlétisme, pour composer l'équipe nationale qui participera, les 21 et 22 février, aux championnats d'Europe en salle à Grenoble. Il s'agit, pour l'essentiel, des auteurs des meilleures performances enregistrées à l'occasion des championnats de France les 7 et 8 février, où trois records nationaux en salle ont été établis par Marc Gasparoni sur 50 mètres (5 sec. 75), par Michèle Chardonnet et Laurence Monclar-Lebeau sur 50 mètres haies (6 sec. 98) et par Gérard Lelièvre sur 5 kilomètres marche (19 min. 51 sec.), tandis que les perchistes Thierry Vigneron (5,66 mètres) et Philippe Houvion (5,60 mètres), ont tenté à nouveau, mais en vain, de porter la meilleure performance mondiale à 5,72 mètres et que trois juniors se sont révélés : Ramon Diaz, vedette du concours de saut en hauteur avec 2,21 mètres, tout comme Brigitte Rougeron avec 1,81 mètre et Joël Tabourin, vainqueur d'un 800 mètres de niveau relativement modeste, en 1 min. 49 sec. 99.

L'ensemble des performances enregistrées au cours de ces championnats nationaux a été d'un bon niveau. Mais Jean Poczobut a souligné que, avec les athlètes retenus, *« il ne faut pas s'attendre à des miracles dans la mesure où un tiers des effectifs n'ont jamais été en équipe nationale ; c'est une formation dans l'ensemble inexpérimentée dont de nombreux éléments ne passeront pas le premier tour, mais qu'il importait de confronter à la compétition de haut niveau afin de préparer l'avenir »*.

Au reste, Jean Poczobut a regretté la rigidité du système scolaire et universitaire français, qui ne permet pas aux jeunes de poursuivre des études en menant de front un entraînement de haut niveau. Si les temps de préparation et de récupération laissent à la sprinteuse Laureen Beckles la possibilité de poursuivre des études de droit international après avoir obtenu une licence d'anglais, il n'en va pas de même pour les coureurs de demi-fond, tel Roger Milhau, champion d'Europe sur piste couverte, qui ne pourra défendre son titre pour pouvoir passer des examens.

La liste des sélectionnés est sans surprise, une seule inconnue subsistant en ce qui concerne Alex Gonzalez, qui ne choisira qu'au dernier moment entre le 1 500 et le 3 000 mètres.

Ont donc été retenus :

● *MESSIEURS. 50 mètres :* Marc Gasparoni (Rennes), Philippe Le Joncour (S.F.), Antoine Richard (Fontainebleau). — *400 mètres :* Paul Bourdin (Grenoble), Jacques Fellice (Saint-Etienne), Didier Dubois (Tourcoing). — *1 500 mètres :* Alex Gonzalez (Agen). — *3 000 mètres :* Francis Gonzalez (Bordeaux), Alex Gonzalez (Agen), Didier Chauvelier (Le Mans). — *50 mètres haies :* Guy Drut (ind.), Jean-Louis Clerc (Bourgoin-Jallieu). — *Hauteur :* Frank Bonnet (PUC), Bernard Ba..horz (Tourcoing), Ramon Diaz (Noisy-le-sec). — *Perche :* Jean-Michel Bellot (R.C.F.), Philippe Houvion (PUC), Thierry Vigneron (R.C.F.). — *Longueur :* Claude Morinière (R.C.F.). — *Triple saut :* Bernard Lamitié (Limoges). — *Poids :* Arnjolt Beer (S.F.), Yves Brouzet (Grenoble), Luc Viudes (R.C.F.).

● *DAMES.* 50 mètres : Laureen Beckles (Garches), Laurence Bily (Bressuire), Odile Madkaud (S.F.). — *400 mètres :* Sophie Malbranque (Dieppe), Marie-Christine Champenois (Saint-Cloud), Sylvie Revaux (Blois). — *800 mètres :* Bernadette Louis (Tourcoing). — *1 500 mètres :* Joëlle Debrouwer (Agen). — *50 mètres haies :* Michelle Chardonnet (R.C.F.), Laurence Monclar-Lebeau (R.C.F.), Laurence Elloy (Dieppe). — *Poids :* Léone Bertimon (Saint-Maur) et Simone Créantor (ind.).

FOOTBALL

Mis en règlement judiciaire

L'OLYMPIQUE AVIGNONNAIS DEVRA ABANDONNER LA DEUXIÈME DIVISION

(De notre correspondant.)

Avignon. — Depuis le 13 janvier, l'Olympique avignonnais était menacé. Selon le syndic désigné ce jour-là à la suite du règlement judiciaire du club qui évolue dans le championnat de deuxième division, le passif était de 5 millions de francs environ. Les supporters espéraient encore un sursis, au moins jusqu'à la fin de la saison. Ce sursis ne sera pas accordé à l'Olympique avignonnais, devenu professionnel en 1965 et qui a même joué pendant la saison 1975-1976 en première division. Le club devrait se retirer du championnat au soir du 23 mars.

M. Henri Duffaut, le sénateur et maire d'Avignon (P.S.), se refuse désormais à combler le déficit du club, dont les recettes sont tout à fait insuffisantes.

En cinq ans, le club a reçu 15 millions de francs de subventions de la municipalité ou du conseil général. *« Le contribuable avignonnais,* estime M. Duffaut, *ne comprendrait pas que nous nous engagions plus avant, et à fonds perdus, dans une entreprise dont le déficit annuel se chiffre à plusieurs millions de francs et qui n'obtient pas de résultats et ne fait pas de recettes. »*

Les cas sociaux des joueurs qui, d'ici quelques semaines, se retrouveront sans emploi seront réglés en mars par la municipalité. Le prochain retrait pourrait amener des modifications du classement au groupe A, car il faudra annuler tous les résultats obtenus par l'Olympique avignonnais depuis le début de la saison. — J. L.

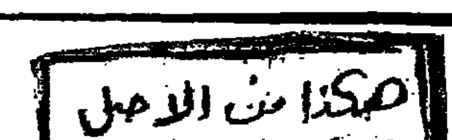
BASKET-BALL. — *Les matches comptant pour le neuvième tour retour du championnat de France de division nationale 1 ont donné, le 10 février, les résultats suivants : Le Mans bat Orthez, 85-61 ; Tours bat Villeurbanne 95-88 ; Monaco bat S.F. Evry, 95-90 ; Caen bat Challans, 99-83 ; Avignon bat Mulhouse, 74-70 ; Antibes bat Limoges, 81-80 ; Nice B.C. bat Nice U.C., 102-100.*

Au classement général, Le Mans (58 points) est resté en tête devant Tours (56 pts), Villeurbanne et Orthez (52 pts).

HOCKEY SUR GLACE. — *En match de préparation pour le championat du monde groupe C qui va se dérouler en Chine, l'équipe de France a battu, le 10 février à Asnières, l'équipe néerlandaise de première division, les Eagles de Den Bosch, 7 buts à 5 (1-2, 3-2, 3-1).*

SKI ALPIN. — *La Suissesse Marie-Thérèse Nadig a gagné, le 10 février, le slalom géant de Maribor (Yougoslavie). En s'imposant dans la première manche et en réalisant le deuxième temps sur le second tracé, elle a dominé les sœurs d'Allemagne de l'Ouest Maria et Irène Epple.*





ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MSL international

73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél.(1) 266.04.93.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

MERLIN GERIN — **GRENOBLE**

Deux Ingénieurs analystes

Le département mesures régulation et automatiques recherche deux ingénieurs analystes. A partir d'un cahier des charges du client, ils seront chargés du développement de logiciels sur mini calculateurs industriels ou micro processeurs et, ceci, jusqu'à leur mise en service chez le client. Les candidats, âgés d'au moins 25 ans auront une formation supérieure + informatique et pourront avoir la pratique des calculateurs Solar ou Mitra, langage assembleur et Fortran ou LTR apprécié. Quelques déplacements occasionnels à prévoir. Débutants acceptés. Ecrire à Pierre Rigollier - Réf. M 10239 (Lyon).

Informaticien

Ce service chargé de la conception de produits d'automatisme et d'automates programmables, recherche un informaticien chargé des études de logiciel du type assembleur, compilateur de programme, éditeur de texte... à partir d'un objectif de cahier des charges. Habitué à manipuler des mini calculateurs et des micro processeurs de la famille 6800, il est demandé une expérience en informatique de process. Ayant pratiqué le temps réel et connaissant le Fortran et le Basic, vous aurez à votre disposition la C.A.O. Ce poste peut intéresser un candidat âgé d'au moins 28 ans de formation ingénieur grandes écoles + éventuellement spécialisation Imag. Poste évolutif. Anglais lu. Ecrire à Pierre Rigollier - Réf. M 10240 (Lyon).

ATELIER DE CONSTRUCTION DE ROANNE

Établissement industriel de mécanique dépendant du Ministère de la Défense recherche

3 INGÉNIEURS

1 INGÉNIEUR métallurgie responsable d'une fonderie acier de 120 personnes.
2 INGÉNIEURS mécanique, avec si possible connaissance en électronique et asservissement. Responsabilité d'un service.
Formation : A.M., Centrale, E.N.S.I. ou équivalent.

Quelques années d'expérience appréciée.

2 TECHNICIENS

1 ÉLECTROMÉCANICIEN expérience en machines-outils à commande numérique et connaissance en micro-informatique souhaitées.

1 SPÉCIALISTE en métallographie, fonderie, traitements thermiques, traitements de surface. Débutant possible.

Formation : B.T.S., D.U.T. ou équivalent.

Les candidats de nationalité française enverront leurs C.V. et prétentions sous n° 25286 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Société Européenne de Distribution de Machines Agricoles recherche pour ses Établissements de PROVINCE

INSPECTEURS COMMERCIAUX

Responsables commerciaux à l'échelon du secteur qui leur sera attribué, ils devront assurer l'animation du réseau de concessionnaires de ce secteur.

Age souhaité : 35 ans minimum.
Bonne connaissance de la profession.
Expérience dans un poste similaire nécessaire.

Envoyer C.V., photo sous n° 87.362
CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra,
75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

VOUS DISPOSEZ D'UNE SOLIDE EXP. PROFES.
VOUS VOULEZ CRÉER UNE ACT. INDÉPENDANTE DE CONSEIL-INFORMATION

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON

Vous assure :
- une formation de formateur ;
- une assistance au projet de création ;
  - Stage de 4 mois rémunéré : du 2 mars au 3 juillet 1981.
  - Age minimum : 40 ans.

CEPAG : 23, route de Dardilly, à 69130 ECULLY. Tél. : (7) 833-52-12.

Agence d'Urbanisme Belfort cherche

ARCHITECTES URBANISTES

- 3 à 5 ans d'expérience, connaissances paysagiste appréciées pour assistance architecturale et études plans d'aménagement, logement, loisirs, etc...
Téléphone : (84) 28-23-10.

CABINETS COMPTABILITÉ (comptable agréé)
AIME et ALBERTVILLE (Savoie) recherche COMPTABLES minim. D.E.C.S., 2 ans de pratique en cabinet. Libérés oblig. milit. ou jeunes stagiaires experts compt. Écr. n° 342 SUDEM, 17 bd de la Colonne, 73000 CHAMBERY.

Société industrielle de METZ, d'importance nationale recherche pour ses services techniques

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
(SUPELEC ou équivalent)

Débutant ou avec expérience ayant une formation approfondie en mathématiques appliquées. Connaissance informatique.
Ecrire avec C.V. sous n° 817 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, q. tr.

Organisme dont l'activité est en région Rhône-Alpes, recherche

ASSISTANT DE GESTION

Diplômé d'études supérieures (D.E.C.S., Ecole supérieure de commerce ou de gestion). Expér. professionnelle souhaitée : 2 ans dans le secteur du transport.
Les candidats devront justifier leur motivation à un poste de conseiller en entreprise.

Envoy. candidatures s/réf. 632 à
LTM CONSULTANTS
63, av. de Villiers, 75017 Paris.

Société d'études et de réalisations mécaniques et électroniques du Sud-Ouest cherche
SON CHEF D'ATELIER ÉLECTRONIQUE.
Tél. pour R.-V. (56) 06-12-42.

Unité électronique 100 personnes d'une Entreprise de constr. électro-mécanique recherche

INGÉNIEUR

Electronicien ou electrotechnicien confirmé, intéressé par les problèmes de l'énergie, pour développement produits nouveaux. 3 à 8 ans expér. industrielle.

Env. C.V. détaillé, photo, prét. s/n° 6982 Havas, 37047 TOURS Cedex.

LA CCI DE LOT-ET-GARONNE recrute

UN ASSISTANT EN GESTION INDUSTRIELLE

Mission : – interventions de gestion en PMI du secteur agro-industriel :
– animation du milieu industriel, mise en place d'actions collectives.

Profil : ingénieur agricole (ENSA, EESAP), 25-35 ans, disposant d'une expérience d'au moins 1 an en gestion d'entreprise.

Adresser dossiers de candidature à : CCI de Lot-et-Garonne, 52, cours Gambetta, 47000 Agen, avec la mention : « Personnel ».

Association loi de 1901 D'ANIMATION SOCIALE ET CULTURELLE

quartier sud de **RENNES (35)**

recherche

1 RESPONSABLE « AGENT DE DÉVEL. » (H. ou F.)

pour la future Maison de QUARTIER (5.000 m²) construite à terme

- Poste à pourvoir effectivement : 2e trimestre 1981
- Sélection en 2 temps : sur dossier et sur concours

Le candidat devra justifier d'un diplôme de niveau supérieur, et d'une solide expérience en matière d'animation

Adresser C.V. et propositions de candidature motivées à : Association TRIANGLE 4, allée de Tilsitt, 35100 RENNES avant le 1er mars 1981

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

PETROLEUM ENGINEERS

(Production/Reservoir/Drilling)

WHEREVER YOU ARE WORKING, WHATEVER YOUR NATIONALITY, YOU OWE IT TO YOURSELF TO LISTEN TO THE WORLD'S LARGEST OIL PRODUCING COMPANY MEET US TO FIND OUT MORE

Aramco the world's largest oil producing company offers unique opportunity and rewards for petroleum engineers. Right now we are recruiting across the world for professional engineers to join us in The Middle East. We offer:—

★ Immediate married status positions for all nationalities in comfortable expatriate communities.

★ An after tax salary and compensation package which is highly attractive in this very competitive market.

★ The professional challenge and scope of working with foremost industry professionals from many countries in the world's largest oil producing company.

★ The security of working with a mature established oil company which offers open ended contracts and career development potential.

★ The opportunity of an immediate position or alternatively openings later in the year at the end of your current contract.

★ The chance to meet Aramco representatives and discuss this offer right away.

★ Solid benefits which include good, low cost air-conditioned accommodation, free medical care, generous home leave, educational assistance in Europe or locally.

If you are a petroleum engineer with at least three years oil industry experience and are educated to graduate level or equivalent, we would like to hear from you.

Interviews will take place in the very near future. Therefore, in the first instance telephone, reversing the charges, or write urgently with details of your career to date quoting reference no. AOC/023 to Stephen James, Supervisor, Aramco, Laan van Meerdervoort 55, 2502 LS The Hague, The Netherlands. Telephone: Stephen James, The Hague 761016





OEB L'Office européen des brevets recrute, à Munich, un

RÉVISEUR

pour la traduction et la révision de textes à caractère juridique, administratif et financier.

Sont demandés :
- diplôme universitaire ou expérience professionnelle équivalente,
- au moins douze années d'expérience en qualité de traducteur ou réviseur,
- excellente connaissance du français (langue maternelle) et très bonne connaissance de l'allemand et de l'anglais,
- élégance du style, clarté et précision de l'expression.

Sont offerts :
- un traitement élevé d'un niveau correspondant à celui des organisations internationales,
- diverses indemnités,
- congé annuel de trente jours, sans compter les jours fériés.

Les candidatures doivent de préférence être présentées sur formulaire spécial (délivré par l'OEB), et parvenir au plus tard le 11 mars 1981 au Directeur principal du personnel, Office européen des brevets, Erhardtstrasse 27, D-8000 München 2. Téléphone : Munich 2399-4301.

URGENT POUR ALGÉRIE
(Projets pétrochimiques)

- Acheteur d'équipements techniques connaissant les problèmes douaniers.
- Chef de chantier.
- Expert en planning de chantier.
- Superviseurs-superintendants électromécanique.
- Chef de sécurité.

Cherchons candidats bilingues français-anglais.
Téléphone heures de bureau : 19.3170657855, après : 19.3170454278 ou 19.3170259858.

In order to deal with the development of its activities abroad particularly in MIDDLE EAST
BUREAU VERITAS
is looking for

WELDING SURVEYORS

Preference will be given to candidates with at least five years experience.
English spoken written required.

Please write giving all relevant details including qualification and experience, quoting and photo ref. 5 to the following address.
BUREAU VERITAS Service C.M.I.
B.P. 247 - 92307 LEVALLOIS-PERRET

Emplois et Entreprises

Importante chaîne hôtelière en TUNISIE cherche
CONTROLEUR DE GESTION
ayant expérience siège société de gestion hôtelière.

Lieu de résidence : TUNIS.
Envoyer lettre + C.V. + photo + prétentions
Chaîne Abou Nawas hôtels, Représentation pour l'Europe : 54, rue Etienne-Marcel 75002 PARIS.

P.M.E. GUYANE FRANÇAISE recherche

CADRE COMPTABLE

pour gestion et comptabilité générale. Anglais indispensable. Adr. C.V. + photo et réf. à P.R., 121, bd Sébastopol, Paris-2e

---

INGÉNIEUR PHYSICIEN

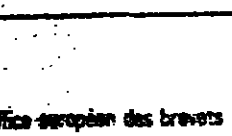
Pour développement de méthodes et moyens d'essais détaché labo spécial Pays-Bas

4 à 5 ans d'expérience en thermo-dynamique, électronique, acquisition et traitement de mesures.

Anglais indispensable.

Envoyer C.V. s/n° 87.354, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

هكذا من الأصل



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux

CROUZET VALENCE
Division Aérospatial
recherche

1) Pour service études :
UN INFORMATICIEN
de haut niveau pour conception de systèmes informatiques embarqués. Écr. réf. n° 187.

2) Pour département aéronautique :
INGÉNIEURS DÉBUTANTS
ou quelques années d'expérience. Formation aéronautique : origines SUP'AERO - E.N.I.C.A. - SUP'ELEC.
Écr. réf. n° 188.

3) Pour service qualité/fiabilité :
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
pour mission assurance-qualité et fiabilité sur les équipements de haute technicité dans des applications aéronautiques et spatiales.
Postes alliant valeurs humaines aux compétences techniques.
Anglais indispensable. Expérience dans activité similaire appréciée. Écr. réf. n° 190.

Adr. c.v., réf. et prétentions à CROUZET, Serv. du person. B.P. 1014, 26010 VALENCE

MOTOROLA
recrute
des ingénieurs et techniciens
expérimentés
dans les secteurs suivants :

- Conception de composants électroniques.
- Epitaxie.
- Diffusion.
- Photogravure
- Métallisation.
- Ingénieur produits.
- Ingénieur d'affaires.

Pour tous ces postes, une expérience dans l'industrie des composants sera exigée
langue anglaise très appréciée.
Adresser curriculum vitae + photo à E. BENIFLAH.

MOTOROLA
BP 3411 - 31023 TOULOUSE

I.N.R.S. RECRUTE
CHEF DE SERVICE
« MACHINES DANGEREUSES »
Ingénieur Grande Ecole

Ayant une expérience approfondie de l'exploitation et de la conception des machines-outils (10 ans minimum d'expérience professionnelle dans ce domaine)

- Capable d'assumer des responsabilités importantes de commandement, d'animation et de relations pour diriger un service chargé de :
  - Réaliser des études appliquées sur l'intégration de la sécurité du travail dans les machines et équipements industriels.
  - Participer à l'élaboration de normes et de règlements de prévention.
  - Collaborer avec d'autres services de l'Institut à l'application des normes et règlements notamment en procédant aux examens demandés par le Ministère du travail.

Résidence NANCY
Déplacements fréquents en FRANCE (courte durée)

Adresser C.V., prétentions et photo
à Monsieur SAUGIER, 30, rue Olivier-Noyer
75680 - PARIS Cedex 14

LE CRÉDIT AGRICOLE DU CALVADOS
recherche
UN ANALYSTE FINANCIER

Formation souhaitée :
Sciences Eco ou ESC + DECS ou niveau équivalent.

Connaissances :
- Maitrise de l'analyse économique et financière des Entreprises.
- Expérience bancaire secteur PME, PMI.
- Opérations de crédit internationales.

Adresser C.V. à :
CRCAM - B.P. 6140 - 14004 CAEN CEDEX.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LOT-ET-GARONNE
recrute
UN ATTACHÉ DE DIRECTION

- 26-35 ans environ.
- Diplômé d'Etudes supérieures (Droit public, Economie et Finances publiques, Sc. Po).
- Expérience de gestion administrative dans établissement ou organisme public.
- Sens des relations publiques.

Position cadre.

Adresser C.V. à M. André TISSIDRE, Président. B.P. 279, 47007 AGEN, avec la mention « Personnel ».

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

1 - SOLIDITÉ ET SÉCURITÉ

Dans un monde où l'on voit les situations les mieux établies souvent remises en cause au moindre accident, les Assurances du Groupe de Paris offrent des possibilités de carrière et de réussite aussi solides que variées.

C'est un avantage apprécié par les jeunes, qui estiment avoir le droit de compter sur l'entreprise et sur les moyens qu'elle mettra à leur disposition pour réussir leur vie professionnelle.

2 - LA RÉUSSITE PASSE PAR LE COMMERCIAL

Pas de réussite professionnelle dans les années qui viennent sans une parfaite maîtrise des disciplines commerciales et notamment de la vente. Il suffit de consulter les offres d'emploi.

Or, à notre avis, la meilleure façon d'acquérir cette maîtrise est l'expérience — et peut-être l'épreuve — du terrain. Elle seule permet à chacun de découvrir les exigences *de l'action et, renforçant la volonté d'entreprendre, confirme les vocations personnelles.*

3 - UNE FORMATION ORIGINALE ET MOTIVANTE

Comment remplir ce programme ?

Les Assurances du Groupe de Paris offrent à tout jeune diplômé de l'enseignement supérieur (Sup. de Co. privilégiée) un stage de formation original de 24 mois.

Ce stage, alternant de façon équilibrée l'enseignement théorique et la formation pratique, permet d'acquérir progressivement l'expérience nécessaire à la réussite.

C'est pourquoi il débouche sur des fonctions d'encadrement dans le secteur commercial de l'entreprise.

Si vous voulez en savoir plus sur les Assurances du Groupe de Paris et sur leur programme de formation, écrivez avec C.V. et photo sous référence C.F.C. à M. CATHARY - A.G.P., 21, rue de Châteaudun, 75447 Paris Cedex 09.

AGP
ASSURANCES GROUPE DE PARIS

PROMOUVOIR ET VENDRE UN GRAND MÉDIA

L'Usine Nouvelle recrute deux chefs de publicité. Son audience (630.000 lecteurs réguliers) et son chiffre d'affaires publicitaire (115 millions de francs) en font le leader incontesté de la presse industrielle et un concurrent efficace de la presse d'affaires.
Nous recherchons les futurs responsables des marchés suivants :
- Électronique – Bureautique – Informatique
- Mesure – Contrôle – Automatisme.

Ils intégreront une équipe commerciale solide, disposant d'un service études et recherches performant.
La volonté et les capacités de contact à tous niveaux, tant dans l'entreprise qu'auprès des agences de publicité est une nécessité de chaque instant.
Les candidats devront être diplômés de l'enseignement supérieur et/ou avoir bénéficié d'une expérience professionnelle.
Adresser pour plus d'information une lettre manuscrite + CV + photo à l'Usine Nouvelle 59, rue du Rocher - 75008 PARIS, en indiquant de préférence le salaire souhaité.

L'USINE NOUVELLE



SOCIÉTÉ EXPERTISE COMPTABLE
Paris 9e recherche
ASSISTANT CONFIRMÉ
Niveau BTS-DECS
2 ans expérience cabinet Mini sachant faire Bilan. Salaire de début 72.000 F l'an. 523-52-20.

Importante Société Publicité recherche
RESPONSABLE
SUIVI TRESORERIE
poste évolutif. Tél. pour renseign. et R.-V. 739-98-70.

INGÉNIEURS
ÉLECTRONICIENS
Grandes écoles.
Débutants ou expérimentés.
Ecr. SOPRAS, 100, bd Voltaire, 75011 ou tél. 355-36-69.

TEMPORA
Travail Temporaire
INGÉNIEURS Posit II
ÉLECTROTECHNICIEN
Notions ÉLECTRONIQUE
Exp. : Courant Fort
Pré-Embauche Angers
206-30-66 - 206-28-89.

INGÉNIEURS P1
ÉLECTRONICIENS
Exp. encadrement.
733-20-46.

INGÉNIEURS P2/P3
ELECTRONICIENS
RADARISTES - 790-40-30.

GROUPE DE PRESSE
recrute
RÉDACTEUR
Pour son département informations sur les sociétés industrielles et financières. Formation analyste financier et expér. professionnelle de quelques années souhaitée.
Adresser candidature avec réf. à S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

SODERN
SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME
Banlieue SUD-EST, recherche

CHEFS TECHNIQUES GRANDS PROJETS
(Référence A)
- Formation Grande Ecole (X - ECP - Télécomm - ESE - ENSI - Sup Aéro)
- Expérience du développement de matériels associant l'électronique, l'optique et la mécanique
- Qualités d'animateur et de gestionnaire.

INGENIEURS ETUDES
GRANDE ECOLE DEBUTANTS OU EXPERIMENTES.

- **OPTICIENS (ESO)** *(référence B)*
  Ayant une solide formation en optique instrumentale pour conception et études préliminaires.
- **MECANICIENS (Arts et Métiers)** *(référence C)*
  Pour étude sous l'aspect mécanique et technologique de matériels embarqués et de périphériques d'ordinateur (automatisme).
- **PHYSICIENS (IPCI)** *(référence D)*
  Ayant de solides connaissances en circuits électrique H.T. pour étude circuits à impulsions H.T.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel, en précisant la référence du poste, 1, av. Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES.

Importante société industrielle française construisant des biens d'équipements de haute performance technique, leader de son produit sur le marché européen, recherche
UN ASSISTANT FINANCIER
rattaché à la Direction économique, il sera responsable de la trésorerie générale, chargé des relations avec les banques et du financement des contrats avec les constructeurs étrangers, du contrôle des opérations de change et des problèmes fiscaux.

Il aura une formation supérieure comptable et financière et un minimum de 3 à 5 ans d'expérience dans des fonctions similaires. Poste à pourvoir : Paris-Sud.

Adr. lettre de candidature, CV s/réf. 1102 BAILLY CONSEIL 40, av. Hoche 75008 PARIS

Emplois et entreprises



Importante Société, spécialisée dans l'acoustique et la fabrication d'insonorisants pour l'industrie, installe ses nouveaux laboratoires et bureaux à
Aubergenville (78)
en mai 1981 et recherche
CONTROLEUR BUDGÉTAIRE
Dépendant du Directeur Financier, il sera diplômé d'études supérieures : grande école commerciale, I.A.E. etc...
Quelques années d'expérience ou débutant.
Adresser C.V. sous n° 87.438, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CONSTRUCTION MATÉRIEL ÉLECTROMÉCANIQUE
Proche banlieue NORD
recherche
JEUNES INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
POUR SERVICE COMMERCIAL EXPORTATION
Formation : ECP - ECL - ENSTA - ENSAM - ECAM - ICAM - HEI - IDN...
Anglais courant, seconde langue appréciée.
Prévoir déplacements à l'étranger.
Adresser C.V. détaillé s/n° 87.630, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

SCIENTIFIQUE
niveau Ingénieur ou équivalent, familiarisé avec INSTRUMENTATION électronique (traitement du signal, optique, physique du solide).
Vous êtes jeune, dynamique et bilingue anglais.
Vous êtes capable d'établir d'excellents contacts avec des chercheurs.
Vous savez vous adapter.
(Déplacements une semaine par mois).
Nous sommes filiale d'une société U.S., leader sur son marché.
Nous avons un poste technico-commercial pour vous.
Adressez candidature, c.v. et photo à Mr ZELLER
EG&G INSTRUMENTS
4, place de la Balance - Silic 428
94583 RUNGIS CEDEX.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE MONDIAL
engage pour sa filiale française située à LA DEFENSE
RESPONSABLE PAIE ET ADMINISTRATION DU PERSONNEL
rattaché (e) directement au Chef du Personnel
POSTE :
animer une équipe de 3 personnes chargées de la paie, de l'administration du personnel (S.S., prévoyance, retraite, budget, etc...) et d'études spécifiques, exemple : bilan social, tableau de bord.
Proposer et mettre en place des améliorations concernant les méthodes et l'organisation du travail.
PROFIL :
Formation : minimum D.U.T. - Administration du Personnel - E.N.O.E.S.
Expérience très confirmée (5 ans), notamment en paie informatisée, application du droit du travail, etc...
Ascendant et diplomatie alliés à des qualités d'organisation.
Horaires individualisés.
5-semaines de congés Hiver-Eté.
Ecrire avec C.V., photo, situation actuelle et desiderata à CONTESSE Publicité, sous No 87.399, 20, Avenue de l'Opera 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.
Réponse et discrétion garanties.

INSTITUT INTERNATIONAL D'ÉTUDES DE MARCHÉ
recherche
UN CHEF COMPTABLE
Ayant de solides connaissances en langue anglaise, en informatique et maîtrisant bien la comptabilité analytique.
Il dépendra directement du directeur général de l'Institut et saura le seconder dans les actions d'organisation générale du développement de l'entreprise et de son contrôle.
Ecr. av. C.V. + ph. à INSTITUT RÉMY GENTON, 8 bis, rue du Rouvray, 92200 NEUILLY.

LA VENTE A HAUT NIVEAU VOUS INTÉRESSE
tant votre dynamisme est à la mesure de vos ambitions
Nous vous proposons une réelle opportunité dans une fonction de
DÉLÉGUÉ CONSEIL
Il faut :
- excellente présentation ;
- esprit d'initiative ;
- aptitude pour négocier avec des patrons ;
- volonté de s'imposer dans notre structure ;
- disponibilité, immédiate pour stage le 16 février.

Si cette activité vous intéresse tél. à M. LACOSTE le mercredi 11 et jeudi 12 au (1) 886-11-24 ou C.F.C.L, 3, rue des 2 Boulevards, 94100 SAINT-MAUR.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
CERGY-PONTOISE
recherche
COMPTABLE DUT-BTS
ou équivalent. Ecr. av. C.V. + prét. sous référence 828 M à PUBLISCOPE JUNIOR 11, rue Royale 75008 PARIS (qui transmettra).

MAIRIE DE PERSAN, organise un concours sur titres pour le recrutement au 1er avril d'un(e) SOUS-BIBLIOTHECAIRE titulaire du C.A.F.B. option jeunesse.
Dépôt limite des candidatures : samedi 22 février 1981.
Adresser candidature avec C.V. à Monsieur le Maire de PERSAN 95340.

Important C.E., sud de Paris, recherche un Technicien de Gestion d'admin. de centre de Vacances : adultes, retraités, enfants.
Position hiérarchique équivalent au niveau IV. Echelon 3 de la métallurgie, base 40 h. Expérience du même poste exigée.
Ecrire s/n° 7.843 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Fédération mutualité Française
recherche
ANALYSTES
2 ans d'expérience minimum dans le poste.
Niveau I.U.T. Langage COBOL.
Bonnes connaissances des techniques temps réel et base de données.
Matériel BURROUGHS B6800 si possible ou connaissance des matériels de haut de gamme.
Adresser C.V. dét., photo (retournée) et prét. à F.N.M.F. 56/60, rue Nationale, 75649 Paris Cedex 13.

SERVICE
ÉNERGIE et BATIMENT
recherche ingénieur grande école ou ingénieur architecte avec expérience professionnelle sur la construction et l'énergie pour MISSION D'ÉTUDES sur
OPÉRATIONS SOLAIRES
Envoyez C.V. au ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie G.H.-T.C. 2, av. du Parc-de-Passy, 75016 PARIS. A l'attention de Mme SENE, poste H 29.

INSTIT. de FORMATION rech.
PROFESSEURS
langue maternelle anglaise ou allemand ou espagnol ou italien. Expérience exigée.
Env. C.V. + photo s/n° 87631, Contesse Publicité, 20 av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

secrétaires secrétaires

SECRÉTAIRE
Pour direction financière
- 5 ans d'expérience minimum.
- Très organisée.
- *Bonne pratique de l'anglais.*
- Bonne présentation et disponible très rapidement.

Le poste est à pourvoir à :
PLAISIR-LES-GATINES (78)
Adresser C.V., photo et prétentions à :
PEABODY France
Service du Personnel
269/287, rue de la Garenne
92003 NANTERRE

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE DE DIRECTION F. 46 ans. – Docteur en droit des affaires. – 13 ans d'expérience (responsable secrétariat général, contentieux...). RECHERCHE : situation dans le secteur privé, semi-public (H.L.M.)... – Paris ou Reims. (Section BCO/JCB 5.)

H. 39 ans. – Formation économique, gestion, comptabilité, trilingue (anglais, arabe, espagnol). – Expérience : administration, organisation, formation études et recherches dans le domaine du commerce international.
RECHERCHE : collaboration ou seconder société à vocation exportation (agro-alimentaire, ingénierie), Proche et Moyen-Orient, Maghreb, Afrique francophone. Accepte déplacement, missions courte durée, prospection et représentation. (Section BCO/JCB 6.)

INGÉNIEUR civil des mines, diplômé de l'Ecole des mines de Moscou. – 32 ans, expérience de deux ans en exploitation minière.
RECHERCHE poste dans département production d'une compagnie minière ou dans démolition d'immeubles. Possibilité effectuer traduction (russe) de brevets techniques ou scientifiques. (Section BCO/JCB 7.)

F. 36 ans. – Cadres III A, trilingue anglais, allemand, portugais. 7 ans expérience commerce international.
RECHERCHE poste sédentaire (courts déplacements acceptés). Responsable service export ou administration des ventes export dans P.M.E. à Paris.
Responsabilités promotion, gestion de produits, animation réseau agents. Assistance à Direction commerciale. (Section BCO/JCB 8.)

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER

s'adresser à. ANPE

AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél 280.61.46 poste 71

Secrétaire, grande expérience. Références écoles privées et milieu artistique, cherche poste responsabilités, journée continue, apr 10 heures ou 2/3 de temps accepté. Logem remplacement Ecrire s/n° 6 077 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F 40 ans, grande expérience professionnelle domaines culturel et presse, connaiss. tiers-monde, anglais, italien, espagnol, dactylo, cherche poste à responsabilités (plein temps) sur Paris. Ecrire s/n° 6.074 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F., 32 ans, secrétaire trilingue, anglais, allemand, 13 ans d'expérience, cherche emploi motivant Ecrire s/n° 6 076 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris

J F., 19 ans, anglais, allemand, connaiss. suédois et italien First certificate in English (Cambridge University), cherche place en fonction de ses capacités. Ecrire s/n° 6.073 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR CHIMISTE, expér épuration des eaux environnement, effectue études, recherches, synthèses, bibliographiques ou documentaires. Ecrire s/n° 3 133 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

D.U.T. T.C., Bb O M., 24 ans, 1 an expérience, cherche poste à responsabilités, service com., marketing, pub., R.P. Ecrire s/n° 7 872 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J F 25 ans, bonne présentation, bac A + secrétariat co., bilingue arabe, cherche emploi communication-accueil. Ecrire s/n° 7.871 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

HOMME D'IDÉES 35 ANS COMMERCIAL/MARKET
bil anglais, cherche sit dans
ambiance décompressée
Format ARTS DECO Expér photo arts graphiques, édition, architect Etudie toutes prop. Ecrire s/n° 7 876 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ASSISTANTE D'INGÉNIEUR
Jeune fille, 20 ans, titulaire BTS, cherche emploi toutes régions. Ecr Françoise TRUBERT, 13, rue Désiré-Linard, SAINT-GERMAIN-MONT, 08190 ASFELD.

Ancien officier supérieur, 56 ans, spécialiste des problèmes de sécurité et de surveillance avec expérience formation et gestion de personnel, se propose d'occuper poste de conception, conseil, inspection et formation de personnel pour la protection et la surveillance dans les entreprises. Ecr. s/n° 7.841 à PARFRANCE Annonces, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris.

A la recherche d'une secrétaire bilingue ? GR intérim, tél. : 225-59-25.

Chef du service comptable et financier, 42 ans, compt. gén et analytique, bilan, ttes déclarat. fiscales et sociales, contrôle budgétaire, relation bancaire, gestion personnelle, informatique. Ecr. s/n° 0894 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 28 ans, journaliste diplômée + form. de secrétaire de rédact. 8 ans d'exp. Etudie ttes propos. Téléphone : 255-98-98.

Cadre, 35 ans, esprit ouvert, créatif, très bonne expérience en prestations de services, vous rejoindrait adjoint de direction. Tél. : 723-63-20. Matinée ou soirée.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
RECHERCHE Poste 3 B/3 C dans Société spécialisée MATÉRIELS AVIONIQUES
20 ANS D'EXPÉRIENCE
CLIENTÈLE FRANCAISE et INTERNATIONALE
Très bien introduit auprès avionneurs et compagnies aériennes. Anglais courant parlé et écrit excellentes références professionnelles et morales Salaire annuel 280 000 F Ecr s/n° 024918 M. R Presse, 85 bis r Réaumur 75002 Paris

Professeur, directeur laboratoire gde école, ch. direction recherche industrie chimique parachimique. Ecrire s/n° 7 873 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

EXPORTER !

Chefs d'entreprise :
- Bien qu'ayant effectué démarches et voyages, mais ne disposant pas du temps nécessaire, vous n'avez pas encore déclenché la décision.
- Si cela vous agrée, je voyage pour vous, étudie, recueille les renseignements, appréhende les modalités réglementaires, les us et coutumes du pays, et vous suggère des idées.

Etudie toutes propositions pour monde entier Discrétion absolue. Références morales.

Ecrire s/n° 7 878 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Juriste d'entreprise, spécialité droit social et droit des affaires, ayant expérience d'avocat et de conseil en formation en droit, ch. un complément d'activité 1 ou 2 demi-journées par sem. en cabinet ou en entreprise Tél. 526-60-91 ou soir 774-84-60.

Chef d'équipe, ajusteur-mécanicien d'entretien, connaissances en pneumatique, hydraulique, télécommande, électricité. 7 ans d'expérience. Ambition 6.000 F net. Ecrire au 35, rue d'Anjou, 93000 Bobigny M. Clément.

J F., mécanographe, aide-comptable, dactylo, conn. télex, petit secrétariat, cherche place stable Paris ou banlieue. Ecr. Mlle GAUTHIER Ch., 4, rue de l'Abbé-Daunt, 93140 BONDY

Jeune Homme, 25 ans, ingénieur diplômé des industries agro-alimentaires, recherche 1er emploi comme responsable de fabrication, contrôleur qualité ou S.T.C. d'études et de conseils en I.A.A. Anglais lu, écrit, parlé. Allemand notions. Libéré des obligations militaires.

Ecrire s/n° 7.866 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGENIEUR : électricité, mécanique, négociateur, organisateur, gestionnaire. Expérience contacts haut niveau. Directeur administratif et financier. P.M.E. : 600 personnes, C.A. 100 millions de F. Biens d'équipement.
Recherche direction générale ou adjoint Paris ou banlieue Nord-Ouest.
Ecrire s/n° 7.867 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Sténo de presse BTS étudie toutes propositions. Ecrire n° 0889 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Déb. 28 ans cherche emploi de dessinateur de mode ou publicité, étudie toutes propositions. Ecr. s/réf. 0887 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

travail à domicile

SECRÉTAIRE DE DIRECTION confirmée frappe tous textes et manuscr sur I.B.M 061-44-49

gérances libres

Homme 50 ans, marié sans enfant connaiss commerce comptabilité, administrat 23 ans expér Afrique cherche emploi Afrique Noire ou France Accepter gérance libre ou appoint

HAVAS BRIVE N° 104633

capitaux propositions commerciales

Vous disposez de « Know » qui se prête à la réalisation d'implantations industrielles « clé en main » Nous sommes une importante société allemande de R.F.A. ayant acquis, en tant qu'entrepreneur général, une grande expérience dans ce type de réalisation.

Notre champ d'action s'étend de la R.F.A. aux pays d'outre-mer et inclut des possibilités de financement Notre intervention va même jusqu'à l'apport de capitaux en participation.

Si vous cherchez un partenaire sérieux et compétent pour la réalisation de vos idées sur des marchés nationaux et internationaux,

n'hésitez pas à nous contacter sous le chiffre n° 761 à REGIE-PRESSE G.m.b.H. Savignystr. 49, D.6000 FRANKFURT 1, qui transmettra.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécial. MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09

traduction offres

Ch. traductrice allem.-fran. expérimentée droit-assurances. Ecr s n° T025328M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Personnel Peugeot vend 505 GR Diesel blanche 12.000 km. Tél. (89) 52-26-86.

divers

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT

EXCEPTIONNEL !
En février, commandez votre PEUGEOT ou votre TALBOT 81 AU TARIF DE JUILLET 80 M Rolland 766-02-44

LANCIA AUTOBIANCHI Concessionnaire Leasing particulier 48 mois 11 rue Mirbel Paris 5è 336.38.35

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT

EXCEPTIONNEL !
En février, commandez votre PEUGEOT ou votre TALBOT 81 AU TARIF DE JUILLET 80 M. Gérard 821-80-21

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

Proximité PLACE DES VOSGES 3 P., cuis., cft. 430.000 F 341-20-07

Square du temple grand studio de caractère tt cft. poutres apparentes. 2e ét., prix exceptionnel vu urgence. 526-00-35.

4e arrdt

BEAUBOURG QUINCAMPOIX dans très belle rénovation. pptaire vend 3 pièces, entrée, cuisine, 2 salles de bains, w.-c., toilette, 89 m², asc., chauffage, très belle finition. 757-84-50.

QUAI D'ORLÉANS CHARMANTS ET RAFFINÉS 80 m² et 90 m² sur SEINE. Balcon 4e et 5e étages, s. asc. Px élev. BURON. 296-58-88.

ST-PAUL 4/5 p., caractère chemin., poutres, s/jard. voûté, 1.230.000 F. Téléphone 354-82-15.

5e arrdt

CENSIER - SOLEIL
Studio, luxe, rénové, 40 m², ss-sol amén. 45 m². 354-95-10.

GOBELINS, récent standing, living 3 chbres 107 m², balcons, belle vue dégagée. SOLEIL 1 150.000 F + box sous-sol. Téléphone : 535-86-37.

Sur boulevard SAINT-GERMAIN belle studette, tt cft, 6e ét., asc., prix exceptionnel vu urgence. 526-00-35.

7e arrdt

38, RUE VANEAU
Pied-à-terre, 36 m², s/jardin. Imm. Directoire, gd stand. S/pl. 11 h.-18 h. 30. Tous les jours. **NEVEU** 550-48-83 743-96-96

8e arrdt

R. DE LISBONNE 8e
gd 6 p., bns, 165 m², 2e ét. tt cft. MICHEL & REYL S.A. 265-90-05

Faubourg Saint-Honoré beau studio, tt cft, ét. élevé, bas prix vu urgence. 878-45-41

12e arrdt

AV. ST-MANDÉ Imm p de taille GD STAND. LUXUEUX 5 P. Cuisine équipée, 2 bains. GRAND BALCON PLEIN SUD BOX DOUBLE - Tél. 340-72-06.

13e arrdt

Mo TOLBIAC, dans immeuble pierre de taille. Gd 4 PIÈCES, entrée, cuisine, w.-c., bains, chauff cent. Parfait état. Px intéressant Urgent 325-75-42

14e arrdt

Porte Chatillon sur Montrouge près Facultés, 8, rue Radiguey Bel imm. ravalé, neuf, studios, cuisine, bains, w.c. (+ terrasse) 13 à 30 m² de 90 à 175.000 F. 16 h à 18 h, sam., dim., lundi ou tél Propriétaire 520-13-57

OBSERVATOIRE
Magnifique immeuble pierre de taille ravalé 6 P (CHAMBRES AU CALME) Parfait état, salle de bains, salle d'eau, grande cuisine, dressing, placards, chauffage central individuel, gaz, balcon, ascenseur Soleil - 567-01-22.

15e arrdt

5 P. 49, r Desnouettes, 5e ét., 120 m². Tél. 532-88-14. Visite sur pl. samedi 11 h à 16 h.

MONTPARNASSE
ATELIER ARTISTE + loggia + 1 ch., s. d'eau, w-c. 123 m². Prix 1.300.000 F - 566-80-31.

16e arrdt

RUE DE LONGCHAMP (16e) Imm. 1928. Ét. élevé. Appart. ancien de 330 m². HAB 180 m². Récept. (boiseries, cheminée) 5 chbres + 4 salles de bains. 4 chbres de service + garage (2 voit.). Après 19 h 750-21-46

HENRI-MARTIN, 250 m² vaste séjour, salle à manger, 3 chambres, 3 bains, 2 chambres de service. 4e ét., immeuble grand standing. GARBI - 567-22-88.

16e, BOIS + Réception 4 chambres PARFAIT ÉTAT 2 parkings - Tél. : 562-16-40.

PASSY Beau 4 pces, stand., ét. élevé, 2 bains, chbre de serv. 1.325.000 F. Téléphone : 548-27-13.

17e arrdt

NIEL DANS HOTEL PARTICULIER
Surfaces à personnaliser 80 m² living + 1 chbre 840.000 F. 160 m² beau 6 P 1.475.000 F. PROMOTIC. Tél. 553-14-14, ou le soir 727-21-06

18e arrdt

Prox. PARIS et métro, gd 3 p., cuis., w-c, bains. Refait neuf. Créd. Propriétaire 296-12-08.

78 - Yvelines

MAUREPAS
POUR INVESTISSEURS
studios et petits appartements. En prêt conventionné. Facilité de location Tél 062-87-81

91 - Essonne

BRUNOY
Vend appt r.d.ch. de 68 m². Compr cuis amén., séjour, 2 chbres, w.-c., salle de bains, loggia, parking, cave. 276.000 F + 24.000 F C.F. Tél. dom. 046-44-71 après 19 h. bureau 296-12-12 poste 5421

92 Hauts-de-Seine

LE FRANCE A PUTEAUX dernier ét appt de prestige duplex. Surface totale 718 m² divisibles en plusieurs lots dont 384 m² poss. professionn.
BOURDAIS 562-51-32.

95- Val-d'Oise

A VENDRE PLESSIS-BOUCHARD Appart. F3 + park. couvert, résid. réc., bon stand., pr. ttes commod. Etat impec. 270.000 F. Possib. reprise C.F. Tél. 414-34-59 après 18 h 30.

Province

SAVOIE - VILLAGE RIVERAIN
LAC PROTÉGÉ
proche ski, dans ancien hôtel bon état, grand parc privé, petits appartements à partir de 60.000 F. CATRY, rue Claude-Rochas, 38510 MORESTEL. Tél. (74) 80-10-24.

appartements achats

URGENT RECHERCHE 5/6 p. tt cft. 8e-16e-17e, rive gauche, Neuilly MICHEL & REYL S.A. 265-90-05

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75 recherche Paris-15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeub. Paiement comptant.

RECHERCHE BON QUARTIER tout bel appartement 723-66-61 - 526-92-13

URGENT paie comptant chez notaire ACH. 2 A 4 PIECES PARIS. Mme LEULIER - 261-68-81 ou le soir 900-84-25.

RECHERCHE appts 1 à 2 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans travx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55 même le soir.

bureaux

VOTRE SIÈGE A PARIS VOTRE SIÈGE A LONDRES de 80 à 300 F par mois CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS G.E.I.C.A. 296-41-12 + 56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

CONSTITUTION de S.A.R.L. **TELEX** secrétariat téléphonique Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services **355-17-50**

CHAMPS-ÉLYSÉES loue directement 1 bureau ou + dans imm. standing. 583-17-27

A PARIS 2e ET 8e ARRONDT bureaux meublés, sièges sociétés secrétariat - téléph. - télex, etc. ACTE S.A. 261-80-88.

DOMICILIATION 8e
Constitutions délais rapides
AGECO – 294-95-28

A LOUER
PONT-DE-SURESNES
6 bureaux, 100 m² avec grande terrasse privée en front de Seine. Téléphone 268-05-81

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services **ASPAC** PARIS 8e 293.60.58 votre SIEGE SOCIAL délais rapides- prix compétitifs

locations non meublées offres

Paris

VICTOR-HUGO salon, salle à manger, 3 chambres, ancien refait neuf. 6.500 F. 624-77-56.

Exelmans, immeuble récent, calme, sur jardin, 2 pièces tout confort, 37 m², 2.300 F charges comprises. Visite sur place demain, 85, r. Chardon-Lagache, de 10 h. à 16 h., esc. gauche, 1er étage. Tél. : 734-16-12.

ÉTIENNE-MARCEL, dans imm. anc., 4e ét., asc. Grand séjour + 3 chbres, cft. 4.500 + ch. Tél. matin - SEGECO - 522-69-92.

locations non meublées demandes

Paris

PARTICULIER CHERCHE 2-3 PIÈCES ensoleillé. Minimum 40 m². Dans 1-2-3-4-5-6-14-15 arrdt de préférence dans ancien. Px approx. 2.000 F Contacter M. Riou au 743-96-81 de 9 h 30 à 12 h 30.

PPTAIRES Louez vos appart. sous 24 heures Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. ttes banl. Loyer garanti 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE LOYERS GARANTIS rech. 1 à 6 P. pour banques et ambassades. Tél. 705-54-76.

Pour Diplomates, rech. appts Paris et villas Ouest résidentiels pour LOCATION ou ACHAT. Embassy-Service - 562-78-99 8, avenue de Messine, Paris-8e.

fonds de commerce

AJACCIO
Vieille ville
Vend pizzeria, ouverte toute l'année, matériel très bon état, très bonne affaire. 270.000 F Ecrire s/n° 6.067 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LAGGO MAGGIORE STRESA

A vendre

HOTEL
en zone touristique internationale
75 Chambres salles de séjour bar Appartement privé
Au total 9.000 m3 4 500.000 F
Informations Buraglio Fermo Posta 1 - 28046 MEINA

QUARTIER OPÉRA
1.000 m² rue de la Ch.-d'Antin important fonds de commerce restaurant et agence de voyage. Poss. changement commerce Prix 3.000.000 F Ecr s/n° T025233M, R.-Presse, 85 bis, r Réaumur, 75002 Paris.

boutiques

SARTROUVILLE
Centre ville très commerçant Murs de banque (B.P.) Loyer : 16.500. Tél. 292-28-51.

maisons individuelles

COTE NORMANDE
9 km Étretat, particulier vend maison dans village, 4 pièces, salle de bains, remise, chauffage central. Prix : 150.000 F. Téléphone (75) 39-21-07.

pavillons

93 . GOURNAY-S/MARNE
Vend pavillon s/terrain 425 m² comprenant : r.d.ch., 1 entrée, cuisine, salle de séjour, w.-c. 1er étage : 3 chbres, 1 salle d'eau, chauffage central gaz, sur s/sol avec garage, chaufferie, cave. Px 450.000 F - Tél. 305-17-20

propriétés

PROPRIÉTAIRE VEND
90 km PARIS SUD, maison de campagne tout confort, terrain 1.700 m² bordé par rivière, prix 600.000 F. Tél. heures bureaux : 306-98-27 poste 27 ou le soir après 20 heures 575-75-08.

TRÈS BELLE VILLA avec piscine, parc, 2 terrasses. Rég. GRASSE. Px 2.200.000 F. Téléphone (93) 60-22-38.

viagers

16e PORTE DAUPHINE, appt 3/4 pces tt cft, bel imm. p de tail. 48.000 + 8.250 F Occupé par couple 78 ans. F. CRUZ, 8, rue la Boétie. 266-19-00.

EXCEPTIONNEL
Libre VILLE D'AVRAY, pav 6 P tt cft. jardin calme Femme 77 ans 860 000 + 4 400/mois Viagers F CRUZ. 266-19-00

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes, Paris-8e 266-32 35 Spécialiste 42 ans d'expérience étude gratuite rente indexée

villas

ILE DE BREHAT (22)
Villa 4 P., bordure mer, tt cft, 1.378 m². Etude Blanchet, notaire à Etables-sur-Mer 22680. Téléphone : (96) 70-61-35.

VERSAILLES
résidentiel, grande maison sur 1.600 m² de terrain, 290 m² habitables. COGITE. 950-07-10.

Côte varoise Rayol-Canadel prox. plage Canadel, au calme, 2.000 m² de terrain planté arbres ornement, citronniers, orangers, vends villa F5 splendide, 2 chambres, 2 salles d'eau, salle à manger avec cheminée, terrasse sur île, immense garage, avec 2 douches et chauffage au fuel accompagné d'un studio neuf F2, chambre, living et salle d'eau, cuisine, avec immense garage. Agence s'abstenir. Tél. h. bur et soir au (66) 36-00-48.

A louer : très belle villa en ALGARVE - PORTUGAL 4 pers. ou plus, grand confort, piscine, jardin, sauna, près plage magnifique, personnel maison. Prix intéressant. Tél. M. Hoca (h. bur.) à Paris **266-09-99**

MAISONS-LAFFITTE
Belle villa 5/6 P., séj. dble, cuis., 2 bains, 4 chbres, gar. 2 voit., 1.280 m² terrain clos. 1.650.000 F. Sofia 460-14-53.

GIF-SUR-YVETTE
Maison meulière, 220 m² habit., dans jardin boisé 2.000 m². Salon séjour 55 m², 7' R.E.R. 1.210.000 F. Sofia 460-14-53

10 km VERSAILLES
villa récente 135 m² habitables. Séjour, cheminée, 4 chambres, 2 bains, bureau, garage, jardin 800 m. 780.000 F Téléphone : 954-68-00

maisons de campagne

LUBERON près APT
Pour pied-à-terre ou placement dans village provençal typique DOMINANT LA VALLÉE, nous avons restauré une maison bourgeoise de 2 étages. Il nous reste 2 studios : 75.000 F l'un, 2 pces + terrasse : 200.000 F, 3 pces : 250.000 F CATRY, téléph. pour r.-v., h. bur. (91) 54-92-93, h repas (91) 65-15-87

100 km Paris Sud, chalet avec jardin privatif de 900 m² dans domaine avec tennis, piscine, prix 200.000 F 16 (50) 51-65-47

HAUT-VAR - REGUSSE PROCHE LAC DE STE-CROIX
Maison de MAITRE
mitoyenne, à aménager, avec grande grange attenante. Rez-de-chaussée séjour, cuis., w.c., cellier 1er étage 4 chambres. 2e étage grenier, expo. sud, vue dégagée, avec 2.500 m² de terrain plat, dans quartier calme et résidentiel, eau, électricité, égout, possibilité tél Prix 400.000 F, avec 40.000 F le jour de la réservation. CATRY (94) 70-63-38.

1 h. 30 Montpellier
PLACEMENT DE VALEUR SUD AVEYRON
Sur 12 ha d'un seul tenant prairie et bois, vend beau mas de caractère en pierre, partie habitation + grange + bergerie + dépendances. Gros œuvre parfait état, vue dégagée, eau de ville + source. Idéal exploitation chevrière ou résidence secondaire Loin des nuisances. Prix 350.000 F avec 70.000 F à la réservation. Pour renseignements et visites Tél. CATRY 16 (65) 32-14-95

LOT - 46
TERRE DE MERVEILLES PROXIMITÉ FIGEAC
Vend dans quartier calme, grange de caractère à aménager en habitation. Toiture, gros œuvre parfait état, eau, électricité, tout à l'égout branchés. Sur 7 500 m² de terrain attenant. Partie verger, partie boisée, partie prairie. Idéal résidence secondaire ou retraite. Total 180.000 F avec 36.000 F à la réservation. Pour renseignements et visites Tél. CATRY 16 (65) 32-14-95

terrains

PARC SAINT-MAUR
Tout à proximité, PLEIN SUD 840 m² - Façade 20 m. PRIX : 800.000 F DEJUST. 883-15-60

PROPRIÉTAIRE VEND PRÈS
FONTAINEBLEAU
BOIS-LE-ROI, 50 km Paris, bord de Seine, 60 m de rive privée. Permis construire 2 maisons. Parc privé clos sur 4.000 ou 8.000 m². Prix : 200 F le m2. Imm. DAUPHINE, 220, bd Raspail, Paris-14e. 069-61-78.

PROVENCE
20 minutes Aix-en-Provence, à 2 km du village de Trets, sur la colline
TERRAINS CONSTRUCTIBLES
bonne exposition, vue dégagée, – 4.000 m² av. poss. construire une villa de 250 m² + 40 m² dépendances. Prix : 195.000 F h. t. – 6.000 m², dont 2.000 m² de bois avec poss. construire une villa de 250 m² + 40 m² dépendances. Prix : 230.000 F h. t. Catry, tél. (91) 54-92-93 h. b.

forêts

CHERCHE à acheter FORÊTS Toutes contenances, rég. indiff Aguinet BP 40-61300 L'AIGLE

domaines

LOIRET
135 km PARIS
Joli TERRITOIRE DE CHASSE de 148 ha Bois et plaine dont étang 5 ha bâtiments ferme à restaurer Possibilité réduire superficie à 51 ha ou 97 ha SBS VILLEMURLIN 45600 SULLY SUR-LOIRE

l'agenda du Monde

Artisans

Effectue tous travaux. Rénovation appt. carrelage, peinture, maçonnerie, plomberie, moquette, etc. Devis gratuit. Tél. 255-94-70 toute la journée de 8 h à 19 h

Bateaux

Vends brise de mer 40 sloop 1975, exc. état, arm. complet. Le Henaff. Nouveau Port. 44 PORNIC. Tél. (40) 21-54-79 - 82-12-02

Bijoux

ACHAT COMPTANT BIJOUX Brillants, argenterie, or, or cassé, 136, r. Legendre, 17e Mo Brochant. Ouvert lundi à vendredi.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT

ATELIER A PARIS
Création, transformation bijoux anciens. Tél. 261-45-81.

SOCIETE COMMODORE achète COMPTANT AU PLUS CHER OR - ARGENT bijoux, monnaie, argenterie débris - discrétion assurée 266.90.75 P. 54

Caravanes

A VENDRE
CARAVANE STERCKMANN TYPE 425 D – 4.25 m - 4/5 pl. 1 lit 2 pers. abattant (tout fait) 1 lit 2 pers. dinette transformée Cuis. et cab. de toil. en bout Entièrement équipée avec frigo et chauffage au gaz. Auvent - roue de secours - STAB. ETAT NEUF - Prix 16.000 F LANTOINE - 5, rue des Bouleaux, 95130 FRANCONVILLE. T 413-65-62. Bur 997-52-86

Cours

DESSIN-PEINTURE
Cours par Jean LEDUC MONTPARNASSE Tél 326-64-54/322-42-60

Etudiante possédant licence Russe donnerait cours russe tous niveaux 259-09-37

COURS DE GREC MODERNE par enseignant grec Groupe ou part 707 83-52

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387 43.89
Consultations gratuites

Gastronomie



Meubles

Commerçant irlandais souhaite importer en Irlande important stock de meubles d'occasion en bon état.
Paiement comptant – ex. : canapé, chaises, buffet, etc. Références bancaires sur demande.
Si intéressé prendre contact avec : J.A. KILROY & SON LTD. High Street, TULLAMORE, Co. Offaly. Tel. Tullamore 21475

Mode

SANS PAYER LA GRIFFE
COSTUMES GRDES MARQUES. Vente marge réduite 6, av de Villiers, 17e Mo Villiers.

Moquettes

PURE LAINE
Traditionnelle à partir de 59 F le M.L. - pose assurée Tél 757-19-19

Soins de beauté

LABORATOIRES CAPILLAIRES
recherchent jeunes femmes jeunes filles, tous types de cheveux naturels ou colorés (secs gras ou normaux) pour entretien régulier et gratuit de la chevelure Appeler 759-85-25 de 10 à 12 h et 15 à 18 h 30

Foie gras

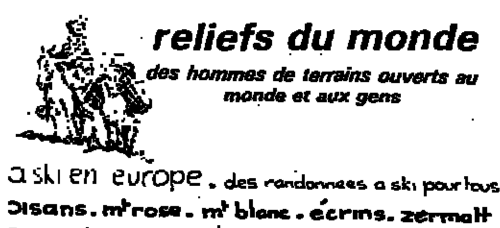
AU BON PORC
FOIE GRAS D'OIE FRAIS ENTIER AU NATUREL
AU DETAIL
LE KILO .... 370 F

Objets d'art

MEUBLES DE CHINE
Porcelaines anciennes Pierres dures - Ivoires Objets cadeau - Collection VENTE LIQUIDATION à 50 % en entrepôt, par société import.

« LA CHIMÈRE D'OR »
Bâtiment Danzas 20, bd Poniatowski, 75012 Paris Ouvert de 9 à 18 heures, sans interruption, du lundi au samedi midi.

Sports et loisirs



Sanitaire

SI VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie, venez voir SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e Ouvert le samedi Téléphone 222-44-44

Séjours linguistiques

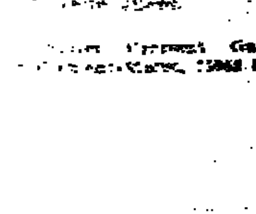
ANGLETERRE PAQUES
Séjours linguistiques organisés par association professeurs d'Anglais. Voyage, logement en famille cours, activités culturelles et sportives 2 SEMAINES 1 775 F APPRENDRE ET VIVRE Téléphone 350-60-71

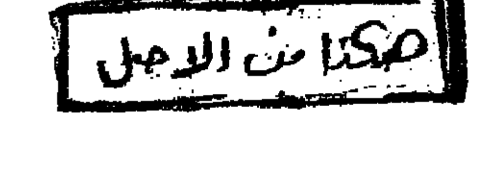
Vacances Tourisme Loisirs

ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN 06190, entre Monaco et Menton. HOTEL VICTORIA*** NN de 160 à 230 F net 2 p. d. incl., ch. 2 pers. (mer ou mont.). Ecrire ou tél. (93) 35-65-90.

A louer TIGNES GRDE MOTTE 29 mars au 19 avril. Loc. à la semaine : 1.800 F. Studio tt cft. 4 personnes. T. 476-80-91

EN AVEYRON
De mai à septembre En plein cœur du Rouergue A louer STUDIO plain-pied. Convient. pour personnes âgées. Ecr. D. BARRES, St-Saturnin-de-Lenne - 12560 CAMPAGNAC Tél. : (65) 47-47-28.





INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Boutiques de dames

Pour un nombre croissant de femmes, ouvrir une boutique représente une certaine libération. Sortir de chez soi, acquérir son autonomie financière, ou même changer de métier pour mieux communiquer avec les autres, sont parmi les raisons invoquées par celles qui se lancent — chaque année plus nombreuses — dans cette aventure.

« Le commerce est en train de devenir l'affaire des femmes. La passion de beaucoup d'entre elles, en tous cas... C'est même déjà un phénomène social », écrit Anne Ristori aux toutes premières lignes du livre qu'elle a consacré à ce sujet (1). Journaliste, elle est l'auteur d'un guide des boutiques, édité chaque année par *Maison française*, et la rédactrice en chef de *Domicible*, revue professionnelle destinée aux magasins pour la maison. Avec son livre *Ouvrir une boutique*, elle nous fait entrer de plain-pied dans le concret, mêlant le récit de quelques réussites à l'explication des démarches à entreprendre et des pièges à éviter.

A quand remonte cet engouement ? *« C'est à l'aube des années 70,* explique Anne Ristori, *que débuta ce nouveau commerce au féminin, dans le sillage des idées de mai 68. »* Avoir une boutique à soi — rendue aussi accueillante que sa maison — correspond à un besoin d'échange avec les autres. Les premières expériences furent faites par quelques marginaux qui s'installèrent dans les dépôts de fruits et légumes laissés vacants par le transfert des Halles de Paris à Rungis. La plupart ne tinrent pas un an, mais ceux qui réussirent donnèrent sans doute à d'autres le courage de tenter leur chance dans différents quartiers.

Aujourd'hui, les nouvelles boutiquières sont filles ou épouses de cadres (plutôt supérieurs) ou de professions libérales et cherchent — par le truchement d'une enseigne — à se faire un nom en propre. Et parmi celles qui changent brusquement d'orientation, on trouve des sociologues, des professeurs, des attachées de presse et des comédiennes.

Toutes ces néophytes ont généralement du goût (pour la mode, les enfants, la maison), car on ne vendra bien que ce que l'on aime. Et des idées pour créer ce qu'on ne trouve pas ailleurs. *« C'est bien,* estime Anne Ristori, *mais ces qualités ne sont pas essentielles. L'atout primordial, c'est le sens de la gestion. Même si, au départ, la recherche du profit passe souvent après le désir de vivre autrement. »* Et elle donne, dans son livre, le conseil judicieux de s'informer auprès des chambres de commerce et d'y suivre un stage d'initiation à la gestion.

Et l'argent ?

Après un tour d'horizon des secteurs d'activité dans le vent (du troc aux bougies et aux senteurs), Anne Ristori aborde la question cruciale : où trouver l'argent pour ouvrir une boutique ? Des exemples chiffrés aident à se faire une idée du capital à investir et des possibilités de crédit.

Pour celles qui ont pu acquérir un magasin et qui sont plus prudentes qu'aventureuses, une boutique en « franchise » est une solution actuellement en vogue. Il s'agit de la concession par une entreprise, ayant un nom connu, du droit de vendre ses produits sous sa raison sociale : en contrepartie, bien sûr, d'une redevance à définir par contrat. Pour une débutante, c'est l'assurance d'être guidée et d'éviter des erreurs. D'autres femmes préfèrent prendre des risques et créer leur entreprise en toute liberté. A chacune sa voie.

Toutes les boutiques au féminin qui s'ouvrent ne sont pas des réussites, et Anne Ristori a le courage de dire : *« Attention, le commerce n'est pas un jeu ! Il faut tenir sa comptabilité, surveiller la rotation de son stock, dénicher sans cesse des nouveautés. »* Sans parler des contraintes d'un horaire qui ne tolère aucune absence, surtout si l'on est seule à recevoir les clients. Mais les écueils et les mises en garde n'ont jamais empêché une femme décidée d'ouvrir la boutique de ses rêves. Nous en avons la preuve, chaque semaine ou presque, en préparant cette rubrique.

JANY AUJAME.

(1) *Ouvrir une boutique*, éditions Balland, 49 F environ.

LE PREMIER LAROUSSE DES ANTIQUITÉS ET DE LA BROCANTE

Aucun spécialiste à ce jour ne s'était encore vraiment hasardé à traiter au fond — d'un seul jet — les différents départements que rassemble ce très *flottant* et très mystérieux marché de l'antiquité, ajouté à celui de la brocante.

Quatre années de travail et pas moins de vingt auteurs-collaborateurs auraient été nécessaires à Jean Bedel pour mettre un peu d'ordre dans la maison et oser publier ce que l'on peut considérer comme le premier Larousse des choses anciennes : le premier « bréviaire de la curiosité ».

Ouvrage de savoir, il prétend également nous donner les grandes clés — les grandes ficelles — qui permettront à l'amateur déjà éclairé aussi bien qu'au novice de se faire une idée des aventures qui l'attendent sitôt qu'il aura choisi de s'engager dans la délicate voie de l'achat d'un objet dont le temps a fixé et le prix et l'âme.

Ainsi, en pleine lumière — caractéristiques techniques, origine et histoire, critères de qualité, évolution des styles, — sont exposés près de trente chapitres qui regroupent l'entier, ou supposé tel, des antiquités et de la brocante : des étains aux tapis, des meubles à la numismatique, des armes aux ivoires, de l'argenterie à la gravure...

Quand on sait toutes les turpitudes auxquelles sont soumis les petits et grands pensionnaires de certains marchands, ce livre pourrait vite devenir indispensable pour qui se pique d'acquérir de l'authentique.

★ *Les Antiquités et la brocante*, Larousse, un volume cartonné, 496 p., 130 F environ.

UN « MANGE-HUMIDITÉ ». — Pour lutter contre l'humidité (entraînant moisissure et salpêtre) dans les résidences secondaires, caves, hangars à bateaux et autres remises, un nouveau produit agit en permanence pendant plusieurs semaines. Cet « absorbeur d'humidité » Rubson est composé d'un bac en plastique et d'un petit chevalet supportant un sachet d'un produit qui assèche l'air ambiant. L'humidité ainsi absorbée est recueillie, sous forme d'eau chargée de saumure, dans le bac.

★ Rubson, 69 F environ (avec deux sachets de produit), en vente dans les quincailleries et rayons « bricolage » des grandes surfaces.

TOUT EN LAINE. — Dans sa petite boutique, un peu perdue dans une rue calme, près du Val-de-Grâce, Hélène Chabaneix a réuni toutes les laines qu'elle aime tricoter : shetland, mohair, alpaga du Pérou, cachemire, angora et un mélange de lin et soie de coloris vifs. Elle crée des modèles, dont elle donne les explications à ses clientes : pulls en mohair et rayonne ou laine et angora, veste longue à dos « paysage », ensembles pour bébés. Et pour décorer les tricots, elle vend aussi des perles, petits papillons et autres décors scintillants.

★ « Brin de laine », 20, rue Henri-Barbusse, 75005 Paris.

DÉCORATION INSOLITE. — Deux jeunes décorateurs, Marc Weber et Fakher El Jabri, ont ouvert une boutique près de l'avenue Montaigne qu'ils ont curieusement appelée Charles Cressent Gallery, ce grand ébéniste de la Régence n'ayant, apparemment, aucune influence sur leurs conceptions du décor. Ils présentent des canapés à dossiers sinueux recouverts de chintz ton brique, de flanelle rose ou de tissu à effet de brillance, une étonnante chambre d'inspiration égypto-Directoire et une sélection d'objets italiens : lampes en terre cuite ou en marbre et des pâtes de verre irisées.

★ Charles Cressent Gallery, 5, rue Clément-Marot, 75008 Paris.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

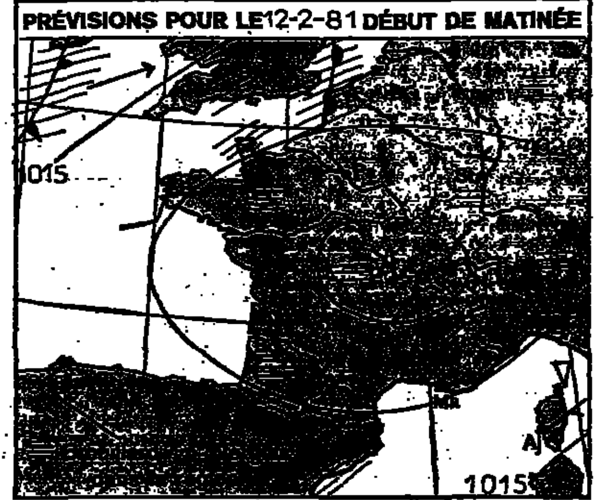




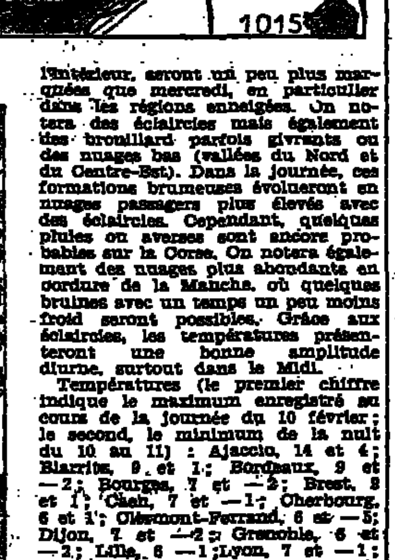
Commission paritaire n° 57 437.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 12 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 11 février à 0 heure et le jeudi 12 février à 24 heures :

Un maximum anticyclonique se détachera de la dorsale axée du sud de l'Irlande au nord des Açores et se déplacera vers le nord du massif Alpin. La perturbation atlantique ralentira à l'ouest de l'Europe occidentale et seule la partie méridionale de l'air maritime qui l'alimente affectera passagèrement les régions voisines de la France.

Jeudi, le temps sera assez froid sur la France et les gelées matinales, quasi générales dans les régions de l'intérieur, seront un peu plus marquées que mercredi, en particulier dans les régions enneigées. On notera des éclaircies mais également des brouillard parfois givrants ou des nuages bas (vallées du Nord et du Centre-Est). Dans la journée, ces formations brumeuses évolueront en nuages passagers plus élevés avec des éclaircies. Cependant, quelques pluies ou averses sont encore probables sur la Corse. On notera également des nuages plus abondants en bordure de la Manche, où quelques bruines avec un temps un peu moins froid seront possibles. Grâce aux éclaircies, les températures présenteront une bonne amplitude diurne, surtout dans le Midi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 février ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 14 et 4 ; Biarritz, 9 et 1 ; Bordeaux, 9 et —2 ; Bourges, 7 et —2 ; Brest, 8 et 1 ; Caen, 7 et —1 ; Cherbourg, 6 et 1 ; Clermont-Ferrand, 6 et —5 ; Dijon, 7 et —2 ; Grenoble, 6 et —2 ; Lille, 6 —1 ; Lyon, 7 et —1 ; Marseille, 12 et 4 ; Nancy, 5 et —1 ; Nantes, 10 et —1 ; Nice, 15 et 8 ; Paris-Le Bourget, 7 et —1 ; Pau, 7 —2 ; Perpignan 10 et 6 ; Rennes, 9 et —2 ; Strasbourg, 7 et 1 ; Tours, 8 et 0 ; Toulouse, 7 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 11 degrés ; Amsterdam, 5 et 1 ; Athènes, 16 et 9 ; Berlin, 8 et 0 ; Bonn, 6 et 0 ; Bruxelles, 5 et 0 ; Le Caire, 19 et 8 ; Iles Canaries, 22 et 13 ; Copenhague, 2 et —1 ; Genève, 7 et —4 ; Jérusalem, 11 et 4 ; Lisbonne, 13 et 3 ; Londres, 6 —2 ; Madrid, 7 et 3 ; Moscou, —2 et —4 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 5 et 7 ; Palma-de-Majorque, 15 et 8 ; Rome, 14 et 5 ; Stockholm, —1 et —5.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 12 FÉVRIER

« Exposition Pissarro », 14 h., entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Chapuis.

« A l'hôtel des Archevêques de Sens : les métiers d'art », 14 h. 45, 1, rue du Figuier, Mme Vermeersch.

« Amphithéâtre, salons, chapelle de la Sorbonne », 15 h., 47, rue des Ecoles, Mme Garnier-Ahlberg.

« La vie et l'œuvre d'Honoré de Balzac », 15 h., 47, rue Raynouard, Mme Meyniel.

« L'hôtel de Salm », 15 h. 2, rue de Bellechasse, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'art de la taille du cristal », 15 h., 34, quai de Jemmapes (Approche de l'art).

« La vie quotidienne en Egypte », 15 h., au Louvre, porte Denon (Arcus).

« Exposition Pissarro », 15 h., Grand Palais dans le hall (Arcus).

« Musée de l'affiche », 15 h., 18, rue de Paradis (l'Art pour tous).

« Hôtels et curiosités du Marais », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Reynaud (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Sorbonne et l'histoire de l'Université », 15 h., 46, rue Saint-Jacques, Mme Ferrand.

« Le Sénat », 15 h. 30, 20, rue de Tournon, Mme Just.

« Les derniers jours de Delacroix », 15 h., 6, place Furstenberg, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« L'Opéra », 13 h. 30, devant l'entrée, M. Jaslet.

« Les impressionnistes », 15 h. 30, entrée du Musée du Jeu de paume, M. Jaslet.

« L'église Saint-Julien-le-Pauvre, maisons et caves », 15 h., façade de l'église, M. de La Roche.

« La basilique Saint-Denis et le Musée d'art et d'histoire », 14 h. 30, métro Basilique (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Cinq années d'enrichissement du patrimoine national », 16 h. 30, Grand Palais (Tourisme culturel).

« Les Halles, la cour des Miracles, la tour de Jean-Sans-Peur », 14 h. 30, 16, rue Etienne-Marcel, M. Teurnier (le Vieux Paris).

« Günter Grass, rétrospective de gravures 1972-1980 », 10 h. à 20 h., 17, avenue d'Iéna (Goethe Institut).

CONFÉRENCES

15 h. et 16 h., 195, rue Saint-Jacques, Institut océanographique : « L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau : blizzard à Esperanza »

16 h., 2, place du Palais-Royal, Renato Vassalo : « La restauration des tableaux » (le Louvre des antiquaires).

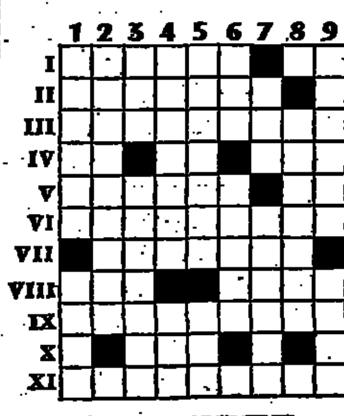
20 h., 5, rue Largillière, Françoise Parel : « Les Celtes » (Nouvelle Acropole).

EXPOSITION

L'EXPOSITION LOUIS HÉMON (« le Monde » du 5 février) est présentée au Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine, jusqu'au 15 février.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2864



HORIZONTALEMENT

I. Unité d'un triangle irrégulier ; Emis par une petite peste. — II. Débitent en protestant des chapelets peu catholiques. — III. Ils pondent parce que l'humanité a besoin d'eux. — IV. Interjection ; Note : Se fiche plusieurs fois par terre pendant le parcours. — V. En matière de couleurs, il préfère celle des pivoines que celle des violettes ; Avant-dernier d'un compte à rebours. — VI. Qui subsiste plus ou moins après une exposition. — VII. Marquai la supériorité de l'homme sur la bête. — VIII. Accuse la direction ; Son supérieur n'était pas du genre bien culotté. — IX. Auteurs de scènes associant souvent le tragique au « rigolo ». — X. N'eut pas à subir longtemps le poids de la couronne. — XI. Font briller l'œil-de-chat.

VERTICALEMENT

1. Il est préférable d'entrer dans ses vues que dans ses visées ; Dépôt de fonds. — 2. Pèze qui ne pesait pas lourd au pays de la peseta. — 3. Elle vient, en Angleterre, au secours des palais en feu ; Ruiner par des mesures de compression abusive. — 4. Cinglait pendant qu'Alexandre étrillait ; Epousa la fille de celui dont il avait épousé la cause. — 5. Se désistent quand la majorité est atteinte ; Où, en passant, le chaland constate une hausse dans les cours. — 6. Des années ou des millénaires ; Points d'attache des équipages de la flotte. — 7. Eut connaissance ; Le Passy londonien. — 8. Rassemble quelques personnes ou quelque quatre cent mille âmes. — 9. Bien qu'il puisse avoir d'excellentes raisons de ne pas être présent, il passe pour avoir toujours tort ; Femme de ménage, chez les pharaons.

Solution du problème n° 2863

Horizontalement

I. Vigilance. — II. Illusoire. — III. Ria ; Tu ; OK. — IV. Gang ; Toul. — V. Ide ; S.T.O. — VI. Ne ; Notée. — VII. Mener. — VIII. Traits ; Le. — IX. Eu ; G.I. ; S.O.S. — X. Effets. — XI. Messe ; Pie.

Verticalement

1. Virginité. — 2. Iliade ; Ruse. — 3. Glane ; Ma. — 4. Iu ; Neiges. — 5. L.S.T. ; Pontife. — 6. Août ; Tes. — 7. Ni ; Oser ; Sep. — 8. Croûte ; Loti. — 9. Eeklo ; Fesse.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
222 F	[illegible]	[illegible]	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
254 F	436 F	613 F	[illegible]
II. — SUISSE - TUNISIE			
[illegible]	576 F	[illegible]	[illegible]

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets), voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ÉDUCATION

LES DATES DE VACANCES 1981 - 1982

Nous continuons, ci-dessous, la publication des dates des vacances scolaires 1981-1982, académie par académie. Les listes précédentes ont été publiées dans nos numéros des 7 et 10 février.

Académie de Besançon

DOUBS, JURA, HTE-SAONE TERRITOIRE DE BELFORT.

ETE 1981 : du samedi 11 juillet au lundi 21 septembre.
TOUSSAINT : du samedi 31 octobre au lundi 9 novembre.
NOEL : du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier.
FÉVRIER : du samedi 13 février au lundi 22 février.
PRINTEMPS : du samedi 3 avril au lundi 19 avril.
PENTECOTE : du samedi 29 mai au lundi 7 juin.
ETE 1982 : à partir du mardi 13 juillet.

Académie de Lille

NORD ET PAS-DE-CALAIS.

ETE 1981 : du mardi 30 juin au jeudi 10 septembre.
TOUSSAINT : du samedi 31 octobre au lundi 9 novembre.
NOEL : du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier.
FEVRIER : du samedi 13 au lundi 22 février.
PRINTEMPS : du samedi 3 au lundi 19 avril.
DEPART ETE 1982 : mardi 29 juin.

Académie de Nice

ALPES-MARITIMES, VAR.

ETE 1981 : du samedi 11 juillet au mardi 22 septembre.
TOUSSAINT : du samedi 31 octobre au lundi 9 novembre.
NOEL : du mardi 22 décembre au lundi 4 janvier.
FEVRIER : du samedi 6 au lundi 15 février.
PRINTEMPS : du samedi 27 mars au mardi 13 avril.
PENTECOTE : du samedi 29 mai au jeudi 3 juin.
DEPART 1982 : samedi 10 juillet.

Académie d'Orléans-Tours

CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE INDRE-ET-LOIRE LOIR-ET-CHER.

ETE 1981 : du mardi 30 juin au mardi 15 septembre.
TOUSSAINT : du jeudi 29 octobre au jeudi 5 novembre.
NOEL : du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier.
FEVRIER : du vendredi 12 au lundi 22 février.
PRINTEMPS : du samedi 3 au lundi 19 avril.
PENTECOTE : du vendredi 28 mai au mardi 1er juin.
DEPART ETE 1982 : vendredi 2 juillet.

BREF

FORMATION PERMANENTE

GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS. — L'I.U.T. de Sceaux organise, à partir du début février, une préparation au D.U.T. de gestion des entreprises et des administrations, option finances - comptabilité, deux années à temps partiel. Stage destiné à des salariés d'entreprises.

★ TÉL. : 660-13-77.

VIVRE A PARIS

LE RAVALEMENT EN 1981. — La campagne obligatoire de ravalement des immeubles parisiens vient d'être lancée officiellement pour l'année 1981. Elle concerne les immeubles et édifices publics situés dans différents quartiers des premier, quatrième, septième et huitième arrondissements ainsi que ceux qui se trouvent le long de plusieurs voies des douzième et treizième arrondissements. Un arrêté signé par le maire de Paris et publié au « Bulletin municipal officiel » du 13 janvier précise la liste des secteurs et voies concernés.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 février 1981 :

UN ARRETE

● Fixant les dates des épreuves écrites du concours commun d'admission aux Ecoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses en 1981.

UNE LISTE

● Définitive des candidats admis au titre d'ingénieur diplômé par l'Etat (session 1980).

DES DECRETS

● Portant relèvement du plafond de la compétence des préfets en matière d'indemnités allouées aux fonctionnaires de l'Etat sur les budgets locaux ;

● Modifiant le décret du 21 avril 1975 portant statut particulier de l'inspection du travail ;

● Portant organisation d'un cycle préparatoire au concours interne de l'inspection du travail.

PRESSE

La grande bataille des communications

Comment la presse écrite a-t-elle ressenti cette nouvelle escalade vers la concentration que représente le « mariage » Matra-Hachette ? (« le Monde » des 13 et 14 janvier). Pourquoi l'arrivée de la télématique suscite-t-elle les plus vives appréhensions chez les directeurs de journaux, en particulier dans la presse régionale ? Est-ce vraiment le crépuscule de ce que McLuhan appelait la « galaxie Gutenberg » ?

Quoi qu'il en soit, l'expérience Télétel démarrera — chez une cinquantaine de « cobayes » — dans un mois à Vélizy. Le secrétaire d'Etat aux P.T.T., M. Pierre Ribes, a précisé que « plus de deux cents associations locales ont prévu de participer, comme fournisseurs d'informations, à l'expérience-pilote ».

I. — La « galaxie Gutenberg » menacée

par CLAUDE DURIEUX

Tous ceux qui participent à l'avènement de la télématique — à commencer par la direction générale des télécommunications — multiplient les propos rassurants : le télétexte ne tuera pas la presse écrite, ce seront deux médias complémentaires. Mais, comme l'écrivait M. Daniel Jubert au printemps dernier (1) : *« Toute la question est de savoir, comme l'indiquait le doyen Vedel (2), s'il s'agit de la complémentarité du cheval et du cavalier ou de celle du loup et de l'agneau, qui sont, eux aussi, complémentaires. »*

Il est vrai que, avec ou sans télétexte, la presse écrite est sérieusement menacée, en raison de la crise énergétique. Elle apparait en effet comme une forte consommatrice : 1 kilo de papier = 1 Kw. L'importation du papier de presse représente actuellement, après le pétrole, le second poste « dépensier » de la balance commerciale de la France.

Depuis dix ans, l'augmentation du prix de vente des quotidiens est en moyenne de 14,5 %, alors que le coût des supports de l'information électro-acoustique n'a progressé que de 2,4 %. Ces constatations renforcent les partisans de la télématique dans leur conviction que celle-ci est la solution pour un pays dépourvu de sources d'énergies naturelles.

D'extrêmes réserves

La presse écrite — en particulier la presse quotidienne régionale à travers ses porte-parole les plus représentatifs — manifeste, on le sait, les plus extrêmes réserves vis-à-vis des expériences qui se préparent : Télétel à Vélizy (Yvelines) avant l'été de 1981 et l'« annuaire téléphonique électronique » qui, en 1982, sera testé en Ille-et-Vilaine.

Invité à prendre la parole, le 11 décembre 1980, devant les parlementaires réunis à l'initiative de la commission des affaires culturelles et sociales de l'Assemblée, M. François-Régis Hutin, directeur général d'*Ouest-France*, a vigoureusement dénoncé les dangers potentiels de la télématique. *« Prenons garde*, a-t-il dit, *de ne pas fabriquer deux catégories de citoyens : ceux qui oseront utiliser les nouveaux médias et ceux qui ne s'en serviront pas. »* Et encore : *« Curieuse machine à communiquer que ce télétexte qui isolera le citoyen plus que jamais. (...) Que vont devenir les rapports sociaux ? (...) Le chancelier Schmidt a exprimé ses craintes : pas de baby-sitter électronique ! »*

Selon M. Hutin, on tente de *« créer en France, à travers ces expériences, un mouvement purement artificiel »*. Quant à l'annuaire électronique, destiné à être reçu en Bretagne par les deux cent cinquante mille appareils déposés chez les usagers, *« ça n'est plus une expérience, c'est un changement de décor ! »* En fait, pour le directeur d'*Ouest-France*, *« la D.G.T. fait un remodelage de la société. De qui émane ce choix »?*

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, s'est employé à fournir, le même jour, des apaisements. Il n'en reste pas moins que la télématique, tout naturellement, semble appelée à supplanter l'écrit dans ce qu'il est convenu d'appeler l'information-service (renseignements divers, cours de la Bourse, spectacles), ainsi que pour une partie du marché des petites annonces. Ces dernières étant, on le sait, une source nécessaire de recettes publicitaires pour les journaux, on conçoit l'émotion légitime (même si ce n'est pas l'unique raison) qui s'empare des patrons de presse.

Devant un péril commun, ceux-ci demeurent cependant divisés : tandis qu'une fraction « conservatrice » refuse de pactiser avec l' « ennemi », une autre — de plus en plus majoritaire — *opte pour* le réalisme. Quelques tentatives, timides il est vrai, s'ébauchent.

A Strasbourg, *les Dernières nouvelles d'Alsace* souhaiteraient mieux utiliser le système ANTIOPE, mis au point par T.D.F., pour transmettre des informations durant la Foire commerciale, à l'automne dernier, avec la collaboration de la station FR 3. Mais l'autorisation a tardé à venir, s'égarant dans les bureaux du premier ministre...

A Metz, la coopération entre *le Républicain lorrain* et la direction générale des télécommunications a été plus fructueuse pour une expérience analogue (*le Monde* du 7 octobre 1980), même si, finalement, elle a tourné court. L'initiative prise par M. Claude Puhl, directeur général du quotidien de Metz, mais également président du puissant Syndicat national de la presse quotidienne régionale, a été diversement appréciée, dit-on, par certains adhérents du S.N.P.Q.R.

Au terme d'un difficile débat, la presse quotidienne et, notamment, la presse régionale, a décidé de tester, avec d'autres « prestataires de service », l'expérience de Vélizy. En octobre dernier, un Groupement d'intérêt économique (G.I.E.) a été constitué à cet effet. Il groupe les quatre syndicats représentatifs de la presse quotidienne : Syndicat de la presse quotidienne régionale (S.N.P.Q.R.), Syndicat de la presse parisienne (S.P.P.), Syndicat des quotidiens régionaux (S.Q.R.) et Syndicats des quotidiens départementaux (S.Q.D.). Une dizaine de journalistes, recrutés par le G.I.E., seront chargés de réaliser et de tenir à jour, quotidiennement, un journal d'information, très concis, susceptible d'être diffusé sur le système Télétel.

Ne pas déstabiliser

Cette participation répond au voeu des pouvoirs publics qui, en dépit de l'impatience manifestée par la D.G.T. pour mener ces expériences au plus vite, ne veulent pas « se mettre à dos » la presse écrite. Celle-ci, toujours par le canal de ses organisations représentatives, souhaitait que le groupe de travail créé par les pouvoirs publics à cet effet se réunisse rapidement *« pour définir le cahier des charges des différents prestataires, et précise le rôle privilégié que la presse écrite doit conserver dans le domaine de l'information.*

» Elle demande que des dispositions législatives fixent le cadre juridique et déontologique qui devra régir les nouveaux médias, afin de ne pas aboutir à une déstabilisation de la société française par un bouleversement de son système informatif.

» Par ailleurs, elle ne saurait accepter que les matériels électroniques destinés à remplacer l'annuaire téléphonique soient utilisés à des fins commerciales privées.

» Elle souhaite que les investissements considérables engagés par les télécommunications n'aient pas pour contrepartie une détérioration accentuée de la qualité du service postal, tant au point de vue social qu'au point de vue technique ».

Le groupe de travail doit se réunir prochainement. Quant à l'expérience de Vélizy, elle ne débutera pas avant l'été 1981. Mais quels que soient les dangers que représente, pour la presse écrite, le développement des multiples applications de la télématique, les patrons de journaux peuvent-ils entrer dans l'avenir à reculons ?

(1) Dans *la Presse de la Manche* du 22 mars 1980.
(2) Rapport sur la gestion des entreprises de presse (du 16 mai 1979) au Conseil économique et social.

Prochain article :

RAJEUNIR UNE LOI CENTENAIRE

Les principaux groupes

Après les bouleversements intervenus ces dernières années à la direction de certains journaux, voici comment se composent les principaux groupes de presse « nationaux ». Le tableau n'est pas exhaustif.

La lettre Q indique les quotidiens, H les hebdomadaires, M les mensuels et P les périodiques. Entre parenthèses, le nombre des exemplaires diffusés, d'après les derniers chiffres O.J.D. (arrondis) ou communiqués par les services de ventes.

AMAURY :
- Q : Le Parisien libéré (355.000) ; l'Equipe (230 000) ; le Courrier de l'Ouest (Angers, 112 000) ; le Maine libre (Le Mans, 57 000).
- H : Point de vue-Images du monde (360 000) ; France-Football (173 000).
- M : Marie-France (532 000).

BAYARD-PRESSE :
- Q : La Croix (116 000).
- H : Le Pèlerin du XX[e] siècle (482 000) ; Notre temps (606 000).
- P : Okapi (95 000), Astrapi (96 000), Pomme d'api (182 000), Presse-Actualité (10 000).

FILIPACCHI :
- H : Paris-Match (739 000) ; Salut (229 000), Pariscope (115 000).
- M : Lui (489 000), Playboy (170 000), OK Age tendre (257 000).

HACHETTE (et filiales : Edi. 7, etc.) :
- H : Télé-7 jours (2.570.000) ; France-dimanche (682.000) ; Elle (365.000) ; Le Point (302.000) ; Journal du dimanche (318.000) ; Confidences (307 000) ; Le Journal de Mickey (424 000) ; Week-End (270.000).
- M : Parents (427 000) ; Picsou-Magazine (362 000) ; Castors Juniors (160.000).

HERSANT :
- Q : France-Soir (505.000) ; Le Figaro (312.000) ; L'Aurore (156 000) ; Paris - Normandie (144.000) ; Centre - Presse (78.000) Nord-Matin (101.000) ; Nord-Eclair (91.000) : La Nouvelle République des Pyrénées (18.600) : L'Eclair (25.000) ; Le Havre-Presse (17.500) ; La Liberté du Morbihan (16.000) ; France-Antilles (non communiqué).
- H : Figaro-Magazine (408.000).
- P : L'Auto-Journal (308.000) . La Bonne Cuisine (152.000) ; Sports-Auto (100.000) ; Cahiers du yachting (40.000).

EDITIONS MONDIALES (Révillon) :
- H : Télé-poche (1.850.000) ; Nous deux (1.012.000) : Intimité (694.000) ; Pour vous madame-Modes de Paris (795.000).
- M : Modes et Travaux (1.582.000).

PARTI COMMUNISTE (et annexes. Edit. Vaillant) :
- Q : *L'Humanité* (152.000) ; La Marseillaise (à Marseille, 180.000) ; L'Echo du Centre (à Limoges, 65.000) ; La Liberté (à Lille, 32.000).
- H : L'Humanité - Dimanche (395.000) ; Liberté-Dimanche (à Lille, 80.000) ; Révolution (50.000).
- P : La Terre (224.000) ; Heures claires (250.000) ; Pif-Gadget (460.000)

Les balbutiements de l'annuaire électronique

Une expérience réduite d'utilisation de l'annuaire électronique a déjà eu lieu l'été dernier à Saint-Malo. Une cinquantaine d'abonnés de la localité ont été dotés d'un terminal pendant une période d'un mois et demi à l'issue de laquelle il leur a été demandé, par la direction générale des télécommunications, leurs premières impressions de cobayes. Le quotidien *Ouest-France* vient de révéler quelques résultats de cette enquête qui devait demeurer secrète.

Le journal en a publié récemment des extraits. *« L'utilisation de l'annuaire électronique est plus complexe que l'annuaire papier »*, y lit-on, et la durée de recherche moyenne atteint une minute et demie contre vingt-cinq secondes avec l'annuaire papier. La manipulation de l'appareil paraît avoir posé des problèmes à beaucoup d'utilisateurs et, à la fin de l'expérience, 40 % d'entre eux étaient encore incapables de trouver le numéro d'un abonné demandé par les enquêteurs. Un usager sur deux n'a pas assimilé la procédure de correction. De surcroît, plus de la moitié d'entre eux se refusaient à utiliser le « *guide d'utilisation* » qui leur paraissait fort peu compréhensible.

Les obstacles rencontrés par les premiers utilisateurs de l'annuaire électronique freineront-ils l'optimisme conquérant de la D.G.T. ?

Le Monde

économie

SOCIAL

Le pacte pour l'emploi du personnel d'encadrement est accueilli avec satisfaction par la C.G.C.

M. Jean Mattéoli, ministre du travail et de la participation, a présenté à la presse, mardi 10 février, le « pacte national pour l'emploi du personnel d'encadrement » qui a été élaboré en liaison avec la C.G.C. et qui sera soumis au conseil des ministres avant la fin de février. Comportant trois objectifs et quinze mesures, dont on prendra connaissance ci-dessous, ce dispositif coûtera, selon M. Mattéoli, de 60 à 70 millions de francs et concernera de quatre mille à six mille cadres, agents de maîtrise et techniciens, soit moins de 10 % des cadres actuellement au chômage (83 285 fin décembre 1980) et 5 % de l'ensemble des cadres, agents de maîtrise et techniciens sans emploi (114 830). La principale mesure a trait à l'exonération de 50 % des cotisations patronales de sécurité sociale pour les entreprises *embauchant du personnel d'encadrement expérimenté* : elle fera l'objet d'une loi.

Pourquoi un pacte spécifique pour l'emploi des cadres, dont l'idée a été évoquée pour la première fois en octobre 1979 et qui, après la mort de Robert Boulin, a commencé d'être ébauché au printemps 1980 ? Le ministre du travail et de la participation a cité trois chiffres « *justificatifs* » : *26 % des cadres inscrits* à l'A.N.P.E. le sont depuis plus d'un an, contre 22,9 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi ; un cadre ne retrouve un emploi qu'après *sept mois d'attente en moyenne, contre cinq* mois pour les autres catégories : 37 % des cadres au chômage ont plus de cinquante ans, contre 17 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Une relation ne pouvait manquer d'être faite entre la date annoncée par la C.G.C. pour faire connaître son intention de présenter ou non *un candidat à l'élection présidentielle* (21 février) et la publication de ce pacte, onze *jours avant : « C'est une coïncidence »*, *a assuré* M. Mattéoli, en rappelant que les négociations duraient depuis un an.

Par la voix de son secrétaire général, M. Jean Menin, la C.G.C. a, en tout cas, exprimé sa satisfaction, même si ce « pacte » ne paraît pas avoir aux yeux des observateurs une grande ampleur. « Nous avons noté un changement de tonalité de la part du gouvernement », a déclaré M. Menin, qui a assuré que ce pacte constituait « une réponse concrète et positive » au problème de l'emploi des cadres. Tel n'est pas l'avis de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (UGICT) C.G.T., dont le secrétaire général, M. René Le Guen, a estimé que le dispositif envisageait « la mise en place d'organismes de louage des cadres ». Le problème actuel des cadres, a-t-il ajouté, est de « définir leur rôle » et non de les doter d'un statut spécifique « qui ne pourrait que les couper des autres salariés ».

Trois objectifs et quinze mesures

Prévenir autant que faire se peut le chômage du personnel d'encadrement ; faciliter son embauche ; améliorer le fonctionnement du marché de l'emploi du personnel d'encadrement : tels sont les trois objectifs du « pacte national », qui comprend quinze mesures.

1) *Prévenir le chômage par :*

● La réalisation d'expériences de bilan professionnel en cours de carrière : les cadres pourront, à partir de l'âge de quarante ans, procéder à un « bilan à mi-carrière », au cours d'une session spécifique de quelques jours, dans le cadre du congé de formation, avec maintien du salaire.

● L'organisation, au niveau départemental, de rencontres tripartites (administration, chefs d'entreprise et C.G.C.) sur l'emploi du personnel d'encadrement, notamment sur le problème du reclassement.

● L'amélioration du contrôle de l'emploi, en rendant plus *effectives les obligations de* réembauchage prévues par l'accord national interprofessionnel du 10 février 1969, étendu par l'arrêté du 11 avril 1972 et les conventions collectives. Cet accord stipule que des salariés licenciés pour raisons économiques bénéficient, pendant un an, d'une priorité de l'embauche dans l'entreprise *dont ils ont été* congédiés.

● Le maintien en emploi à temps partiel des personnels d'encadrement expérimentés dans les entreprises connaissant des difficultés, maintien complété par une formation facilitant le retour au plein emploi ou la réinsertion dans un autre emploi.

2) *Faciliter l'embauche par :*

● L'exonération des charges sociales pour les entreprises embauchant des cadres expérimentés : le troisième pacte pour l'emploi a créé une prime d'incitation à l'embauche des demandeurs d'emploi âgés d'au moins quarante-cinq ans, et en chômage *depuis au moins* un an. Cette prime est de 8 000 francs. Elle sera transformée en une exonération, pendant un an, de 50 % des cotisations patronales de sécurité sociale. Le coût de l'exonération sera de l'ordre de 13 600 francs pour un salaire annuel de 96 000 francs. Cette mesure sera applicable pendant deux ans.

● L'insertion, en entreprise, par des stages de mise à niveau, *s'apparentant à ceux organisés* par l'A.N.P.E. : des employeurs disposant d'offres non pourvues participeront à la sélection d'un cadre, lequel recevra une formation complémentaire déterminée avec l'employeur pour lui permettre d'accéder à l'emploi offert. Trois cents mises à niveau sont prévues chaque année, financées *par le fonds de la formation* professionnelle.

● Des bourses individuelles de formation pour des cadres en difficulté particulière d'emploi : elles seront attribuées, à l'initiative de l'A.N.P.E. et de l'APEC, par le directeur régional du travail et de l'emploi. Cinq cents bourses de formation de trois mois sont prévues chaque année, pendant deux ans. Le coût s'élèvera à 15 millions de francs pour les frais de formation et à 10 millions de francs pour la rémunération des stagiaires. Cette opération sera financée par le Fonds national de l'emploi.

● L'incitation à l'embauche de chercheurs par les petites et moyennes entreprises : les entreprises, dont les projets répondent aux priorités fixées par l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche), bénéficieront, pour l'embauche de leurs chercheurs, de contrats emploi-formation de « qualification » pouvant atteindre mille deux cents heures, soit 26 660 F. Cinq cents chercheurs seront embauchés chaque année au titre de ce programme, qui sera financé à l'intérieur de l'enveloppe globale des contrats emploi-formation.

● Le recrutement de cent cinquante agents ayant une expérience d'entreprise (prospecteurs-placiers) par l'A.N.P.E.

● La *diffusion des offres* d'emploi de contractuels dans la fonction publique : une circulaire du premier ministre aux ministères chargés des recrutements rappellera l'obligation de recourir aux services de l'A.N.P.E. et de l'APEC.

● Le recrutement et la formation de mille informaticiens, en liaison avec l'agence de l'informatique : cinq cents contrats emploi-formation pour des jeunes demandeurs d'emploi, âgés de moins de vingt-six ans ; cinq cents embauches, suivis d'une formation, de cadres au chômage ayant une expérience d'entreprise. Ce programme, en cours depuis octobre 1980 (quatre cents embauches ont été réalisées à ce jour), est financé par les pouvoirs publics dans la limite de sept cents heures de formation.

● La création, par les cadres demandeurs d'emploi, d'organismes de prestation de services, notamment en matière de gestion du personnel : il s'agit d'encourager ce type de création, en *s'inspirant de l'expérience*, en matière fiscale, des centres de gestion agréés.

3) *Améliorer le fonctionnement du marché de l'emploi par :*

● Une plus grande coordination entre les services de l'ANPE, de l'APEC et de l'APECITA (Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture) en révisant certaines conventions.

● Le renforcement de l'action du SEFRANE (Service pour l'emploi des Français à l'étranger), qui traite actuellement trois mille offres d'emploi sur les dix mille qui font l'objet d'une publicité. Une meilleure collecte des offres à l'étranger *sera* assurée, notamment par l'intermédiaire des services de l'expansion économique à l'étranger et les effectifs du SEFRANE sont augmentés.

● La protection des candidats répondant aux offres d'emploi, en relevant sensiblement le niveau des sanctions prévues par le code du travail en matière d'offre d'emploi contenant des « *allégations fausses ou susceptibles d'induire en erreur* » et en modifiant les pratiques de levée de l'anonymat des offres en faveur des demandeurs d'emploi.

INDEMNISATION PROLONGÉE POUR CERTAINS CHOMEURS AGÉS

Les chômeurs âgés qui arrivent en fin de droit à indemnisation à l'âge de soixante et un ans et huit mois continueront — à partir du 1er janvier 1981 — à percevoir cette allocation jusqu'à soixante-cinq ans, annonce l'UNEDIC, organisme paritaire de gestion de l'assurance chômage, à la suite d'un accord intervenu le 21 janvier entre les représentants des syndicats et du C.N.P.F. Cette mesure concerne seulement quelques centaines de personnes, dont des femmes seules, des anciens détenus, des expatriés, etc., qui ne peuvent retrouver un emploi.

Par ailleurs, le problème des chômeurs arrivés en fin de droit avant leur soixante-deuxième année n'est toujours pas réglé. Une réunion est prévue le 17 février.

● *Grève à la Sécurité sociale.* — La fédération nationale des employés et cadres *C.G.T.* de la Sécurité sociale, des institutions sociales et de la Mutualité agricole appelle les 250 000 salariés de ce secteur à *faire* grève le 13 février pour obtenir notamment « *la revalorisation des salaires, 500 francs mensuels pour tous dans l'attente de négociations salariales, le remboursement réel des frais de transport* ».

UNE DIZAINE DE CADRES ONT ÉTÉ SÉQUESTRÉS, MARDI AUX PAPETERIES DE RUYSSCHER

(De notre correspondant.)

Lille. — Aux papeteries de Ruysscher, à Maresquel, dans le Pas-de-Calais, le directeur, M. Pizzorno, et neuf cadres ont été séquestrés dans les bureaux administratifs, toute la journée du mardi 10 févrire et une partie de la nuit, par le personnel ouvrier qui, à l'appel de l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O., a déclenché un mouvement de grève pour protester contre le licenciement de quarante-huit personnes. Des lettres de licenciement ont été brûlées dans la cour de l'usine

Depuis l'annonce des licenciements au mois de novembre dernier, les syndicats ont multiplié les démarches et les actions pour tenter de s'opposer à cette suppression d'emplois qu'ils estiment injustifiée. Ils mettent notamment en cause la compétence des cadres.

La papeterie de Ruysscher, filiale des papeteries de Belgique, occupé en ce moment cinq cent soixante personnes : implantée depuis plus d'un siècle dans ce secteur rural entre Montreuil-sur-Mer et Hesdin, elle a vu croître régulièrement ses effectifs. Les premières difficultés apparurent en 1975 et provoquèrent quatre-vingt-cinq licenciements.

La direction justifie sa décision par la concurrence de plus en plus sévère que pratiquent les pays nordiques sur le marché du papier.

GEORGES SUEUR.

● *Le Mans : séquestration d'un directeur.* — Le directeur de la fabrique de matériel ferroviaire et aéronautique Carel et Fouché, au Mans, qui était retenu, mardi 10 février, dans les locaux de son entreprise par son personnel en grève, a pu sortir le même jour vers 23 heures. Les forces de police, qui avaient pris position devant l'usine n'ont pas eu à intervenir et se sont retirées, sans incident, après le départ du directeur.

DANS LE MÉTRO PARISIEN

• Trafic très perturbé le 12 février
• Polémique sur les causes de l'accident à la station Nation

Le trafic du métro parisien sera considérablement perturbé jeudi 12 février. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et autonomes, qui recueillent 85 % des voix lors des élections professionnelles chez les conducteurs de train, ont donné une consigne de grève de 24 heures mettant en cause, après les accidents récents aux stations Auber et Nation, le système de sécurité appliqué par la Régie.

Seule la C.G.T. a étendu ce mot d'ordre aux réseaux d'autobus, qui seront donc moins touchés que les rames du métro. Ce mercredi matin 11 *février*, le trafic est très réduit sur la ligne numéro 2 (Nation-Porte Dauphine) où ne circulent que deux rames sur dix-sept.

Les conducteurs de train qui *y sont affectés demandent*, en effet, que les aiguillages de la station Nation soient manœuvrés manuellement. La direction de la R.A.T.P. s'y refuse, affirmant que cela mettrait en cause la sécurité du trafic.

La polémique continue en effet sur les causes de l'accident du 6 février. Après les essais effectués dans la nuit du lundi 9 au mardi 10, à la station Nation en présence des experts judiciaires, de représentants du ministère des transports et de délégués syndicaux, la direction de la R.A.T.P. a acquis la certitude que, si des raisons techniques étaient effectivement à l'origine d'un mauvais fonctionnement de l'aiguillage, les systèmes de sécurité avaient, eux, bien fonctionné. Elle en déduit donc que « *dans l'état actuel de l'enquête, le déroulement de cet accident ne s'explique que si le signal de protection a été franchi au « rouge » par le train tamponneur* » ; ce qui veut donc dire qu'il y aurait eu une erreur du conducteur.

La C.G.T. conteste cette interprétation. Elle explique que le fait que lors de ces essais ce feu se soit toujours mis au « rouge » quand il le devait ne prouve pas que ce fut le cas le 6 février au soir. De plus, elle souligne que le conducteur étant maintenant le seul agent de la Régie présent dans les rames, la sécurité ne peut être parfaitement assurée. C'est donc tout le système de sécurité qu'elle met en cause, affirmant que « *le sentiment d'insécurité pour le personnel et les usagers atteint un niveau intolérable* ». Aussi, comme la *C.F.D.T.*, elle va profiter de la grève de jeudi pour s'adresser aux utilisateurs du métro.

Au cours d'une conférence de presse réunie le 10 février, la C.G.T. a toutefois rappelé qu'elle mettait en tête de ses revendications la levée des sanctions prises par la direction de la Régie à l'encontre du membre du personnel et particulièrement celles qui frappent ses militants — qui sont aussi des membres du parti communiste — de l'atelier de Championnet.

La C.F.D.T. a vivement réagi aux explications de la direction de la Régie : « *Accuser le conducteur alors qu'il n'a pu encore donner un témoignage précis, cela frise la diffamation* ». Ce syndicat affirme : « *La reconstitution de l'accident et les premières analyses de la technique ne permettent pas de considérer que celle-ci n'ait pas flanché au moment de l'accident.* »

● *Retard aux prud'hommes.* — Au cours d'une assemblée tenue le 6 février, le conseil de prud'hommes de Longjumeau (Essonne) a décidé de suspendre les audiences pour trois semaines, faute de personnel.

ÉTRANGER

EN GRANDE-BRETAGNE

La réduction de la production charbonnière pourrait entrainer une épreuve de force entre gouvernement et syndicats

De notre correspondant

Londres. — La menace d'une grève des mineurs, écartée à l'automne de 1980, a resurgi après l'annonce, mardi 10 février, par le Bureau national des charbonnages (N.C.B.), de nouvelles fermetures de puits. Le syndicat des mineurs a en effet décidé de se réunir immédiatement pour mettre au point un programme d'actions contre ces mesures.

Dans le cadre d'un programme de contraction visant à réduire de 10 000 tonnes par an la capacité de production, le N.C.B. envisage de fermer entre trente et cinquante puits. Cette fermeture, étalée sur une période de deux à cinq ans, a pour objet d'éliminer les mines peu rentables pour se concentrer sur l'exploitation de puits hautement mécanisés. Confirmant les craintes des syndicats, N.C.B. a ajouté que vingt à trente mille emplois seraient perdus à la suite de cette réorganisation, soulignant, cependant, que le nombre des licenciements serait réduit étant donnés les départs à la retraite volontaires et le transfert de mineurs travaillant dans des gisements en voie d'épuisement vers des puits plus rentables. Le Pays de Galles, l'Ecosse et le Nord-Est seront les plus affectés par le programme du N.C.B.

La décision du N.C.B. a immédiatement provoqué une vigoureuse réaction du syndicat des mineurs (NUM), qui va se réunir d'urgence pour mettre au point un programme d'actions contre les mesures annoncées. La menace de fermeture de nouveaux puits, s'ajoutant aux huit fermés l'an dernier, a resserré les rangs de l'exécutif, jusqu'à présent divisé, et où les éléments modérés conduits par le président sortant, M. Gormley, disposaient d'une légère majorité sur la gauche, représentée par M. Scargill, leader des mineurs du Yorkshire, particulièrement militant. M. Scargill a déclaré : « *Mme Thatcher nous jette le gant... Il sera ramassé.* » Quant à M. Gormley, il a qualifié de « folie économique » le programme visant à réduire de 10 millions de tonnes la capacité de production de charbon, alors que la Grande-Bretagne en importe 80 millions de tonnes par an et que les pays européens concurrents subventionnent largement leurs charbonnages. Il a notamment laissé entendre que, en cas d'échec des négociations avec la direction des charbonnages nationalisés, les mineurs auraient à se prononcer sur un arrêt du travail national.

En fait, ayant jusqu'à présent cautionné la politique du N.C.B., M. Gormley et la majorité modérée de l'exécutif du syndicat se trouvent dans une situation difficile vis-à-vis de M. Scargill, son rival et successeur probable (*M. Gormley prend sa retraite dans dix-huit mois*) ; il ne peut donc se permettre d'être en retrait.

Les leaders syndicalistes, dans leur majorité, pensent que la décision du N.C.B. a été, en fait, inspirée directement par Mme Thatcher, qui, selon eux, recherche une épreuve de force décisive avec le syndicat. Si les fermetures s'accomplissent sans réaction, disent-ils, le gouvernement aura démontré la faiblesse de l'organisation syndicale. Si les mineurs résistent, le gouvernement sera obligé soit de continuer à subventionner les charbonnages pendant toute la durée de la récession, soit de risquer un affrontement social d'envergure avec des conséquences imprévisibles.

Aux Communes, Mme Thatcher a indiqué que le gouvernement se tenait à l'écart d'une négociation concernant exclusivement le N.C.B. et les syndicats, mais n'a pas exclu la possibilité d'un débat d'urgence. Plusieurs membres de l'opposition travailliste suggèrent déjà une réduction sensible des importations. Sir Derek Ezra, président du N.C.B., a indiqué au syndicat que l'industrie devait tenir compte de l'état de l'offre et de la demande. Il a ajouté que les stocks de charbon atteignaient un nouveau record de 37 millions de tonnes et que le N.C.B. ne pouvait encore augmenter cette « montagne » de charbon. Etant donné qu'il serait extrêmement difficile d'augmenter les prix, même en tenant compte de l'inflation, le N.C.B. n'a pas d'autre choix, a-t-il dit, que de réduire sa capacité de production.

HENRI PIERRE.

En Belgique

LE PATRONAT ACCEPTE DE NÉGOCIER UN ACCORD SALARIAL INTERPROFESSIONNEL

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Pour tenter de sauver la paix sociale, mais avec beaucoup de réticences, le patronat a accepté le mardi 10 février, après de longues hésitations, de négocier un accord interprofessionnel sur les salaires avec les syndicats. Les discussions devront aboutir avant la fin de la semaine si l'on veut éviter l'application, à partir du 15 février, de la loi sur le blocage des salaires votée au Parlement la semaine dernière.

C'est en effet après l'échec des précédentes tentatives de concertation que le gouvernement avait fait adopter cette loi, qui ne satisfait ni le patronat ni les syndicats. Depuis plusieurs semaines déjà, des mouvement sociaux importants ont été déclenchés dans tout le pays contre ces mesures gouvernementales.

Les syndicats proposent au patronat de prolonger de douze mois les conventions collectives qui viennent à échéance (ce qui garantirait la paix sociale pendant deux ans), d'augmenter le SMIG de 8 % en deux étapes (5 % le 1er avril 1981 et 3 % le 1er janvier 1982), de réduire les heures de travail. Il est cependant évident que la Fédération des entreprises de Belgique (FEB) ne pourra accepter ces revendications telles quelles — d'autant moins qu'elle estime que le plan de redressement du gouvernement est déjà insuffisant. — P. de V.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Eastern Braniff : pas de fusion.* — Les conversations engagées à la fin de l'année dernière par deux transporteurs américains, Eastern Airlines et Braniff International, visant à leur éventuelle fusion (*le Monde* du 18 décembre 1980), ont été interrompues dans le courant de la semaine dernière. Il devenait clair que Braniff ne souhaitait plus ce rapprochement, depuis l'annonce par le nouveau président de la compagnie, M. John Casey — nommé au début de l'année en remplacement de M. Harding Lawrence — d'un plan de redressement excluant toute fusion avec un autre transporteur. — *(A.F.P.)*

Agriculture

● *M. Christian Cardon* a été nommé directeur de cabinet de M. Pierre Mehaignerie, ministre de l'agriculture, en remplacement de M. Jean-François Carrez, nommé directeur des forêts. M. Christian Cardon, âgé de trente-sept ans, conseiller référendaire à la Cour des comptes, était jusqu'alors directeur adjoint du cabinet. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, il avait été, de 1974 à 1976, chargé de mission au secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne. Il entre en 1976 au cabinet de M. Mehaignerie, alors secrétaire d'Etat. Il y reste — lorsque ce dernier devient ministre — comme chargé de mission, puis directeur adjoint de cabinet.

Automobile

● *Le secrétaire américain aux transports a demandé le report pour un an de la réglementation* obligeant les constructeurs automobiles à introduire dans leurs véhicules un coussin d'air se gonflant automatiquement pour protéger les passagers en cas de collision. Cette réglementation devait entrer en vigueur pour les modèles de grosse cylindrée de l'année 82 (mis sur le marché le 1er octobre 81) et être étendue à l'ensemble des véhicules en 1984. La suppression de cette réglementation permettrait à l'industrie d'économiser de 300 à 600 millions de dollars en trois ans.

Communication

● *Succès de Télétel au Brésil.* — Un consortium français composé des sociétés Matra, Steria et C.I.I.-Honeywell-Bull a obtenu un contrat de 10 millions de francs pour la réalisation d'un réseau expérimental de vidéotexte à Sao-Paulo, au Brésil. Une première livraison de 1 500 terminaux est prévue. Le système français — Télétel — était en compétition avec les systèmes britanniques (Prestel) et canadien (Telidon).

Le gouvernement canadien a, par ailleurs, décidé d'investir 27,5 millions de dollars canadiens pour aider à la commercialisation de Telidon au cours des deux prochaines années. Cette subvention devrait permettre, selon le ministre canadien des communications, d'abaisser des deux tiers le prix du terminal Telidon, qui est actuellement de 1 500 dollars canadiens.

Démographie

● *Une conférence mondiale de la population en France en 1984 ?* La commission de la population du Conseil économique et social des Nations unies, qui vient de se réunir à New-York, a proposé qu'une conférence mondiale de la population se tienne en 1984 ; la France pourrait être choisie comme pays d'accueil.

Énergie

● *Reprise des achats américains de pétrole sur le marché libre.* Le gouvernement Reagan a décidé la reprise des achats directs de brut sur le marché libre, au rythme de 20 000 barils par jour, pour alimenter le stock stratégique. La constitution d'un tel stock, de 1 milliard de barils conservés dans les mines de sel du Texas et de Louisiane, avait été décidée en 1975 par le Congrès. Jusqu'à présent, le stock stratégique ne dispose que de 115 millions de barils (16 millions de tonnes). Plusieurs pays producteurs, et notamment l'Arabie Saoudite, se sont montrés hostiles à la constitution par les Etats-Unis d'une telle réserve. — *(A.F.P.)*

● *Reprise des négociations américano-algériennes sur le prix du gaz.* — Le département américain de l'énergie a annoncé le 9 février que les négociations sur le prix du gaz avec l'Algérie reprendraient les 17 et 18 février prochains. Lors de la précédente rencontre, le 26 janvier, on s'était orienté vers un accord intérimaire valable pour un an avec un prix de base fob Algérie de 4 dollars par million de B.T.U., affecté d'une formule d'indexation sur laquelle les deux parties n'avaient pu se mettre d'accord. La société El Paso, destinataire du gaz naturel algérien, a précisé le 9 février que la suspension des livraisons depuis dix mois lui coûtait 7 millions de dollars par mois. L'échec des négociations entraînerait pour El Paso une perte de 375 millions de dollars.

Social

● *Chômage partiel chez Innocenti.* — Le constructeur automobile italien a mis plus de la moitié de son personnel (1 250 personnes sur 2 460) en chômage partiel pour quatre semaines afin de résorber les stocks. — *(A.F.P.)*

● *La direction Talbot Motors* filiale britannique du groupe automobile français Peugeot S.A., a annoncé, mercredi 11 février, sa décision de fermer son usine de *Linwood*, en Ecosse, à la fin de l'année. La production de cette unité, qui emploie quatre mille huit cents personnes, cessera dès la fin juin.

Dans un communiqué, la firme indique qu'elle entend désormais concentrer ses activités en Grande-Bretagne, dans la région des Midlands, et notamment de Coventry, où elle dispose de plusieurs unités, dans lesquelles seront effectués des investissements importants.

Cette décision de fermeture a été annoncée, il faut le noter, le surlendemain des entretiens qu'ont eus les dirigeants du groupe automobile français avec des représentants du gouvernement britannique sur l'avenir de Talbot Motors.

● *Pas de cotisation des fonctionnaires pour les chômeurs.* — Le secrétariat d'Etat à la fonction publique a indiqué mardi 10 février dans la soirée, que les informations selon lesquelles une « *contribution de solidarité* » serait imposée aux fonctionnaires pour assurer le financement du chômage et que toutes les promotions dans la fonction publique seraient bloquées pendant deux ans sont « *dénuées de tout fondement* ».

Cette mise au point qui confirme celle du ministre du travail (*le Monde* du 11 février), fait suite à la publication par les fédérations C.G.T. du secteur public d'un communiqué qui annonçait le prélèvement, après l'élection présidentielle, d'une cotisation de 0,84 % sur les traitements des fonctionnaires pour aider au financement de l'indemnisation du chômage.

Il semblerait que les prises de position citées par la C.G.T. figurèrent dans les notes préparées par des services ministériels lors de l'élaboration du huitième Plan. Si aucune décision de principe n'est prise, l'idée, elle, trotte bien dans l'esprit de certains responsables tant politiques que patronaux.

● *Ford et General Motors sont prêts à proposer à leurs salariés un plan de partage des bénéfices*, si ceux-ci acceptent des concessions sur les salaires, ont déclaré séparément, le 10 février, les présidents des deux groupes. Ford et G.M. estiment, en effet, que les concessions obtenues par Chrysler donnent à celui-ci un avantage concurrentiel insupportable à terme, et souhaitent l'ouverture de négociations sur ce point avant l'expiration des contrats en vigueur, en 1982.

MONNAIE

LA COURONNE ISLANDAISE EST DÉVALUÉE

(De notre correspondant.)

Reykjavik. — Le cours de la couronne islandaise sera désormais déterminé par rapport à un panier de monnaies et non plus par rapport au dollar, dont les fluctuations trop vives sont un facteur de déséquilibre pour les échanges économiques du pays. La Banque centrale islandaise a assorti cette décision d'une dévaluation de 3,69 % de la couronne islandaise, dont le cours « accroché » à celui du dollar avait progressé en un mois d'environ 8 % par rapport aux autres monnaies européennes.

Le gouvernement islandais avait décidé le 1er janvier de ne plus laisser flotter la couronne. La dépréciation continue et « douce » de la couronne avait permis pendant plusieurs années de digérer une inflation supérieure à 50 % ; mais la forte remontée du dollar a porté un coup sérieux à la compétitivité des produits islandais sur le marché européen.

Cette dévaluation de 3,69 % de la couronne pour être technique, n'en vient pas moins à propos pour trouver une solution à la grève des chalutiers qui paralyse actuellement l'industrie de la pêche, elle permet en effet de relever d'autant en monnaie islandaise les cours du poisson. — G. L.

BAISSE DE L'OR FERMETÉ DU DOLLAR

L'or a reperdu, mercredi matin 11 février, sur le marché international les gains enregistrés pendant les deux premiers jours de la semaine. Son cours a été coté par opposition 505 dollars l'once de 31,103 grammes (contre 519,5 dollars mardi après-midi). Les taux de l'eurodollar se raffermissant (17 1/8 % à 17 1/4 % pour l'échéance à six mois), le dollar a évolué en hausse pendant la matinée. Il valait aux alentours de midi 4,95 F à Paris et 2,1470 DM à Francfort, le mark allemand se tenant légèrement au-dessus de son « plancher » au sein du S.M.E. (Système monétaire européen).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,9500	4,9550	— 250	— 230	— 500	— 465	—1130	—1030
$ can. ...	4,1350	4,1410	— 250	— 220	— 470	— 430	— 920	— 800
Yen (100).	2,4250	2,4310	+ 40	+ 60	+ 85	+ 115	+ 400	+ 480
DM	2,3015	2,3055	+ 10	+ 25	+ 20	+ 40	+ 215	+ 280
Florin ...	2,1230	2,1265	+ 20	+ 35	+ 40	+ 60	+ 240	+ 310
F.B. (100).	14,3600	14,3840	— 170	— 80	— 410	— 240	— 560	— 80
F.S.	2,5360	2,5410	+ 80	+ 105	+ 165	+ 200	+ 640	+ 720
L. (1 000).	4,8630	4,8730	— 270	— 215	— 560	— 480	—1525	—1330
£	11,5680	11,5850	— 330	— 240	— 575	— 460	— 440	— 145

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 3/4	9 1/8	9 3/4	10	9 13/16	10 3/16	10	10 1/4
$ E.-U. ...	4 5/8	4 7/8	17 1/8	17 3/8	16 3/16	17	16 7/8	17 1/4
Florin ...	9	9 1/4	9	9 5/8	9	9 1/2	9 1/4	10
F.B. (100).	10 1/2	11 1/2	12	12 3/4	12 1/4	13	12 1/2	13 1/4
F.S.	3 5/8	4 1/8	5 3/4	6 1/8	6 1/8	6 3/4	6 1/2	7
L. (1 000).	14 3/4	16 1/4	16 1/4	17 3/4	16 3/4	18 1/4	18	19 1/2
£	14	14 3/4	13 7/8	14 5/8	13 3/8	14 1/8	12 1/2	13 1/4
Fr. franc.	10 5/8	10 7/8	10 1/4	10 1/2	10 3/8	10 5/8	11 5/8	11 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Au congrès de la Fédération des associations de commerçants

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

Le commerce de détail serait-il abandonné à un triste sort dans la conjoncture actuelle ? Les adhérents de la Fédération des associations de commerçants (FAC), qui tenaient à Versailles leur 24e congrès, les 9 et 10 février, en sont tout à fait persuadés. Le président de la FAC, M. Jean-Marie Calmels, tire même argument des silences du VIIIe plan, pour démontrer l'oubli dont est victime le commerce indépendant. Cependant, a-t-il précisé, si la FAC est décidée à faire entendre sa voix, elle le fera « *sans recourir à des pratiques corporatistes et désuètes, violentes et inefficaces* », mais en accentuant son indispensable cohésion.

La nécessité des regroupements, pour échapper aux méfaits de l'isolement, a, au demeurant, été l'un des thèmes de ce congrès.

M. Maurice Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, s'est employé à rassurer les congressistes, au cours de la soirée de clôture, comme l'avait fait auparavant M. Blanc, directeur général à la concurrence, représentant M. Monory, ministre de l'économie.

« *La liberté des prix suppose que la concurrence soit ouverte, loyale et responsable, c'est par elle que les entreprises commerciales retrouvent la maîtrise de leurs décisions économiques* », a indiqué M. Charretier. Le ministre a rappelé les moyens mis en œuvre pour le commerce et l'artisanat, et affirmé qu'en 1980 il avait réduit de 15 000 mètres carrés les autorisations d'implantation de grandes surfaces. Rappel nécessaire, car ce problème des grandes surfaces demeure, cela s'est vu au cours des différents débats, une pomme de discorde pour les détaillants.

● *La Société des centres commerciaux* (S.C.C.) a réalisé, en 1980, un chiffre d'affaires de 8,3 milliards de francs, soit une progression de 13,7 % depuis sa création, en 1969, la S.C.C. a réalisé treize centres commerciaux, dont Vélizy-2, Parly-2, Rosny-2, Lyon-la-Part-Dieu, etc., représentant 800 000 m2, 1 400 magasins et 15 000 emplois.

CONSOMMATION

Le 18 février, dans les vitrines

UN MACARON BLEU POUR LE VEAU SANS HORMONES

Le macaron ovale et bleu portant ces mots « *Charte du veau. Qualité conforme à la loi* » apparaîtra officiellement dans les vitrines ou sur les portes le 18 février, en même temps que la « charte du veau » entrera en application. Cette charte, qui engage individuellement les éleveurs, les producteurs d'aliments, les vétérinaires, les abatteurs, les grossistes et le commerçants, a été publiée le 9 octobre dernier à la suite du boycottage par les consommateurs protestant contre la présence d'hormones dans la viande. Le texte prévoit un renforcement des contrôles, une identification de la provenance de la viande et des sanctions en cas d'infraction.

Edité par Interbev (Association nationale interprofessionnelle de bétail et des viandes) et par IFAA (Intersyndicale des fabricants d'alimentation d'allaitement), ce macaron comporte un numéro d'agrément que chaque boucher, chaque rayon boucherie de grande surface, chaque éleveur devra demander pour obtenir le panonceau. Environ 40 % des trente-six mille boucheries et près des deux tiers des cinquante mille éleveurs de veaux auraient déjà fait cette demande.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 FÉVRIER

Repli de l'or et des emprunts indexés

Dans un marché dont l'activité reste faible, les valeurs françaises ont été irrégulières. L'indicateur de tendance enregistre une très légère baisse (– 0,07 %). A terme, le nombre des hausses (66) est voisin de celui des baisses (72).

L'attention des investisseurs a encore été retenue par l'évolution de l'or. A Londres, le premier fixing s'inscrit à 505 dollars (contre 519,50 dollars). A Paris, le lingot perd 1 450 F à 88 500 F, et le napoléon 8,90 F à 850 F.

Dans le sillage de l'or, les emprunts indexés se sont repliés : le « 4,5 % 1973 » perd 3,5 % et le « 7 % 1973 » près de 6 %.

Les propos de M. Chirac ont été bien accueillis à la corbeille. Les opérateurs ont, en particulier, remarqué sa proposition visant à supprimer la taxation des plus-values.

Cela n'a cependant pas été suffisant pour réveiller le marché des actions : le volume des transactions y a encore été limité.

Parmi les valeurs en hausse, on note Mumm (+ 6,8 %), Jeumont (+ 5 %), Ciments français (+ 4,1 %), Valeo (+ 3,9 %), Maisons Phénix (+ 3,8 %), Moulinex (+ 3,4 %), Martell (+ 3,9 %), Alsacienne de supermarché (+ 2,8 %), Pollet (+ 2,7 %), Pétrole BP (+ 2,4 %), Simco (+ 2,1 %).

Les écarts les plus sensibles à la baisse sont enregistrés sur Essilor (– 4,2 %), Roussel-Uclaf (– 4 %), au plus bas de l'année, Marine-Wendel (– 3,9 %), Nobel-Bozel (– 3,7 %), Metal. Nav. Dunkerque (– 3,6 %), Nord-Est (– 2,9 %), Crouzet (– 2,1 %).

Aux étrangères, les mines d'or refluent : President Brand perd 7,5 % et Buff-Gold 5,5 %.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SAINT-GOBAIN enregistre pour l'exercice 1980 un résultat net consolidé de 880 millions de francs (contre 656 millions). La contribution, dans ce total, de l'activité « informatique » serait d'environ 10 %. La marge brute d'autofinancement serait de l'ordre de 3 milliards de francs. Le volume des ventes s'établit à 43 milliards de francs, en hausse de 20 %. La moitié de cette progression s'explique par l'intégration dans les comptes de C.I.I.-H.B. *à partir du second semestre* 1980.

BIC PEN. – La filiale américaine du groupe Bic enregistre pour 1980 un bénéfice net après impôt de 12,3 millions de dollars, en hausse de 40 %. Les bénéfices sur les produits d'écriture et les briquets sont en hausse ; les pertes sur le rasoir ont fortement diminué, le seuil de rentabilité ayant même été atteint dans ce secteur en fin d'année.

LAFARGE-COPPÉE. – Le chiffre d'affaires consolidé 1980, qui n'inclut ni SEPR, ni Coppée et n'intègre plus Lafarge Emballage, a franchi le cap des 9 milliards de francs, en hausse de 13 %. La croissance des bénéfices devrait être voisine de celle atteinte en 1979 (+ 30 %), cela en dépit d'un tassement de l'activité dans certains secteurs en fin d'année.

BIS. – Au cours de l'exercice 1980, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de francs, en hausse de 26 %. *La progression du résultat net devrait être* de l'ordre de 22 %.

OLYMPUS OPTICAL. – Le bénéfice net consolidé pour l'exercice clos le 31 octobre 1980 s'élève à 7,87 milliards de yens (contre 6,36 milliards). Le chiffre d'affaires se monte à 135 milliards de yens (contre 106,48 milliards).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	9 févr.	10 févr.
Valeurs françaises	96,7	96,2
Valeurs étrangères	102,6	101,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	107,6	107,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 11 févr. 10 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/2	11/2
1 dollar (en yens)	203,28	clos

NEW-YORK

Toujours indécis

Un pas en avant, un pas en arrière, Wall Street reste indécise. Mardi, c'est une très légère hausse qu'enregistre le Dow Jones (+ 1,45 point à 948,63).

Le voile commence à être levé sur le programme économique du président Reagan. Ainsi, les exonérations fiscales (10 % par an pour les personnes physiques et amortissements accélérés pour les entreprises) devraient avoir un effet rétroactif au 1er janvier 1981.

Les investisseurs restent toutefois très prudents en raison des nouveaux signes de tension qui se manifestent dans le domaine des taux d'intérêt. Ils s'attendaient à ce que la Citibank suive l'exemple de la Morgan Trust et abaisse son taux de base à 19 %. La grande banque américaine n'en a rien fait. Il est vrai que les dernières statistiques du crédit à la consommation montrent une nouvelle aggravation de la situation. Le volume des crédits a progressé de 6 % en décembre 1980 (contre + 0,5 % un an plus tôt).

Le secteur de l'informatique a été diversement traité, bien qu'on y constate un certain ralentissement de l'activité. Prime Computer, qui a été la valeur la plus active de la séance, perd 4 3/4 à 29 1/4. Honey Well, en revanche, gagne 2 3/8 à 104 et National Semi-Conductor 7/8 à 33 1/4.

Au total, on dénombre 816 valeurs en baisse et 644 valeurs en hausse. Le volume des transactions reste faible à 40,82 millions de titres.

VALEURS	Cours 9 févr.	Cours 10 févr.
Alcoa	68 1/2	65 3/4
A.T.T.	52 1/2	52 1/2
Boeing	36	36 1/2
Chase Manhattan Bank	48 3/4	47
Du Pont de Nemours	45	46
Eastman Kodak	70 5/8	72 7/8
Exxon	73 1/8	72 7/8
Ford	19 3/4	19 3/4
General Electric	62 1/2	63 1/8
General Foods	31 1/4	31
General Motors	47 1/2	48
Goodyear	18 1/8	18 1/2
I.B.M.	63 3/8	63
I.T.T.	29 1/8	29 1/8
Kennecott	24 1/2	24 3/8
Mobil Oil	70 1/2	70 3/4
Pfizer	48 7/8	49 1/8
Schlumberger	104 1/2	104
Texaco	39 1/2	40 1/4
U.A.L. Inc.	22 7/8	22 1/2
Union Carbide	53 3/4	55
U.S. Steel	27 3/8	27 7/8
Westinghouse	28 3/4	28 1/2
Xerox Corp.	56	55 7/8

BOURSE DE PARIS 11 FEVRIER COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	29 30	1 101	S.P.E.G.	180	175 50	Immobail B.I.P.	221	219	(M) S.O.F.I.P.	90 50	90 20
5 %	40 20	0 151	U.A.P.	560	559	Immobanque	302	291	Fonc. Lyonnaise	1300	1280
3 % amort. 45-54	71	1 603	Actibail	145	140	Immofice	272	272	Immob. Marseille	1715	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	774	774	Crédinal	108	107 50	Sté Cent. Banq.		
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	....	Créd. Gén. Ind.	240	242	Société Générale		
Concorde	340	340	Crédit Lyonnais	276	277 50	Soficomi		
Epargne de France	377	380	Electro-Banque	160 10	160 10	Sovabail		
Financ. Victoire	302	298	Eurobail	141 10	144 40	Unibail		
France I.A.R.D.	145 50	146 50	Financière Sofal	355	354	Un. Ind. Crédit		
GAN (Sté Centr.)	742	740	Fr. Cr. et B. (Cie)	146	143	Cie Foncière		
			France Bail	284 80	292	C.G.V.		
			Hydro-Energie	19	18 30	Fonc. Ch.-d'Eau		

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
MIC	162	168 50 d	Coparex	610	607
O.F.P.-Omn. F. Paris	375	375	Iéna Industries	13	....
Publicis	776	776	La Mure	65	....
Selas	72 20	69 30 o	Métallurgique Minière	142 50	142
Sellier-Leblanc	339 60	328	Océanic	26 60	14 90 o
Waterman S.A.	183 10	190 20	Pétrofigaz	439	430 o
Brass. du Maroc	223	....	Pronuptia	275	275
Brass. Ouest-Afr.	40 50	42	Sabl. Morillon Corv.	120	....
A.E.G.	148	....	Total C.F.N.	90	....
Akzo	33 40	....	Ufimex	200	210
Alcan Alum	160	166	Voyer S.A.	1 57	....
Algemeine Bank	618	605	Rorento NV	259 30	261 80

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

SICAV

10/2	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	9781 22	9337 69
Actions France	159 47	152 24
Actions-Investiss.	160 27	153
Actions sélectives	206 64	197 27
Aedificandi	246 13	234 97
A.G.F. 5000	196 48	187 57
Agfimo	307 44	293 50
Altefi	154 99	147 96
A.L.T.O.	181 81	173 57
Amérique Gestion	280 39	267 68
Bourse-Investiss.	197 76	188 78
C.I.P.	590 66	563 88
Convertimo	179 72	171 57
Cortexa	625 91	597 53
Credinter	227 70	217 37
Croiss. Immobil.	239 95	229 07
Drouot-France	191 15	182 48
Drouot-Investiss.	426 48	407 14
Energie	204 64	195 36
Epargne-Croiss.	793 50	757 52
Epargne-Industr.	326 04	311 26
Epargne-Inter	413 73	394 97
Epargne-Oblig.	146 38	139 74
Epargne-Unie	513 96	490 65
Epargne-Valeur	263 16	251 23
Euro-Croissance	244 20	233 13
Financière Privée	541 43	518 88 c
Foncier Investiss.	472 14	450 73
France-Épargne	267 66	255 62
France-Garantie	258 42	251 39
France-Investiss.	236 42	225 70
Fr.-Obl. (nouv.)	342 75	327 21
Francic	194 31	185 50
Fructidor	174 20	166 30
Fructifrance	325 46	310 70
Gestion Mobilière	320 72	306 18
Gest. Rendement	398 61	380 53
Gest. Sél. France	283 02	270 19
I.M.S.I.	261 90	250 02
Indo-Suez Valeurs	390 13	372 44
Intercroissance	182 52	174 24
Interoblig.	6061 31	5786 45
Interselect France	196 63	187 71
Intervaleurs Indust.	292 61	279 34
Invest. St-Honoré	395 20	377 28
Laffitte-France	155 29	148 23
Laffitte-Oblig.	137 43	131 20
Laffitte-Rend.	155 74	148 68
Laffitte-Tokyo	437 47	417 63
Livret portefeuille	291 94	278 70
Multi-Obligations	318 38	303 92
Multirendement	123 42	117 82
Mondial Investiss.	233 75	223 15
Natio.-Inter.	531 31	507 22
Natio.-Valeurs	389 18	371 53
Obligem	124 60	118 95
Paribas Gestion	296 48	283 04
Pierre Investiss.	300 29	286 67
Rothschild Expans.	471 93	450 53
Sécur. Mobilière	343 93	328 33
Sélec. Mobil. Div.	229 88	219 46
S.P.I. Privinter	155 11	148 08
Sélection-Rendem.	144 06	137 53
Sélect. Val. Franç.	160 62	153 34
S.F.I. fr. et étr.	267 59	255 46
Sicavimmo	384 88	367 43
Sicav 5000	151 51	144 64
S.I. Est	634 68	605 90
Silvafrance	247 09	235 89
Silvarn	179 54	171 40
Silvarente	166 35	158 81
Silvinter	187 84	179 32
S.I.G.	435 42	415 20
S.N.I.	682 49	651 54
Sogepargne	269 97	257 73
Sogevar	526 80	502 91
Soginter	603 56	576 19
Soleil Investiss.	307 45	293 51
U.A.P. Investiss.	203 34	194 12
Unifrance	181 20	172 98
Unifoncier	461 64	440 71
Unigestion	361 08	344 71
Uni-Japon	499 68	477 03
Unirente	1267 64	1225 96
Valorem	241 70	230 74
Worms Investiss.	413 04	394 31

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans *les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.*

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2787	4,5 % 1973	2609	2524	2523	2519
3175	C.N.E. 3 %	3081	3100	3094	3099
450	Afrique Occ.	474	470	470 50	472
475	Air Liquide	493	484	485	480 10
108	Als. Part. Ind.	116	117	117	117 90
131	E. Saut.-Dav.	130	130		
495	Essilor	538	515		
230	Esso S.A.F.	247 50	246		
340	Eurafrance	336	347		
1060	Europe n°1	1045	1036		
440	Facom	464	464		
235	– (obl.)	239	239	239	237
320	U.I.S.	308	309 50	309 50	309 50
160	U.C.B.	162	160	160	157
157	Un. Fr. Banque	160 30	160	160	158 50
154	U.T.A.	157	157	157	157 90
8	Usinor	7 40	7 35	7 35	7 20
210	Buffelsfont.	198	188	187	191 70
23	Charter	24	24 30	24 30	24
205	Chase Manh.	230 20	231 80	231 80	231 80
136	Cie Pétr. Imp.	139 40	137 30	137 30	138 70
42	De Beers	41 40	41 15	41 20	40 80
640	Deutsche Bank	631	639	639	632
385	Dome Mines	418	412	411	412
190	Du Pont-Nem.	219 60	219	219	214 50
320	Eastman Kodak	343	349	348	349 50
125	East Rand	103 50	99	99 50	99
121	Ericsson	137 90	134	134	132 50
360	Exxon Corp.	369 60	371 20	371 20	372
92	Ford Motor	97	98	98	97
240	Free State	238	229	229	232
90	Gencor	88 90	88 50	88 50	86 75
275	Gen. Electr.	311	316	311 50	310 50
205	Gen. Motors	233 50	237	237	237
53	Goldfields	51 20	49 80	49 80	48 80
93	Harmony	90 20	84 80	86	86 50
7 60	Hitachi	7 86	7 95	7 95	7 85
256	Hoechst Akt.	260	263 30	263 30	258
440	Royal Dutch	439	439	439	433 50
44	Rio Tinto Zinc	43 20	42 80	43	42 50
200	St Helena Co	207	198 50	199 60	201 10
515	Schlumberger	513	515	516	515
48	Shell transp.	47 95	47 50	47 60	47
600	Siemens A.G.	567	570	570	568
76	Sony	74	75 80	76 10	76 40
270	Unilever	276 50	278 90	278 90	....
96	Un. Min. 1/10	95	93 10	94 10	93 10
270	Unit. Techn.	280 20	284	283	284
365	West Drief.	367	352	350	355
270	West Deep	258	246	249 50	251
375	West Hold.	369	350	349 50	355
265	Xerox Corp.	279 50	281	280	279 90
2 85	Zambia Corp.	2 82	2 78	2 75	2 80

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 937	4 957	4 830	5 050
Allemagne (100 DM)	230 560	230 510	225	237
Belgique (100 F)	14 368	14 368	13 950	14 650
Pays Bas (100 fl.)	212 480	212 580	206	217
Danemark (100 krd)	75 140	75 060	72 500	77 500
Norvège (100 k)	91 210	91 190	88	93
Grande-Bretagne (£ 1)	11 545	11 583	11 250	11 850
Grèce (100 drachmes)	9 750	9 760	....	....
Italie (1 000 lires)	4 867	4 866	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	253 920	253 820	248	261
Suède (100 krs)	107 630	107 910	104	109 500
Autriche (100 sch)	32 580	32 536	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 809	5 809	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 830	8 840	7 700	8 600
Canada ($ can 1)	4 120	4 142	4 010	4 240
Japon (100 yens)	2 430	2 434	2 320	2 440

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/2
Or fin (kilo en barre)	89850	88500
Or fin (en lingot)	89950	88500
Pièce française (20 fr)	898 90	890
Pièce française (10 fr)	501	500
Pièce suisse (20 fr)	617	612
Pièce latine (20 fr)	610	599 90
Souverain	798 90	781
Pièce de 20 dollars	3384	3300 40
Pièce de 10 dollars	1718	1650
Pièce de 5 dollars	872 50	.....
Pièce de 50 pesos	3578	3600 50
Pièce de 10 florins	625	630

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Un Algérien blessé par balle lors d'un contrôle d'identité.* — Enquêtant après un vol de véhicule, le lundi 9 février dans la soirée, les gendarmes de Brignoles (Var) s'apprêtaient à contrôler l'identité de M. Ali Rabah, âgé de vingt-sept ans, et de trois de ses amis qui se trouvaient sur la place principale de cette localité. Pour des raisons encore indéterminées, deux coups de feu sont partis du pistolet mitrailleur de l'un des gendarmes se tenant en retrait de ses collègues. Atteint d'une balle au genou, M. Rabah a dû subir une intervention chirurgicale.

● *Un défaut de soudure* serait à l'origine de l'accident de la plate-forme norvégienne de forage « Alexander-Kielland » qui s'est affaissée en mer du Nord le 27 mars de l'année dernière. En outre, la construction de la plate-forme laissait à désirer. Voilà deux des conclusions tirées par l'Institut de recherches Sintef de Trondheim et par le laboratoire de la compagnie nationale de pétrole Statoil dans deux rapports provisoires sur l'accident.

Dans les deux rapports, qui doivent servir à la commission qui étudie actuellement l'accident et qui va bientôt rendre public le rapport final, le chantier naval français C.F.E.M., qui a livré la plate-forme du type Pentagone à la compagnie opératrice Stavanger Drilling en 1976, est tenu pour responsable de l'avarie dans la mesure où la plate-forme n'était pas suffisamment solide. — *(Corresp.)*

A B C D E F G

AU CONSEIL DES MINISTRES

Les brillants résultats de l'aéronautique

Le conseil des ministres qui s'est réuni mercredi matin 11 février au palais de l'Elysée a été un peu écourté en raison du voyage du président Anouar El Sadate, que M. Giscard d'Estaing a accueilli à Orly en fin de matinée.

Le président de la République a informé le conseil des résultats de la trente-septième rencontre franco-allemande qui s'est tenue à Paris les 5 et 6 février. La France et la République fédérale d'Allemagne ont affirmé dans une déclaration commune « *leur identité de vue face aux grands sujets de préoccupation du monde actuel et leur détermination de contribuer à la stabilisation des relations Est-Ouest et au maintien de la paix. C'est en solidarité avec leurs huit partenaires européens qu'elles entendent conduire cette action. Constatant que l'étroite coopération qui les unit ne s'accompagne pas d'une connaissance suffisante de leurs cultures respectives, elles ont fixé des objectifs permettant de favoriser leurs connaissances réciproques sur le plan de la langue, de l'art et de la civilisation* » a indiqué le porte-parole de la présidence de la République.

M. Jean-Marie Poirier a ensuite précisé que M. Jean-François Poncet, après avoir évoqué la situation en Pologne, a fait porter sa communication sur la conférence des pays non-alignés qui se tient actuellement à New-Delhi.

Le porte-parole a ensuite fait état de la communication de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, concernant les responsables des établissements scolaires (soit 63 000 directeurs d'écoles et 7 000 chefs d'établissements du second degré). M. Beullac a souligné le rôle essentiel que jouent dans le système éducatif ces responsables pour la mise en œuvre d'une politique de qualité de l'enseignement public. Les mesures annoncées formeraient un ensemble reposant sur trois volets : une refonte du cadre statutaire, la mise au point de nouvelles modalités de sélection et l'amélioration de la formation. Il s'agit de reconnaître dans les textes les directeurs d'écoles comme responsables de la communauté scolaire qui leur est confiée. Cette responsabilité se situe sur le plan administratif mais aussi et surtout pédagogique. Le directeur d'école doit devenir l'animateur de l'équipe pédagogique qui lui est confiée. Quant à leur formation, elle ne devra plus être seulement administrative ou pédagogique, mais elle les préparera aussi à la communication.

Le second exposé fait au conseil des ministres concerne le développement de l'industrie aéronautique civile. M. Daniel Hoeffel, ministre des transports, a présenté un bilan des efforts entrepris ces dernières années par l'industrie aéronautique française pour diversifier la production et l'orienter vers les marchés civils. Les résultats peuvent être considérés comme « *particulièrement satisfaisants et même brillants* ». Le symbole de ce succès est le programme Airbus mis en place dans le cadre de la coopération européenne : plus de quarante compagnies aériennes ont choisi l'Airbus et le total des commandes et espoirs s'élève à 460.

M. Poirier a indiqué qu'un nouveau développement d'Airbus a été défini au conseil : l'élargissement de sa clientèle et la diversification de sa famille d'appareils. Le ministre des transports a constaté que, dans le créneau occupé actuellement par l'Airbus, c'est-à-dire le créneau des moyens-courriers consommateurs de grande capacité, il était nécessaire d'offrir une version bénéficiant des derniers perfectionnements technologiques en matière de moteurs et de systèmes de manière à abaisser le coût d'exploitation, notamment la consommation en carburant. C'est à ce souci que correspond le lancement, dès cette année, de l'A-300/600. Il pourrait être envisagé de compléter la gamme par un avion nouveau à fuselage étroit.

Dans le domaine des moteurs civils, le porte-parole de l'Elysée a observé la poursuite satisfaisante du programme du moteur à 10 tonnes de poussée CFM 56, sur lequel la SNECMA devrait concentrer ses efforts, ainsi que sur le CF 6-50 et le CF 6-80 de l'Airbus.

Pour les hélicoptères civils, la gamme de l'Aérospatiale a été complètement renouvelée et a permis la conquête d'une part importante du marché mondial. Ainsi l'Ecureuil a été vendu à plus de neuf cents exemplaires, le Dauphin a été choisi par les garde-côtes américains et la Chine, et le Super-Puma vient de s'imposer dans la mer du Nord.

Dans le domaine de l'aviation d'affaires, M. Hoeffel a constaté l'essor de la gamme des Mystère et des Falcon 10, 20 et 50, fabriqués par la société Dassault.

L'éventuelle participation des communistes au gouvernement

M. Marchais se réfère au cas d'Ambroise Croizat

Au cours d'une réunion qui s'est tenue mardi 10 février dans le treizième arrondissement de Paris, M. Marchais a de nouveau abordé la question d'une éventuelle participation des communistes au gouvernement. « *Si je suis élu*, a-t-il déclaré, *il y aura un gouvernement d'union comportant des ministres communistes et des ministres socialistes.* » Car, pour M. Marchais, « *des ministres communistes, c'est la seule garantie que les aspirations des travailleurs et des travailleuses seront bien présentes au gouvernement* ».

Le secrétaire général du P.C. a pris l'exemple d'Ambroise Croizat, mort, devait-il rappeler, « *il y a juste trente ans, le 11 février 1951* ». Cet ancien ouvrier, militant à la C.G.T. et au P.C.F., fut député du quatorzième arrondissement, devint ministre du travail à la libération et devait le rester jusqu'à l'éviction des communistes du gouvernement Ramadier, en 1947. Faisant le bilan de l'action d'Ambroise Croizat au ministère du travail (c'est lui qui, notamment, mit en place la Sécurité sociale), M. Marchais devait en tirer la conclusion que seule la présence de ministres communistes au gouvernement permettrait, à l'issue de l'élection présidentielle, de « *répondre aux aspirations des travailleurs* ».

Le soutien de M. Séguy

M. Georges Séguy, qui présidait la réunion du candidat communiste, a précisé qu'il le faisait au titre de membre du parti et de la section du treizième arrondissement, à laquelle il est « *affilié depuis bientôt trente-deux ans* ». Considérant dans son discours que la classe ouvrière, « *qui joue le rôle principal dans la vie nationale, est pratiquement tenue à l'écart de tous les centres de décision* », le secrétaire général de la C.G.T. a souligné que l'élection présidentielle non seulement fournissait l'occasion de lui rendre sa place mais encore de « *faire triompher un processus de transformation anticapitaliste de la société* ».

M. PONIATOWSKI : l'actuel président est le seul capable d'affronter les difficultés que traverse notre pays.

M. Michel Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur, interrogé par l'hebdomadaire *Jours de France* sur la situation politique et les perspectives de l'élection présidentielle, a souligné la concordance des objectifs de l'U.D.F. et du R.P.R. qui, déclare-t-il, « *veulent fondamentalement la même société (...). La majorité*, a-t-il ajouté, *est condamnée à s'entendre, elle ne peut faire autrement, c'est sa seule chance.* »

M. Poniatowski indique que, s'il s'est lancé aux côtés de M. Giscard d'Estaing il y a vingt-cinq ans, c'est « parce que, dès l'époque, dit-il, *j'ai jugé qu'il était l'un des deux ou trois hommes d'Etat français capables de conduire un jour les affaires de la France. Aujourd'hui, même si certaines erreurs ont pu être commises — mais qui est parfait ? — je n'ai pas changé d'avis. Mieux même, j'affirme que le président est l'homme le mieux adapté pour affronter actuellement les difficultés que traverse notre pays. Il est même le seul.* »

Sur la candidature du maire de Paris à l'élection présidentielle, M. Poniatowski déclare : « *Jacques Chirac a des qualités de dynamisme et d'allant qui pourraient être mieux et plus efficacement utilisées pour l'avenir.* »

A propos du chômage, l'ancien ministre affirme : « *Avoir un franc fort est une bonne chose, mais, aujourd'hui, le moment est venu de s'engager dans une action plus volontariste.* »

Le numéro du « Monde » daté 11 février 1981 a été tiré à 536 383 exemplaires.

La découverte d'une équipe française pourrait aboutir à une nouvelle génération de vaccins synthétiques

Une équipe de l'Institut Pasteur de Paris, dirigée par le professeur Louis Chedid, vient d'annoncer qu'elle a mis au point pour la première fois au monde, grâce à une collaboration avec l'institut Weizmann (Israël) et plusieurs chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), un vaccin synthétique qui pourrait avoir une application dans le domaine médical.

Ce vaccin, protecteur contre la diphtérie est composé d'une fraction de la toxine produite par la bactérie responsable de cette affection et d'une substance baptisée « adjuvante de l'immunité » *qui amplifie la réponse immunologique de l'organisme. Une telle découverte ne devrait pas bouleverser pour des raisons économiques l'actuelle méthode de prévention par vaccination contre la diphtérie. Elle ouvre, en revanche, la voie à toute une série de travaux qui, à terme, pourraient avoir des répercussions considérables dans la mise au point de vaccins protecteurs contre de nombreuses maladies infectieuses, bactériennes ou virales.*

La diphtérie est une infection due à la présence dans l'organisme d'une toxine synthétisée par une bactérie. Habituellement localisée au pharynx, elle peut, chez le jeune enfant, entraîner un risque majeur d'asphyxie (le croup). Elle est à redouter notamment à cause de ses manifestations générales, qui, de manière aiguë ou chronique, font qu'elle tue encore près d'un malade sur dix dans les populations non vaccinées où elle sévit sur un mode endémique. Le vaccin actuellement utilisé est constitué de la totalité de la molécule de la toxine diphtérique de poids moléculaire 70 000 dont la structure a été modifiée après action de la chaleur et du formol.

Les travaux conduits par l'équipe du professeur Louis Chedid à l'Institut Pasteur de Paris en collaboration avec le professeur Michaël Sela (Institut Weizmann) et de chercheurs du C.N.R.S. (professeur Edgar Lederer et M. Pierre Rivaille) apportent la preuve en laboratoire qu'il est, en théorie, possible de vacciner d'une autre manière contre la diphtérie. Le vaccin mis au point est, en effet, constitué d'une partie extrêmement restreinte (16 acides aminés) de la toxine diphtérique obtenue de manière synthétique et à laquelle on a accolé une autre molécule synthétique (le muramyl-dipeptide, ou M.D.P.), stimulante de l'immunité. L'efficacité du vaccin a été démontrée chez le cobaye.

J.-Y. N.

A LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

Les avocats des autonomistes corses ont demandé la relaxe de leurs clients

La parole est à la défense... Tour à tour, les avocats des quinze autonomistes corses ont plaidé, mardi 10 et mercredi 11 février, devant la Cour de sûreté de l'État présidée par M. Claude Allaer (1). Tous ont demandé la relaxe de leurs clients. Les cinq magistrats doivent rendre leur arrêt mercredi après-midi.

Surprenante défense ! On l'aura vue, durant une vingtaine d'audiences, parfois soucieuse des détails et oublieuse de l'essentiel, toujours ferme sur les principes mais quelquefois laxiste sur le fond. Comme à l'habitude dans les procès corses devant la Cour de sûreté de l'Etat, les avocats, cette fois encore, auront été en majorité d'origine insulaire. Mᵉˢ Yves Baudelot (Paris) et Jean-Robert Phung (Montpellier) ont été les exceptions confirmant la règle, de même que Mᵉ Jean-Denis Bredin dans le procès des « vingt et un du F.L.N.C. » jugés durant l'été 1979.

Curieuse défense. Se parant dès le premier jour du titre de collectif, il était permis de s'attendre de sa part à une relative homogénéité, sinon à une unité sur la conduite à tenir. Il a cependant fallu en rabattre et Mᵉ Jean-Baptiste Biaggi, partie civile, a pu se moquer : « *Je sais qu'on trouve dans tous les collectifs des contradictions internes : je souhaite que la défense n'en meure pas.* » En mourir ? Le collectif s'était dissous avant de sombrer : « *Nous souhaitons*, a dit un avocat, *qu'un collectif de défense s'instaure. Nous nous réunissons, nous discutons, mais nous ne tombons pas d'accord. Il est, je crois, vain d'espérer.* » Constat bien tardif.

En regard de la cohésion affichée — à défaut d'être réelle — dans le procès du F.L.N.C. en 1979, les avocats ont donc cette fois navigué à vue. Mᵉ Jean Maggiani, pourtant chef de file de la défense, fit un incident, quitta le prétoire et ne fut pas suivi par ses confrères. Mᵉ Lucien Felli, avocat et porte-parole, à Paris, de l'Union du peuple corse animée par le docteur Edmond Siméoni, avait juré qu'il ne se présenterait pas devant les magistrats d'une juridiction d'exception, et se présenta. Plus logique, Mᵉ Jacques-Antoine Martini, président de la section d'Ajaccio de la Ligue des droits de l'homme et membre du comité central, a prévenu le président par courrier, avant le procès, qu'il n'assurerait pas la défense de son client, expliquant : « *Mon comportement d'avocat ne serait pas conforme avec mes actes publics de citoyen luttant de toutes ses forces pour la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat.* » Mᵉ Martini, lui, ne vint pas.

Désemparée, la défense a en fait permis, dès les premiers jours, à la Cour et au procureur général d'atteindre leur but : que le procès s'engage vraiment alors que, le 14 janvier, la grève de la faim de six des accusés l'hypothéquait sérieusement. L'Union du peuple corse (U.P.C.) déclare aujourd'hui : « *Notre désengagement et celui des avocats, talentueux et dévoués, était impensable parce qu'assimilable à un abandon.* » Sans doute ! Mais comment expliquer que la Cour, moyennant un zeste de fermeté et une larme de diplomatie, ait conservé l'initiative tout au long de ce débat judiciaire ? Comment expliquer que la défense, enfin, en présence du commandant Bertolini, partie civile, à l'origine des événements de Bastelica, ne le presse pas de questions pour connaître les raisons de sa présence dans ce village et découvrir l'étendue de ses activités politiques ? Quelques avocats ont préféré lancer, *mezzo voce*, des injures à l'adresse des défenseurs de la partie civile.

Ces « failles » de la défense laissent rêveur. Mais que le président de la Cour ait pu comparer les avocats parlant tous en même temps à un « marché persan » en dit long, aussi, sur la détérioration des rapports entre magistrats de la Cour de sûreté de l'Etat et robes noires. Les avocats parlent sans équivoque d'un grave malaise et d'un quasi-mépris, incontournable, à leur endroit. Certains répondent allégrement par la légèreté : Mᵉ Jean-Pierre Cesari (Paris) a ainsi quitté le procès la veille des plaidoiries pour gagner son lieu de villégiature ; Mᵉ Jean Casoni (Rouen) a pour sa part, au contraire, fait sa réapparition après une longue absence.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Mᵉˢ Jean Maggiani, Lucien Felli, Jean-Pierre Cesari, François Alfonsi, Jean-Pierre Colonna d'Istria, Michel Cervoni et Yves Baudelot, du barreau de Paris ; Mᵉ Camille Giudicelli, du barreau de Marseille ; Mᵉ Marie-Hélène Mattei, du barreau de Bastia ; Mᵉ Jean-Robert Phung, du barreau de Montpellier, et Mᵉ Jean Casoni, du barreau de Rouen.

LA SUCESSION D'ÉMILIEN AMAURY SERA TRANCHÉE LE 31 MARS

Les problèmes de la succession d'Emilien Amaury — qui conditionnent l'avenir du groupe de presse *le Parisien libéré (l'Equipe, Marie-France, Point de vue - Images du monde)* et qui « traînent » depuis 1977 — seront-ils enfin réglés le 31 mars ? La première chambre de la cour d'appel de Paris devra en effet se prononcer ce jour-là sur l'appel de jugements rendus par le tribunal de commerce les 5 novembre 1979 et 30 mai 1980 et d'un jugement du tribunal civil du 11 juillet suivant (*le Monde* du 16 juillet 1980).

Chargée d'exposer les conclusions du ministère public au cours de l'audience du 10 février, Mme Françoise Flipo, avocat général, a conclu longuement, sans prendre parti sur la validité de l'écrit du 29 mai 1968 par lequel Emilien Amaury semblait faire de sa fille Francine sa continuatrice à la tête du groupe et déshériter, de ce fait, son fils Philippe. Le tribunal civil avait déclaré qu'il ne pouvait s'agir d'un testament valable, et que la succession devait être partagée par moitié entre les deux héritiers.

Mme Flipo estime d'autre part que le tribunal de commerce n'était pas compétent pour attribuer, comme il l'a fait, à Mlle Francine Amaury la propriété de mille cinquante actions du *Parisien libéré* que son père lui avait données de son vivant. Car il s'agissait d'une donation qui aurait dû être réalisée, à son avis, par un acte authentique passé devant notaire et dont seules les juridictions civiles peuvent s'occuper.

Enfin, en ce qui concerne la cession d'actions par M. Philippe Amaury à MM. Jean-Claude Aaron et Claude Bouchinet-Serreulles, Mme Flipo estime que « *la ratification tacite* » plaidée par ces derniers peut difficilement être retenue. Elle estime qu'une assemblée générale, réunie lorsque la question de la succession sera réglée, devra « couvrir » les nullités encourues.

La cour a annoncé qu'elle rendrait ses arrêts le 31 mars.

● *Paris-Match, V.S.D. et Mme Brigitte Bardot* ont été condamnés la semaine dernière, par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, à 4 000 francs d'amende conjointement et solidairement et 1 franc de dommages et intérêts pour diffamation envers le professeur Henri Sarles, directeur de l'unité de recherches de pathologie digestive de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale de Marseille. La décision devra être publiée dans dix journaux. Dans des articles parus dans les deux hebdomadaires, Mme Brigitte Bardot s'en était pris en des termes particulièrement vifs aux expérimentations sur des chiens réalisées par le professeur Sarles. Cette condamnation confirme le jugement rendu le 17 juin par le tribunal de grande instance de Marseille (*le Monde* du 18 juin 1980).